TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9484 — 24 PAGES — VENDREDI 18 JUILLET 1975

**A Bruxelles**

*Le « conseil européen » donne la priorité à la lutte contre la récession*

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 10 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## L'Islam contre Israël

**Seul Etat créé par l'ONU, Israël peut-il être un jour chassé de l'Organisation internationale ? A l'unanimité, la conférence des ministres des affaires étrangères des nations islamiques vient à Djeddah de réclamer cette exclusion. Du Maroc à l'Indonésie, quarante pays comptant près de six cents millions de citoyens, soit le tiers des Etats du monde, viennent de prendre une position sans nuances qui comble les vœux de l'O.L.P., représentée pour la première fois avec un statut de délégation à ces assises. Une exigence du monde arabe devient donc celle de l'univers islamique, beaucoup plus vaste et peuplé, puisque — on l'oublie trop souvent — les Arabes représentent moins du cinquième des hommes qui, dans le monde entier, ont suivi l'enseignement du Prophète.**

**Au moment même où l'Egypte durcit son attitude et refuse de renouveler le mandat des « casques bleus » dans le Sinaï, la résolution de Djeddah ne porte plus la marque des compromis élaborés naguère. En février 1974, le « sommet islamique » de Lahore se bornait à demander à Israël d'évacuer immédiatement les territoires occupés. Des pays entretenant des relations diplomatiques normales avec Jérusalem, comme la Turquie, ou des rapports officiels imprécis mais plutôt amicaux, comme l'Iran, pouvaient souscrire sans trop de lésine à ce vœu. Cette fois, la sixième conférence islamique paraît totalement ralliée à la cause palestinienne, qu'incarnait M. Yasser Arafat, présent aux côtés du roi Khaled d'Arabie Saoudite à l'ouverture des travaux. Le texte le plus « dur » des versions en présence, soumis par la Syrie, a été adopté. Il exige que les Nations unies annulent la résolution 237 qui fit d'Israël un Etat membre.**

**Cette exigence, venant notamment d'Ankara et de Téhéran, accroîtra à Jérusalem l'amertume de la résolution de ceux que les ruptures diplomatiques et abandons en chaîne, notamment en Afrique, incitent à ne compter que sur eux-mêmes. Dans un monde qui ne s'encombre pas de sentiments, la Turquie avait trop besoin d'appuis pour le fait accompli chypriote, le chah avait trop à faire valoir sa prééminence dans le Golfe, pour que Jérusalem trouvât dans les derniers Etats encore assez bien disposés à son égard des défenseurs déterminés.**

**La « solution » proposée à Djeddah est qualifiée par le « Times », dans son éditorial de jeudi, d'« insensée » et de « néfaste ». Les Etats islamiques, auxquels pourrait bien se rallier l'O.U.A. lors de sa proche réunion — en raison notamment de nombreuses doubles appartenances, — invoquent la « violation réitérée de la charte » par Israël, le problème de la « judaïsation de Jérusalem » et le refus de se plier aux multiples injonctions de l'Organisation.**

**Il n'en reste pas moins que la raison d'être de l'ONU est d'offrir aux querelles un forum, aux litiges un cadre de règlement, aux griefs une tribune. Quel que soit l'isolement d'un Etat membre ou même la légitimité — on l'a vu à propos de l'Afrique du Sud — de la réprobation qu'il soulève, son exclusion, le coupant du reste du monde et le menant à persister seul dans son obstination, est la plus mauvaise des méthodes.**

**En fait, l'exclusion ne risque pas plus d'être prononcée que ce ne fut le cas pour Pretoria. En effet, aux termes de l'article 6 de la charte, l'exclusion par l'Assemblée générale de ceux qui « enfreignent de manière persistante les principes de l'Organisation » n'est possible que sur « recommandation du Conseil de sécurité ». C'est dire que le veto de Washington et, on veut l'espérer, d'autres Etats, trouverait à s'employer. C'est dire aussi qu'Israël, en arrivant à cette extrémité que seul a connue un régime raciste, sentirait davantage sa solitude et sa dépendance envers son grand allié. Même si les motivations de certains Etats, anciens amis qui crient aujourd'hui l'hallali, ne sont guère glorieuses, l'ampleur des défections et la montée de l'hostilité offrent matière à réflexion aux responsables de l'avenir de l'Etat hébreu.**

DÉNOUEMENT PROVISOIRE A LISBONNE, DÉSAGRÉGATION A LUANDA

# Les partis ne seront plus représentés dans le gouvernement portugais

*Le général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, a été chargé, ce jeudi 17 juillet, par le Conseil de la révolution de former un nouveau gouvernement. Un bref communiqué précise que le Conseil a pris acte de la démission des ministres membres du parti populaire démocratique (P.P.D., centriste), faisant suite au retrait, la semaine dernière, des ministres socialistes.*

*La coalition gouvernementale formée au lendemain de la révolution du 25 avril 1974 est donc rompue. Un porte-parole du Conseil a exclu l'hypothèse d'un cabinet militaire soutenu par le seul parti communiste et le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), proche du P.S. Le nouveau gouvernement, qui ne serait pas exclusivement militaire, pourrait faire appel à des techniciens civils, personnalités « indépendantes » ou membres des formations de la gauche socialiste.*

*Le porte-parole du Conseil n'a pas fixé de délai pour la formation du nouveau gouvernement. Il reste que le M.F.A. a franchi un nouveau pas en écartant toutes les formations politiques, y compris le parti communiste, et qu'il compte assumer directement les responsabilités du pouvoir.*

*Une manifestation de commissions de travailleurs a eu lieu mercredi soir à Lisbonne. Elle s'est terminée devant le palais de Sao-Bento, siège de l'Assemblée constituante. Des militaires en uniforme, le poing levé, y participaient.*

## *Une orientation adoptée par le M.F.A. à une courte majorité*

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Six chars pointent leurs canons vers l'imposante façade du palais de Sao-Bento. Sur le parvis et sur les marches de l'escalier monumental, une foule, poing levé, réclame la dissolution immédiate de l'Assemblée constituante, qui siège derrière ces murs. La nuit est tombée sur la ville. En décors naturels, c'est l'image d'Epinal du « grand soir ». Curieux mélange de mise en scène, de grand spectacle et de joie spontanée, la manifestation organisée mercredi 16 juillet à Lisbonne par les commissions de travailleurs faisait sa place au rêve et donnait libre cours aux rapprochements les plus osés.

Mais on n'a pas donné l'assaut à un nouveau palais d'hiver. N'en déplaise aux imaginations fertiles, Lisbonne n'est pas — pas encore — Petrograd. Le ballet des blindés autour de l'Assemblée n'est-il donc qu'une improvisation pour donner du relief à ce qui n'aurait été sans lui qu'un simple cortège, un de plus, dans une capitale qui en voit défiler chaque jour ?

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

*(Lire la suite page 2.)*

# Le Zaïre menace d'intervenir dans la guerre civile angolaise

**Malgré le calme précaire qui régnait ce jeudi 17 juillet à Luanda, la situation demeure très tendue en Angola. Evincés lundi de la capitale par les militants du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération, pro-socialiste), les forces du F.N.L.A. se sont regroupées à l'intérieur du pays. Cinq mille hommes appartenant au Front national de libération, soutenu par le Zaïre et antisoviétique, sont ainsi rassemblés à Carmona, à 300 kilomètres au nord-est de Luanda. Ils s'apprêtent vraisemblablement à engager une contre-offensive. Les autorités portugaises s'attendent à un véritable siège de Luanda, qui manque déjà de vivres, d'eau et d'électricité.**

**M. Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, qui a regagné Lisbonne mercredi après un séjour de quarante-huit heures à Luanda, a adressé un message à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, pour l'informer des mesures d'urgence que le Portugal pourrait être amené à prendre. De son côté, le général Mobutu, président du Zaïre, a laissé entendre, dans un communiqué publié le 16 juillet à Kinshasa, qu'il pourrait être amené à réviser sa politique de « neutralité ». Il accuse le Portugal d'avoir pris fait et cause pour le M.P.L.A. en Angola.**

Le commandement militaire portugais à Luanda a confirmé le mercredi 16 juillet que le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) a rassemblé une force de cinq mille hommes dans la ville de Carmona, à trois cents kilomètres au nord-est de Luanda. Cette force est commandée par M. Daniel Chipenda, transfuge du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.), aujourd'hui secrétaire général du F.N.L.A., mouvement auquel il avait amené en renfort, au début de l'année, une force évaluée à trois mille hommes.

Selon les militaires portugais, M. Chipenda se prépare à marcher sur la capitale. D'après l'agence de presse officielle zaïroise, M. Holden Roberto, chef du F.N.L.A., résidant habituellement à Kinshasa, se trouve lui-même, depuis quelques jours, dans le nord de l'Angola, où il prend « des dispositions militaires en rapport avec la situation ».

Il se confirme que le F.N.L.A. a dû évacuer toutes ses installations de Luanda, qui ont été détruites ou rendues inutilisables. Cependant ce mouvement contrôle toujours la zone industrielle située au nord de la ville, ainsi que les voies d'approvisionnement en eau et carburant. Depuis mardi Luanda est privée d'électricité, et l'eau manque dans la majorité des quartiers.

*(Lire la suite page 2.)*

*A la rentrée scolaire 1975*

# Sept mille enseignants vont être titularisés

*M. René Haby, ministre de l'éducation, a réuni, le mercredi 16 juillet, la traditionnelle conférence de presse de fin d'année scolaire. A cette occasion, il a exprimé sa satisfaction après l'adoption par le Parlement de son projet de réforme de l'éducation. Il a annoncé une série de mesures destinées à résorber progressivement l'auxiliariat : sept mille enseignants (instituteurs sortant des écoles normales et maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire) vont être titularisés à la rentrée prochaine. Le ministre a aussi présenté les résultats du baccalauréat 1975, qui sont à peu près équivalents à ceux de 1974 (lire notre information page 24).*

Avec beaucoup de satisfaction M. René Haby, ministre de l'éducation, a présenté à la presse, mercredi 16 juillet, le bilan de « *l'année la plus calme depuis 1968 ; une année bien remplie et réconfortante* ». Un premier bilan qui ressemble beaucoup, en cette période de l'année, à la traditionnelle distribution des prix.

Elèves et professeurs ont été les premiers récompensés par le ministre, qui a rendu hommage, au vu des résultats du baccalauréat et du concours général, à leur « *volonté permanente de travail, de réussite et de réflexion* ». Le ministère n'a pas été oublié, ses services ayant travaillé pendant presque toute l'année à la mise au point de la loi « *relative à l'éducation* » qui vient d'être votée par le Parlement. L'année prochaine sera consacrée en grande partie à la préparation de deux autres lois et des textes d'application de la première.

CATHERINE ARDITTI.

*(Lire la suite page 7.)*

*Les dernières difficultés étant levées*

## Soviétiques et Américains attendent avec impatience les résultats de leur premier rendez-vous spatial

**La seconde journée dans l'espace des astronautes américains et des cosmonautes soviétiques s'est déroulée le mercredi 16 juillet sans grand incident. Chacun attend avec impatience le rendez-vous de ce jeudi 17 juillet à 17 h. 15 (heure de Paris) et les deux équipages s'y sont préparés en prenant une longue nuit de repos.**

*(Lire page 15 l'article de notre envoyée spéciale DOMINIQUE VERGUESE.)*

Dans l'hebdomadaire du P.S.

## M. MITTERRAND RELÈVE LE « CARACTÈRE UBUESQUE » ET LES CONTRADICTIONS DE LA STRATÉGIE D'ALLIANCE DU P.C.

(Lire page 6.)

A L'ÉCOUTE DE RADIO-PHNOM-PENH

# Une ombrageuse volonté d'indépendance guide l'action du pouvoir révolutionnaire au Cambodge

**Que se passe-t-il au Cambodge ? Rares sont ceux qui le savent à l'étranger, y compris, semble-t-il, parmi les représentants du gouvernement khmer. Le prince Sihanouk prolonge son séjour en Corée du Nord. Aucune ambassade n'a rouvert ses portes à Phnom-Penh, dont cependant — signe annonciateur d'une reprise des contacts avec l'étranger ? — l'aéroport est désormais réparé. L'isolement du pays se prolonge donc.**

**Pour avoir une idée de la marche des événements dans le royaume et des principes qui guident l'action des dirigeants, force est de se reporter aux bulletins diffusés par le gouvernement à partir de Pékin. Ils regroupent essentiellement des informations et des éditoriaux lus à Radio-Phnom-Penh. Feuilleter les derniers exemplaires ne manque d'ailleurs pas d'intérêt.**

par JACQUES DECORNOY

Trois formules-clés reviennent jusqu'à l'obsession dans toutes les analyses, dans tous les reportages, même s'ils portent sur des sujets apparemment secondaires : il faut être « *indépendant* », « *souverain* », et « *maître de ses décisions* ». Il y a là assurément redondance, mais elle est voulue : il faut bien enfoncer le clou dans les têtes khmères, mais aussi dans les esprits étrangers.

La lutte politique, la lutte militaire, ont été menées de façon totalement indépendante, assurent les commentateurs, qui ajoutent : « *Et sans le moindre compromis* » (premier coup d'épingle donné aux Vietnamiens, ce n'est pas le seul). Les Khmers se sont battus « *les mains nues* ». Sous-entendu : l'aide a été parcimonieusement accordée ; nous y avons gagné en indépendance. Nulle part on ne remercie les Vietnamiens ou les Chinois. Le Cambodge a vaincu seul.

Le contentieux khméro-soviétique étant fort lourd, nul ne s'étonnera qu'il ne soit jamais des Soviétiques (1). Mais il n'est pas plus question de Pékin, si ce n'est pour saluer sa reconnaissance par Bangkok. Le seul monde dans lequel les Cambodgiens paraissent se sentir à l'aise est celui des pays non alignés. Les Khmers font cependant partie de l'ensemble indochinois. Il y eut même une unité d'action pendant la guerre, qui fut scellée lors de la conférence de Canton, en 1970. Où en est-on de ce point de vue ?

Radio-Phnom-Penh s'intéresse à l'évidence à l'évolution de la situation au Laos, où la révolution a virtuellement gagné. Elle insiste aussi énormément sur l'« amitié » entre les peuples khmer et thaïlandais et ne critique guère le régime de Bangkok (contrairement à ce qui se fait à Hanoï). Quant au Vietnam, il a virtuellement disparu de la « carte indochinoise » telle qu'elle est dessinée à Phnom-Penh. En apparence du moins : en fait, il est bien présent aux yeux de qui décode les textes.

### L'arme et la pelle

L'affaire des deux îlots de Wai, dans le golfe de Thaïlande, n'a visiblement pas été du goût des Khmers, les Vietnamiens s'étant emparés de ces rochers contestés, mais peut-être plantés sur des gisements de pétrole.

*(Lire la suite page 5.)*

(1) Les contacts ne sont pas pour autant rompus entre le Cambodge et les pays de l'Est. Le prince Sihanouk a reçu le 11 juillet l'ambassadeur de Tchécoslovaquie en Corée du Nord.



UN AUTEUR ACTUEL

# *Découverte de Victor Segalen*

Singulière aventure que celle des œuvres posthumes de Victor Segalen ! Et d'autant plus singulière qu'au moment où l'on connaissait une partie de ses ouvrages : « René Leys », « Stèles », « Peintures », « Equipée », « Orphée-Roi »... paraissait une thèse insurpassée jusqu'ici : le « Victor Segalen » d'Henri Bouillier, publiée au Mercure de France en 1961. Or le mérite de ce patient travail tenait en ceci, que l'auteur, sans se soucier de ce qui était ou non accessible, donnait une place aussi large aux inédits qu'aux volumes connus. Il dessinait ainsi le champ très ample, mais pour partie occulté, de l'œuvre complète. Il analysait aussi bien « le Fils du Ciel » que « le Combat pour le sol », autant « Siddhartha » que « Briques et tuiles », tous ouvrages qui ne sont en librairie que d'aujourd'hui. Ces publications bienvenues permettent enfin de prendre mesure de ce grand poète et de le mettre en sa juste place. Cette actualité de l'édition s'accompagne d'un regain d'intérêt pour l'homme et l'œuvre : France-Culture lui a consacré un samedi après-midi ; la librairie-galerie l'Asiathèque propose une exposition de photographies, de dessins, de manuscrits, de documents divers. Si l'on ne peut affirmer que Victor Segalen avait été repoussé dans le purgatoire des oubliés, au moins faut-il reconnaître qu'il n'était pas dans sa vraie lumière ni n'avait sa stature véritable. On s'en apercevra mieux encore en septembre, lorsque paraîtra le double cahier que lui consacre la revue « Granit ».

Il faut ajouter que si tant d'inédits importants nous parviennent enfin, c'est que le mérite en revient premièrement à la fille de l'écrivain, Mme Joly-Segalen, qui, avec une ténacité et un courage fort rares, a mis au jour, et parfois dans des conditions difficiles, les archives de son père. Elle a évité, ce faisant, la dispersion dommageable des manuscrits dans des collections privées d'où il est parfois difficile, le moment venu, de les faire sortir. Bref ! Victor Segalen enfin restitué devient un auteur résolument « actuel ». On savait de lui deux ou trois choses essentielles. Le moment est venu de le découvrir dans sa totalité.

*(Lire pages 11 et 12.) l'article d'HUBERT JUIN.)*

*AU JOUR LE JOUR*

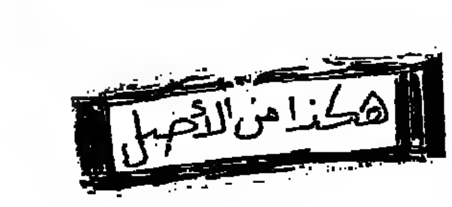
## HELLO, TOVARICH !

*Il aura fallu dix-huit ans pour qu'on sache officiellement que l'énigmatique « bip-bip » du premier bébé-Lune se traduit par « Hello, Tovarich ! »*

*A vrai dire, ce n'est pas une révélation. La conquête de l'espace et la politique de détente sont devenues de vieilles lunes et n'ont apporté avec quelques espoirs coûteux que des thèmes d'illusoire optimisme.*

*Dommage : le pépiement enfantin du Spoutnik dans un ciel où commençaient à s'effilocher les nuages de la guerre froide promettait mieux. Maintenant qu'il atteint sa majorité, on regrette qu'il n'ait appris à parler que pour ne rien dire.*

ROBERT ESCARPIT.



# DIPLOMATIE

## A BRUXELLES

## Le « conseil européen » donne la priorité au programme de lutte contre la récession

**Le « conseil européen » devait reprendre, à Bruxelles, jeudi matin 17 juillet, la discussion des problèmes économiques de la Communauté amorcée la veille et se consacrer au dialogue « Nord-Sud ».**

**Mercredi après-midi, les neuf « chefs de gouvernement » et M. Ortoli, président de la Commission européenne, ont discuté des problèmes politiques et surtout de la situation économique de la Communauté. Ils ont donné la priorité aux mesures à prendre d'urgence pour relancer l'activité économique et enrayer la progression du chômage.**

**Les agences de presse américaines affirment que le président Giscard d'Estaing a saisi le conseil d'une proposition de « sommet » monétaire auquel participeraient les Etats-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne.**

**En fait, rapportent nos envoyés spéciaux, le président de la République s'est contenté d'envisager une conférence des principaux pays industrialisés.**

De nos envoyés spéciaux

Bruxelles (Communauté européenne). — Rarement tant de précautions ont été prises pour garder le secret qu'au cours de la réunion du « conseil européen » de mercredi 16 juillet à Bruxelles. De 15 h. 30 à 0 h. 30, sauf pendant le dîner pris d'ailleurs en petit comité, les chefs de gouvernement de l'Europe des Neuf, les ministres des affaires étrangères et M. Ortoli, président de la Commission européenne, ont délibéré seuls, ne laissant entrer dans la salle que les huissiers et les interprètes.

Les Neuf ont été particulièrement discrets à propos de l'aide demandée par le Portugal et discutée en séance de nuit. Il semble que M. Giscard d'Estaing ait maintenu la position négative de la France en ce qui concerna la demande d'aide du gouvernement de Lisbonne — 700 millions d'unités de compte en trois ans (1). Les autres chefs de gouvernement, eux, seraient favorables à cette demande, d'autant que les socialistes portugais eux-mêmes exprimeraient, croit-on savoir, le souhait que la C.E.E. garde vis-à-vis du Portugal l'attitude la plus ouverte. On s'attend que les Neuf demandent aux Portugais des précisions sur ce que sera leur politique en matière d'investissements étrangers, et, de façon générale, sur les développements de la situation dans leur pays.

### La « réserve » de M. Wilson

La discussion a commencé mercredi après-midi par l'examen de « *l'état de la Communauté après le référendum britannique et les perspectives d'avenir* ». M. Wilson déclara que le résultat du référendum avait été « décisif ». « *Le peuple britannique est maintenant complètement inclus dans la Communauté, politiquement, industriellement, économiquement et commercialement* », dit-il. La Grande-Bretagne n'a plus rien à « renégocier » et jouera « *tout son rôle dans la Communauté* ». Mais il ajouta : « *Nous ne ferons ni plus ni moins que nos partenaires dans la Communauté.* »

Le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, demanda à M. Wilson si le gouvernement britannique levait la « réserve » qu'il avait opposée lors du « sommet » de Paris, en décembre dernier, à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Le chancelier Schmidt remarqua pour sa part qu'il serait difficile de demander à l'opinion allemande de faire de nouveaux efforts financiers dans la Communauté si l'intégration politique n'était pas poussée plus avant. La réponse de M. Wilson a été dilatoire. Nous devons, a-t-il dit, étudier les implications politiques qu'aurait une élection européenne en Grande-Bretagne.

M. Joergensen, premier ministre danois, dont le pays avait, lui aussi, émis en décembre la même « réserve » que la Grande-Bretagne, proteste contre l'insistance de M. Schmidt. Les institutions de la Communauté, dit-il en substance, sont très bien comme elles sont, et nous avons ici un travail plus urgent à faire que d'en parler. MM. Wilson et Joergensen acceptèrent cependant que les ministres des affaires étrangères, s'appuyant sur les travaux du Parlement européen, préparant en octobre un rapport sur lequel le « conseil européen » se prononcera lors de la prochaine réunion pour décider de l'élection du parlement au suffrage universel.

M. Giscard d'Estaing demanda de son côté à M. Wilson quelle était la position de la Grande-Bretagne à l'égard de l'union économique et monétaire. M. Wilson répondit qu'il en approuvait les objectifs mais que ceux-ci n'étaient pas réalisables pour le moment, et il se dit prêt à en examiner les modalités.

Avant de passer à la discussion des problèmes économiques, les chefs de gouvernement décidèrent aussi de demander aux ministres des affaires étrangères de préparer des projets précis pour deux décisions prises lors du dernier « sommet » de Paris : la création d'une union des passeports et l'attribution de droits spéciaux aux citoyens de la Communauté résidant dans un autre pays de celle-ci que le leur.

### Une situation inquiétante

La manière dont les Neuf ont délibéré de la coopération économique et monétaire reflète la gravité de la situation que traverse la Communauté et l'inquiétude que celle-ci suscite dans les pays membres. Autant qu'on le sache, car les informations données à l'issue des quatre heures d'entretiens consacrés à ce thème ont été rares, les chefs de gouvernement ont moins parlé des mesures ou réformes à envisager pour s'attaquer aux raisons profondes de la crise — le dérèglement du système monétaire international — que des actions à entreprendre rapidement pour stopper la récession et enrayer la progression du chômage.

Leur débat, en raison de l'urgence, a été, contrairement à ce qu'on attendait, moins monétaire que conjoncturel. L'analyse de la situation à laquelle ils se sont livrés les uns et les autres est particulièrement sombre. Une courte note de synthèse rédigée par la Commission de Bruxelles résume, et encore de façon très modérée, le sentiment général : « *Il n'est absolument pas certain*, y lit-on, *que la phase descendante de la conjoncture soit déjà dépassée (...). Il n'existe dans aucun Etat membre des signes tangibles d'une reprise conjoncturelle. Les mesures de relance qui ont été adoptées, surtout dans les pays excédentaires de la Communauté, n'ont guère produit d'effets jusqu'ici.* »

Que faire alors pour échapper au marasme et assurer l'hiver prochain une relative tranquillité sociale ? Tous les chefs de gouvernement ont estimé que la priorité devait être donnée à l'adoption de mesures de nature à permettre la reprise de l'activité. Ils ont mis l'accent sur l'opportunité d'une action coordonnée des pays membres. Les efforts accomplis jusqu'ici n'ayant guère donné de résultats, il convient de faire davantage. Qu'est-ce à dire ? Il semble que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ainsi d'ailleurs que les premiers ministres des pays du Bénélux, aient souligné la nécessité d'une reprise rapide des investissements.

Les pouvoirs publics devront, dans une certaine mesure, prendre le relai des industries. Les moyens d'incitation indirects, fiscaux par exemple, ne suffisent plus ; étant donnée la gravité du péril, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ont estimé que pour développer les investissements il fallait accepter, au moins provisoirement, l'idée de déficits budgétaires dont le président français aurait cependant indiqué qu'ils ne pourraient être « répétitifs » et qu'ils devraient être calculés en fonction des possibilités de chacun des pays membres. Comment ne pas considérer qu'une telle orientation révèle que les plus hauts dirigeants de la Communauté partagent une même anxiété. Il est vrai que la République fédérale connaît déjà un déficit budgétaire élevé et que M. Fourcade a admis que le présent exercice laisserait apparaître dans le budget français un « faible » solde négatif estimé à 5 milliards de francs.

### Une idée qui chemine

Reprenant un thème déjà développé lors du « sommet » de décembre 1974 à Paris, les Neuf ont observé que la lutte contre la récession exigerait une concertation conjoncturelle renforcée avec les Etats-Unis et le Japon. C'est ici que l'on peut retrouver en filigrane l'idée prêtée à M. Giscard d'Estaing d'une prochaine conférence rassemblant les principaux pays industrialisés, qui se consacrerait à la restauration de la santé économique du monde occidental. Une telle idée semble cheminer même si le président de la République a confirmé à ses partenaires qu'il n'avait pour l'instant aucune proposition formelle à faire.

Cette conférence, si elle a lieu, devrait traiter bien sûr des efforts à entreprendre notamment par les Etats-Unis pour remédier aux causes de la crise actuelle, et, en particulier, pour rétablir un minimum de discipline dans les relations monétaires internationales. Car si les chefs de gouvernement, dans leur échange de vues de mercredi, ont donné la priorité — nécessité fait loi — à l'action anti-récession, ils n'ont pas pour autant oublié l'origine de la crise, monétaire dans une large mesure. La responsabilité du dérèglement monétaire dans les difficultés du moment a été ainsi soulignée par la plupart d'entre eux, et notamment par M. Tindemans, le premier ministre belge.

Le point de vue français à ce sujet avait été longuement exposé il y a une semaine lors du conseil des ministres des finances par M. Fourcade. Plutôt que de reprendre abondamment ce propos, M. Giscard d'Estaing, et c'est là sinon une surprise du moins l'élément le plus révélateur de ce débat d'orientation, a jugé préférable comme ses partenaires d'essayer plutôt d'approfondir les possibilités d'une coopération conjoncturelle européenne.

MAURICE DELARUE
et PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Une unité de compte (U.C.) = 5,50 F.

## Le Mexique espère entrer bientôt dans l'OPEP

### *déclare le président Echeverria en visite officielle à Alger*

De notre correspondant

Alger. — « *L'Algérie et le Mexique constituent un front commun dans la lutte pour la réalisation des revendications du tiers-monde et l'édification d'une société fondée sur la justice. Au moment même où le monde traverse une crise et connaît des transformations, il est de notre devoir de protéger nos intérêts et de renforcer nos rangs non seulement dans le domaine économique et culturel, mais également dans la lutte contre le colonialisme.* » Cette déclaration faite par M. Luis Echeverria, à son arrivée lundi dernier à Alger, a été le leitmotiv de la conférence de presse qu'il a donnée le mercredi 16 juillet au Palais du peuple. Elle résume aussi l'essentiel de ses entretiens avec le président Boumediène.

Le président du Mexique, dont c'est la première visite officielle en Algérie, a précisé que la tournée de quarante-deux jours qu'il a entreprise dans treize pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (1) est un « voyage d'études », qui marque la volonté de son gouvernement d'intensifier la coopération entre les Etats du tiers-monde.

En réponse à une question, le chef de l'Etat mexicain a rappelé que son pays a totalement nationalisé son pétrole dès 1938 mais qu'il demeure encore un « petit exportateur » (400 000 barils par jour, soit 20 millions de tonnes par an). Il ne répond donc pas encore aux conditions requises pour être membre de l'OPEP. Il a cependant exprimé l'espoir d'« *en faire partie dès que ce sera possible* » et indiqué que le Mexique proposera alors « *un réel accroissement des échanges technologiques entre les pays membres et la nationalisation totale des ressources pétrolières pour réduire la dépendance à l'égard des grands pays industrialisés et des sociétés multinationales* ».

Le Mexique appuie la création d'une université du tiers-monde qui favorise les échanges technologiques, a-t-il dit, avant de souligner que des organisations comme l'OPEP et le système économique d'Amérique latine (SELA) actuellement à l'étude doivent permettre aux pays en voie de développement de se connaître, de s'entraider et de se défendre.

Interrogé sur les récentes menaces formulées par M. Kissinger, qui a reproché aux pays du tiers-monde de faire régner leur loi dans les organisations internationales, M. Echeverria a déclaré : « *Nous devons soutenir et renforcer l'ONU qui est à la source de nombreuses solutions. Nous devons pouvoir y parler en toute liberté.* »

Au sujet du Proche-Orient, le président mexicain a précisé qu'il n'entreprendra aucune médiation ; il a toutefois indiqué qu'il prévoyait de rencontrer M. Yasser Arafat. « *Lorsque nous avons étudié le problème palestinien, nous avons senti grandir en nous un sentiment de compréhension. A l'ONU, le Mexique a demandé que l'on rende justice aux Palestiniens en appliquant les résolutions qui ont été votées par l'Organisation* », a-t-il dit.

Sur le plan bilatéral, M. Echeverria a rendu à plusieurs reprises hommage au « *peuple algérien, qui a héroïquement lutté pour son indépendance* », et au président Boumediène, « *qui est à la tête d'un gouvernement très progressiste* ». Il a révélé à cette occasion que le chef de l'Etat se rendra en visite officielle au Mexique « *très probablement l'an prochain* », et annoncé la signature d'accords destinés à favoriser les échanges technologiques, commerciaux et culturels, notamment dans le domaine cinématographique entre les deux pays.

Enfin, à la question de savoir s'il serait candidat au secrétariat général de l'ONU une fois qu'il aura terminé son mandat présidentiel l'an prochain, M. Echeverria a répondu : « *J'ai appris que j'avais cette intention en lisant les journaux. Avant, je n'en savais rien. De toute façon, il est trop tôt pour parler de ce sujet.* »

PAUL BALTA.

(1) Après avoir visité la Guyana, le Sénégal et l'Algérie, M. Echeverria doit se rendre dans dix autres pays : l'Iran, l'Inde, Sri-Lanka, la Tanzanie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, Israël, Trinidad-Tobago et Cuba.

● *La date du « sommet » de clôture* de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (prévue pour le 30 juillet à Helsinki) n'a toujours pas été confirmée et il est peu probable qu'elle le soit avant vendredi 18 juillet. On ne pense pas toutefois que le « sommet » puisse être reporté à une date ultérieure, même si deux questions bloquaient encore la décision définitive : notification des grandes manœuvres militaires, et échanges économiques et techniques. — *(A.F.P.)*



# EUROPE

## LA CRISE

## *Une orientation adoptée par le M.F.A. à une courte majorité*

*(Suite de la première page.)*

On a joué du symbole, c'est sûr. Mais certains ont voulu par la même occasion montrer leur force, lancer ainsi un clair avertissement.

Ces chars qui sont sortis dans la rue appartiennent au R.A.L. 1 (Régiment d'artillerie légère numéro un), ce fameux « régiment rouge » qui est le fer de lance du Copcon. Ils ont traversé la ville en une parade nocturne au lendemain d'un rassemblement socialiste qui avait vu la foule exiger des soldats qu'ils « *rentrent dans leurs casernes* ». Les militaires les plus déterminés et les plus radicaux ont répliqué sans attendre.

Comme l'on fait les quelque huit mille manifestants regroupés par les commissions de travailleurs et de quartiers. Drapeaux au vent, ils ont parcouru les ruelles colorées qui serpentent en bosses multiples au pied du Bairro-Alto. En tête, plusieurs dizaines de soldats en tenue camouflée, des marins en uniforme blanc : les appelés du R.A.L. 1, ont voté, au cours d'assemblées d'unités, leur participation au défilé. Leur chef, le major Dinis de Almeida, les attend devant le palais de Sao-Bento, fièrement juché au milieu de ses hommes, sur le toit d'une voiture blindée.

Quand arrivent les premiers rangs, le détachement chargé du maintien de l'ordre lève le poing et fraternise : « *Contrôle ouvrier-pouvoir populaire* », « *Non au gouvernement provisoire* », « *Oui au gouvernement révolutionnaire* ». Aux premières notes de *l'Internationale*, on remarque la présence de nombreuses « délégations étrangères », jeunes gens bronzés en tenue de plage, venus au Portugal pour respirer « cet air de liberté » que promettent les affiches de l'Office du tourisme. Nouveau tourisme, à vrai dire, dont les visites organisées font le tour des sièges des partis.

Sous les voûtes du palais, un dirigeant des commissions prend la parole : « *Les politiquards qui pleurnichent, effrayés par notre dictature, seront jetés aux poubelles de l'Histoire.* » Et la diatribe se prolonge : « *Il faut liquider ce gouvernement de transition, sortir la canaille du P.P.D. et les contre-révolutionnaires du P.S.* »

Ce gouvernement s'est, en fait, liquidé lui-même. Le départ des ministres socialistes a entraîné celui des centristes du P.P.D. La coalition formée au lendemain de la révolution des œillets n'existe plus. Les militaires ne pouvaient pas donner au P.P.D. les gages qu'ils avaient refusés aux amis de M. Soares. Les conditions posées par les centristes à leur maintien au gouvernement ont donc été rejetées. Le président de la République, le général Costa Gomes, l'a annoncé aux dirigeants du parti populaire démocratique mercredi soir. Le Conseil de la révolution s'est ensuite réuni longuement, comme à l'habitude. A 7 heures, ce jeudi matin, son porte-parole, le capitaine Vasco Lourenço, a nettement déclaré qu'il n'était plus possible d'assurer la présence d'un quelconque parti au gouvernement. Le M.F.A. devra donc désormais assumer seul l'intégralité du pouvoir.

### Le « vingt-neuvième »

Mais l'équipe que le premier ministre est chargé de constituer dans les plus brefs délais comprendra très probablement bon nombre de civils qui, présentés comme des « *techniciens compétents* », ne seront pas pour autant de simples exécutants. Il semble bien en effet que les militaires appelleront aux postes les plus importants certains des hommes qui, depuis plusieurs mois, agissent dans l'ombre du Conseil de la révolution et ont déjà largement influencé la politique des dirigeants du M.F.A. Ces « conseillers spécieux » sont des socialistes révolutionnaires qui ont souvent appartenu au Mouvement de la gauche socialiste (MES). Ils ne sont pas étrangers à l'impulsion nouvelle donnée au cours de la révolution portugaise par la dernière assemblée générale du M.F.A. Le plus connu d'entre eux, M. Cesar Oliveira, est parfois qualifié à Lisbonne de « *vingt-neuvième membre du Conseil de la révolution* ».

Si tel était le choix des militaires, le M.F.A. confirmerait son intention d'avancer vers la mise en place d'un « pouvoir populaire » appuyé sur les commissions de base dans les usines, les quartiers et les villages. Mais il est évident que cette orientation ne fait pas l'unanimité au sein du Mouvement des forces armées. De bonne source on sait qu'elle n'a été adoptée qu'à une courte majorité, lors de l'assemblée du 6 juillet. Les principaux chefs militaires ont de ce « pouvoir populaire » des vues sans doute diverses, sinon contradictoires. Les uns, traditionnellement plus modérés, considèrent que sa mise en place prendra dix, voire vingt années. Les plus radicaux sont au contraire décidés à précipiter les échéances. La confrontation est loin d'être terminée. La responsabilité intégrale du pouvoir pourrait bien lézarder gravement la façade unitaire que le M.F.A. entend sauvegarder contre vents et marées.

DOMINIQUE POUCHIN
et JOSÉ REBELO.

# AFRIQUE

## Le Zaïre menace d'intervenir dans la guerre civile angolaise

*(Suite de la première page.)*

Les denrées de première nécessité ont disparu, et ce qui restait dans les magasins a été enlevé par des bandes de pillards.

Il semble qu'à moins d'une intervention de l'armée portugaise, la capitale soit condamnée à vivre en état de siège. Les civils ne se risquent plus à emprunter l'une des deux routes qui permettent de sortir de la capitale, et l'on ne trouve pas de volontaires pour réparer les conduites d'eau et les installations électriques sabotées. Le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais à Luanda, a demandé mercredi aux Nations unies d'envoyer des secours d'urgence capables de ravitailler cinq mille personnes pendant quinze jours. La situation sanitaire est également catastrophique. De nombreux cadavres n'ont pas encore été ramassés et se décomposent dans les rues, créant un risque d'épidémies.

M. Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, est revenu mercredi à Lisbonne, après s'être entretenu avec MM. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., et Jonas Savimbi, dirigeant de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola). M. Antunes a adressé un message à M. Waldheim, dans lequel il l'informe que le Portugal aurait à prendre des mesures si la situation ne s'améliorait pas. Certains, et notamment M. Jonas Savimbi, se disent partisans d'une intervention des « casques bleus », mais le M.P.L.A. et le F.N.L.A. ont pour l'instant clairement rejeté une telle éventualité. M. Waldheim a envoyé en Angola M. Abdulrahim Abby Farah, son principal conseiller pour les affaires africaines.

Le président Mobutu a, pour sa part, adressé un message à Lisbonne, dans lequel il évoque la possibilité pour le Zaïre d'abandonner son attitude de neutralité si le Portugal ne cesse pas d'apporter son appui au M.P.L.A. Une délégation du F.N.L.A., conduite par M. Hendrik Vaal Neto, membre du bureau politique de ce mouvement, s'est enfin rendue à Pékin, où elle a été reçue mercredi par M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre. M. Vaal Neto a dénoncé, à Pékin, l'« *ingérence* » de l'U.R.S.S. dans les affaires intérieures de l'Angola. Selon l'agence Chine nouvelle, l'entretien a été « *cordial et amical* ». En juin dernier, une délégation du M.P.L.A. avait également été reçue à Pékin. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

### Guinée

#### LE GOUVERNEMENT VA ENVOYER UNE MISSION A PARIS

Le conseil des ministres de mercredi 16 juillet s'est félicité de la libération des dix-huit prisonniers de Guinée et de la déclaration faite le 14 juillet par le président Sekou Touré qui, selon M. Peronnet, doit se concrétiser par des échanges très rapides entre les deux pays.

M. Sauvagnargues a indiqué que le gouvernement guinéen souhaitait envoyer le plus tôt possible en France une mission d'un niveau élevé. M. Peronnet a précisé, en réponse à une question, qu'une telle visite impliquerait évidemment la réciproque de la part du gouvernement français.

[De source privée, on apprend que M. Lansana Beavogui, premier ministre de la République de Guinée, pourrait se rendre à Paris. En effet, M. Beavogui doit, en principe, représenter le gouvernement de Conakry à la conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine, qui se tiendra le 28 juillet à Kampala. Il est possible qu'à cette occasion le premier ministre guinéen s'arrête à Paris.]

# EUROPE

## LITIQUE AU PORTUGAL

### sont les sociaux-démocrates ?

De nos envoyés spéciaux

bonne. — « Nous n'avons de leçon à recevoir des ux-démocrates qui, aux es et dans certaines ré- du nord du Portugal, repré- nt les intérêts de la contre- ution. »

gauche de l'hémicycle, les lés communistes s'amusent. rires éclatent dans les tri- s réservées au public, qui te à un séance de l'Assem- constituante, qui siège sbonne dans l'indifférence rale. Debout, les bras levés, député socialiste affronte la e des centristes. Il lorgne gauche, jette un coup à droite. « Aux Açores, suit-il, vous avez même or- é des processions... » Dé- ement des députés du , qui se lèvent pour crier : est faux ! »

tension monte. Le président séance demande à « ces leurs » un peu « d'intelli- e et de bon sens ». Mais re est aux règlements de ites.

autre socialiste attaque. n'est pas le P.S. qui a é les structures de l'Action nale populaire (parti unique ancien régime) pour conqué- es voix. » Les députés cen- s perdent patience, l'un s'empare du micro et lance dresse d'un socialiste : « Je un travailleur depuis vingt Pouvez-vous me dire qui je ésente, la gauche ou la ? » La réponse fuse sè- ent : « Ce que vous êtes ne m'intéresse pas, demandez-le plutôt à votre syndicat qui ou- blie depuis onze ans de vous choisir pour la direction. »

L'un et l'autre sont peut-être de la même région. Ils se connaissent bien. Le député so- cialiste sait ce qu'il dit. Il vou- lait répondre au secrétaire géné- ral du P.P.D., qui, dans une interview à un journal espagnol, avait dénoncé « la politique am- biguë pratiquée par le P.S. » Il avait en outre critiqué les « so- ciauxdémocrates » européens qui se contentent de « gérer la so- ciété capitaliste ».

Où sont donc les sociaux-dé- mocrates? Votre projet de Cons- titution est un compromis entre la droite et la gauche, entre la gauche et la droite », clame le député socialiste. Celui-ci est marxiste, il entend bien qu'on le sache : « Pour nous, il n'y a pas de bon et de mauvais capitalisme. Il y a un seul capi- talisme qui exploite les travail- leurs. »

Les communistes, ravis, ap- plaudissent à cette « querelle de famille ».

Mais le débat ne peut se pro- longer. Pour protester contre un décret limitant les honoraires, le personnel de l'Assemblée a décidé de ne plus faire d'heures supplémentaires. La séance est levée. Le député socialiste se promène dans la salle, compli- menté par ses collègues du parti, avant de se tourner vers la presse, inquiet : « Vous avez le texte de mon intervention ? »

### M. Alvaro Cunhal : les socialistes ont commis une erreur monumentale en quittant le gouvernement

Les socialistes ont commis une « erreur monumentale » en quit- tant le gouvernement avec l'espoir d'exercer un « chantage » sur les forces révolutionnaires, a déclaré M. Alvaro Cunhal, secrétaire géné- ral du P.C. portugais, dans une interview diffusée le 16 juillet par TF 1.

« Le peuple portugais ne se lais- sera pas tromper par des conspi- rateurs, même s'ils agissent au nom de la liberté et de la démo- cratie », a-t-il ajouté.

Dans une autre interview, pu- bliée par l'Humanité du jeudi 17 juillet, M. Alvaro Cunhal explique ainsi la position de son parti sur la démocratie. « Quand nous disons qu'il n'y aura pas dans notre pays de démocratie bourgeoise de type occidental (1), nous ne voulons pas dire qu'il n'y aura pas de libertés. Nous voulons dire qu'il n'y aura pas de domi- nation des monopoles capitalistes et des grands propriétaires fon- ciers. Chaque révolution à ses ori- ginalités et la révolution portu- gaise a donc les siennes. Pas de modèles ni de schémas à copier ou à imposer. Au Portugal, nous l'avions toujours souligné, nous luttons pour un régime qui ait deux caractéristiques fondamen- tales : les plus larges libertés, parmi lesquelles la liberté d'expression et la liberté de formation et d'activité des partis politiques, et des transformations économiques et sociales profondes qui nous mènent au socialisme, c'est-à-dire à la liquidation de l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Pour M. Cunhal, cependant, la « démocratie bourgeoise » n'est pas compatible avec les objectifs de la révolution portugaise :

« En fait, nous estimons impra- ticable au Portugal un système de démocratie bourgeoise. Dans nos conditions, on ne peut pas avoir simultanément (comme c'est le cas des pays capitalistes d'Eu- rope) des libertés et la domination des monopoles. Ce que nous reje- tons des démocraties bourgeoises, ce n'est pas la liberté, toute rela- tive d'ailleurs, mais la domination monopoliste. (...) »

Le secrétaire général du P.C. estime, d'autre part, qu'aucune liberté n'est menacée au Portugal.

« La liberté de la presse est une réalité. Il n'y a pas de censure préalable. Les partis publient les journaux qu'ils veulent et per- sonne n'intervient du dehors sur leur orientation. Le P.S., d'ailleurs, continue à publier son organe, Portugal Socialista. S'il y a des excès, ils ne résultent pas des restrictions aux libertés mais, peut-être, dans certains cas, du caractère encore mal défini de leur exercice.

« Si les dirigeants du P.S. avaient voulu à temps résoudre le problème de Republica, ils au- raient pu le faire. Ils ont préféré affronter les ouvriers et les mili- taires à partir d'une position de force, aggraver et gonfler un conflit entre ouvriers et adminis- trateurs, pousser à une extrême limite la tension politique autour de ce cas, en faire l'aliment de la campagne internationale contre la révolution portugaise. »

(1) Dans une précédente interview accordée à une journaliste italienne, Mme Oriana Fallaci, et publiée en juin dans plusieurs journaux (dont Paris-Match), M. Cunhal avait no- tamment déclaré : « Les élections je n'en ai rien à faire. Rien ! (...) Je vous promets qu'au Portugal il n'y aura pas de parlement. » Le P.C. portugais avait accusé Mme Fallaci d'avoir « falsifié » les propos de M. Cunhal. Mais celle-ci avait ré- pondu dans une lettre à l'Unità, organe du P.C. italien, qu'elle pos- sédait un enregistrement de cette interview.

### « L'HUMANITÉ » : ATTITUDE SCANDALEUSE

manité du jeudi 17 juillet e de « scandaleuse » l'oppo- du « pouvoir giscardien » à aide économique au Portu-

gane central du parti uniste français écrit notam-

lors que certains pays t partisans d'accorder cette le chef de la délégation se a déclaré, mardi soir, à lles, que « dans les condi- s politiques actuelles, il pas possible d'envisager aide financière de la C.E.E. Portugal ».

Le pouvoir giscardien n'a marchandé son aide, y s en matériel militaire, aux s les plus réactionnaires : te chilienne, les racistes ue du Sud.

se prononce même pour sion de l'Espagne de au Marché commun.

voilà qu'il invoque lui- des « conditions politiques » opposer à l'octroi de tout à Lisbonne, pénalisant ainsi tugal pour avoir mis un à la dictature de Salazar Caetano. Ce début laisse al augurer de la suite du il européen. »

### Les journalistes de « Republica » : seule la force nous réduira au silence

Dans une « tribune » publiée par le Quotidien de Paris du 17 juillet les « journalistes en lutte de « Republica », réaffir- ment leur volonté de poursuivre leur combat « contre la dicta- ture ».

« Beaucoup, parmi ceux qui nous calomnient, écrivent-ils, et qui nous accusent d'être des contre-révolutionnaires, sont nés à la politique après le démantèle- ment de la machine de répression fasciste. Ils n'ont pas encore compris que seule la vérité est révolutionnaire. Fuyant le débat idéologique, ils se réfugient dans des schémas autoritaristes qui, en d'autres lieux, ont créé un monde de silence au nom de la société sans classes qu'ils n'ont pas su édifier. (...) Si nous refusons l'appui opportuniste des forces de droite, en manifestant notre ferme intention de poursuivre la lutte pour la liberté d'expression et le droit à l'information du peuple portugais, nous refusons de la même façon l'aventurisme anarcho-populiste, comme le dog- matisme du parti unique. (...)

» Conscients du rôle que l'in- formation doit jouer dans la construction d'une société nou- velle, nous ne pouvons pas taire notre indignation devant la façon dont on essaye progressivement de manipuler l'opinion et de cacher la réalité en donnant une dimension universelle et unique à des voix minoritaires qui, chaque jour révèlent plus clairement un délire utopique, ignorant du pays réel et des aspirations des masses populaires. (...)

» Nous croyons à la réalité humaine mais pas aussi pauvre qu'elle doive éternellement être réduite à la lutte entre le bien et le mal. Toutes les dictatures commencent par cette violence : considérer l'homme comme chré- tien ou athée, juif ou aryen, blanc ou noir. Parce que nous croyons à l'homme, qui renonce à la simplification primaire à laquelle essaient de le réduire tous les totalitarismes, nous réaf- firmons notre détermination à lutter pour la liberté et la fin de l'exploitation. Les mots sont nos armes et seule la force nous réduira au silence. »

[Au cours d'une conférence de presse à Lisbonne, le 14 juillet, les journalistes de « Republica » ont confirmé leur intention de lancer prochainement un nouveau quoti- dien.]

### LE PARTI RADICAL : LE DRAME PORTUGAIS DOIT FAIRE RÉFLÉCHIR LES SOCIALISTES FRANÇAIS

Le bureau du parti radical a siégé mercredi après-midi 16 juil- let sous la présidence de M. Ga- briel Péronnet, président par intérim. Dans la déclaration pu- bliée au terme de cette réunion, le parti radical fait état du « combat courageux et exemplaire du leader socialiste portugais Mario Soares ». On lit notam- ment : « Chacun gardera en mémoire les raisons qui ont conduit M. Soares à prendre la décision de donner sa démission du gouvernement : le mépris du suffrage universel ; la violation des principes sacrés de la démo- cratie ; l'étouffement des libertés, en particulier celles de la presse.

» Le drame portugais, la rup- ture au pouvoir entre les partis qui étaient associés dans un pro- gramme commun, ne peut pas ne pas faire réfléchir les socialistes français, fidèles aux valeurs fon- damentales de la République. »

## Grande-Bretagne

### ENTORSE AU PLAN ANTI-INFLATIONNISTE

### émunération des députés est augmentée de 24 livres par semaine

De notre correspondant

res. — La Chambre des com- a offert, mercredi 16 juillet, ctacle surprenant. Alors que vernement s'efforce de limiter ausses hebdomadaires de à 6 livres, la plupart des entaires se sont indignés qu'il ne leur accordait qu'un lément hebdomadaire de s. Il est vrai que les députés iques sont parmi les plus mal A l'heure actuelle, ils ne nt que 4 500 livres (1) par an. que diverses indemnités pour rais professionnels. Ils n'ont ié d'aucune augmentation 1972, bien que le coût de la monté de 66 %. La commis- ndépendante qui a étudié leur n avait proposé de porter leur ération à 6 000 livres par an.

n de compte, le gouvernement e aux députés une augmen- de 1 250 livres, ce qui portera rémunération de base à ivres par an. En même temps, rlementaires jouiront de toute érie d'avantages : allocations s pour leurs frais de secréta- e voyages et de séjours dans itale. L'ensemble de ces amé- ons augmentera, en fait, leur global de 60 livres par ne. Les membres du cabinet ux, le « sacrifice » de ne rien exiger au-dessus des 13 000 livres qui leur sont actuellement payé.

Quelques députés se sont certes élevés contre le mauvais exemple que le gouvernement et le Parlement donnent au pays. La grande majo- rité cependant continue de crier misère. Un représentant du Labour a même traité les membres du cabi- net d' « exploiteurs se conduisant plus mal encore que les patrons les plus réactionnaires du dix-neuvième siècle ». Quelque cent cinquante travaillistes menacent d'ailleurs de passer à l'action en bloquant le tra- vail des Communes de toutes les manières possibles.

L'amélioration du sort des parle- mentaires n'est évidemment pas de nature à encourager le respect de la discipline par les syndicats alors que les travailleurs, eux, vont être soumis à la règle des 6 livres par semaine. D'autant que le jour même la municipalité londo- nienne a accordé à ses principaux fonctionnaires des augmentations jusqu'à 70 livres par semaine.

Les députés ont du moins la sa- tisfaction de voir l'accroissement de leurs revenus approuvé par M. Scar- gill, le président du syndicat des mineurs du Yorkshire. Adversaire ré- solu du contrôle des salaires, celui-ci n'a pas manqué cette magnifique occasion de vanter l' « exemple écla- tant » que les parlementaires don- nent aux mineurs.

JEAN WETZ.

(1) Soit deux fois et demi moins s députés français, ou quatre t demi moins que les Améri-

## Turquie

### ANKARA AURAIT ACCORDÉ A WASHINGTON un nouveau délai avant d'appliquer un « statut provisoire » aux bases américaines

De notre correspondant

Ankara. — Le délai d'un mois accordé par le gouvernement turc aux Etats-Unis pour la levée de leur embargo sur les armes a expiré, le mercredi 16 juillet. Le Conseil national de sécurité turc, organisme consultatif com- posé des plus hautes personna- lités militaires et civiles du pays, a donc décidé de « recommander au gouvernement l'ouverture im- médiate de négociations avec les Etats-Unis en vue de déterminer l'avenir des installations de dé- fense commune et d'envisager des mesures de rétorsion ». La détermination du « dosage » de ces mesures est laissée à l'initia- tive du gouvernement.

Ce dernier, qui s'est réuni mer- credi soir aurait décidé, lui aussi, d'observer une attitude souple à l'égard de Washington en atten- dant l'issue du vote de la Cham- bre des représentants qui devrait prochainement entériner ou re- fuser la proposition de compromis arrêtée par sa commission des affaires étrangères. Celle-ci pré- voit la reprise « partielle et sous conditions » des livraisons de matériel et d'armement à la Turquie.

Bien que les pourparlers avec les Etats-Unis doivent commen- cer dès maintenant, il semble que les dirigeants d'Ankara aient jugé bon d'accorder, en fait, un nouveau délai à Washington avant d'appliquer le « statut provisoire » aux bases améri- caines se trouvant sur le sol turc.

Quelles seraient les modalités de ce « statut provisoire » ? Les milieux officiels se refusent à l'indiquer. Il semble que le gou- vernement envisage la fermeture progressive de certaines des vingt-quatre bases existantes et qu'il veuille mettre les autres installations de défense com- mune jugées « utiles pour les intérêts de la défense de la Tur- quie et pour ceux de l'Alliance dont elle est membre » sous l'au- torité d'un commandement turc. Cette mesure impliquerait éga- lement le changement de statut juridique du personnel étranger employé dans les bases.

Le ministre turc des affaires étrangères, M. Caglayangil, a cependant déclaré que « la Tur- quie ne se départira pas de sa patience et de sa modération ».

Même si l'embargo est levé, les pourparlers entre Ankara et Washington devraient se pour- suivre. « Dorénavant, les rela- tions turco-américaines et im- plicitement les rapports entre la Turquie et l'OTAN seront redé- finis par de nouveaux accords », déclare-t-on dans les couloirs du ministère des affaires étrangères. Ankara avait déjà dénoncé il y a un mois tous les accords de défense bilatéraux avec les Etats- Unis que les dirigeants turcs estimaient unilatéralement rom- pus à la suite de l'embargo.

M. Kissinger aurait multiplié, ces derniers jours, ses messages au gouvernement turc pour l'exhorter à assouplir son attitude.

ARTUN UNSAL.

# EUROPE

## Espagne

### Les formations de la gauche non communiste réclament le « rétablissement de la souveraineté populaire »

Madrid (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Seize formations politiques illégales regroupées dans la Convergence démocratique (réunissant des socialistes, des libéraux, des sociaux-démocrates et des démocrates-chrétiens) ont publié, le mercredi 16 juillet, à Madrid un manifeste en faveur des libertés démocratiques et d'une rupture avec le régime du général Franco. Ce manifeste est une réponse aux déclarations faites la veille par le chef de l'Etat, qui a qualifié les partisans d'une évolution démocratique de « *chiens qui aboient* » (*le Monde* du 17 juillet).

Le texte de la Convergence démocratique affirme que l'Espagne subit un régime totalitaire depuis quarante ans, régime qui a mis sous l'éteignoir « *toutes les libertés fondamentales* ». Il réclame « *le rétablissement de la souveraineté populaire grâce à une rupture fondamentale avec le régime* ». L'un des principaux leaders de la Convergence démocratique est M. Joaquin Ruiz Gimenes, avocat, ancien ministre, actuel dirigeant de la démocratie chrétienne.

On annonce, d'autre part, de nouvelles arrestations dans le Pays basque, en particulier à Bilbao. Le quotidien *Informaciones* croit savoir que la peine de mort sera requise par le procureur militaire de Burgos contre les Basques Antonio Garmendia et Angel Oategui, qui doivent passer prochainement en jugement.

Le FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique) revendique l'attentat commis contre un policier armé, de faction devant des bureaux d'Iberia, à Madrid, dans la nuit du 14 juillet.

Dans un communiqué, l'organisation déclare que l'« exécution » du policier « *entre dans le cadre de ses actions violentes en faveur de* « *ceux de mai 1973* », *sauvagement torturés et dont le procès vient de nouveau d'être reporté à septembre* ». Il s'agit d'une dizaine de militants, supposés du FRAP, arrêtés après l'assassinat d'un policier le 1er mai 1973. Leur procès a déjà été plusieurs fois reporté.

Le communiqué du FRAP précise que l'attentat est une réponse à l'annonce du récent démantèlement d'un groupe de dix-sept militants. C'est aussi un geste de « *solidarité en faveur des antifascistes basques Garmendia et Otaegui* », ajoute le communiqué.

### *Le dernier des cro-magnons :* le peuple basque

L'euskara, ou langue basque, est le dernier témoin linguistique de l'Europe pré-indo-européenne. Les plus sérieuses études d'anthropologie, culturelle et physique, conduisent à cette quasi-certitude : les Basques sont les descendants des populations qui habitaient l'Europe occidentale il y a dix à trente mille ans. De tous les hommes vivants, les Basques sont ceux qui présentent le maximum de caractères « cro-magnoïdes ». De plus, les ossements humains trouvés au Pays basque permettent de reconstituer l'évolution depuis l'homme de Cro-Magnon (premier homo-sapiens de nos régions) jusqu'aux Basques contemporains. Enfin, et surtout, les pourcentages exceptionnels de groupes sanguins relevés chez les Basques permettent de dire qu'ils représentent le fond ethnique le plus ancien non seulement en France et en Espagne, mais également dans toute la région qui s'étend du Sahara à la Scandinavie et de l'Atlantique à l'Europe orientale.

Les docteurs Jacques Ruffié et Jean Bernard, hématologues de réputation mondiale, affirment, dans leur communication du 3 décembre 1974 à l'Académie nationale de médecine :

« *Le type hématologique basque se retrouve dans une série de foyers périphériques : une partie de la Bretagne et de la Normandie, le Pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande, l'Islande, les îles de la Méditerranée occidentale, certaines vallées alpines, la Ligurie, les pays berbères de l'Atlas saharien, les zones touareg.* » Et quelques lignes plus loin : (...) « *Il existe certaines convergences entre le basque, le berbère et les langues du Caucase, qui sont toutes parlées par des populations ayant le même hémotype.* »

Déjà, en 1949, des spécialistes anglo-saxons pouvaient écrire, dans un article publié dans l'*American Journal of Physical Anthropology* (je traduis moi-même) :

« *Nous avons des raisons de penser que la population actuelle de l'Europe occidentale et centrale est issue d'un mélange entre une population apparentée aux Basques modernes et des envahisseurs venus ultérieurement d'Asie.* »

Parmi ces envahisseurs venus de l'Est figurent, essentiellement, ceux qui nous ont apporté les métaux et l'agriculture en même temps que les langues indo-européennes que nous parlons aujourd'hui (nous, sauf les Basques). Mais ils nous ont aussi apporté l'infériorité de la femme, la division en castes, l'aristocratie, la monarchie et l'empire de droit divin, le droit de conquête et l'esclavage.

Que sait-on des hommes qui peuplaient l'Europe avant l'arrivée de ces brillants conquérants ? De ces hommes qui sont devenus les masses paysannes plus ou moins asservies, soumises à ces races de seigneurs ?

Le mystère de ces hommes qui n'étaient pas encore romanisés, qui n'étaient pas encore celtisés ou germanisés, le mystère de ces hommes ne demande qu'à être dévoilé après de longs siècles de silence et de mépris. Ces hommes ont miraculeusement survécu, culturellement et biologiquement, au Pays basque. Les institutions et les lois basques ont été liquidées en 1789 au nord des Pyrénées, en 1876 au sud. Mais elles survivent, matériellement dans les *fors* (*fueros* en espagnol) rédigés entre le XIIIe et le XVIe siècle pour chacun des sept Etats basques, et spirituellement dans la volonté des Basques d'en conserver les grands principes : égalité des conditions sociales et des sexes, démocratie, fédéralisme, autogestion à tous les niveaux et dans tous les domaines, esprit communautaire, caractère sacré de la personne et de la maison (Etchea), négation du droit de conquête, égalité des peuples, droit à l'insurrection contre le pouvoir quand il s'écarte de la volonté populaire, etc. Aussi surprenant que cela puisse paraître, tout ceci correspond à des textes précis, qui ne sont eux-mêmes que la traduction en castillan, gascon et français d'un droit coutumier millénaire de tradition orale.

Ces éléments culturels, et bien d'autres, ne sont pas seulement basques. Ils nous viennent de la nuit des temps. Ils représentent ce que l'Europe a de plus profondément et authentiquement européen. On les retrouve, en partie, dans des pays comme la Suisse, l'Andorre, la Grande-Bretagne, en Scandinavie ; probablement aussi dans les plus anciennes institutions des pays de langue celtique et occitane, en Corse, en Sardaigne, etc. Ces valeurs semblent profondément ancrées dans *les* peuples et dans *le* peuple, qui les exprime périodiquement dans ses sursauts révolutionnaires.

En luttant pour leur langue et pour leur culture authentiquement populaires, pour le droit de survivre en tant que peuple, les Basques sont aujourd'hui le plus proche exemple d'un combat universel contre le pouvoir des « élites ». Ces élites bourgeoises, les héritières des colonisateurs de tous les temps, elles se sont enrichies et continuent de s'enrichir sur la misère et la massification des peuples du monde entier, qui ne sont pour elles que main-d'œuvre et clientèle qu'il faut modeler en fonction de ces deux rôles, et réprimer si elles s'y opposent. « La » civilisation est *leur* civilisation. « La » culture est *leur* culture. C'est contre cette civilisation-là que luttent les Basques, avec et pour les peuples d'Europe et du monde.

« *Ez ! Ez tut nahi holako zibilizaziorik !* », dit une chanson basque moderne : « *Non ! Je ne veux pas d'une telle civilisation !* »

JOSUÉ ERREZAIN.

# AMÉRIQUES

## Costa-Rica

### La réunion de l'O.E.A.

### HAITI EST FAVORABLE A UNE NORMALISATION DES RELATIONS AVEC CUBA

San-Jose-de-Costa-Rica (*A.F.P.*). — A la réunion de l'O.E.A. Haïti s'est déclaré favorable à la levée des sanctions contre Cuba, a-t-on appris le mercredi 16 juillet de source sûre, ce qui confirmerait qu'il existe bien une majorité des deux tiers nécessaire pour modifier les dispositions du TRIAR (Traité réciproque d'assistance militaire, signé à Rio-de-Janeiro en 1942). La levée des sanctions contre Cuba serait alors possible.

Cependant les négociations se poursuivent avec le Guatemala afin d'assurer au projet de règlement du problème cubain une majorité plus large. Le Guatemala serait d'accord pour affirmer que chaque pays est libre de sa décision sur ce problème, mais préférerait que la question cubaine soit réglée définitivement en un autre lieu.

Les principaux opposants à la levée des sanctions sont le Chili, l'Uruguay et le Paraguay, car on admet que certains des pays qui s'étaient abstenus lors de la précédente réunion de Quito pourraient se rallier au groupe favorable à la levée des sanctions. On a d'ailleurs appris que des négociations en ce sens se déroulaient actuellement avec les délégations de la Bolivie et du Brésil.

Par ailleurs, les premières controverses sur la réforme du TRIAR ont été centrées sur le deuxième des vingt-six articles du protocole de réforme, selon lequel les pays signataires pourraient régler leurs désaccords devant l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité des Nations unies, sans être obligés d'en référer auparavant aux instances du système interaméricain. Les Etats-Unis, le Brésil, le Chili, le Nicaragua, l'Uruguay et le Paraguay sont opposés à cette nouvelle formule proposée par le Mexique et le Pérou.

## Panama

● M. ARTURO SUCRE PEREIRA a démissionné le mardi 15 juillet pour raisons de santé du poste de vice-président de la République, qu'il occupait depuis décembre 1969. M. Gerardo Gonzales Vernaza, ministre du développement agricole, a été nommé provisoirement vice-président par M. Demetrio Basilio Lakas, président de la République. — (*A.F.P.*)

## Chili

### La junte récuse d'avance tout rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU

Le gouvernement chilien « *récuse tout rapport* » que pourrait rédiger la commission des droits de l'homme des Nations unies sur ce pays, a déclaré, le mardi 15 juillet, un porte-parole officiel à Santiago.

Il a précisé que « *tout rapport de cette commission serait immoral* », puisque les juristes internationaux ont seulement enquêté au Pérou et dans les pays voisins, sans connaître la réalité chilienne. Toujours selon ce porte-parole, la commission a interrogé des « *éléments marxistes* » qui avaient quitté le Chili après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

La commission devait arriver à Santiago le 11 juillet dernier, mais le président de la République, le général Pinochet, lui avait refusé l'entrée dans le pays. Les enquêteurs de l'ONU se sont alors rendus au Pérou, puis au Venezuela, où ils auraient entendu des dirigeants de l'Unité populaire, afin d'établir un rapport circonstancié.

D'autre part, à Londres, Mme Ines Beausire, dont le fils William, qui a la double nationalité britannique et chilienne, est détenu depuis le 2 novembre dernier par la police secrète chilienne, a lancé, mercredi, un appel au premier ministre, M. Harold Wilson, pour qu'il tente d'obtenir des autorités chiliennes la libération de son fils. Mme Beausire a révélé, au cours d'une conférence de presse, que la police secrète chilienne, la DINA, lui avait proposé de remettre son fils en liberté si elle lui fournissait des renseignements sur la cachette de sa fille Mary-Anne. Celle-ci est la compagne d'Andres Pascal Allende, neveu de l'ancien président Salvador Allende et actuel secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

William Beausire, a affirmé sa mère, a été remis à la junte par le gouvernement argentin alors qu'il s'apprêtait à prendre, à Buenos-Aires, un avion pour Paris. Il serait actuellement hospitalisé après avoir séjourné dans une prison et dans un centre d'interrogatoires de la DINA. — (*A.F.P.*)

● *La Fédération internationale des droits de l'homme*, l'Association internationale des juristes démocrates, le Mouvement international des juristes catholiques, protestent, dans un communiqué publié le 16 juillet, contre le refus opposé par les autorités chiliennes à la venue au Chili de la commission d'enquête des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies.

Dans un autre communiqué, l'Association internationale des juristes démocrates indique qu'elle s'est adressée aux autorités de Santiago pour réclamer des informations sur le sort de M. Carlos Lorca Tobar, secrétaire général de la jeunesse socialiste chilienne, ancien député (sous le gouvernement Allende), arrêté le 25 juin dernier.

### L'AIDE AUX VICTIMES DE LA RÉPRESSION

### Un appel en faveur d'une prisonnière politique

M. Ceteaud, du Comité de défense des prisonnières politiques chiliennes (10, allée Taine, 26000 Valence), attire notre attention sur le cas d'une détenue, Mme Ayress Moreno, Luz Nieves. Il a reçu à son sujet plusieurs témoignages.

C'est ainsi que, selon Mme Edith Perret, du M.D.P.L. (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, 9, rue Duras, 75008 Paris), Mme Ayress Moreno est « *pratiquement irrécupérable, non reconnue, a été violée, a une fracture du crâne, de graves lésions après introduction de rats dans le vagin* ».

M. Ceteaud a eu confirmation de l'état de Mme Ayress Moreno par Mme Jacqueline Sers, de la rédaction du journal *Réforme*, par Amnesty International, et par un pasteur protestant, qui écrit : « *Nous connaissons bien la situation de Mme Ayress Moreno. Nous correspondons avec sa mère et nous tentons l'impossible. Il n'y a pas d'ailleurs qu'elle, mais aussi son père et son frère qui sont prisonniers.* »

M. Ceteaud lance un appel pour Mme Ayress Moreno et demande qu'on lui écrive « *une lettre d'amitié et de fraternité* » à l'adresse suivante : Coronel Horacio Otaiza, par hace llegar a : Ayress Moreno, Luz Nieves, Fuerza area de Chile, Santiago (Chili).

M. Ceteaud souhaite aussi que des lettres soient adressées au général Cesar Benavides, ministre de l'intérieur chilien, lui demandant que cette prisonnière soit libérée et transférée dans un hôpital, au cardinal Raul Silva Henriques, archevêque de Santiago, ou encore à l'ambassadeur du Chili à Paris.

● *Le Comité national universitaire belge* de solidarité avec le peuple chilien (CNUCH), qui a récemment organisé à Bruxelles une vente publique d'œuvres contemporaines offertes par quelque deux cents artistes, nous informe que, à l'occasion de cette manifestation, 1 600 000 francs belges (environ 175 000 francs français) de « bénéfices » ont été réalisés, tous frais déduits.

★ Avenue A.-Buyl, 153, 1050 BRUXELLES.

## Etats-Unis

### M. KISSINGER EST HOSTILE A UNE RENCONTRE ENTRE SOLJENITSYNE ET LE PRÉSIDENT FORD

(*De notre correspondant.*)

Washington. — Au cours d'une conférence de presse à Minneapolis, mercredi 16 juillet, M. Kissinger a pris position contre tout contact entre l'écrivain russe et les « *principaux officiels* » américains. Apparemment, le secrétaire d'Etat n'a pas apprécié les rumeurs venant de la Maison Blanche selon lesquelles le président Ford serait décidé à rencontrer Soljenitsyne, si ce dernier le souhaitait également. « *Une telle rencontre*, a dit M. Kissinger, *aurait une valeur symbolique néfaste, étant donné que Soljenitsyne considère la détente comme une menace et pense que les Etats-Unis devraient mener une politique agressive pour renverser le système soviétique.* » Et il a ajouté : « *Etant donné les armes modernes, cette formule aurait des conséquences qui ne seraient pas acceptables pour le peuple américain ou pour le monde.* »

La franche mise au point de M. Kissinger lui vaudra sûrement des difficultés supplémentaires avec le Congrès, où le refus du président Ford de rencontrer l'écrivain russe avait déjà créé quelques remous. Les adversaires du secrétaire d'Etat dénoncent la tutelle exagérée, à leur avis, qu'il exerce sur le président Ford. De fait, c'est à la demande instante de M. Kissinger que le président Ford avait refusé de se rendre la semaine dernière au dîner offert par la grande centrale intersyndicale de l'A.F.L.-C.I.O. à Soljenitsyne. M. Schlesinger, secrétaire à la défense, et l'ambassadeur M. Moynihan, nouveau représentant des Etats-Unis à l'ONU, ignorèrent les recommandations du secrétaire d'Etat et se rendirent au dîner pour entendre Soljenitsyne. — H. P.

# A TRAVERS LE MONDE

## Corée

● LES DEUX COREES sont convenues de reprendre, sous les auspices de la Croix-Rouge, les pourparlers qui avaient été interrompus au lendemain de la chute de Saïgon, ont annoncé jeudi 17 juillet les autorités de Séoul. La prochaine rencontre aura lieu le 21 juillet. — (*A.F.P.*)

## Guinée-Bissau

● M. XAVIER DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, ambassadeur de France à Dakar, qui est en outre accrédité à Bathurst (Gambie), a été également accrédité mercredi 16 juin à Bissau, Guinée-Bissau. — (*A.F.P.*)

## Libye

● LES RELATIONS AMERICANO-LIBYENNES pourraient s'améliorer si les huit avions de transport C 103, achetés en 1973, étaient livrés à la Libye, a déclaré, mercredi 16 juillet, le colonel Kadhafi au *Washington Post*. Il a ajouté que leur livraison, bloquée par le département d'Etat, constituerait « *un gage du désir du président Ford d'établir de bonnes relations avec la Libye* ». Le chef de l'Etat libyen a indiqué, d'autre part, que c'est « *sur une base purement commerciale* » et dans le but de « *constituer une réserve d'armements pour une* « *guerre sainte* » *contre Israël* » qu'il entendait toujours acheter des armes à l'Union soviétique. — (*A.F.P.*)

## R.D.A.

● QUATRE ALLEMANDS DE L'EST se sont réfugiés à l'Ouest à bord d'un voilier, le mardi 15 juillet. Ayant gagné les eaux internationales, ils ont été recueillis par une canonnière ouest-allemande et amenés au port de Neustadt, en R.F.A. Le gouvernement de Berlin-Est a protesté vigoureusement contre cet incident, affirmant que le voilier avait été « *arraisonné et détourné* ». — (*Reuter, A.F.P.*)

## Sri-Lanka

● LE GOUVERNEMENT DE SRI-LANKA a informé Londres que toutes les plantations de thé et d'hévéas britanniques seraient nationalisées. Les sociétés seront dédommagées. Le *Guardian* rapporte que les plantations de thé encore possédées par les Britanniques recouvrent le quart de la superficie plantée en théiers et fournissent le tiers de la production totale de l'île. La nationalisation était inscrite au programme du gouvernement, mais nul ne savait quand elle prendrait effet. Le marché du thé continuera de toute façon d'être contrôlé par des société britanniques.



# PROCHE-ORIENT

## Egypte

### Quand les Soviétiques font le succès d'une pièce de théâtre...

De notre correspondant

Le Caire. — *Depuis plusieurs semaines le « Miami », théâtre de cinq cents places du centre du Caire, refuse du monde chaque soir. Au milieu des familles égyptiennes, on distingue des diplomates occidentaux, des Saoudiens, des Koweïtiens, etc. Certains pays arabes ont acheté les droits de la pièce, l'ambassade de Chine en a demandé le texte et, selon les journaux cairotes, elle sera jouée en chinois à Pékin. D'où vient cet engouement ?*

*Il y a deux mois et demi la pièce, intitulée* Yahya el-Wafd *(Vive la délégation !), interprétée par Tahia Karioka — danseuse du ventre qui fit les beaux jours de la monarchie finissante, avant d'être mise en prison par Nasser pour « sympathies communistes » — et écrite par Fayez Alleoua, l'un de ses anciens maris, avait commencé sa carrière sans attirer l'attention.*

*Pendant quatre heures, on assiste aux tribulations, dans un village égyptien, d'une délégation de la République populaire de Fascakounie. Ce pays imaginaire présente certains traits communs avec l'Union soviétique et les membres de la délégation, rougeauds et portant des toques de fourrure — mais aussi des shorts britanniques — caricaturent les Russes. Ensuite un neveu d'Amérique, pays nommément désigné, arrive au village les bras chargés de cadeaux, alors que les Fascakouniens ont mangé l'unique bouc des villageois ! La pièce toutefois vire à la fin à l'ode nationaliste, « l'Egypte ne voulant compter ni sur la droite ni sur la gauche, mais sur elle-même ».*

*Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. Pourtant l'ambassade d'Union soviétique a commis la maladresse de demander avec insistance au gouvernement d'interdire la pièce. Ce qui fut fait. Mais après trois semaines de démarches, la troupe obtint du Conseil d'Etat égyptien l'annulation de l'interdiction. Informée par la presse, l'opinion publique, mécontente de l'intervention des Russes, se félicite de la « leçon » qui leur avait été donnée. Il n'y eut que quelques intellectuels russophiles pour dénoncer « l'affront fait à notre seul bienfaiteur, l'Union soviétique ».*

*Dès la reprise des représentations, ce fut une ruée sur le Miami. On y vit l'épouse du Raïs, des ministres en vue et d'anciennes gloires. Le mot « délégation » — Wafd en arabe — étant aussi le nom du principal parti d'avant la révolution de 1952, certains jours, notamment celui où M. Fouad Serrag Eddine, ancien ministre du roi Farouk, fut reconnu dans la salle, la soirée faillit tourner à la manifestation wafdiste.*

*Les pouvoirs publics ont fait appel contre la décision du Conseil d'Etat, mais nul ne s'attend à une nouvelle interdiction. Tahia Karioka, femme pleine de verve, a pu remercier publiquement « cette grande puissance amie qui s'est intéressée à notre pièce... »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## Malaisie

# Une crise a éclaté entre le pouvoir central et l'État de Sabah

Une grave crise politique vient d'éclater dans la Fédération de Malaisie. Elle oppose le pouvoir central de Kuala-Lumpur à M. Mustapha, chef du gouvernement de l'État de Sabah, territoire situé au nord de Bornéo. Avec le soutien évident de la capitale fédérale, des notables de Sabah ont, en effet, décidé d'éliminer M. Mustapha de la scène politique et ont, à cette fin, créé un nouveau mouvement, le Berjaya, qui s'oppose au parti du chef du gouvernement, l'Organisation nationale du Sabah uni (USNO). Ils vitupèrent *« l'autoritarisme et l'incompétence »* du premier ministre de l'État. Ce dernier, qui se trouve à Londres, a dénoncé le caractère *« non constitutionnel »* de ce nouveau parti et demandé à la population sabahane de *« se regrouper derrière son chef »*.

Cette crise est l'aboutissement d'une longue série de difficultés intervenues entre Kuala-Lumpur et Kota-Kinabaln (capitale du Sabah). M. Mustapha use depuis des années de méthodes dictatoriales. Afin de saper son pouvoir local, le gouvernement central lui avait offert l'an dernier le portefeuille de ministre de la défense, qu'il refusa. En avril, M. Mustapha alla jusqu'à menacer de proclamer l'indépendance de son État.

Ce potentat fonde toute sa politique sur l'Islam, et son intolérance est proverbiale. Les musulmans sont pourtant minoritaires au Sabah dont les communautés chrétiennes — celles des Kadazans — et chinoise ont vu leurs droits limités par le pouvoir. Récemment encore, M. Mustapha a fait venir à Kota-Kinabaln le boxeur noir américain Mohamed Ali, qui est musulman. Mais le pouvoir de M. Mustapha est aussi fondé sur l'argent : le premier ministre de l'État s'est considérablement enrichi grâce au commerce du bois, la première ressource de son territoire. Ses adversaires politiques sont d'ailleurs assez mal placés pour dénoncer ses malversations, car ils ont, eux aussi, largement profité de la situation sur le plan financier. Traditionnellement, les Sabahans disposent de revenus supérieurs à ceux de leurs compatriotes de la Malaisie péninsulaire. Cependant, ainsi que le note la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, la récente baisse des cours mondiaux du bois a provoqué un début de crise économique à Sabah et un certain mécontentement de la population.

Kuala-Lumpur a apparemment décidé de vider « l'abcès sabahan ». Une telle décision pourrait aussi contribuer à assainir les relations entre la Malaisie et les Philippines. Il semble, en effet, que M. Mustapha apporte une assistance aux rebelles musulmans du sud de l'archipel.

## Chine

### Selon la C.I.A.

# PÉKIN AURAIT RÉDUIT SES DÉPENSES MILITAIRES DE 25 % EN TROIS ANS

Dans un document de huit cents pages transmis au Congrès américain, les experts de la C.I.A. écrivent que la Chine a substantiellement réduit ses dépenses militaires au cours des trois dernières années. Une diminution constante de ces crédits aurait été observée depuis la disparition de Lin Piao en 1971. Ces dépenses seraient maintenant inférieures de 25 % à celles des années 1970 et 1971. La C.I.A. affirme que la Chine achète moins d'avions militaires que par le passé et que la production de bombes de type conventionnel a diminué. En revanche, la construction de missiles destinés à équiper des sous-marins serait en plein essor. Selon la C.I.A., la Chine serait en train d'achever la construction de son premier sous-marin à propulsion nucléaire.

L'armée chinoise ne posséderait pas de missiles capables d'atteindre les États-Unis. Toutes ses rampes de lancement seraient tournées vers l'U.R.S.S., le Japon, l'Inde et peut-être la Corée. Cette conclusion infirme l'opinion émise en 1968 par M. McNamara, alors secrétaire à la défense, selon laquelle la Chine disposerait aux alentours de 1975 d'une force nucléaire dirigée contre les États-Unis.

La C.I.A. estime, d'autre part, que la production industrielle chinoise a progressé en 1974 de 4 % par rapport à 1973. Seule l'extraction de pétrole aurait crû très fortement, la production passant en quelques mois de 530 000 à 1,3 million de barils par jour. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## Cambodge

# UNE OMBRAGEUSE VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE

*(Suite de la première page.)*

La radio dit à ce propos : « *Nous n'avons aucune raison d'aller agresser aucun pays, ni d'aller provoquer aucun pays, encore moins un pays qui est à nos frontières. (...) Pour résoudre tous les problèmes avec nos voisins, à commencer par les problèmes de frontières, nous nous basons sur le respect réciproque, la tolérance et la compréhension mutuelle* » (ce qui disaient, en gros, les Vietnamiens lorsque les Chinois ont occupé les îles Paracels, en mer de Chine du Sud, et là-bas aussi flotte une odeur de pétrole... « *Les fils et les filles du Kampuchéa* (Cambodge) *sont déterminés à défendre coûte que coûte l'intégrité territoriale de la patrie bien-aimée* », tel est le titre d'un autre éditorial. On croyait que la guerre était finie et voilà que les Khmers travaillent *« en tenant une arme à la main et une pelle de l'autre »*. L'arme avant la pelle...

Le développement économique comme la défense nationale n'ont de sens que si le souci d'indépendance les guide. Il y va de « l'honneur national ». « *Jamais, au grand jamais, notre peuple n'ira mendier d'aide aux impérialistes américains ni à aucun autre impérialiste* »; il doit « *subvenir à ses propres besoins* ». Une fois encore, le Vietnam, pourtant si chatouilleux pour tout ce qui a trait à son indépendance, se voit donner une leçon.

Non aligné, le nouveau Cambodge ne se proclame ni socialiste ni communiste mais l'organisation mise en place, l'idéologie diffusée par les communiqués le situent assurément dans le monde révolutionnaire. Qui détient le pouvoir ? La victoire a été essentiellement remportée par ceux qui jouent *« un rôle prépondérant dans le peuple »* : « *les ouvriers, les paysans pauvres, les paysans moyens de couche inférieure et les autres couches de travailleurs de la campagne et des villes* ». D'autres catégories de la population ont « consenti des sacrifices » : bonzes, petits bourgeois, bourgeois nationaux ; il en va de même des « personnalités patriotes » qui ont « *apporté leur contribution, chacune selon ses possibilités et ses capacités* », au sein du Front national uni et du GRUNC ; le prince Sihanouk, chef de l'État, M. Penn Nouth, premier ministre, M. Khieu Samphan, vice-premier ministre. Le peuple anonyme est donc mis en avant. Les personnalités prestigieuses ont fait ce qu'elles ont pu...

Ce peuple est à l'ouvrage, nuit et jour, si l'on en croit Radio-Phnom-Penh — qu'il n'y a aucune raison de ne pas croire en ce domaine. « *Tout le monde vit de la même façon* », transporte, pioche, reconstruit, repique, ensemence, récolte, irrigue, depuis les enfants jusqu'aux vieillards.

L'allégresse révolutionnaire a, paraît-il, transformé le paysage humain. Le travail se fait par « groupes de solidarité » en collaboration avec l'armée. L'unité populaire est ainsi réalisée dans la grande œuvre d'édification nationale, « *toutes couches et classes sociales* » rassemblées, sans distinction de « *tendances politiques ni de croyances religieuses : bouddhisme, Islam et autres* ». (la propagande insiste beaucoup sur le sort de la toute petite minorité musulmane, peut-être en raison des liens étroits existant entre Phnom-Penh et les capitales arabes).

Les informations officielles font chaque jour état de grands succès dans le domaine de l'économie et de la santé. Elles insistent sur la récupération par le peuple de richesses telles que les plantations d'hévéas (va-t-on exporter le latex ? Vers où ? Et quand ?). Il est aussi question de la remise en état des usines de Phnom-Penh et de l'activité fébrile enregistrée sur son port : une partie de la population est donc revenue (à moins qu'il ne s'agisse de paysans devenus des citadins).

Une société nouvelle est assurément en gestation dans le royaume révolutionnaire. Son « modèle » ne paraît guère séduire les puissants « voisins ». Les dirigeants khmers n'en ont cure. Il y a quelque chose de « sihanoukien » dans cette ombrageuse volonté d'affirmer une personnalité nationale. S'affirmer « autre », n'est-ce pas préserver l'indépendance de l'avenir ? Mais quel est le coût humain de l'opération pour les Khmers d'aujourd'hui ?

JACQUES DECORNOY.



## Vietnam du Sud

# Victoire douce-amère à Saigon

## III. — Camarades contre « réactionnaires récalcitrants »

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

**Recensés, « rééduqués », les Saigonnais sont invités à changer de mode de vie (« le Monde » des 16 et 17 juillet). Quelles sont leurs réactions ?**

Saigon. — L'éditorial de *Saigon libéré* du 10 juin ne manque pas de tenue : « *La qualité d'une société tient aux relations qui existent entre ses membres. L'ancien régime était celui de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il n'y avait que des relations de forts à faibles. L'individualisme existait avant tout et au-dessus de tout. L'arrogance et la servilité étaient les traits dominants. Le dollar américain gouvernait tout (...) Après la libération complète du pays, le peuple veut créer une société prospère, saine et gaie, conforme à l'idéal révolutionnaire et à la morale traditionnelle des Vietnamiens (...) Il faut faire en sorte que, dans chaque famille, chaque village et chaque rue, l'homme soit l'ami de l'homme, son frère de race, son camarade dans la lutte contre les ennemis du peuple. (...) Tout le monde sait qu'un mode de relation humaine parfait ne peut exister que dans une société sans classes. Nos rivières et nos montagnes seront encore plus belles grâce à la qualité des rapports entre les hommes de ce pays.* »

Ces thèmes sont développés dans des poèmes publiés chaque jour en bonne place dans le quotidien du Sud. Mais quelles sont les réalités présentes ? Comment réagissent les individus auxquels on propose le bonheur collectif ?

Contrairement à ce qu'affirme la propagande, il n'y a pas eu de « soulèvement populaire » à Saigon. Les forces révolutionnaires sont entrées dans une ville qui n'était ni gouvernée ni défendue. Du moins la population a-t-elle découvert avec soulagement que les « communistes », parfaitement disciplinés, ne se comportaient pas comme on le lui avait prédit. Les photos mondialement diffusées qui montraient des *bo doi* en train de discuter paisiblement avec les Saigonnais correspondaient bien à la réalité. La guerre était finie et les vainqueurs semblaient eux-mêmes un peu éberlués par la rapidité des événements. Les soldats du Nord, visiblement plus nombreux que ceux du F.N.L., découvraient la prospérité d'une ville qu'on leur avait décrite comme un enfer, oubliant provisoirement sur quelles bases artificielles reposait cette richesse. Les *bo doi* inventaient des expressions imagées pour marchander des objets dont ils ignoraient jusqu'alors l'existence : les montres-calendriers étaient des « montres avec fenêtre ». Les Saigonnais écoulaient la marchandise avec l'empressement un peu condescendant de citadins traitant avec des « péquenots ».

### Un couvre-feu strict

Le recensement des serviteurs de l'« administration fantoche » se faisait dans une ambiance bon enfant. Des commissaires politiques venus du Nord prenaient partout la parole, dans les squares, dans les entreprises, pour rassurer et promettre les lendemains qui chantent. La fête a duré environ quinze jours. Elle a été abondamment décrite par les correspondants de presse, quand ils ont pu envoyer leurs premiers télégrammes.

Puis, des nouvelles alarmantes sont parvenues de province, où il devenait difficile de circuler. Des initiatives intempestives ont fait mauvaise impression : jeunes filles prises à parti par des miliciens à cause de leur tenue « immodeste » ; réunions dansantes interrompues par des soldats « scandalisés ». Pour parler des *bo doi* installés dans des villas réquisitionnées ou des appartements d'anciens officiers priés de mettre certaines pièces à la disposition des vainqueurs, la population a commencé à employer le mot « tonkinois ». Des intellectuels se sont posés des questions sur les raisons de l'absence effective du G.R.P. à Saigon. Des hommes politiques qui avaient combattu M. Thieu sans rejoindre les rangs des révolutionnaires ont compris que le nouveau régime se passerait de leurs services. Les officiers supérieurs et les hauts fonctionnaires ont commencé à soupçonner que l'enregistrement n'était que la première étape de leur reprise en main.

Certains officiers, ou policiers au passé chargé, se sont suicidés, avec des barbituriques ou en dégoupillant une grenade en pleine rue. L'un d'eux s'est immolé par le feu sur le monument qui symbolisait la résistance au communisme, le 20 mai, devant des dizaines d'envoyés spéciaux de la presse occidentale. Des rumeurs commencèrent alors à circuler au sujet d'attentats contre des *bo doi*, poignardés dans des ruelles ou étranglés dans des cinémas. Les autorités n'en parlèrent jamais et n'ordonnèrent aucunes représailles, mais les patrouilles armées, qui avaient disparu dans les premiers jours de mai, reprirent leurs rondes.

Peu à peu, en juin, Saigon a changé d'aspect. Le couvre-feu est strictement observé à partir de 23 heures (l'heure de Hanoï est maintenant l'heure officielle du Sud). Dès 20 heures, des soldats en armes se mettent en faction à tous les carrefours, sauf dans le centre de la ville où le dispositif de sécurité est plus léger. On entend souvent des coups de feu la nuit, sans que personne puisse dire avec certitude qui tire sur quoi. Des descentes de police ont lieu pendant le couvre-feu au domicile d'officiers ou de militants d'anciens partis, tenus pour suspects. Pendant la nuit du 16 au 17 juin, l'hôpital Grall a été entièrement fouillé. Des militaires voulaient s'assurer qu'il n'y avait pas d'armes dans les dépôts de médicaments, ni de personnes en situation irrégulière dans les chambres de malades.

La seule manifestation publique d'opposition a eu lieu dans la nuit du 3 au 4 juin, rue Truong Min Giang. Le 3 juin, des catholiques de gauche manifestaient devant la délégation apostolique à Saigon pour obtenir le départ d'un évêque coadjuteur, récemment nommé par Rome et dont ils contestaient la personnalité. D'autres catholiques, partis d'une paroisse de réfugiés, voulurent organiser une contre-manifestation et crièrent des slogans hostiles au communisme alors que l'heure du couvre-feu approchait. Sommés de se disperser, ils refusèrent. L'armée, en tirant, fit un mort et quelques blessés. Le vicaire de la paroisse a été arrêté.

Il existe d'autres formes de contestation. Des tracts ont été répandus clandestinement dans les facultés. Personne n'a osé les ramasser, mais leur contenu a été lu à la sauvette : ils invitaient les étudiants à rejoindre les maquis.

### D'un maquis à l'autre

Au début, on a pu douter de l'existence de ces maquis, tant de rumeurs fantaisistes ayant couru à Saigon. Mais des témoignages nombreux, précis et concordants ne laissent plus de doute. Les autorités ont elles-mêmes admis qu'une certaine résistance s'était organisée, en dénonçant « *les réactionnaires qui se cachent encore* » (appel du général Tran Van Tra, président du Comité militaire d'administration de Saigon, dans le *Saigon libéré* du 11 juin). La presse évoque ce problème. Ainsi, peut-on lire dans le quotidien révolutionnaire du 18 juin : « *Au cours des derniers jours, la population a collaboré avec les forces de sécurité du district de Phu Nhuam* (quartier périphérique de Saigon) *pour encercle et arrêter tout un groupe de réactionnaires récalcitrants qui vivaient dans un immeuble de la rue Vo Di Nguy. Les forces de sécurité ont confisqué des armes à feu et beaucoup de documents réactionnaires. Ce groupe a lutté contre la révolution et porté atteinte à la sécurité publique.* »

Dans le Delta, l'ancienne armée gouvernementale n'a pas opposé de résistance après la chute de Saigon. Mais certaines unités se sont dispersées et ont commencé des coups de main quelques semaines plus tard. Des éléments de la 21e division (une des trois divisions basées au sud de Saigon) sont passés chez les Hoa Hao, secte mi-religieuse mi-militaire qui s'est toujours signalée par son insoumission à l'égard du pouvoir central. Les principales poches rebelles sont situées près de la frontière cambodgienne, à l'intérieur du triangle Long-Xuyen, Chau-Doc, Tan-Chau. De petits groupes d'anciens rangers, encore bien équipés, se déplacent un peu partout dans le Delta et tendent des embuscades.

Au nord de Saigon, sur la nationale 1, entre Xuan-Loc et Phan-Thiet, d'anciens parachutistes ont arrêté un autocar et emmené pendant quelques minutes ses passagers dans la forêt de Rung-La pour leur tenir un discours qui commençait ainsi : « *Alors, le communisme, ça vous plaît ?* »

Des étudiants, peu nombreux, et des officiers acculés par les besoins d'argent ou réfractaires à la « rééducation » ont quitté Saigon pour rejoindre ces rebelles. Il est tout à fait douteux que les maquis, dont les effectifs ne dépassent pas quelques milliers d'hommes, agissant sans coordination, puissent remettre en question la victoire militaire des révolutionnaires. Mais ils peuvent les gêner durablement dans certaines régions et leur existence a un effet psychologique. Évitant les erreurs commises autrefois par leurs adversaires, les soldats du Nord n'engagent aucune action contre les populations en contact avec les rebelles.

### La filière chinoise

Une autre solution pour ceux qui estiment n'avoir aucune chance de se « réhabiliter » est la fuite à l'étranger, le plus souvent par la mer. Dans cette aventure, il y a eu fait plus de Chinois que de Vietnamiens. En mai, des commerçants de Cholon ont acheté des bateaux à des pêcheurs de la région de Vung-Tau (ancien Cap-Saint-Jacques). Ils ont pu aller à Singapour, où ils ont été pris clandestinement en charge par la communauté chinoise. Cela s'est vite su. Des Vietnamiens ont acheté à leur tour des bateaux pour tenter de rejoindre Subic-Bay, aux Philippines, près de la base de Clark. Il faut disposer d'un gros capital pour pouvoir embarquer. Les pêcheurs ne traitent que pour des sommes élevées et le navigateur capable de diriger l'opération se fait payer très cher.

Ce trafic n'est pas ignoré des autorités. Désormais, les navires qui quittent la rivière de Saigon pour les villes du littoral où ils ont à déposer des réfugiés du mois d'avril doivent partir en convois accompagnés par des patrouilleurs. Il était en effet arrivé que certains mettent le cap vers le large...

Des cadavres ont été ramenés par les flots, ce qui donne à penser que des tueurs ont parfois assassiné les passagers qu'ils avaient pris en charge pour s'emparer de leur or et de leurs dollars. Ce qui rend ces départs difficiles : chacun se méfie de tout le monde.

Confiné à Saigon, amené à fréquenter surtout ceux dont la révolution ne sert pas les intérêts, nous n'avons rendu compte que d'un aspect partiel, et peut-être temporaire, d'un événement considérable. A la différence des journalistes des pays socialistes, nous n'avons pu voir ce que les révolutionnaires affirment avoir déjà réalisé pour remettre en ordre un pays bouleversé par la guerre. Nous ne connaissons pas les sentiments des paysans des rizières ou des habitants des faubourgs.

Du moins avons-nous mesuré le désenchantement, et parfois l'angoisse, de bourgeois qui n'approuvaient ni la guerre barbare des Américains ni le régime indéfendable de M. Thieu.

FIN

## Malaisie

# [...]crise a éclaté entre le pouvoir central et l'État de Sabah

[...] grave crise politique vient [...]r dans la Fédération de [...]le. Elle oppose le pouvoir [...]al de Kuala-Lumpur à [...]stapha, chef du gouverne[...]de l'État de Sabah, terri[...]itué au nord de Bornéo. [...]le soutien évident de la [...]e fédérale, des notables de [...]ont, en effet, décidé d'éliminer M. Mustapha de la scène politique et ont, à cette fin, créé un nouveau mouvement, le Berjaya, qui s'oppose au parti du chef du gouvernement, l'Organisation nationale du Sabah uni (USNO). Ils vitupèrent *« l'autoritarisme et l'incompétence »* du premier ministre de l'État. Ce dernier, qui se trouve à Londres, a dénoncé le caractère *« non constitutionnel »* de ce nouveau parti et demandé à la population sabahane *de « se regrouper derrière son chef »*.

Cette crise est l'aboutissement d'une longue série de difficultés intervenues entre Kuala-Lumpur et Kota-Kinabalu (capitale du Sabah). M. Mustapha use depuis des années de méthodes dictatoriales. Afin de saper son pouvoir local, le gouvernement central lui avait offert l'an dernier le portefeuille de ministre de la défense, qu'il refusa. En avril, M. Mustapha alla jusqu'à menacer de proclamer l'indépendance de son État.

Ce potentat fonde toute sa politique sur l'Islam, et son intolérance est proverbiale. Les musulmans sont pourtant minoritaires au Sabah dont les communautés chrétiennes — celles des Kadazans — et chinoise ont vu leurs droits limités par le pouvoir. Récemment encore, M. Mustapha a fait venir à Kota-Kinabalu le boxeur noir américain Mohamed Ali, qui est musulman. Mais le pouvoir de M. Mustapha est aussi fondé sur l'argent : le premier ministre de l'État s'est considérablement enrichi grâce au commerce du bois, la première ressource de son territoire. Ses adversaires politiques sont d'ailleurs assez mal placés pour dénoncer ses malversations, car ils ont, eux aussi, largement profité de la situation sur le plan financier. Traditionnellement, les Sabahans disposent de revenus supérieurs à ceux de leurs compatriotes de la Malaisie péninsulaire. Cependant, ainsi que le note la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, la récente baisse des cours mondiaux du bois a provoqué un début de crise économique à Sabah et un certain mécontentement de la population.

Kuala-Lumpur a apparemment décidé de vider « l'abcès sabahan ». Une telle décision pourrait aussi contribuer à assainir les relations entre la Malaisie et les Philippines. Il semble, en effet, que M. Mustapha apporte une assistance aux rebelles musulmans du sud de l'archipel.

## Chine

### Selon la C.I.A.

# [...]KIN AURAIT RÉDUIT [...] DÉPENSES MILITAIRES [...] 25 % EN TROIS ANS

[...] un document de huit [...]pages transmis au Congrès [...]ain, les experts de la [...] écrivent que la Chine a [...]stiellement réduit ses dé[...] militaires au cours des [...]ernières années. Une dimi[...] constante de ces crédits [...]été observée depuis la dis[...]n de Lin Piao en 1971. Ces [...]es seraient maintenant in[...]es de 25 % à celles des an[...] 1970 et 1971. La C.I.A. [...] que la Chine achète [...] d'avions militaires que par [...]é et que la production de [...] de type conventionnel a [...]nué. En revanche, la [...]ction de missiles destinés [...]per des sous-marins serait [...]n essor. Selon la C.I.A., la [...] serait en train d'achever [...]struction de son premier [...]arin à propulsion nu[...]

[...]née chinoise ne posséderait [...] missiles capables d'attein[...]s États-Unis. Toutes ses [...] de lancement seraient [...]es vers l'U.R.S.S., le Japon, [...]et peut-être la Corée. Cette [...]sion infirme l'opinion [...] en 1968 par M. McNamara, [...]secrétaire à la défense, selon [...] la Chine disposerait aux [...]urs de 1975 d'une force nu[...] contre les États-[...]

C.I.A. estime, d'autre part, [...] la production industrielle [...]oise a progressé en 1974 de [...] par rapport à 1973. Seule [...]action de pétrole aurait crû [...]ortement, la production pas[...]en quelques mois de 530 000 [...] million de barils par jour. [...](A.F.P., U.P.I.)

## Cambodge

# OMBRAGEUSE VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE

*([Sui]te de la première page.)*

[...] radio dit à ce propos : *[«Nou]s n'avons aucune raison [...] agresser aucun pays, ni [...] provoquer aucun pays, en[...]oins un pays qui est à nos [...]ères. (...) Pour résoudre tous [...]oblèmes avec nos voisins, à [...]encer par les problèmes de [...]ères, nous nous basons sur [...]pect réciproque, la tolérance [...] compréhension mutuelle »* [...]d disaient, en gros, les Viet[...]ns lorsque les Chinois ont [...] les îles Paracels, en mer [...]ne du Sud, et là-bas aussi [...] une odeur de pétrole... *« Les [...] les filles du Kampuchéa [...]bodge) sont déterminés à [...]ire coûte que coûte l'inté[...]territoriale de la patrie bien[...]»*, tel est le titre d'un autre [...]al. On croyait que la guerre [...]inie et voilà que les Khmers [...]lient *« en tenant une arme [...]ain et une pelle de l'autre »*. [...]e avant la pelle...

[...] développement économique [...]e la défense nationale n'ont [...]s que si le souci d'indépen[...] les guide, il y va de [...]nneur national ». *« Jamais, [...]rand jamais, notre peuple [...] mendier d'aide aux impé[...]es américains ni à aucun [...] impérialiste »*: il doit *« sub[...] à ses propres besoins »*. Une [...]ncore, le Vietnam, pourtant [...]atouilleux pour tout ce qui [...]it à son indépendance, se [...]donner une leçon.

[...] aligné, le nouveau Cam[...]ne se proclame ni socialiste [...]ommuniste mais l'organisa[...]mise en place, l'idéologie [...]ée par les communiqués le [...]ent assurément dans le [...]e révolutionnaire. Qui dé[...] le pouvoir ? La victoire a [...]sentiellement remportée par [...] qui jouent *« un rôle prépon[...]t dans le peuple » : « les [...]rs, les paysans pauvres, les [...]ns moyens de couche infé[...] et les autres couches de [...]illeurs de la campagne et des villes »*. D'autres catégories de la population ont « consenti des sacrifices » : bonzes, petits bourgeois, bourgeois nationaux ; il en va de même des « personnalités patriotes » qui ont *« apporté leur contribution, chacune selon ses possibilités et ses capacités »*, au sein du Front national uni et du GRUNC ; le prince Sihanouk, chef de l'État, M. Penn Nouth, premier ministre, M. Khieu Samphan, vice-premier ministre. Le peuple anonyme est donc mis en avant. Les personnalités prestigieuses ont fait ce qu'elles ont pu...

Ce peuple est à l'ouvrage, nuit et jour, si l'on en croit Radio-Phnom-Penh — qu'il n'y a aucune raison de ne pas croire en ce domaine. *« Tout l' monde vit de la même façon »*, transporte, pioche, reconstruit, repique, ensemence, récolte, irrigue, depuis les enfants jusqu'aux vieillards.

L'allégresse révolutionnaire a, paraît-il, transformé le paysage humain. Le travail se fait par « groupes de solidarité » en collaboration avec l'armée. L'unité populaire est ainsi réalisée dans la grande œuvre d'édification nationale, *« toutes couches et classes sociales »* rassemblées, sans distinction de *« tendances politiques ni de croyances religieuses : bouddhisme, Islam et autres »* (la propagande insiste beaucoup sur le sort de la toute petite minorité musulmane, peut-être en raison des liens étroits existant entre Phnom-Penh et les capitales arabes).

Les informations officielles font chaque jour état de grands succès dans le domaine de l'économie et de la santé. Elles insistent sur la récupération par le peuple de richesses telles que les plantations d'hévéas (va-t-on exporter le latex ? Vers où ? Et quand ?). Il est aussi question de la remise en état des usines de Phnom-Penh et de l'activité fébrile enregistrée sur son port : une partie de la population est donc revenue (à moins qu'il ne s'agisse de paysans devenus des citadins).

Une société nouvelle est assurément en gestation dans le royaume révolutionnaire. Son « modèle » ne paraît guère séduire les puissants « voisins ». Les dirigeants khmers n'en ont cure. Il y a quelque chose de « sihanoukien » dans cette ombrageuse volonté d'affirmer une personnalité nationale. S'affirmer « autre », n'est-ce pas préserver l'indépendance de l'avenir ? Mais quel est le coût humain de l'opération pour les Khmers d'aujourd'hui ?

JACQUES DECORNOY.



## Vietnam du Sud

# Victoire douce-amère à Saigon

## III. — Camarades contre « réactionnaires récalcitrants »

**Recensés, « rééduqués », les Saigonnais sont invités à changer de mode de vie (« le Monde » des 16 et 17 juillet). Quelles sont leurs réactions ?**

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — L'éditorial de *Saigon libéré* du 10 juin ne manque pas de tenue : *« La qualité d'une société tient aux relations qui existent entre ses membres. L'ancien régime était celui de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il n'y avait que des relations de forts à faibles. L'individualisme existait avant tout et au-dessus de tout. L'arrogance et la servilité étaient les traits dominants. Le dollar américain gouvernait tout (...) Après la libération complète du pays, le peuple veut créer une société prospère, saine et gaie, conforme à l'idéal révolutionnaire et à la morale traditionnelle des Vietnamiens (...) Il faut faire en sorte que, dans chaque famille, chaque village et chaque rue, l'homme soit l'ami de l'homme, son frère de race, son camarade dans la lutte contre les ennemis du peuple. (...) Tout le monde sait qu'un mode de relation humaine parfait ne peut exister que dans une société sans classes. Nos rivières et nos montagnes seront encore plus belles grâce à la qualité des rapports entre les hommes de ce pays. »*

Ces thèmes sont développés dans des poèmes publiés chaque jour en bonne place dans le quotidien du Sud. Mais quelles sont les réalités présentes ? Comment réagissent les individus auxquels on propose le bonheur collectif ?

Contrairement à ce qu'affirme la propagande, il n'y a pas eu de « soulèvement populaire » à Saigon. Les forces révolutionnaires sont entrées dans une ville qui n'était ni gouvernée ni défendue. Du moins la population a-t-elle découvert avec soulagement que les « communistes », parfaitement disciplinés, ne se comportaient pas comme on le lui avait prédit. Les photos mondialement diffusées qui montraient des *bo doi* en train de discuter paisiblement avec les Saigonnais correspondaient bien à la réalité. La guerre était finie et les vainqueurs semblaient eux-mêmes un peu éberlués par la rapidité des événements. Les soldats du Nord, visiblement plus nombreux que ceux du F.N.L., découvraient la prospérité d'une ville qu'on leur avait décrite comme un enfer, oubliant provisoirement sur quelles bases artificielles reposait cette richesse. Les *bo doi* inventaient des expressions imagées pour marchander des objets dont ils ignoraient jusqu'alors l'existence : les montres-calendriers étaient des « montres avec fenêtre ». Les Saigonnais écoulaient la marchandise avec l'empressement un peu condescendant de citadins traitant avec des « péquenots ».

### Un couvre-feu strict

Le recensement des serviteurs de l'« administration fantoche » se faisait dans une ambiance bon enfant. Des commissaires politiques venus du Nord prenaient partout la parole, dans les squares, dans les entreprises, pour rassurer et promettre les lendemains qui chantent. La fête a duré environ quinze jours. Elle a été abondamment décrite par les correspondants de presse, quand ils ont pu envoyer leurs premiers télégrammes.

Puis, des nouvelles alarmantes sont parvenues de province, où il devenait difficile de circuler. Des initiatives intempestives ont fait mauvaise impression : jeunes filles prises à parti par des miliciens à cause de leur tenue « immodeste » ; réunions dansantes interrompues par des soldats « scandalisés ». Pour parler des *bo doi* installés dans des villas réquisitionnées ou des appartements d'anciens officiers priés de mettre certaines pièces à la disposition des vainqueurs, la population a commencé à employer le mot « tonkinois ». Des intellectuels se sont posés des questions sur les raisons de l'absence effective du G.R.P. à Saigon. Des hommes politiques qui avaient combattu M. Thieu sans rejoindre les rangs des révolutionnaires ont compris que le nouveau régime se passerait de leurs services. Les officiers supérieurs et les hauts fonctionnaires ont commencé à soupçonner que l'enregistrement n'était que la première étape de leur reprise en main.

Certains officiers, ou policiers au passé chargé, se sont suicidés, avec des barbituriques ou en dégoupillant une grenade en pleine rue. L'un d'eux s'est immolé par le feu sur le monument qui symbolisait la résistance au communisme, le 20 mai, devant des dizaines d'envoyés spéciaux de la presse occidentale. Des rumeurs commencèrent alors à circuler au sujet d'attentats contre des *bo doi*, poignardés dans des ruelles ou étranglés dans des cinémas. Les autorités n'en parlèrent jamais et n'ordonnèrent aucunes représailles, mais les patrouilles armées, qui avaient disparu dans les premiers jours de mai, reprirent leurs rondes.

Peu à peu, en juin, Saigon a changé d'aspect. Le couvre-feu est strictement observé à partir de 23 heures (l'heure de Hanoï est maintenant l'heure officielle du Sud). Dès 20 heures, des soldats en armes se mettent en faction à tous les carrefours, sauf dans le centre de la ville où le dispositif de sécurité est plus léger. On entend souvent des coups de feu la nuit, sans que personne puisse dire avec certitude qui tire sur quoi. Des descentes de police ont lieu pendant le couvre-feu au domicile d'officiers ou de militants d'anciens partis, tenus pour suspects. Pendant la nuit du 16 au 17 juin, l'hôpital Grall a été entièrement fouillé. Des militaires voulaient s'assurer qu'il n'y avait pas d'armes dans les dépôts de médicaments, ni de personnes en situation irrégulière dans les chambres de malades.

La seule manifestation publique d'opposition a eu lieu dans la nuit du 3 au 4 juin, rue Truong Min Giang. Le 3 juin, des catholiques de gauche manifestaient devant la délégation apostolique à Saigon pour obtenir le départ d'un évêque coadjuteur, récemment nommé par Rome et dont ils contestaient la personnalité. D'autres catholiques, partis d'une paroisse de réfugiés, voulurent organiser une contre-manifestation et crièrent des slogans hostiles au communisme alors que l'heure du couvre-feu approchait. Sommés de se disperser, ils refusèrent. L'armée, en tirant, fit un mort et quelques blessés. Le vicaire de la paroisse a été arrêté.

Il existe d'autres formes de contestation. Des tracts ont été répandus clandestinement dans les facultés. Personne n'a osé les ramasser, mais leur contenu a été lu à la sauvette : ils invitaient les étudiants à rejoindre les maquis.

### D'un maquis à l'autre

Au début, on a pu douter de l'existence de ces maquis, tant de rumeurs fantaisistes ayant couru à Saigon. Mais des témoignages nombreux, précis et concordants ne laissent plus de doute. Les autorités ont elles-mêmes admis qu'une certaine résistance s'était organisée, en dénonçant *« les réactionnaires qui se cachent encore »* (appel du général Tran Van Tra, président du Comité militaire d'administration de Saigon, dans le *Saigon libéré* du 11 juin). La presse évoque ce problème. Ainsi, peut-on lire dans le quotidien révolutionnaire du 18 juin : *« Au cours des derniers jours, la population a collaboré avec les forces de sécurité du district de Phu Nhuam* (quartier périphérique de Saigon) *pour encercle et arrêter tout un groupe de réactionnaires récalcitrants qui vivaient dans un immeuble de la rue Vo Di Nguy. Les forces de sécurité ont confisqué des armes à feu et beaucoup de documents réactionnaires. Ce groupe a lutté contre la révolution et porté atteinte à la sécurité publique. »*

Dans le Delta, l'ancienne armée gouvernementale n'a pas opposé de résistance après la chute de Saigon. Mais certaines unités se sont dispersées et ont commencé des coups de main quelques semaines plus tard. Des éléments de la 21ᵉ division (une des trois divisions basées au sud de Saigon) sont passés chez les Hoa Hao, secte mi-religieuse mi-militaire qui s'est toujours signalée par son insoumission à l'égard du pouvoir central. Les principales poches rebelles sont situées près de la frontière cambodgienne, à l'intérieur du triangle Long-Xuyen, Chau-Doc, Tan-Chau. De petits groupes d'anciens rangers, encore bien équipés, se déplacent un peu partout dans le Delta et tendent des embuscades.

Au nord de Saigon, sur la nationale 1, entre Xuan-Loc et Phan-Thiet, d'anciens parachutistes ont arrêté un autocar et emmené pendant quelques minutes ses passagers dans la forêt de Rung-La pour leur tenir un discours qui commençait ainsi : *« Alors, le communisme, ça vous plaît ? »*

Des étudiants, peu nombreux, et des officiers acculés par les besoins d'argent ou réfractaires à la « rééducation » ont quitté Saigon pour rejoindre ces rebelles. Il est tout à fait douteux que les maquis, dont les effectifs ne dépassent pas quelques milliers d'hommes, agissant sans coordination, puissent remettre en question la victoire militaire des révolutionnaires. Mais ils peuvent les gêner durablement dans certaines régions et leur existence a un effet psychologique. Évitant les erreurs commises autrefois par leurs adversaires, les soldats du Nord n'engagent aucune action contre les populations en contact avec les rebelles.

### La filière chinoise

Une autre solution pour ceux qui estiment n'avoir aucune chance de se « réhabiliter » est la fuite à l'étranger, le plus souvent par la mer. Dans cette aventure, il y a en fait plus de Chinois que de Vietnamiens. En mai, des commerçants de Cholon ont acheté des bateaux à des pêcheurs de la région de Vung-Tau (ancien Cap-Saint-Jacques). Ils ont pu aller à Singapour, où ils ont été pris clandestinement en charge par la communauté chinoise. Cela s'est vite su. Des Vietnamiens ont acheté à leur tour des bateaux pour tenter de rejoindre Subic-Bay, aux Philippines, près de la base de Clark. Il faut disposer d'un gros capital pour pouvoir embarquer. Les pêcheurs ne traitent que pour des sommes élevées et le navigateur capable de diriger l'opération se fait payer très cher.

Ce trafic n'est pas ignoré des autorités. Désormais, les navires qui quittent la rivière de Saigon pour les villes du littoral où ils ont à déposer des réfugiés du mois d'avril doivent partir en convois accompagnés par des patrouilleurs. Il était en effet arrivé que certains mettent le cap vers le large...

Des cadavres ont été ramenés par les flots, ce qui donne à penser que des tueurs ont parfois assassiné les passagers qu'ils avaient pris en charge pour s'emparer de leur or et de leurs dollars. Ce qui rend ces départs difficiles : chacun se méfie de tout le monde.

Confiné à Saigon, amené à fréquenter surtout ceux dont la révolution ne sert pas les intérêts, nous n'avons rendu compte que d'un aspect partiel, et peut-être temporaire, d'un événement considérable. A la différence des journalistes des pays socialistes, nous n'avons pu voir ce que les révolutionnaires affirment avoir déjà réalisé pour remettre en ordre un pays bouleversé par la guerre. Nous ne connaissons pas les sentiments des paysans des rizières ou des habitants des faubourgs. Du moins avons-nous mesuré le désenchantement, et parfois l'angoisse, de bourgeois qui n'approuvaient ni la guerre barbare des Américains ni le régime indéfendable de M. Thieu.

FIN

# POLITIQUE

## DANS « L'UNITÉ » (P. S.)

# M. Mitterrand relève le « caractère ubuesque » et la contradiction de la stratégie d'alliance du P.C.

**M. François Mitterrand commente dans « l'Unité », hebdomadaire du parti socialiste, le rapport que M. Georges Marchais avait présenté le 23 juin 1972 au comité central du P.C.F. appelé à ratifier le programme commun de gouvernement de la gauche. Ce rapport, resté inédit pendant trois ans, vient d'être publié, parmi d'autres textes, dans l'ouvrage de M. Etienne Fajon, « L'union est un combat », aux Editions sociales (« le Monde » du 9 juillet). Le contenu de ce document a surpris par la sévérité des jugements portés sur l'allié socialiste dont la sincérité de l'engagement était mise en doute et dont l'idéologie était qualifiée d'absolument réformiste. Plus inquiétante encore était, à la lumière de l'évolution politique du Portugal, la stratégie envisagée dans la perspective d'une victoire de la gauche et fondée sur l' « intervention des masses » grâce à l' « activité indépendante du parti » à ce niveau.**

**M. Mitterrand, qui s'était déjà défendu de mettre en cause les arrière-pensées de ses partenaires (« le Monde » du 10 juillet), continue de juger avec sérénité, mais non sans causticité, le rapport de M. Marchais. Il le replace dans la conjoncture de l'époque et y voit essentiellement une plaidoirie un peu forcée pour faire accepter au comité central du P.C.F. une série de concessions qu'il rappelle volontiers. M. Mitterrand ironise sur la stratégie « ubuesque » qui consiste à s'allier avec des partenaires si douteux, mais il ne s'interroge pas, du moins publiquement, sur les raisons qui motivent la publication du rapport et sur ce qu'aurait été le comportement du P.C.F. dans un gouvernement de gauche : c'est le champ clos des arrière-pensées.**

M. Mitterrand écrit :

*« Si j'avais à qualifier la rhétorique de Georges Marchais, j'écrirais qu'elle relève de la plaidoirie. On sent, on comprend à travers le tissu serré du discours que l'orateur cherche à convaincre l'assemblée attentive, peut-être réticente, de ses pairs. »*

La négociation finale sur le programme commun avait été dure et il fallait en faire accepter les résultats.

*« Les négociateurs communistes ont dû céder sur l'automatisme de la dissolution de l'Assemblée nationale en cas de rupture du contrat de législature ; ils ont dû accepter que fût insérée la phrase : « Si la confiance du » pays était refusée aux partis » majoritaires, ceux-ci renonce- » raient au pouvoir pour repren- » dre la lutte dans l'opposition », rappel d'un principe auquel ils n'avaient encore que timidement adhéré ; ils ont dû s'incliner devant les « réalités actuelles » de la sécurité qui n'autorisent pas la France à quitter l'alliance atlantique ; ils ont dû se rallier à l'idée que le gouvernement de la gauche participera à la construction de la Communauté économique européenne, à ses institutions et à ses politiques communes ; ils n'ont pas obtenu que fût jeté l'interdit sur toute éventualité d'armement atomique tactique, ni que fût détruit, liquidé, sans négociation préalable, l'armement nucléaire français existant ; ils ont dû consentir à ramener de vingt-cinq à neuf — et quatre prises de participation majoritaire — le nombre des groupes industriels à nationaliser dans les cinq prochaines années. Voilà pour l'essentiel.*

### Excès de langage

*» Rien d'étonnant, dès lors, si Georges Marchais s'applique à réduire dans l'esprit de ses auditeurs le fossé qui sépare le programme commun du programme communiste. D'où l'ardeur qu'il met à souligner les concessions d'en face (nécessaires à tout contrat) et le luxe d'appréciations désagréables, parfois injurieuses, dont il accable le parti socialiste [...].*

*» L'excès de langage est un procédé coutumier à qui veut faire diversion. Je ne m'y arrêterai que pour remarquer le caractère ubuesque d'une stratégie tout entière axée sur l'alliance avec un partenaire jugé incapable de cesser d'être ce qu'il est, c'est-à-dire traître et relaps. La cause défendue par Georges Marchais devant son comité central valait mieux que cette contradiction.*

*» Les trois années écoulées après la signature du programme commun ont été riches de combats où, en dépit des sombres pronostics du secrétaire général du parti communiste, la gauche est restée unie et solidaire.*

*» Mais il est vrai que ce programme n'est pas socialiste, qu'il n'a pu être établi que parce que la confrontation idéologique en a été absolument évacuée, que nous avons fait admettre à nos interlocuteurs qu'il fallait systématiquement et exclusivement se placer — y compris pour régler les points de divergence — dans l'optique d'une action gouvernementale commune, que nous n'avons consenti à aucun compromis portant atteinte à nos principes, à la ligne de nos congrès, aux intérêts des travailleurs, à nos devoirs internationaux, que nous n'avons pas du tout l'intention de troquer notre programme contre le programme commun, que nous veillons comme à la prunelle de nos yeux à l'affirmation permanente des positions propres de notre parti, à son indépendance d'expression et d'action, au renforcement de son influence et de son organisation.*

*» Si des militants socialistes et communistes protestent contre cette interprétation des engagements qui lient les deux grands partis de gauche et la trouvent bien dans la manière du parti socialiste, je les renvoie à Georges Marchais auquel j'emprunte, mot pour mot, les lignes qui précèdent, adoptées par le comité central du parti communiste français le surlendemain du jour où nous avons ensemble bu le champagne de l'amitié, place du Colonel-Fabien. »*

## LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DEMANDE QU'UNE COMMISSION CONTROLE LES BIENS MILITAIRES

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié mercredi 16 juillet une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission de contrôle sur les biens fonciers et immobiliers du ministère de la défense, et leur utilisation en fonction des besoins réels des forces armées ».*

Dans son exposé des motifs, le groupe communiste rappelle que la création et l'extension de certains camps militaires ont suscité des protestations et polémiques, dont certaines ne sont pas éteintes. Il ajoute : *« D'autres conflits ont quelquefois opposé au cours de ces dernières années des municipalités de certaines villes à l'administration militaire. Il nous semble raisonnable qu'un inventaire global des biens fonciers et immobiliers aux mains du ministère de la défense soit établi, et que le Parlement soit mis en mesure de connaître leur utilisation actuelle et de juger sereinement les plans et projets de l'administration militaire en ce qui concerne l'implantation des unités et des services, et les besoins et conceptions qui ont déterminé ces choix et ces orientations. »*

## LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT

Le bureau du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 16 juillet, *« les raisons du mauvais fonctionnement du Parlement et les moyens d'y remédier ».* M. Gaston Defferre a indiqué, à l'issue de *« ce premier échange de vues »*, que le groupe qu'il préside examinera ce problème d'une manière approfondie le 25 septembre.

De son côté, M. André Boulloche, vice-président du groupe, a déclaré : *« Tout passe par un changement de la mentalité du gouvernement, qui a tous les droits, à l'égard du Parlement. Il faudrait que le gouvernement et la majorité acceptent de faire des sacrifices. »*

Evoquant les récentes propositions de M. Edgar Faure (*le Monde* du 2 juillet) pour améliorer la discussion budgétaire, M. Boulloche a précisé : *« Nous ne sommes pas opposés à faire un essai limité. Les propositions de M. Edgar Faure soulèvent cependant des problèmes d'ordre réglementaire. »*

## CORRESPONDANCE

### Le benjamin de la législature 1928-1932

*Sur la foi des renseignements contenus dans le* Dictionnaire des parlementaires français, *nous avions indiqué que Louis Dumat, ancien député de la Seine, décédé le 28 février 1975, avait été le plus jeune membre de la Chambre des députés pendant la législature 1928-1932 (*le Monde *daté 9-10 mars).*

*M. Pierre Lauble, journaliste honoraire, nous fait remarquer à juste titre que le benjamin de cette législature avait été Alexandre Rauzy, député socialiste de l'Ariège. Celui-ci était né, en effet, le 14 janvier 1903, tandis que Louis Dumat était né le 24 décembre 1901, ainsi que nous l'avions indiqué.*

## M. Jobert : nous allons vers un Munich économique

M. Michel Jobert, ancien ministre, qui avait lancé en septembre 1974 le Mouvement des démocrates, commente avec une grande sévérité dans le numéro de juillet de sa *Lettre* l'allocution que M. Giscard d'Estaing avait prononcée le 30 juin.

*« En ces temps d'été, écrit-il, il suffirait donc d'écouter et de partir rassurés, comme ceux qui regardent la médaille de saint Christophe avant de prendre la route. Dans les cités du Moyen Age, c'était le veilleur de nuit qui criait dans les rues : « Dormez » bonnes gens, il est 11 heures et » la ville est calme ! » Aujourd'hui, la télévision s'en charge et transmet d'apaisants messages de « calme espérance ».*

Affirmant que *« l'on attend le salut économique de l'étranger »*, M. Jobert explique :

*« Nous sommes assiégés. On n'en finirait pas de dresser la liste des pressions exercées, dans les derniers mois, sur les économies européennes par les intérêts américains : le marché des avions de combat arraché aux Français, les exportations européennes de fromage aux U.S.A. stoppées, l'informatique française absorbée, la co-gestion allemande récusée dans son évolution par les filiales américaines en Allemagne, la politique de l'énergie manipulée entièrement par Henry Kissinger, le veto mis à un accord international sur le blé parce qu'il gênerait la position exportatrice dominante des Etats-Unis, les pressions exercées à partir des fournitures d'uranium enrichi, sans parler de la guerre du poulet, du soja, des agrumes et des jus de fruits ! Et, enfin, ce règne monétaire, au travers du dollar, monnaie dominante, que les Etats-Unis exercent avec une tranquille désinvolture, disant à leurs partenaires : « Si le cours du dollar » est trop bas et vous gêne, sou- » tenez-le, c'est votre affaire ! »*

*» Oui, nous sommes assiégés sans avoir même conscience que nous pourrions nous défendre. Alors que nous allons vers un Munich économique, nul ne nous dit les dangers : on nous suggère de partir en vacances, l'âme en paix ; tandis que, à l'Est comme à l'Ouest, des intérêts guettent nos défaillances. »*

## L'EFFORT DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

M. Jacques Chirac a reçu mercredi 16 juillet une délégation de parlementaires et d'anciens parlementaires du Pas-de-Calais, appartenant à la majorité. Il a notamment affirmé à ses visiteurs que le Pas-de-Calais et le Nord demeuraient, aux yeux du gouvernement, des points forts de la France et que, à ce titre, il ferait en leur faveur l'effort maximum. M. Chirac a précisé que des décisions en matière de renforcement administratif seront mises en œuvre dès le début de 1976.

● *Sur proposition* du *ministre de l'intérieur*, le conseil des ministres du mercredi 16 juillet a décidé la dissolution du conseil municipal d'Allauch (Bouches-du-Rhône). Un conflit déjà ancien entre le maire, M. Gaillard (modéré), et l'opposition de gauche, rendait impossible la gestion de la commune.

● *M. René La Combe, député U.D.R. de Maine-et-Loire,* a accepté, mercredi 16 juillet, de prendre la présidence du Centre d'études et de recherches Egalité et Libertés. Il succède au docteur Claude Peyret, député U.D.R.

● *Le P.C.F. compte 22 274 cellules* et espère atteindre le chiffre de 23 000 à la fin de l'année. Il dénombre 7 339 cellules d'entreprises et s'est fixé comme objectif le chiffre de 8 000 à la fin de l'année. Depuis le début de 1975, il a enregistré 60 000 nouvelles il a enregistré 60 000 adhésions.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 16 juillet sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. En l'absence de M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, retenu par un deuil familial, c'est M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui a donné lecture, à l'issue du conseil, du communiqué officiel suivant :

**● LES DROITS DES AVOCATS STAGIAIRES**

Le conseil a adopté un projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1971 relative à certaines professions judiciaires et juridiques. Ce texte a pour objet de permettre aux avocats stagiaires de participer aux élections du bâtonnier et des membres du Conseil de l'ordre du barreau auquel ils sont inscrits dès lors qu'ils ont prêté serment avant le 1er janvier de l'année de l'élection.

(Voir page 10.)

**● LE MANDAT DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT**

Il a approuvé un projet de décret fixant à trois ans la durée maximale du mandat des représentants de l'Etat dans les conseils et organismes délibérant des groupements d'économie mixte, des entreprises nationales et des établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial. Le renouvellement des mandats sera possible, mais devra faire l'objet d'une décision expresse. Ces décisions ne s'appliquent pas aux mandats en cours. Toutefois ceux-ci devront prendre fin au plus tard trois ans après la publication du présent décret.

**● LE NOUVEAU RÈGLEMENT DE DISCIPLINE DES ARMÉES**

Le ministre de la défense a présenté au conseil une communication sur les mesures intervenues ou devant entrer en vigueur au sujet des conditions de vie dans les forces armées : modalités de la libération anticipée des appelés pour des raisons d'ordre économique et social, conditions d'attribution de l'allocation militaire aux familles, réinsertion dans la vie professionnelle, transport des permissionnaires, information des familles en cas de maladie ou de décès. Ces mesures tendent à une simplification des décisions et à une meilleure information des appelés et de leur famille.

Il a exposé au conseil les grandes lignes du nouveau règlement de discipline générale des armées qui entrera en application le 1er septembre 1975 (« le Monde » du 20 juin). Ce nouveau règlement obéit à trois grandes idées directrices, il tend à :

1) Préciser les droits que les militaires d'active ou du contingent peuvent exercer en tant que citoyens et les devoirs qui leur incombent du fait de leur appartenance à l'armée ;

2) Distinguer la discipline dans le service où elle demeure stricte et hors du service où elle peut être moins exigeante ;

3) Organiser la participation des militaires aux différents aspects de la vie de la communauté par la création de commissions qui seront compétentes chacune pour un objet précis.

Enfin, le règlement comporte des innovations mineures mais significatives : autorisation du port de la tenue civile sans restriction en dehors du service et des enceintes militaires, salut dû uniquement en service.

Le ministre de la défense a fait approuver une nouvelle organisation du conseil supérieur de la fonction militaire ayant pour but une plus complète et plus équitable représentation des cadres selon les grades, services et régions.

(Voir page 7.)

**● L'ORGANISATION DE L'ARCHITECTURE**

Le conseil des ministres a approuvé les grandes orientations exposées par le secrétaire d'Etat à la culture en matière d'architecture et tendant à remettre à l'honneur le souci de la qualité architecturale. Un nouveau projet de loi traitera de l'intervention des architectes dans les procédures de constructions publiques ou privées et instaurera une assistance architecturale donnée par des conseils départementaux composés d'architectes et dont le service sera gratuit. Ces conseils orienteront notamment les maîtres d'œuvre en ce qui concerne l'insertion des constructions dans leur environnement urbain ou rural.

L'exercice de la profession d'architecte pourra prendre une forme soit libérale, soit salariée, et l'organisation de la profession sera profondément modifiée. Les missions des différents corps d'architecture dépendant du secrétaire d'Etat à la culture et leur mode d'intervention seront révisés, notamment en ce qui concerne les monuments historiques et les bâtiments civils ou palais nationaux. Le corps des architectes des bâtiments de France sera renforcé compte tenu de ses missions nouvelles en matière de protection des sites.

La réforme de l'enseignement de l'architecture sera poursuivie conjointement par les secrétaires d'Etat à la culture et aux universités. En particulier, un institut d'architecture dispensera un enseignement de niveau élevé orienté vers la recherche et l'innovation.

Une personnalité sera chargée d'étudier et de proposer une nouvelle politique de la commande publique qui, par sa valeur d'exemple et d'incitation, joue un rôle très important en matière de qualité architecturale.

**● L'ORDRE MONÉTAIRE**

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de la réunion du 10 juillet à Bruxelles du Conseil des communautés (finances). Il a été souligné que la rentrée de la France dans le dispositif du flottement concerté issu de l'accord de Bâle (serpent) officiellement décidée le 10 juillet manifeste notre préoccupation de contribuer au rétablissement d'un ordre monétaire mondial. Les ministres ont examiné la conjoncture économique.

**● LA COOPÉRATION FRANCO-ALGÉRIENNE ET LA SANTÉ**

Le ministre de la santé a rendu compte de son séjour en Algérie et notamment a fait le point de la coopération franco-algérienne dans le domaine de la santé.

**● LA SITUATION INTERNATIONALE**

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur divers points de la situation internationale. Il a informé le conseil des entretiens qu'il a eus à Gênes avec le ministre italien des affaires étrangères. Il a fait le point de la préparation de la phase finale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.





# PRESSE

## UN NOUVEAU CONFLIT DANS LES JOURNAUX PARISIENS

### La fin du Tour de France coïncidera-t-elle avec le début d'une crise à « l'Équipe » ?

Tandis que le conflit du *Parisien libéré* s'enlise dans une guerre de tranchées rue d'Enghien — où l'occupation par les ouvriers du Livre continue depuis près de deux mois sans que les forces de police aient tenté de les déloger, — un second front va-t-il s'ouvrir du côté de *l'Equipe* ?

Les différentes catégories de personnel contribuant à la fabrication du journal *l'Equipe*, représentées par les ouvriers du Livre C.G.T., les journalistes de l'Union des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T.), les employés de presse des syndicats F.O. et C.G.T., les cadres techniques et administratifs C.G.T., ont décidé de constituer un comité de vigilance (*le Monde* du 17 juillet).

On sait que depuis le départ du Tour de France la distribution du quotidien sportif est gravement compromise par les retards apportés à sa fabrication.

Dans le cahier de revendications présenté par les délégués au comité d'entreprise, réuni extraordinairement voici deux semaines, figurait l'ouverture de négociations au *Parisien libéré*, qui appartient au même groupe de presse. Sur ce point précis, la réponse du représentant de M. Emilien Amaury a été catégoriquement négative : il a affirmé la volonté du *Parisien libéré* d'assurer directement l'embauche de ses ouvriers.

Ce refus de négocier ayant été confirmé le dimanche 6 juillet par le général Laure, P.-D.G. de *l'Equipe*, aux délégués du personnel, la sortie du journal a été retardée presque chaque jour depuis le 7 juillet par les ouvriers du Livre.

On a pu croire un instant que *l'Equipe*, pour tenter de compenser ces « trains ratés » en raison des retards de sortie, acheminait un certain nombre d'exemplaires par le réseau parallèle de diffusion du *Parisien libéré*. Mais la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne avait aussitôt démenti la nouvelle.

D'autre part, la direction du groupe Amaury a « sondé » plusieurs petites imprimeries de la région parisienne susceptibles d'assurer le tirage de *l'Equipe*, afin de surmonter les difficultés actuelles. Mais aucune décision n'a été encore prise.

Cependant, la fin du Tour de France pourrait constituer la date limite que s'est fixée M. Amaury pour « normaliser » la situation à *l'Equipe*. Mais la constitution d'un comité de vigilance destiné à « *obtenir l'ouverture de réelles négociations globales* » pour « *maintenir le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi la qualité indispensable du journal et une complète liberté d'expression* » prouve que le personnel est décidé à ne pas se laisser surprendre.

C. D.

● *La direction du « Parisien libéré »* a assigné devant le tribunal de grande instance de Paris la Coopérative des quotidiens de Paris et les Nouvelles Messageries de la presse parisienne.

Depuis la fin juin, en effet, *le Parisien libéré* a demandé aux N.M.P.P. d'assurer de nouveau la distribution d'un certain nombre d'exemplaires par son réseau. Mais le refus des personnels ouvriers et employés du Livre C.G.T. a empêché les N.M.P.P. de remplir ses « *obligations légales et contractuelles* ». En conséquence, *le Parisien libéré* réclame, à titre de dommages et intérêts, 1 million de francs et 100 000 F d'astreinte par jour de retard.

L'affaire sera évoquée devant le tribunal le 6 août.

## GRÈVE DE LA RÉDACTION PARISIENNE DE L'AGENCE « UNITED PRESS »

La rédaction parisienne de l'agence United Press international (U.P.I.) est en grève depuis le mardi 15 juillet pour protester contre les conditions de mise en place d'un matériel moderne (consoles de visualisation remplaçant les machines à écrire).

Dans un communiqué, les journalistes — qui comptent observer un arrêt de travail de quarante-huit heures, après deux grèves de vingt-quatre heures les 2 et 9 juillet — constatent que, « *quinze jours après la mise en place des consoles de visualisation, la direction d'U.P.I. n'a toujours pas soumis de nouvelles lettres d'engagement et n'a rien signé ni sur les conditions de travail ni sur les qualifications et rémunérations nouvelles découlant de la mise en place du matériel moderne* » (...), malgré les « *nombreuses concessions* » faites par la rédaction « *dans un esprit de conciliation* ».

Pour sa part, la direction de l'agence américaine a décidé de retransmettre à ses abonnés « *la totalité du service mondial en langue anglaise U.P.I.* » pendant la durée de la grève.

● *L'Association des journalistes de la région Poitou-Charentes* va créer un centre d'information et de documentation sur les problèmes du développement. Ce centre, installé à Angoulême, voudrait dès la rentrée fournir des prestations de « service public » (documentation écrite et audio-visuelle, manifestations culturelles, etc.) et offrir des possibilités de contacts et d'échanges à tous ceux (associations, enseignants, particuliers) qui à des degrés divers en Poitou-Charentes, sont intéressés par l'avenir du tiers-monde. Tél. (16-45) 95-54-81, poste 403.

# ÉDUCATION

A LA RENTRÉE SCOLAIRE 1975

## ...t mille enseignants vont être titularisés

*...te de la première page.)*

... plus que jamais, la réforme ... l'ordre du jour. « *La mise ... re des caractéristiques géné... ntenues dans la loi est consi... Elle va nous obliger, dans ...s qui viennent, à revoir le ... des aspects du système ... : l'organisation des études, ...ires, la répartition des dis... la pédagogie et surtout les ...s, c'est-à-dire les program...* », a annoncé M. Haby. Dès la ... des groupes de travail ...vont préparer ces nouveaux ...mes.

... autres lois doivent être pré... aux parlementaires, qui ont ...é à être associés à leur ...tion, au début de l'année ... les porteront sur deux ques... articulièrement délicates, de ... du ministre : les personnels ...ment, formation, conditions ..., catégories) d'une part, les ...ements (composition des ..., règlement intérieur) de ... La mise en application pro... dits de la réforme devrait ...cer à la rentrée 1977 au ... préparatoire, en classe de ... et en seconde. La première ... nouveau baccalauréat sera ...e en 1979, la seconde en ... élèves qui sont actuelle... au-delà de la classe de cin... ne seront donc pas concer... les nouvelles modalités du ... éducatif.

... fin d'année scolaire est tra...lement accompagné de pré... pour la prochaine rentrée. ... Haby s'est, à ce propos, ... optimiste.

... la rentrée 1975, le collectif ...ire prévoit la création de ... emplois (1). La plus grande ...st destinée à la titularisation ...nants déjà en place. Ce sont ...ières mesures de la politique ...rption de l'auxiliariat décidée ... gouvernement, et de simplifica... la « pyramide » du corps ...ant. Le ministre espère, en ... grâce au « collectif » que, sur ...elque 30 000 maîtres auxiliaires ...sés dans le secondaire, le ...re de ceux qui ne seront pas ... en 1975 se limitera à moins ...000, comme en 1974.

... 8 000 emplois du collectif, qui ...tent aux 12 126 emplois nouveaux inscrits au budget 1975 (dont 5 750 emplois d'enseignants), se répartissent ainsi : 4 000 emplois d'instituteurs titulaires remplaçants permettant la titularisation de personnels rémunérés jusque-là sur des crédits de remplacement ; 3 000 emplois d'adjoints d'enseignement, destinés à la titularisation de maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire, compensés par la réduction des crédits d'heures supplémentaires ; 900 postes nouveaux d'institutrices d'écoles maternelles, et 100 dans le second degré (50 pour les C.E.S. et C.E.G., 50 pour les C.E.T.).

Au total, compte tenu des 2 000 postes déjà attribués au 1er janvier, 20 128 emplois supplémentaires sont ainsi mis à la disposition du ministère de l'éducation en 1975, contre 21 935 en 1974. Mais, a fait remarquer M. Haby, l'évolution des effectifs avait été bien supérieure à celle qui est prévue pour la rentrée scolaire. En effet, 63 500 nouveaux élèves sont attendus dans les écoles maternelles (contre un accroissement de 79 000 en 1974) et 67 500 élèves dans le second degré (contre un accroissement de 76 500 en 1974). Dans l'enseignement élémentaire, la baisse des effectifs enregistrée depuis plusieurs années devrait atteindre 58 000 élèves (contre 49 500 en 1974).

Les créations d'emplois inscrites au collectif budgétaire vont donc permettre sept mille titularisations à la rentrée. C'est une étape dans la résorption progressive de l'auxiliariat, que le ministre souhaite « *aussi rationnelle et contrôlée que possible* ». A cette fin, il a annoncé la signature prochaine de cinq décrets.

### Cinq décrets

Le premier concerne essentiellement les maîtres auxiliaires des enseignements de type lycée, à qui il ouvre pendant cinq ans des possibilités exceptionnelles de titularisation ; ceux qui remplissent certaines conditions d'ancienneté et possèdent une licence pourront, grâce à une liste d'aptitude, devenir adjoints d'enseignement. Ensuite, dans la limite d'un contingent fixé annuellement, ils pourront être nommés professeurs certifiés délégués ; un an plus tard, après les épreuves pratiques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de second degré (CAPES) ou technique (CAPET), ils pourront devenir certifiés titulaires. En cas d'échec, une nouvelle chance leur sera offerte à l'issue d'une nouvelle année.

Les quatre autres décrets permettent l'accès au corps des professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) pendant cinq ans aussi. L'un des décrets élargit le nombre des nominations dans ce corps, des instituteurs justifiant de cinq années de service dans un établissement de second degré et possédant un diplôme universitaire de première année. Ces nominations représentaient, jusqu'alors, un neuvième des nouveaux enseignants issus des centres de formation de P.E.G.C. : le décret les porte à un tiers.

Trois de ces décrets ouvrent aussi l'accès pendant cinq ans dans ce même corps aux maîtres auxiliaires, instituteurs titulaires, maîtres des classes de transition et classes pratiques et instituteurs titulaires ayant dispensé un enseignement artistique ou d'éducation physique dans un établissement public de second degré.

Les intéressés (sauf pour l'éducation physique et artistique) devront être inscrits sur une liste d'aptitude établie par le recteur. Les quatre décrets précisent les conditions à remplir par les candidats : ancienneté de service, diplômes notamment. Les instituteurs titulaires et les maîtres auxiliaires devront subir, au bout d'un an d'exercice en tant que professeurs délégués, des épreuves de vérification. Pour les maîtres des classes de transition et classes pratiques, une formation complémentaire est prévue. Dans chaque cas, les candidats sont retenus dans la limite d'un contingent fixé annuellement.

M. Haby a annoncé d'autres mesures qui interviendront dès la rentrée : attribution de subventions pour la réparation de classes maternelles vétustes ; attribution aux établissements de 15 F par an et par élève de quatrième pour l'achat de livres (qui s'ajoutent aux subventions existant pour la gratuité en sixième et cinquième) ; accroissement de la part de l'État dans les transports scolaires, qui passe de 593 millions à 680 millions de francs ; nationalisation de cinq cents collèges et quinze lycées, et étatisation de cinq lycées. Ces dernières mesures correspondent à la création au collectif budgétaire de quatre mille cent soixante emplois de personnel administratif et de service. M. Haby estime que la totalité des établissements secondaires encore « municipaux » seront nationalisés ou étatisés dans les deux ans qui viennent.

CATHERINE ARDITTI.

(1) A ces huit mille emplois, il faut en ajouter deux mille qui figurent aussi au collectif mais qui, en fait, ont été créés dès janvier 1975.

## ...DMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

...ole des Hautes Études ...mmerciales.

... Agon (253e), d'Alnval (249e), ...tejo (192e), Allais (49e), Ansel ...Apoteker (24e) ; Miles Aragon ... Ardile (261e) ; MM. Auque (6e), ... (227e), Azria (3e), Ballif ... Bancel (85e), Barbara de ...terie de Boisseson (57e) ; ... Françoise Barrière (220e) ; ...arthélemy (40e), Baste Morand ... Batave (261e) ; Mlle Bauguion ... MM. Baumann (81e), de ...re de Boucheporn (84e) ; ...eauvilain (160e) ; MM. Benar... (12e), Berthon (239e), Philippe ...d (255e), Xavier Besson (179e) ; ...ettelheim (141e) ; MM. Billey ... Jean-Bernard Bissoo (145e) ; ... Bochet (86e), Boeffard (62e). ...aleur (255e) ... de Bonneval (20e), Bordes ... Borgia (64e), Borie (149e), ...t (202e), Bourvis (46e), Boutte ... Boyadjis (233e), Brissaud ... Brunette (169e) ; Mlle Caben ... MM. Bertrand Carreau (1er) ; ... (138e), Pierre Carron (80e), ... (155e), Castelein (125e) ; ...Castera (32e) ; MM. Causse ... Celerier (163e), Changarnier ... Mlle Chappuis (208e) ; ...rançois Chapuis (2e), Hugues ...e (105e), Charlet (220e), Phi... ...barrier (70e), Charruan (131e) ; ...Chazal (233e), Chenerie (15e) ; ...hevaillier (37e), Cognet (135e) ; ...ombeau (47e) ; M. Jean-Paul ... (68e) ; Mlle Cousinery (131e). ... Cressent (186e), Cuyaubère ... Dartois (52e) ; Mlles Dausset ... Dauvais (118e) ; MM. Pascal ... (5e), Debrot (131e), Dedieu ... ; Mlle Delaplace (158e) ; MM. ...e (81e), Delay (86e), Demou... ...e), Denizot (183e), Descotes... ...(261e), Dezirest (97e) ; Mlle ... (222e) ; MM. Jean-Marc De... ...(245e), Doan Tran De (22e), ... (54e), Dubreuille (183e), Du... ...u (81e), Duigou (253e), Dumo... (119e), Dussauge (65e), Du ... (202e), Edme (45e) ; Mlle El... (289e) ; M. Fauconnier (202e) ; ...augère (68e) ; M. Feval (256e) ; ... Flores (9e) ; MM. Fourcaut (212e), Frot (192e), Gambert (86e) ; Mlle Garric (216e) ; M. Gaultier (95e) ; Mlle Genillier (40e) ; MM. Vincent Gérard (198e), Gilbert (155e) ; Mlle Gibolin (102e) ;

MM. Givadinovitch (4e), Gondran-Tellier (174e), Gounelle (27e), Gourmelon (216e), Gozlan (186e), Grassin (35e), Mlle Groud (264e), MM. Jean-Marie Gugenheim (50e), Guillemin (108e), Mlles Guillemont (400e), Haquet (238e), Helmer (7e), MM. Herouard (91e), Herpeux (14e), Philippe Hervé (100e), Hervieu (116e), Christian Herzog (10e), Hours (15e), d'Huart (212e), Mlles Hurstel (75e), Hyver (151e), MM. Ivanissevich-Machado (40e), René Jacob (191e), Mlle Jacquemot (224e), M. Jacquot (212e), Mlles Janaillhac (243e), Jardin (179e), Julienne (237e) ; MM. Jungfer (141e), Keruhel (140e), Kieken (58e), Labourdette-Pradere (216e), Lagree (135e), Mlle Laik (183e), M. Landon (116e), Mlles Langlecq (23e), Lapeyrere (53e), MM. de Lassus Saint-Geniès (202e), Le Bas (15e), Mlle Le Borgne (186e).

MM. Lebret (11e), Ledouble (118e), François Lefebvre (167e) ; Mlle Lellièvre (70e) ; M. Jacques Lemarchand (174e) ; Mlle Lemette (25e) ; MM. Léonard de Juvigny (239e), Lepin (243e), Lequien (198e), Levain (94e), Levieil (167e), Lhote (183e), Libeskind (128e), Lissague (198e), Lorenzo (78e), Loss (105e), Frédéric Lucien (205e), Luppe (39e), Madinier (182e), Maghin (112e), Maille (249e), Maître (28e), Jean-Pierre Maréchal (74e), Marias (8e), Bruno Marie (97e), Mariller (81e), Jacques Martin (233e), Philippe Martin (151e) ; Mlle Masgnaux (192e) ; MM. de Mazières (30e), Patrick Médecin (141e) ; Mlle Meley (227e) ; M. Menda (11e) ; Mlle Meric (163e) ; MM. Miart (176e), Eric Michelet (59e), Miller (202e), Moggio (255e), Montcourrier (222e), Pascal Morand (57e), François Moreau (112e), Denis Morin (192e), Mougin (176e), Mulner (65e), Mur (212e), Mutchler (245e), Naim (18e), Narbonne (151e) ; Mlles Nathan (160e), Nédélec (131e).

MM. Nguyen Buc Ngoc (200e), Pacheco (125e), Pacquement (198e), Bertrand Parmentier (44e), Penaud (32e), Peny (30e) ; Mlles Perdreau (155e), Perrard (197e) ; MM. Petetin (115e), Dominique Petit (35e), Pinto (168e), Piochard de la Brulerie (62e) ; MM. Pouthas (117e), Quelin (150e), Pascal Raab (115e), Ract (151e), Ragozin (169e), Philippe Rambaud (86e), Rande (216e) ; Mlles Regnault (59e), de Reynal de Saint-Michel (234e), Rimaux (104e) ; MM. Denis Robin (255e), Ronin (109e), Roth (231e) ; Mlle Rouge (123e) ; M. Christian Rousse (158e) ; Mlle Rouzier (196e) ; MM. Rudaux (72e), Sabardeil (47e) ; de Saint-Chamas (78e) ; Mlle Samilo (13e).

MM. Sanders (102e), Santet (39e), Andren Lee Seligman (252e), Servettaz (246e), Smertnik (128e), Sobelman (186e), Somon (145e), Soria (30e), Spieser (171e), Stoffels d'Hautefort (75e) ; Mlles Teitelbaum (139e), Théo (109e) ; MM. Therry (145e), Denis Thiéry (171e) ; Mlle Thore (160e) ; M. Toraille (128e) ; Mlle Thi Thu Huong Tran (178e) ; MM. Tremenbert (208e), Tricaud (233e), Tromp (239e), Trottmann (32e) ; Mlles Trouyez (95e), Uriot (75e) ; MM. Van de Velde (123e), Vasseur (97e) ; Mlle Marie-Chantal Vasseur (249e) ; M. Vermont (227e) ; Mlles Videau (234e), Viguier (19e), Virey (128e), Volle (91e), Wainblum (78e) ; M. Wajsgrus (72e) ; Mlles Waty (87e), Zanetti (143e) ; MM. Zarka (231e), Znibar (51e).

## RELIGION

### Au Vatican

#### ...EUX CONGRÉGATIONS ...OMAINES FUSIONNENT

...l VI a décidé la fusion de ... des dix congrégations ...ines qui constituent les mi...es de l'Église catholique ... pouvoir législatif et discipli... Il s'agit de la congrégation ... la discipline des sacrements ... en 1908 par Pie X et de la ...régation pour le culte divin ...e en 1969 par Paul VI.

... nouvel organisme, qui sera ...é par le cardinal australien ...s Robert Knox, s'appellera ...régation pour les sacrements ... culte divin.

# ARMÉE

APRÈS AVOIR APPROUVÉ UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE DISCIPLINE

## Le gouvernement adopte une série de mesures sociales en faveur des appelés

*Le conseil des ministres du mercredi 16 juillet a approuvé une série de mesures présentées par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sur l'amélioration des conditions de vie dans les armées, et il a pris connaissance d'un nouveau texte du règlement de discipline générale* (le Monde du 20 juin). *Le chef de l'État est intervenu pour rappeler la nécessité du maintien d'un certain nombre de principes généraux et il a souligné que des contrats de courte durée pourraient être signés par des soldats du contingent à leur libération, ce qui leur assurerait un emploi temporaire dans les armées — avec les différents avantages qui peuvent s'y rattacher — tout en leur permettant de rechercher un emploi civil en cette période particulièrement critique de leur vie professionnelle. D'autre part, une réforme du conseil supérieur de la fonction militaire — un organisme consultatif — a été décidée.*

*De l'ensemble de ces mesures, on retiendra que certaines sont des confirmations ou des extensions de mesures anciennes et plus ou moins appliquées, tandis que d'autres décisions sont plus nouvelles, même si elles étaient attendues depuis plusieurs mois. Parmi les plus importantes, on doit citer :*

● Le nouveau règlement de discipline générale *succède à un règlement de 1966 qui, lui-même, remplaçait un texte de 1933. Plus court et plus concis que les précédents, il ne comprend que quarante-deux articles, et il est prévu que des détails d'application figureront dans une instruction propre à chacune des trois armées et à la gendarmerie. Il établit une distinction entre la discipline stricte de la préparation au combat et la discipline, moins exigeante, hors du service.*

● La durée du service militaire, *qui reste fixée à douze mois, variera, cependant, pour tenir compte de la situation familiale de certains appelés ou, pour d'autres cas, de l'état du marché de l'emploi à la fin des obligations militaires.*

*C'est ainsi que des allocations seront versées et des libérations anticipées accordées à ceux qui n'auront pas été dispensés du service. D'autre part, des bourses augmentées seront attribuées à des étudiants qui auront accepté d'interrompre leur scolarité pour accomplir leur service, et des candidats admis à un stage de formation professionnelle pour adultes pourront s'engager durant quelques mois pour ne pas rester sans revenus entre la fin de leur service et le début du cycle de formation professionnelle. Une manière détournée, pour le gouvernement, d'espérer limiter le nombre croissant de ses chômeurs jeunes et, pour les armées, éventuellement, d'attirer puis de conserver les engagés qui leur manquent...*

● Le syndicalisme militaire *continue de n'être pas reconnu. Toutefois, par une série de mesures ponctuelles et partielles, sont mises en place — avec d'infinies précautions — des structures d'un dialogue encore timide au sein de l'institution militaire : les commissions de participation dans les régiments, les groupes de travail sur la condition sont officialisés et le conseil supérieur de la fonction militaire fera appel à des volontaires.* — J. I.

## Les principales dispositions

Voici l'essentiel des mesures adoptées par le conseil des ministres :

**1) Le règlement de discipline générale :**

Les militaires d'active et du contingent doivent respecter une déontologie faite de l'observance d'une stricte neutralité philosophique, religieuse, politique ou syndicale, et d'une recherche de l'efficacité maximum qui repose sur la stricte subordination de chacun des chefs. A cet égard, la discipline est fondée sur l'adhésion du subordonné et le respect de sa dignité par le supérieur.

Dans le service, la discipline militaire demeure stricte, et il est même prévu de restituer, sous certaines conditions, à l'officier subalterne ou au sous-officier, dans l'exercice du commandement, le droit de punir ou de récompenser. En revanche, les règles sont assouplies en dehors du service et une plus large initiative laissée à chacun. Le port de la tenue civile est autorisé sans restriction en dehors du service et des enceintes militaires. L'appel du soir est supprimé. La coupe de cheveux, tout en restant nette, ne sera plus obligatoirement aussi courte qu'à l'heure actuelle. Le salut n'est plus obligatoire qu'en service et il sera délivré un « *certificat du service militaire* » à la libération. Le soldat devra rentrer à la caserne avant minuit.

Il est institué des « *organes de participation* ». Dans un même corps de troupe, plusieurs commissions pourront être constituées pour associer les différents responsables de la hiérarchie aux divers aspects de la vie en collectivité — commission d'ordinaire, commission de promotion sociale ou de loisirs, etc., — mais les questions liées à l'accomplissement même du service — rythme de l'instruction, par exemple — sont étrangères aux compétences de ces commissions.

**2) La réinsertion des appelés dans la vie professionnelle :**

Des bourses sont prévues au profit de ceux qui reprennent des études supérieures à l'issue de leur service. Elles sont à demander, suivant le régime commun, au service des bourses rattaché au rectorat des académies, mais leur montant sera majoré (de 33 à 50 % selon les catégories de bourses).

Pour les appelés qui veulent suivre un stage de formation professionnelle des adultes, les armées proposent d'offrir, dans les mois prochains, un contrat d'engagement de courte durée — de plusieurs semaines à quelques mois après leur service — aux appelés dont la candidature à un stage de F.P.A. a été retenue pendant la durée de leur service mais qui doivent attendre, pendant quelques mois après leur libération, l'entrée au stage.

(Dessin de KONK.)

Le ministère du travail a été invité à aménager le régime du contrat de travail et à faire bénéficier les jeunes gens libérés des obligations militaires des contrats emploi-formation. Les jeunes résilieront leur engagement au moment d'accéder au stage de F.P.A.

**3) La libération anticipée :**

Déterminée par l'article L. 35 du code du service national, la libération anticipée permet à un appelé, dont la situation familiale ou sociale justifie qu'il soit dispensé de service militaire, d'être rendu à la vie civile avant la fin des douze mois de service. Depuis le 1er juin, des dispositions nouvelles sont appliquées en matière de simplification des procédures et de réduction des délais de transmission des demandes (saisine directe de l'administration centrale par le chef de corps). La décision de libération anticipée devrait intervenir désormais dans le mois qui suit le dépôt de la demande justifiée, et le chef de corps pourra accorder des permissions exceptionnelles, ou des congés libérables sans solde, pour des situations familiales difficiles en fin de service.

**4) Le conseil supérieur de la fonction militaire :**

Chargé d'« *exprimer son avis sur les questions de caractère général relatives à la condition et au statut des personnels militaires* », et créé il y a cinq ans, le conseil supérieur de la fonction militaire sera désormais constitué de quarante-deux militaires d'active — au lieu de trente-cinq précédemment — et de cinq représentants des retraités (sans changement). Le mode de désignation des représentants des militaires d'active (officiers et sous-officiers des trois armées, de leurs services communs et de la gendarmerie) est modifié : au lieu que soient nommés par le ministre de la défense ceux qui, après avoir été tirés au sort, se déclarent volontaires, comme c'était le cas précédemment, le tirage au sort interviendra désormais entre ceux qui se seront portés volontaires pour un mandat de trois ans.

Dans chaque région militaire, aérienne ou dans les arrondissements maritimes, des groupes de travail temporaires pourront être constitués pour préparer, localement, l'examen des dossiers soumis au conseil supérieur.

**5) Les allocations militaires :**

Lorsque l'appel au service militaire d'une recrue place sa famille dans une situation financière difficile, le ministère de la défense peut allouer — sur la demande de l'intéressé — un revenu de remplacement, qui était resté inchangé depuis onze ans et se montait, seulement, à 100 F par mois à Paris et à 80 F par mois dans les autres garnisons. Après accord avec d'autres ministères, cette allocation militaire, qui s'ajoute à la solde du grade de l'intéressé, irait jusqu'à 300 F par mois à compter du 1er janvier 1976.

Les demandes d'allocation seront à présenter à la mairie, avant l'incorporation, ou au chef de corps, si l'appelé est déjà sous les drapeaux.

**6) Des trains de permissionnaires :**

Après accord avec la S.N.C.F., des trains supplémentaires, réservés aux militaires permissionnaires, sont mis en place depuis le 1er juin chaque fin de semaine de la province vers Paris le vendredi soir et de Paris vers la province le dimanche soir et le lundi soir. Ce système ne fonctionne, pour l'instant, que sur le réseau de l'Est (dix-sept convois, au total, dans les deux sens, sur Paris-Strasbourg, Paris-Metz et Paris-Mulhouse et continuant vers l'Allemagne fédérale), mais une extension est prévue sur les réseaux de l'Ouest et du Sud-Est.

**7) Le tabac :**

Dès la fin de cette année, les cigarettes « troupes », distribuées aux seuls intéressés, à raison de seize paquets par mois et vendus 31 centimes le paquet, seront toutes munies d'un bout-filtre.

**8) Les loisirs des forces françaises en Allemagne :**

Un crédit annuel de 2 millions de francs sera mis à la disposition du général commandant en chef les forces françaises en République fédérale d'Allemagne pour qu'il puisse aider à l'aménagement d'activités de détente (organisation d'excursions ou subventions des clubs de loisirs).

## CORRESPONDANCE

### Les jeunes et l'emploi

*Nous extrayons d'une longue lettre de M. Jean Lemarchand, les passages suivants :*

Un récent article de M. Bleustein-Blanchet (*le Monde* du 10 juillet) a mis en évidence un certain nombre de raisons qui tendent à montrer que notre jeunesse est à ranger dans tout le lot des mal-aimés du vingtième siècle. Indépendamment des méfaits d'une civilisation de consommation, il insiste sur l'aspect « formation ». (...). Le vent est désormais non plus seulement à la formation mais aussi à l'information.

Dans ce domaine, un effort intéressant est entrepris depuis plusieurs années par le ministère du travail (avec l'AFPA et l'ANPE) en relation avec le ministère de la défense, qui vise à informer collectivement les jeunes incorporés sur la préparation de leur devenir professionnel et à les aider à concrétiser leurs choix par un entretien avec un conseiller professionnel, ceci grâce à l'entremise des officiers-conseils mis en place au sein des corps de troupes. Toutefois, aucun conseiller professionnel, si savant fût-il, ne saurait posséder parfaitement ni dispenser assez rapidement tous les éléments d'information correspondant à chaque cas particulier.

A cet égard, une suggestion, coûteuse certes, mais... l'avenir et la motivation de milliers de jeunes ont-ils un prix ?

— Monter *un ordinateur central* (à Paris... ou ailleurs, là où l'on a besoin d'emplois), auquel on peut être sûr que tous les ministères compétents en matière de filières de formation et de promotion apporteraient leur masse d'informations, qu'il s'agirait de faire ingérer à cet ordinateur avec des éléments de mise à jour permanents ;

— Brancher cet ordinateur sur des *terminaux* (à titre expérimental dans les corps de troupe, puis, pourquoi pas ?, dans les agences pour l'emploi). Ces claviers terminaux comporteraient deux séries de touches et un débiteur d'informations :

Première série de touches : métier choisi ;

Deuxième série de touches : niveau de formation générale (le cas échéant diplôme de formation générale), niveau de formation technologique (le cas échéant diplôme technologique), matières fortes, matières faibles, etc.

Ayant appuyé successivement sur ces deux séries de touches, le consultant recueillerait une ou plusieurs fiches comportant tous les renseignements correspondant, en terme de filières de formation et de promotion, aux coordonnées personnelles qu'il aurait préalablement fournies, et ceci en un temps record : que l'on songe au temps qu'un bon officier-conseil doit consacrer au rassemblement et à l'exploitation d'une bonne documentation en la matière !

Bien sûr, il faut se méfier de la « robotisation » à l'extrême, surtout dans un domaine aussi spécifiquement humain et personnel que celui de la préparation d'un avenir : les informations collectives devraient toujours précéder (*), et devraient toujours suivre, l'entretien avec le conseiller professionnel ou le psychologue pour bâtir un plan de carrière.

Encore tout l'effort de volonté resterait-il à produire par chaque jeune concerné pour « réaliser » son objectif... mais, au moins, l'aurait-on aidé au maximum à faciliter la solution d'un problème qui dépend, bien évidemment, d'autres paramètres, tels que la situation économique de la branche à laquelle il se destine.

★ L'Agence nationale pour l'emploi réalise actuellement avec les professions un travail de qualité : le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois ; un autre travail, intéressant et de longue haleine, mérite d'être signalé : le Répertoire français des emplois, sous l'égide du Centre de recherche sur les qualifications (CEREQ) - éducation nationale et la direction de M. Gérard Ducray.

# RADIO-TÉLÉVISION

VU

## Qui vole un œuf...

*Pas très convaincant ce Voleur de motocyclette, mercredi soir sur A 2. C'est une nouvelle série de Jean-Emile Jeannesson, six émissions, six « problèmes ». Ici la délinquance juvénile. Il s'agirait, mais on ne le précise pas à l'antenne, d'une histoire vraie, tirée d'un dossier de police. Le point méritait d'être souligné. La réalisateur, Bernard Bouthier, préfère entourer ce fait divers d'un certain flou, d'un halo, et jongle avec les mots « fable » et « réalité ». Bernard, le héros — c'est joué, très mal d'ailleurs, par des non-professionnels, — Bernard — quel âge a-t-il au juste, seize, dix-sept ans ? — Bernard, donc, vit avec son frère — plus petit ? plus grand ? on ne le voit pas — et avec ses parents dans une cité-champignon. Quatre pièces, dont une pour lui. Il n'a pas pu ou pas voulu poursuivre ses études. Travailler ? Ce qu'on lui propose n'est pas assez bien payé. Il semble avoir renoncé aussi à poursuivre ses recherches.*

*Le père, un brave moustachu à lunettes — il pourrait travailler dans une entreprise de dépannage, — fait une colère et laisse faire. La mère, ronde et rieuse, fait des ménages chez les autres. Et chez elle le ménage, et la cuisine, et le reste. Bernard, lui, ne fait rien. Il fait du bruit avec sa guitare, et bientôt son orgue électrique, et son ampli. Comme cela ne suffit pas à occuper ses loisirs, il fait des bêtises. Rien de grave, mais qui vole un œuf... Il chaparde par-ci, par-là, à l'étalage d'un supermarché. Et, pour épater une fille, il « emprunte » une moto, vite abandonnée dans un terrain vague.*

*Poursuivi par la police, il commence par se cacher chez un copain, dans une cave. Et puis, il y a deux solutions possibles, nous explique-t-on. Premièrement, on le trouve, et c'est le commissariat, la brigade des mineurs, le juge pour enfants. Deuxièmement, il trouve une dame d'œuvres qui le conduit au commissariat, etc. A vrai dire, peu importe la démarche. L'essentiel, c'est la compréhension — et elle nous a paru infinie — de l'inspecteur, du brigadier et du magistrat — ils tenaient leur propre rôle — qui l'ont interrogé, admonesté, réconforté, confié à un éducateur et encouragé à « rentrer dans l'ordre ».*

*Comment tout cela est-il arrivé et pourquoi ? Ira-t-on leur demander ensuite. Qui est responsable des cent soixante-dix mille délits commis par des adolescents l'an dernier ? La société avec un grand « S ». Les conditions de vie. Les mauvaises fréquentations. La publicité. L'absence de religion, et naturellement — ils arrivent en tête de liste — les parents. Ils s'entendent mal (ce n'est pas le cas). Ils travaillent trop. On emploie le masculin pluriel en songeant naturellement au féminin singulier. Si la mère ne sortait pas l'après-midi, elle pourrait surveiller son gamin et l'empêcher d'aller se balader avec des voyous. Et pour le retenir à la maison, à défaut d'une guitare électrique, elle pourrait toujours lui offrir les charmes de sa conversation. Est-ce bien sérieux ?*

*Et si tant est qu'on puisse accuser les parents, n'est-ce pas plutôt de ne pas assez exiger de cet enfant (bientôt majeur) et de le trop gâter ? Le nombre des délits n'est-il pas lié, aussi, au nombre d'emplois, et l'exemple de Bernard est-il vraiment exemplaire ? En le choisissant, on a peut-être voulu prouver que la société de consommation crée de faux besoins, impossibles à satisfaire. Soit, mais pas pour tout le monde. Encore faut-il savoir où placer la barre et à quel niveau de l'échelle sociale les faux besoins deviennent vrais. Ou bien on a cherché à expliquer que le dispositif de sauvetage destiné aux jeunes passagers de ce vaisseau fantôme, de ce paquebot déboussolé qui prend l'eau de toute part fonctionne le mieux du monde. Voilà qui serait réconfortant... Ou bien, enfin, que l'oisiveté est la mère de tous les vices. C'est hélas la seule morale que nous ayons réussi, quant à nous, à tirer de cette « fable ».*

CLAUDE SARRAUTE.

### INAUGURATION DU DROIT DE RÉPONSE AU COURS DE « SATELLITE »

● Deux présidents-directeurs généraux de compagnies pétrolières qui estiment avoir été mis en cause par M. Julien Schwartz, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les activités des compagnies pétrolières, au cours du magazine « Satellite » du 15 mai (consacré au « scandale » de Marseille), bénéficieront du droit de réponse ce jeudi soir 17 juillet, vers 21 h. 55, au début de l'émission de Jean-François Chauvel. MM. Chenevier et Coutier, qui représentent respectivement les sociétés B.P. et Fina-France, disposeront d'une minute et demie chacun pour se défendre. Leurs déclarations seront lues par Evelyne Dheliat, présentatrice d'IT 1.

Douze compagnies pétrolières s'étaient, à l'origine, émues des propos de M. Schwartz. Mais leur plainte n'avait pas été retenue par M. Jean Cazeneuve, président de TF 1. Saisie de l'affaire, la commission nationale du droit de réponse, que préside M. Marc Barbet, conseiller d'Etat, a finalement donné son accord que pour ces deux cas. Seuls MM. Chenevier et Coutier avaient en effet été mis en cause nommément par M. Schwartz.

Le droit de réponse sur les ondes, dont les modalités d'application ont été fixées par un décret publié au *Journal officiel* du 14 mai dernier, sera donc inauguré à cette occasion.

### NOMINATIONS AU CENTRE NATIONAL POUR L'ANIMATION AUDIOVISUELLE

● M. Pierre Viot, directeur général du Centre national du cinéma, prend la succession de M. Michel Roux à la présidence du Centre national pour l'animation audiovisuelle (C.N.A.A.V.). M. Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), devient vice-président. M. Michel Fansten demeure directeur et Mlle Marie-Françoise Mascaro, directeur adjoint.

Le bureau de C.N.A.A.V. a été également renouvelé. Il se compose de MM. Guy Brajot, directeur des théâtres, des maisons de la culture et des lettres, Jean Castarède, directeur de l'administration générale au secrétariat d'Etat à la culture, Augustin Girard, chef de service des études et des recherches, Gérard Montassier, directeur de cabinet du secrétariat d'Etat à la culture, et de Mlle Valérie-Anne Giscard d'Estaing, conseiller technique auprès du secrétariat d'Etat à la culture.

Le Centre national pour l'animation audiovisuelle conservera sa double mission de service technique et d'instrument d'expérimentation. Mais ses orientations seront redéfinies pour tenir compte de la situation actuelle, issue de l'éclatement de l'O.R.T.F., et de la création de l'Institut national de l'audiovisuel.

### TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 JUILLET

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 30.

## LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

### JEUDI 17 JUILLET

#### CHAINE I : TF 1

17 h., Spécial Apollo-Soyouz ; 21 h., Série : L'Homme sans visage.

*L'incroyable aventure des « voleurs de cerveaux ».*

21 h. 55, Magazine : Satellite.

*« Les nains » ; L'organisation des « Taupes rouges » ; Alerte en Corée ; et la réponse de deux P.-D.G. de compagnies pétrolières aux accusations émises au cours de l'émission du 15 mai.*

23 h., IT 1 dernière.

#### CHAINE II (couleur) : A 2

17 h., Arrimage Apollo-Soyouz ; 20 h. 35, Dramatique : « la Rôtisserie de la Reine Pédauque », d'A. France. Réal. J.-P. Carrère. Avec G. Wilson, D. Haudepin, A. Mottet, A. Pralon.

*Jacques Tournebroche, jeune homme écervelé, découvre la philosophie et les amours volages. Le regard ironique d'Anatole France sur son époque et sur l'Eglise.*

22 h. 20, Documentaire : Les livres et l'histoire. Le Brésil.

*A propos du livre de Gilberto Freyre « Maîtres et esclaves », paru en 1952.*

22 h. 45, Journal de l'A 2.

#### CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Un film, un auteur : « les Soleils de l'île de Pâques », de P. Kast (1971), avec N. Bengele, F. Brion, J. Charrier, M. Garrel, A. Stewart.

*Trois hommes, trois femmes et un psychanalyste sont dirigés vers un rendez-vous cosmique dans l'île de Pâques.*

22 h. 10, FR 3 Actualités.

#### FRANCE-CULTURE

20 h., Retransmission du gueuloir d'Avignon : « la Guerre des piscines », d'Y. Navarre (lecture publique) ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands.

#### FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Hurnik, Gounod, Ostrcil) ; 20 h. 30 (S.), Concours Marguerite-Long-Jacques-Thibaud : Epreuves finales ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Jazz canadien.

### VENDREDI 18 JUILLET

#### CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « la Voyante », d'A. Roussin. Avec P. Carton, E. Popesco, J. Chevrier.

*Elvire Popesco, extra-lucide « scientifique », surprise au détour de son propre destin.*

22 h. 45, IT 1 dernière.

#### CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. « Les requins ». (Rediffusion.) 21 h. 30, Théâtre-club : « Ils viennent jusque dans nos draps », de J. Cousseau. Réal. M. Beuchey. Avec R. Rimbaud, F. Descaut, R. Lesage.

*Un soir, à minuit, M. Lucas trouve sa femme morte. On croit à un suicide. La police intervient.*

*Cette pièce est interprétée par la Comédie des Alpes.*

23 h. 25, Journal de l'A 2.

#### CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Les dossiers noirs : « Menachem Begin », de J. Baronet.

*Menachem Begin, aujourd'hui chef du parti nationaliste « Herout », fut l'un des principaux animateurs de l'armée juive clandestine « Irgoun Zval Leumi », à partir de 1944.*

21 h. 20, Essai : « Laon, capitale carolingienne ou des pierres et des hommes », de J. Delord. Réal. M. Pavaux.

*Un certain portrait d'une ville.*

22 h. 10, FR 3 Actualités.

#### FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon : Actualité des Célestins : « Dieu le veut », de G. Couroupos ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands.

#### FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Honegger, d'Indy, Tomasi) ; 20 h. 30 (S.), Concours Marguerite Long - Jacques Thibaud : Concert final ; 22 h. (S.), Jardins à la française (Duruflé, Barboteu, Barraqué) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

# SPECTACLES

Jeudi 17 juillet



## théâtres

### Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Ariane et Barbe-Bleue.

### Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; Comédie - Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

### Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : l'Ombre isocèle, théâtre musical.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 20 : La golden est souvent farineuse; 22 h. : Elle, elle et elle.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises; 22 h. 15 : Sade.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma festivals).
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases; 20 h. 30 : le presse-purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : E. Wiener et V. Lagrange.
Théâtre de la Cité internationale, Maison portugaise, 21 h. : Serafim Ponte Grande.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah bon ! (Ranch); 20 h. 30 : les Créanciers, l'Ours.
Troglodyte, 22 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker Boys; 21 h. : 1 m 80 - 95 kg et on cause; 22 h. : Hipothénar tombe la veste.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac; 22 h. 15 : En ce temps-là les gens mouraient.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Ariette Denis ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.
Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ; 22 h. 30 : Spectacle Cami.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet; 23 h. 15 : Luis Rego.
P'tit Théâtre, 21 h. : Variations pour une reine et un ermite.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; Salle II, 21 h. : J.-B. Falguière ; 23 h. 30 : Peau d'homme.
La Vieille Grille, 21 h. 30 : Y'en aura pas pour tout le monde.

### Les opérettes

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta !

### Les cabarets

Alcazar, 23 h : Paris-Broadway.
L'Ange Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

### Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

### Le music-hall

Bobino, 23 h. : Dzi-Croquettes.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

### Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'Archets français, dir. A. Myrat, avec A.-M. Miranda, B. Soustrot (Bach, Marcello, Mozart, Tartini, Haendel).

### Le cirque

(Voir Nouveau Carré : salles municipales.)
Jardin des Tuileries, 15 h 30 et 17 h. : Cirque de Paris.

### Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant, par le ballet de l'Opéra.

### Festival estival

Musée de Cluny, 18 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo (Haydn, Mozart).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo, avec J.L. Gil, orgue (Haydn).



## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Docteur Jerry et Mr. Love, de J. Lewis ; 18 h. 30 : 16 + moi 1 ; Empereur Tomato Ketchup n° 1 ; Empereur Tomato Ketchup n° 2, de S. Terayama ; 20 h. 30 : The Debussy film, K. Russell ; 22 h. 30 : Jardin des Hespérides, de J. Robiolles (en avant-première et en présence de l'auteur).

### Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BELLADONA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

### Les films nouveaux

LA SANCTION, film américain, de et avec Clint Eastwood. — (V.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) (V.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, (734-20-70) ; Murat, 16e) (288-99-75).

LA GRANDE CASSE, film américain de H. B. Halicki. — (V.f.) Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67).

EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Napoléon : 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Liberté-Studio (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FAILLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Quintette, 5e (033-35-40).
FAR-WEST STORY (It., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Templiers, 3e (272-94-56), Plaza, 8e (073-74-55).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38 ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h., 18 h., 22 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES ORDRES (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Liberté-Club, 12e (343-01-59).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Medicis, 5e (633-25-97).
TITI SUPER STAR (A.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23 ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (32[…]23-17), Boul'Mich', 5e (033-48-29 […]
TREMBLEMENT DE TERRE (A[…] v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (23[…]33-16), Gaumont-Gambetta, 20[…] (797-02-74)
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An[…] v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84 ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59 ; V.f. : Lumière-Gaumont, 9e (770[…]84-84), Montparnasse-Pathé, 14[…] (326-65-13), Gaumont-Sud, 14[…] (331-51-16).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It[…] (v.o.) : Saint-André-des-Arts, [...] (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., version angl.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SIMBAD (A., v.o.) : Balzac, [...] (359-52-70). V.f : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 1[…] (331-56-86), Montparnasse 83, [...] (544-14-27).

### Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Christine, 6[…] (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6[…] (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8[…] (359-36-14) ; Action-Lafayette, 9[…] (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

### Les festivals

MARAIS II, 4e (278-47-86) : les Subversifs.
MARAIS III, 4e (278-47-86) : Tramp, Tramp, Tramp.
INGMAR BERGMAN (S., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été.
LA FETE A WOODY ALLEN (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Prends l'oseille et tire-toi
ALFRED HITCHCOCK (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : le Rideau déchiré.
JACK LEMMON (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Spéciale Première.
PROGRAMME JEAN VIGO : Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 18 h. 20, 18 h. 20 : l'Atalante ; 13 h. 20, 16 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
CONTES EROTIQUES DE PASOLINI (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) : (v.f.) les Mille et Une Nuits.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE : Studio Parnasse, 8e (326-58-00) : le Conformiste.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (359-24-81), Gay Divorce.
HOMMAGE A PIERRE FRESNAY : Théâtre de la Michodière, 2e (742-95-22), 16 h. 30 et 20 h. 30 : les Trois Valses ; 18 h. 30 : Adrienne Lecouvreur.
LE PANTHEON 75 (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : Kashima Paradise.
CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-25) : la Grande Illusion.
LES GRANDS AUTEURS : André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Cri.



هكذا امن الأمل

# ARTS ET SPECTACLES

tivals

cinéma

s « Europalia » françaises

Correspondance

uropalia, la quatrième européenne », aura cet ne les couleurs de la . Du 26 septembre au obre, Bruxelles pourra en applaudir la Comédie-aise et le groupe T.S.E. r Rameau, Ravel et Bou-fmirer les scènes cham- de Watteau, les odalis-de Matisse, les machines ulaires de Tinguely et les tes de Lartigue.

les deux ans, un pays en est invité à présenter celles un panorama de ses et de sa culture. Après (en 1969), les Pays-Bas, rande-Bretagne, ce sera nnée le tour de la France rticiper à ces manifesta-pluridisciplinaires uniques ur genre : Europalia, se-es organisateurs, devrait ir un véritable festival ational européen.

Le Palais des beaux-arts Bruxelles (baptisé « foyer opalia ») revivra les soirées nantés de la saison théâ- parisienne, avec le « Tar- » de Planchon, le « Lear » Chéreau, et « Hernani », mis scène par Robert Hossein. il y aura aussi des créa- Notamment, « les Vingt- re Heures » du groupe (en coproduction avec stival d'automne) ou « Ger- » monté par le Théâtre nal de Strasbourg.

L'Orchestre de Paris, le or Via Nova, l'Ensemble ue de Paris et de nom-és autres formations exé-ont dans tout le pays oup d'œuvres de Ravel et essiaen. Boulez se rendra xelles en compagnie de ses orateurs de l'IRCAM (Ins- de recherche acoustique-que) et dirigera l'orchestre honique de la B.B.C., de ncerts marqueront la cl- du festival.

Europalia aura la primeur ernier ballet de Maurice t (inspiré de « Pli selon de Pierre Boulez) et de la die musicale de Michel raud, « Monte-Cristo », s Alexandre Dumas, avec Claude Pascal. Une ré-ective des grands classiques inéma alternera avec des de jeunes réalisateurs. haînes de radio et de télé- nationales, francophones lamandes, axeront leurs ions de la rentrée sur la

Le programme des expo- comprend une trentaine rochages à Bruxelles et d'autres villes. Un pano- « de Watteau à David », té au Palais des beaux- dant toute la durée du al, regroupera les pein- et les dessins du dix-hui- siècle, choisis parmi les belles pièces de plus de nte musées français de nce.

rues seront tricolores. La de-Place retentira des es de la garde républi- et des binious bretons. Et, té, dans la petite rue des hers, les marionnettes de joueront « l'Ecole des es » de Molière, en langage ellois. — V. L.

e Centre artistique de rencon- ternationales de Nice présente position consacrée aux « varia- sur la mode et les parfums, à nos jours ». Organisée avec llaboration du Musée des arts atifs de Paris et la bibliothèque y, cette exposition réunit des es, des mannequins vivants, acons de parfum, des boîtes à e, des éventails, des rubans, etc. Arsée, avenue Stephen- rd, du 1er juillet au 20 août.)

## *Adamov et le Chêne noir à Avignon*

Alain Rais (Les spectacles de la vallée du Rhône) et Pierre-Etienne Heymann (le Théâtre de la Planchette), s'étant découvert des points communs dans leur conception de la pratique théâtrale et les moyens dont ils disposent, ont cherché à établir ensemble un projet. Ils sont tombés d'accord sur Adamov. Le Festival les accueille dans la salle Benoît-XII où Alain Rais présente *M. le modéré*. Pierre-Etienne Heymann suivra avec *Ping-Pong*.

« *Adamov*, dit Alain Rais, *est un auteur mal connu sinon maudit. Aujourd'hui où on réconcilie Marx et Freud, il me semble que le public est prêt à le recevoir.* M. le modéré *est une clownerie, mais tragique, inquiétante, désespérée. Adamov l'a écrit à l'hôpital, à un moment de sa vie particulièrement dur. Il disait qu'il devait choisir entre le rire et le suicide.* »

La pièce montre l'ascension et la déchéance d'un homme moyen, petit-bourgeois aux désirs honteux, fasciste en puissance et qui représente l'Europe vendue aux capitaux américains. C'est une sorte de vaudeville didactique, de cauchemar où Adamov se lacère et jette avec un rire furieux ses phobies politiques et sexuelles.

A la fin de la représentation, les acteurs lisent un texte par lequel ils dénoncent la politique culturelle du gouvernement, exposent le triste état des compagnies toujours jeunes parce que toujours pauvres, et mettent en garde contre l'alibi que pourrait être le Festival. Depuis vingt ans, Alain Rais se bat dans la région du Rhône et sa subvention risque de lui être retirée. Sa situation est injuste et il est pénible de devoir dire que *M. le modéré* n'est pas réussi.

Les déchirements d'Adamov, ses angoisses, son humour âcre, rôdent aujourd'hui dans les sensibilités et dans les têtes. Il n'en reste rien dans le spectacle d'Alain Rais. Manque de moyens, donc de temps, pour mener à bien un travail difficile ? Sans doute. Mais ce n'est pas pour cette seule raison que la forme semble ici aussi usée. Depuis vingt ans, le théâtre a évolué. Ce n'est pas uniquement affaire de mode. Mais de société.

Les hasards du Festival font qu'on voit un soir *M. le modéré* et le lendemain *la Béfana* de Gérard Gelas et du Chêne noir. Il n'y a rien de commun entre les deux spectacles, entre les deux hommes, entre leur pratique théâtrale. Mais leur situation se ressemble : les moyens de Gelas sont dérisoires. Il se bat depuis six ans à Avignon, vise, lui aussi, un public dit « populaire ». Et il parvient parfois à l'atteindre.

Il parvient surtout, d'année en année, à s'affirmer, à développer ses qualités de peintre scénique, à s'accepter — intelligence et naïveté mêlées — dans sa condition d'homme de théâtre, d'homme du Sud, qui, sans oublier de regarder le monde, laisse vivre en lui une culture très ancienne, transmise au long des siècles par des grand-mères pleines d'amour. Gelas ne triche pas et c'est sa force. A chaque spectacle, ses moyens se simplifient, sa technique se perfectionne.

Sous la voûte de pierre et les grosses poutres de bois de la salle Sainte-Catherine, sur un plateau nu, devant un rideau blanc, surgissent et disparaissent de grandes lunes rouges ou vertes. Des roseaux gris se balancent dans le crépuscule violet. Des boules incandescentes cherchent dans la nuit des personnages – robots masqués d'un bas noir, enveloppés d'une cape de plastique translucide. Une Béfana, méchante vieille courbée comme un arbre mort, poursuit une stryge rousse aux paupières d'argent. Une mort blanche, longue, au visage stupide, barre d'un trait vertical des images projetées en toile de fond : film où notre environnement apparaît dans sa beauté et son horreur. Des clowns pitoyables se débattent sur une échelle (sociale) et la musique rythme les échecs, les espoirs, chante la sensualité.

*La Béfana* est une suite de variations éblouissantes autour d'une seule proposition : le monde ne va pas bien, il faut continuer comme les rois mages à chercher l'étoile. Une histoire très simple, simple comme une comptine, qui fait courir tout Avignon et c'est justice.

COLETTE GODARD.

★ *M. le modéré*, salle Benoît-XII.

★ *La Béfana*, le Chêne noir, salle Sainte-Catherine.

★ *Chants pour le delta, la lune et les étoiles*, qui devait être joué dans l'église Saint-Joseph de Champfleury, devra, pour des raisons techniques, être présenté salle Sainte-Catherine à partir du 21 juillet, tous les lundis jusqu'au 10 août, en plus des dates prévues.

## La danse dans la Cité des papes

Petit festival dans le Festival, la danse à Avignon est concentrée sur dix jours en fin de parcours. L'année dernière, le choix s'était porté sur de grands ballets populaires. Mais les spectateurs avaient été un peu déçus par les productions de Cuba, d'Alvin Ailey ou de l'Inde, déjà déflorées par de nombreux succès.

Les organisateurs sont donc revenus à une conception plus prospective du Festival en matière de danse. Ils ont invité Carolyn Carlson et le Groupe de recherches de l'Opéra de Paris, récemment créé par Rolf Libermann, Félix Blaska, et les lauréats du concours de Bagnolet.

Carolyn Carlson fut la révélation d'Avignon en 1972, avec son « Rituel pour un rêve mort », variation sur le thème d'Antigone. Le public découvrait là un monde absurde et angoissant, que la jeune chorégraphe américaine n'a cessé depuis d'explorer avec quelques danseurs d'abord, en marge de l'Opéra (« Sablier-Prison »), ensuite avec le Groupe de recherches, dont le travail s'est concrétisé dans « l'Or des fous » et « les Feus d'or ». La voici revenue, et la cour d'honneur du Palais des papes va se peupler à nouveau de ses personnages somnambuliques, aux gestes saccadés, aux paroles balbutiantes, faisant surgir un spectacle éphémère, instable, sans cesse recomposé. Dans « X Land », une création, la part de l'improvisation, l'apport du verbe et du chant sont considérablement développés. On quitte le ballet proprement dit pour une forme théâtrale bien plus large.

Le danseur Paolo Bartoluzzi participera à la première soirée (le 29 juillet) ; il interprétera un solo, que lui a composé Carolyn Carlson, sur une musique électro-acoustique de Ragnar Grippe, ainsi que « Nomos-Alpha » (Xenakis-Béjart).

Félix Blaska, également invité à Avignon, présentera deux programmes — beaucoup moins abstraits, — qui devraient fort bien s'accorder à la cour d'honneur, car ils requièrent la présence sur scène de deux formations musicales actives et vivantes : le groupe pianos-percussions de Katia et Marielle Labèque, Sylvia Gualda, Jean-Pierre Drouet, ainsi que le trio jazz « Eye Ball ». On verra deux ballets récents, « l'Homme aux loups », première incursion de l'écrivain Pierre Bourgeade dans l'univers de la danse, et « Transitory », une amusante chorégraphie sur un thème fantaisiste de science-fiction. Blaska prévoit également deux créations, « Memory Rounds », sur une musique de Berio, et « Chants d'adolescents », de Stockhausen (les 31 juillet, 2, 5 et 8 août).

En 1973, Avignon avait accueilli au Théâtre municipal les lauréats d'un concours organisé par le Centre culturel de Bagnolet, le Ballet pour demain. Cette compétition, depuis, a pris de l'ampleur. Les lauréats de l'année, Roy Maldoom, de Londres, et le groupe dijonnais Delta, bénéficieront du cloître des célestins. Ce décor mettra en valeur la beauté plastique des chorégraphies de l'Anglais — très inspiré par la musique de Mahler — et le caractère insolite du spectacle de Delta — élaboré à partir d'images projetées sur les danseurs en mouvement suivant un processus graduel (les 4, 5 et 6 août).

La danse occupe toujours, à Avignon, une grande place hors Festival. Il y aura cette année encore des Rencontres internationales de danse contemporaine, des représentations de danses traditionnelles de l'Inde du Sud par Malavika, et un essai chorégraphique d'une élève de Nikolaïs, Susan Buirge, au Centre Pax-Christi. Chaque jour, à 18 heures, Arlette Bon effectuera, au jardin des Doms, un parcours de plein-air avec quatre danseurs. Rue Sainte-Catherine, on trouvera l'Atelier de Georges Golovine, et d'autres animations encore, dispersées dans la ville, que l'on découvrira avec un peu de curiosité et d'attention.

M. M.






## Musique

### L'Ensemble Haydn de Tokyo

*Le Festival estival de Paris commence sous les meilleurs auspices. Après le Deller Consort, la venue de l'Ensemble Haydn, de Tokyo, est un véritable événement musical dans la vie parisienne ; il n'y avait que cent cinquante à deux cents personnes à la faculté de droit mercredi soir ; il faut courir ce jeudi, à 18 h. 30, aux Thermes de Cluny et, à 20 h. 30, à Saint-Séverin (1).*

*Charme du « dépaysement » d'abord ; cet orchestre de chambre en habits et robes noires, sous des cheveux de jais ; ces visages japonais jeunes aux yeux de braise maîtrisée par la dignité ; et ce chef, un petit monsieur aux cheveux gris, qui dirige toujours, un peu penché sur ses disciples d'une baguette sage et précise de maître d'école, c'est M. Makoto Ohmiya, un grand musicologue japonais qui a consacré sa vie à ce lointain compositeur occidental de la cour des Esterhazy.*

*La musique jaillit avec une vigueur très grande et joyeuse, un son charnu et superbe, un flamboiement qui font penser parfois à l'immensité des interprétations de Klemperer. Et c'est un Haydn décapé des poncifs qui nous revient, tout neuf, comme il devait apparaître jouant pour les princes la musique qu'il venait d'achever.*

*On se réjouit d'autant plus qu'on entend des œuvres souvent peu connues :* le Scherzando n° 4, *une de ces minuscules symphonies composées à vingt-huit ans, avec un brave menuet aux gros sabots, d'où sort tout à coup, dans le trio, la belle mélodie endimanchée de la flûte, un andante précautionneux et de belle couleur, et un final à la fois lourd et plein d'allant. Puis un* Concerto pour flûte et hautbois — *qui n'est autre qu'un de ces* Nocturnes pour le roi de Naples *de 1790, par lesquels l'Ensemble de Tokyo s'est révélé (2), — où l'on découvre avec ravissement une première version de l'allegretto de la* Symphonie militaire.

*Dans le* Concerto pour trompette, *le contraste est savoureux entre ces instrumentistes vibrants, tendus vers le grand style, et la décontraction de Francis Hardy, à la sonorité souple, un peu alanguie, pétaradante et joyeuse, que ses collègues japonais applaudissent ensuite bruyamment avec leurs pieds. Et, pour finir, la* Symphonie « la Poule » n° 83, *vive comme la poudre, pleine d'éclairs, et qui s'épanouit avec tant de grâce et de poésie dans les mouvements centraux. Oui, tout cela, malgré la modestie coutumière du grand Haydn, est un véritable événement.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Deux programmes nouveaux composés uniquement d'œuvres de Haydn à la seule exception du *Concerto pour clarinette* de Mozart.

(2) Deux disques Boîte à musique LD 5815-16.

## En bref

### Animation

#### Les dépliants du Louvre

Le département des peintures du musée du Louvre poursuit, avec l'aide du mécénat privé, sa publication de dépliants illustrés sur ses collections. Les visiteurs du musée peuvent désormais disposer de deux nouvelles feuilles de la série « Le Louvre salle par salle » qui leur seront distribuées gratuitement. L'une concerne les peintures françaises du quatorzième et du seizième siècle (présentées dans le salon Carré), l'autre, les peintures espagnoles du pavillon de Flore.

Ces documents, rédigés par les responsables du département de peintures, retracent l'évolution des collections, proposent de brefs aperçus historiques, donnent le plan des salles avec l'emplacement des tableaux, ainsi que la reproduction (format timbre-poste) et le commentaire des plus représentatifs d'entre eux.

Le premier numéro de cette série, qui porte sur la Grande Galerie, avait été réalisé, l'année dernière, dans les mêmes conditions, grâce au concours financier de la firme Kodak-Pathé. Le musée est, en effet, trop pauvre pour assurer seul son programme d'animation et d'action éducative. — G. B.

### Expositions

#### André Masson à Aix-en-Provence

Une rétrospective des œuvres les plus marquantes d'André Masson vient de s'ouvrir au musée Granet d'Aix-en-Provence, en présence du peintre (qui habite, depuis 1947, entre Aix et Le Tholonet). La sélection comprend une quarantaine de toiles représentatives de l'évolution de l'artiste depuis 1921 — date de ses débuts — jusqu'à nos jours, ainsi qu'un choix très large d'eaux-fortes, de lithographies, de décors et de costumes de théâtre. Cette exposition sera présentée à New-York en 1976. Afin de prouver son attachement à la ville provençale, André Masson lui a fait don d'une toile, *Jeune chimère*, qui, selon lui, résume ses recherches. — P. C.

★ Jusqu'à la fin du mois d'août.

## Petites nouvelles

■ Le Théâtre de l'Unité, également nommé « Théâtre de délassement comique », donnera, du 26 juillet au 2 août, à Villeneuve-lès-Avignon, plusieurs représentations d'un spectacle pour jeunes, « Vert d'eau ». La troupe se rendra ensuite au Québec, afin de se familiariser avec le jeune théâtre local. La création d'une pièce sur le football est prévue pour 1976.

■ La Comédie-Française annulera la représentation des « Femmes savantes » au Théâtre Marigny, dimanche 20 juillet, à 14 h. 30, en raison de l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Elysées.

■ Parmi les troupes ayant participé au premier Festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés (« le Monde » du 3 juillet), le théâtre algérien Ismedurar a présenté une adaptation kabyle de « l'Exception et la Règle » (Théâtre Ismedurar, 59, rue Vaneau, 75007 Paris).

■ Un concours ouvert aux jeunes auteurs de théâtre ou d'ouvrages sur le théâtre est organisé par la Confédération des travailleurs intellectuels de France. Un prix de 5 000 F sera attribué au lauréat. Il n'y a pas de condition de nationalité, mais les candidats (âgés de moins de trente-cinq ans) devront soumettre des œuvres écrites en français.

■ Le pianiste Arthur Rubinstein donne un récital consacré à Chopin le 17 juillet, à Monte-Carlo, au profit de l'institut Weizmann (recherche cancérologique).

■ La Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale (FNACEM) organise comme chaque année ses « Vacances musicales ». Des places sont encore disponibles à Gstaad-Saanen, en Suisse (treize à dix-sept ans) ; à Port-Cros, dans le parc national (quinze à dix-sept ans) ; à Villedieu, près de Vaison-la-Romaine (cinq à dix-sept ans) ; à Passau, en Bavière (treize à dix-sept ans). Renseignements et inscriptions : FNACEM, secrétariat des « Vacances musicales », B.P. 76, Volney, 49414 Saumur, tél. (41) 51-00-15.

■ Un concours pour le recrutement de six conservateurs stagiaires de deuxième classe des Musées de France aura lieu les 22 et 23 octobre 1975. Les inscriptions et les dossiers seront reçus jusqu'au 30 septembre inclus à la direction des Musées de France (bureau du personnel), palais du Louvre, pavillon Mollien, 75041 Paris Cedex 01.

■ Un peintre japonais, Shusaku Arakawa, a reçu la première « palette d'or » du Festival de peinture de Cagnes-sur-Mer, auquel participent des artistes de cinquante pays. (Ouvert jusqu'au 30 septembre.)

■ Un concert de rock'n roll aura lieu le samedi 26 juillet à 20 heures aux arènes de Lutèce. Au programme : un concert animé par le groupe Rozoum et une projection en plein air (en avant-première en France) du film « Il était une fois les années 60 ».

# POLICE

### Après de nombreux incidents mettant en cause des policiers

## Le Syndicat des inspecteurs demande que la justice précise les conditions d'exécution des contrôles d'identité

**La multiplication des opérations de contrôle systématique d'identité sur la voie publique a provoqué depuis le début des opérations « coups de poing » de nombreux incidents entre les policiers et le public, soit parce que des personnes en situation irrégulière refusent de se laisser conduire dans les commissariats pour vérification approfondie, soit parce que d'autres, souvent en état d'ébriété, s'en prennent plus ou moins violemment aux gardiens et aux inspecteurs. Les bagarres sont fréquentes et les plaintes d'administrés affluent auprès des parquets.**

**En quelques mois, dans toute la France, des dizaines de fonctionnaires de police se sont ainsi retrouvés devant les tribunaux, inculpés de violences, principalement à l'occasion de ces opérations « coups de poing ». L'accusation se révélant souvent infondée, le Syndicat national autonome des policiers en civil a incité ses adhérents à se retourner en dénonciation calomnieuse contre tous ceux qui se seraient indûment plaints d'avoir été battus ou volés.**

*Mais aujourd'hui, devant l'accumulation de ces incidents, réels ou supposés, le Syndicat refuse d'en voir la responsabilité retomber sur le seul inspecteur. Dans une note à ses adhérents, le S.N.A.P.C. demande,* « afin d'éviter la mise en cause personnelle de fonctionnaires de police, contraints par la nature même de leur mission à utiliser en certains cas la force pour maîtriser des personnages qui refusent de se soumettre aux procédures légales, et, en raison de la responsabilité personnelle qu'ils encourent (...), si les contrôles et vérifications d'identité sur la voie publique sont légitimes ou non ». *Dans l'attente d'une réponse précise, le Syndicat recommande à ses adhérents* « la plus extrême prudence », *et,* « dans tous les cas de résistance passive ou active ». *Il les incite à* « ne pas employer la force, mais à rendre compte et à demander des instructions écrites aux parquets dont ils dépendent ».

### Quels moyens ?

*Le S.N.A.P.C. exige donc que soient abordés clairement le fond et la forme du problème de la vérification d'identité. En d'autres termes, il demande si le policier a le droit de s'assurer en toutes circonstances de l'identité de quelqu'un, et, dans l'affirmative, de quels moyens il dispose pour l'y contraindre.*

*La jurisprudence en ce domaine ne brille pas par sa clarté. Un arrêt de la Cour de cassation du 5 janvier 1973 estime que* « les pouvoirs de police administrative, s'ils permettent, quand les circonstances l'exigent, de procéder à des vérifications d'identité, n'autorisent pas à retenir, fût-ce provisoirement, des personnes qui n'ont commis aucune infraction ou qui ne sont pas soupçonnées d'en avoir commis ». *L'arrêt est muet sur les cas de refus d'obtempérer — relativement fréquents dans les opérations « coup de poing ». Il fait état, en revanche, des possibilités offertes par le code de procédure pénale en matière d'enquêtes sur les crimes et délits flagrants, et notamment par l'article 61, selon lequel* « toute personne dont il apparaît nécessaire au cours des recherches judiciaires d'établir ou de vérifier l'identité doit, à la demande de l'officier de police judiciaire ou de l'un des agents de police judiciaire énumérés à l'article 20, se prêter aux opérations qu'exige cette mesure ». *Selon la Cour de cassation, une simple carte d'identité suspecte suffit à justifier l'application de cet article.*

### Les papiers de n'importe qui

*De cet arrêt, il ressort que le contrôle des personnes « sur place » n'est pas mis en cause et qu'il demeure permis de procéder à des vérifications d'identité dans la rue ou les lieux publics, mais que, en revanche, la rétention — surtout dans les locaux de police — ne peut être admise en matière de police administrative. En principe donc, lorsqu'il participe à une action de cette nature, le fonctionnaire peut viser les papiers de n'importe qui, mais ne peut retenir près de lui — et a fortiori conduire au siège de son service — une personne dont il éprouve le besoin de vérifier la situation, auquel cas le contrôle perd tout intérêt, mais, allant outre, le policier transgresse ses pouvoirs légaux et aggrave encore son cas s'il recourt à la coercition.*

*Il ne le peut que si — officier de police judiciaire ou agent de police judiciaire de première catégorie (inspecteur de police ou gendarme) — il agit dans le cadre d'une quelconque procédure de flagrant délit qui le place alors sur le terrain judiciaire. Selon le S.N.A.P.C., cette ambiguïté place les inspecteurs en porte à faux :* « Au cours d'une opération coup de poing, *remarque M. Pierre Waterloos, secrétaire général adjoint,* nos collègues accomplissent un acte de police administrative. Or, ils font ce travail pour le compte d'une hiérarchie (chefs de service, préfets) qui, elle, n'endosse aucune responsabilité devant l'autorité judiciaire, amenée à demander des comptes en cas de plainte, puisque l'exécutant est reconnu seul responsable. D'où l'inquiétude des collègues qui se retrouvent de plus en plus nombreux devant les tribunaux pour avoir, à l'occasion, fait appel à la manière forte envers des personnes récalcitrantes. Les truands, pour leur part, se sont d'ailleurs aperçus qu'une accusation de violences illégitimes envers des policiers est généralement payante, non seulement parce qu'elle retarde l'instruction de leur affaire, mais parce qu'elle permet d'insinuer un doute dans la procédure. Ce qui écœure encore un peu plus nos camarades ». *Pour rechercher une* « couverture » *à laquelle ils estiment avoir droit, c'est donc à la justice qui, en cas d'incident, se retourne contre eux — et non plus à l'autorité administrative pour le compte de laquelle ils agissent — que les policiers, sur injonction de leur syndicat, demanderont désormais éclaircissements et garanties dans les cas litigieux d'interventions de police administrative. Par le procédé employé, qui aboutit à supprimer toute efficacité à ces opérations — on voit mal la personne faisant l'objet de la vérification d'identité attendre de son propre gré la réponse écrite du parquet, — les inspecteurs espèrent surtout amener les deux administrations concernées — intérieur et justice — à régler au plus vite et définitivement le problème dans son ensemble.*

JAMES SARAZIN.

# SPORTS

### LA PRÉPARATION DES JEUX MÉDITERRANÉENS

## Une occasion de faire « décoller » le sport algérien

**M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est arrivé, mardi 15 juillet, à Alger, pour un voyage officiel de trois jours. Il a eu des entretiens avec son homologue algérien, M. Abdallah Fadhel, et a visité les installations destinées aux Jeux méditerranéens, qui auront lieu du 23 août au 6 septembre. Le gouvernement algérien a fait construire un ensemble d'équipements qui, tout en servant pour les compétitions internationales, sont surtout destinées au développement sportif du pays.**

De notre envoyé spécial

Sur trois cent quarante hectares dénudés, voici un stade de soixante-quinze mille places, deux piscines (une couverte, une en plein air), une salle omnisports d'une conception architecturale audacieuse, un stade d'athlétisme, des terrains d'entraînement... et quatre cent mille arbustes qui ne demandent qu'à grandir. Tout cela, qui a surgi en deux ans et demi, comme une oasis au détour d'une dune, coûtera 400 millions de francs.

N'est-ce pas une dépense considérable pour quinze jours de fête ? S'il ne s'agissait que de propagande, on serait en droit de considérer l'aventure comme ruineuse et presque inutile. Mais ce défi que l'Algérie semble vouloir lancer vers l'extérieur, c'est en réalité à elle-même qu'elle le lance. Du même coup, elle indique à quel degré d'évolution elle en est arrivée depuis que, le 19 juin 1965, le président Boumediène a défini ses nouveaux horizons.

« *Alors, nous devions faire face à des nécessités fondamentales,* explique M. Abdallah Fadhel, ministre de la jeunesse et des sports. *Il fallait rétablir l'ordre, réorganiser complètement l'administration, faire redémarrer une économie — et rien que cela nous demanda deux ans — scolariser un peuple qui ne l'était pas. Aujourd'hui, les grandes priorités commencent à être satisfaites, on en vient à aborder les problèmes de développement. Nous* n'en sommes *plus à nous demander comment marche un hôpital, ni par quels moyens nous allons nous industrialiser, nous commençons à parler de la qualité de la production. Le moment est venu pour nous d'accorder de l'attention aux problèmes socio-culturels.* »

Pour M. Abdallah Fadhel, la vie ce n'est pas le travail mais le temps passé en dehors du travail. « *L'utilisation intelligente et harmonieuse de ce temps, c'est le signe du bonheur* », affirme-t-il. Le ministre algérien de la jeunesse et des sports estime que l'Etat doit donner le maximum de temps libre et en favoriser l'organisation, par exemple, en lui ouvrant l'université dont il usera à ses moments de loisir sans conditions d'entrée préalables en lui permettant de faire du sport concrètement, là où il se trouve.

Le sport ? Le ministre le définit à la fois comme une science et comme une activité culturelle. « *C'est une activité qui nécessite une organisation de son temps,* une *autodiscipline, un dépassement de soi, qui découle* donc *d'une certaine conception de la vie et du bonheur de l'homme* », dit-il. M. Abdallah Fadhel parle aussi d'un sport socialiste qui ne serait pas laissé à l'initiative privée et qui ne ferait pas apparaître les classes sociales à travers ses différentes pratiques. Les ambitions de l'Algérie sont sur ce point symptomatiques. Le sport doit être l'affaire de tous. C'est la commune qui devient tutrice des activités sportives qui s'exercent sur son territoire, grâce à la création des conseils communaux de développement sportif.

### Un processus global

Même les grands clubs de football n'échappent pas à cette règle et devront, à partir de cette année, dépendre des assemblées populaires communales.

« *Il n'y a pas plusieurs révolutions en train, mais un processus global avec des temps forts, ici ou là,* précise le directeur des sports, M. Mohamed Baghdadi. *Dans les dix années qui viennent, nous allons accorder une importance accrue aux problèmes de l'homme, et le sport entre dans cette perspective. Il fallait un événement exceptionnel pour faire décoller le sport algérien. Cela nécessite un très long cheminement sur le plan mental, car nous avons à nous dégager des modèles anciens.* »

Les Jeux méditerranéens sont cet événement exceptionnel qui devrait permettre de « *démarginaliser* » le sport, de l'intégrer dans le processus de la révolution. On comprend que l'Algérie ne veuille pas « *louper le tournant* » à cette occasion. Elle n'attend pas grand-chose des Jeux sur le plan des résultats pour ce qui concerne ses athlètes, elle espère pouvoir surmonter les difficultés d'organisation, mais le but primordial de l'opération reste bien de donner une impulsion au développement du sport dans le pays. Les investissements considérables qui ont été consentis en la circonstance paraissent donc productifs.

Quand s'éteindront les lampions, le nouveau site olympique sera à même de remplir ses fonctions : compétitives, bien sûr, pédagogiques aussi puisqu'on y installe le comité national des sports chargé de la formation des cadres à tous les niveaux. A ses côtés s'édifie également le Centre national de la médecine du sport, auquel viendra s'adjoindre très bientôt le lycée sportif national.

Calquée en partie — mais en partie seulement — sur le modèle des pays de l'Est, l'organisation du sport algérien, si elle répond convenablement aux aspirations de ses promoteurs, est en passe de devenir exemplaire.

FRANÇOIS SIMON.

### Bibliographie

## « CUBA SPORT EN RÉVOLUTION »

### de Raymond Pointu et Roger Fidani

Lorsqu'un pays socialiste se met à organiser les activités sportives, il s'y prend désormais d'une manière particulière, en tenant compte autant de ce qui se fait ailleurs que de ses propres perspectives de développement. Chaque Etat doit donc être regardé dans son originalité, malgré les analogies qu'on ne peut manquer de relever.

C'est ce qu'ont démontré Raymond Pointu et Roger Fidani en écrivant à propos de Cuba un livre aussi riche en documentation que rigoureux dans son analyse (1). On peut parler ici de sport politique comme on parle d'économie politique, et le résumé de l'histoire des Cubains, qui couvre les trente premières pages, s'imposait comme un fait essentiel pour éclairer le présent.

L'originalité des Cubains aura été d'avoir tout créé à partir de rien, 0,25 % seulement de la population pratiquant le sport avant la révolution. Or, non seulement l'île s'est équipée, mais elle a conçu un développement du sport de masse qui a rapidement influé sur le sport de haut niveau : comme la R.D.A. hier, Cuba se refait aujourd'hui un nom grâce, en partie, à ses succès croissants dans les compétitions internationales. L'ardeur que mettent en particulier les Cubains à dominer les Etats-Unis chaque fois qu'ils le peuvent n'a évidemment rien de fortuit.

Fidel Castro se défend cependant de renverser les termes de la proposition : Cuba n'utilise pas le sport comme instrument politique, c'est la politique qui est un instrument du sport. Logiques dans leurs conclusions, Raymond Pointu et Roger Fidani nuancent cette affirmation en estimant que « *dans la révolution cubaine, le sport est à la fois but, moyen et aussi résultat de la construction du socialisme* ». — F. S.

(1) *Cuba, sport en révolution,* Les Editeurs français réunis, 218 pages, 33 F.

# JUSTICE

### Au conseil des ministres

## M. ROLAND DEFONTAINE EST NOMMÉ DIRECTEUR DES SERVICES JUDICIAIRES

M. Roland Defontaine, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a été nommé, mercredi 16 juillet en Conseil des ministres, directeur des services judiciaires du ministère de la justice en remplacement de M. Paul-André Sadon, appelé à d'autres fonctions (*le Monde* du 17 juillet). M. Defontaine était conseiller technique au cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux.

## LES AVOCATS STAGIAIRES POURRONT PARTICIPER AUX ÉLECTIONS DU BATONNIER ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE

Les avocats stagiaires pourront, désormais, participer aux élections du bâtonnier et des membres du conseil de l'ordre du barreau auquel ils sont inscrits dès lors qu'ils ont prêté serment. Cette décision a été prise, mercredi 16 juillet, au conseil des ministres qui a modifié — pour permettre cette participation — la loi du 31 décembre 1971 relative à certaines professions judiciaires ou juridiques. Cette mesure touche deux mille cent stagiaires sur les treize mille trois cents avocats français. A Paris, il y a mille quatre cent trente-trois stagiaires et deux mille neuf cent quarante-deux avocats payant patente.

### A Marseille

## QUARANTE-SIXIÈME INCULPATION DANS L'AFFAIRE D'ENTENTE ILLICITE SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER

M. André Bouillot, vice-président d'Elf-Erap, a été inculpé mercredi 16 juillet par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'entente illicite sur le marché des produits pétroliers et d'entrave aux enchères.

Quarante-six personnes ont ainsi été inculpées au cours de l'enquête menée après la plainte de M. Roger Bodourian, revendeur libre de produits pétroliers, qui disait avoir été « *étranglé* » par les grandes compagnies. Parmi ces quarante-six prévenus figurent des dirigeants de toutes les grandes compagnies : B.P., Fina, Shell, Total, Antar, Esso, Mobil Oil et Elf.

## NON-LIEU POUR LES AUTEURS DE L'ENLÈVEMENT DU CERCUEIL DE PHILIPPE PÉTAIN

M. Louis Calvet, juge d'instruction aux Sables-d'Olonne (Vendée), vient de prononcer un non-lieu en faveur des auteurs de l'enlèvement du cercueil de Philippe Pétain dans la nuit du 18 au 19 février 1973. Cinq personnes avaient été inculpées de violation de sépultures : MM. Hubert Massol, François Boux de Casson, Michel Dumas, Pierre et Armand Garau.

En rendant sa décision, le magistrat instructeur a souligné que les faits, en relation avec des incidents d'ordre politique, relevaient de la loi d'amnistie.

# FAITS DIVERS

### En Corse

## QUATRE ATTENTATS SONT REVENDIQUÉS PAR LE « COMITÉ DE SOUTIEN AU MANIFESTE DE LA PENTECOTE »

Quatre attentats à l'explosif commis ces derniers jours en Corse ont été revendiqués mercredi 16 juillet, à Bastia, par le Comité de soutien au manifeste de la Pentecôte. L'existence de ce comité était, en effet, apparue le 16 mai dernier dans une déclaration de soutien à « *la lutte de libération nationale* » menée par Giustizia Paolina, organisation autonomiste clandestine responsable de nombreux attentats en Corse au cours des derniers mois (*le Monde* des 22 et 23 mai).

Les quatre attentats qui viennent d'être revendiqués ont été commis dans la nuit du 14 au 15 juillet sur un chantier d'une entreprise de Castellare-di-Casinca et contre un bâtiment du port de Porto-Vecchio, puis durant la nuit du 15 au 16 juillet contre les locaux de deux agences immobilières d'Ajaccio. Le Comité de soutien au manifeste de la Pentecôte avait déjà revendiqué deux autres attentats le 11 juillet.

### TOUR DE FRANCE

## *Van Impe sur son terrain*

De nos envoyés spéciaux

Châtel. — « *Un Grand Prix de la montagne entre deux descentes...* » Cette définition que Francesco Moser avait donnée de l'étape contre la montre Morzine-Châtel aide à comprendre la victoire inattendue de Lucien Van Impe. Grimpeur spécifique, le Belge est un rouleur aux possibilités limitées, qui ne comptait d'ailleurs aucun succès à ce jour devant les « *spécialistes du chronomètre* ». Mercredi 16 juillet, sur un parcours de 40 km comportant une côte de 6 km — le col du Corbier — il a battu de 56 sec. l'ancien recordman de l'heure, Ole Ritter, consolidant ainsi sa place de troisième au classement général.

Eddy Merckx, blessé depuis la veille, a, selon ses propres termes, souffert le martyre pour arracher la troisième place avec un retard de 57 sec., et Bernard Thévenet, victime lui aussi d'une chute, s'est classé quatrième à 15 sec. seulement du champion du monde, au terme d'un duel serré où les deux adversaires ont pris l'avantage à tour de rôle.

La performance d'ensemble de Van Impe, dans une épreuve de trois semaines fortement influencée par le relief, laisse à penser que ce coureur possède les moyens de renouveler dans le Tour de France l'exploit réalisé autrefois par Charly Gaul. Il a probablement commis l'erreur de limiter ses ambitions au trophée du meilleur grimpeur — qu'il a du reste gagné — et de s'en tenir à la solution de facilité. Nous savons bien que la réussite dans une compétition de cette importance exige de très nombreuses qualités, une présence quotidienne, une rare aptitude à supporter le poids de la course et surtout une résistance physique hors du commun.

Van Impe estime sans doute qu'il n'est pas l'homme d'une telle entreprise... Même s'il ne prépare qu'une seule épreuve — en l'occurrence le Tour de France — et que son activité de coureur professionnel ne s'exerce en réalité que quelques semaines par an. Entre son cas et celui de Jean-Pierre Danguillaume, qui abandonna d'épuisement par la faute d'une saison trop dense, il y a, c'est l'évidence, un juste milieu à observer. Un juste milieu représenté aujourd'hui par Bernard Thévenet.

JACQUES AUGENDRE.

**Dix-huitième étape MORZINE-CHATEL**

**(40 kilomètres contre la montre)**

**1. Lucien Van Impe (B.), 1 h. 3 min. 15 sec. 6/10 (moyenne 37,939 km-h.) ; 2. Ole Ritter (Dan.), à 55 sec. 7 ; 3. Eddy Merckx (B.), à 56 sec. 5 ; 4. Bernard Thévenet (Fr.), à 1 min. 12 sec. 1 ; 5. Joachim Agostinho (Port.), à 1 min. 19 sec. 9 ; 6. Felice Gimondi (It.), à 1 min. 36 sec. 5 ; 7. Joop Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 41 sec. 1 ; 8. Michel Pollentier (B.), à 2 min. 19 sec. ; 9. Edouard Janssens (B.), à 2 min. 59 sec. 5 ; 10. Yves Hézard (Fr.), à 2 min. 59 sec. 9, etc.**

**Classement général. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 89 h. 38 min. 43 sec. ; 2. Merckx (B.), à 3 min. 3 sec. ; 3. Van Impe (B.), à 4 min. 49 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 6 min. 58 sec. ; 5. Gimondi (It.), à 12 min. 53 sec. ; 6. Lopez-Carril (Esp.), à 16 min. 45 sec. ; 7. Moser (It.), à 24 min. 29 sec. ; 8. Fuchs (S.), à 25 min. 38 sec. ; 9. Janssens (B.), à 31 min. 15 sec. ; 10. Torres (Esp.), à 34 mins. 24 sec., etc.**

## La chance d'être Anquetil

*A bord de la caravane du Tour de France, nous avons rencontré le champion modèle, le plus lucide, le plus malin de tous ceux à qui la bicyclette permit une exceptionnelle ascension sociale, Jacques Anquetil. Quarante ans, le teint frais, l'œil très bleu, il tient plus du playboy que de l'agriculteur. Et pourtant, comme Poulidor, il vient de la terre et plus encore que son éternel second il y est retourné. Ce fils d'un très* modeste *« fraisier » possède à présent une centaine d'hectares à Neuville-Chant-d'Oise, où il occupe la demeure des ancêtres de Guy de Maupassant. C'est dire s'il incarne pour les quatre-vingt-treize rescapés qui tentent le coup en direction de Paris une raison d'être, la preuve qu'on peut « s'en sortir » par le vélo.*

*A l'origine du « phénomène Anquetil », le simple désir d'aller à la mer, nager avec les copains. Très vite, l'enfant prend conscience de ses dons et décide de s'en servir pour se tailler un chemin. Aussitôt le but atteint, il retourne à sa vraie vocation, la vie des champs, mais cette fois au rang de gentleman-farmer. Et rien, ni personne, il l'affirme, ne le fera jamais remonter en selle.*

*Quand on lui dit que ses cinq maillots jaunes ont contraint Merckx à relever le défi, il répond avec un sourire à peine ironique :* « C'est tout à son honneur. Il a choisi l'épreuve, le risque, alors qu'il n'en avait pas le moindre besoin. Et son demi-échec lui vaut une popularité qu'il n'aurait pas connue vainqueur. Le public, je le sais d'expérience, déteste les orgueilleux qui règnent trop longtemps. Si Thévenet dans les années à venir accapare tous les lauriers, il cessera d'être l'enfant chéri, le sauveur du cyclisme français. Aujourd'hui, son exemple stimule les gars qui s'essoufflent derrière lui. Dans le nombre, il y en a bien une vingtaine capables de décrocher la première place.

— *Et les autres ? Les obscurs qui souffrent pour rien ?*

— La société crève de gens qui ont peur de souffrir. Bien sûr, il faut du courage pour gravir le Tourmalet, mais un athlète récupère vite ce genre de fatigue, sans doute moins néfaste à l'organisme qu'une nuit de java.

— *Si vous aviez un fils, voudriez-vous qu'il devienne un coureur professionnel ?*

— Non, il porterait un nom trop lourd, comme celui du pauvre petit Cerdan. Mais moi, sans le vélo, où serais-je ? »

GABRIELLE ROLIN.

## D'UN SPORT A L'AUTRE...

*ESCRIME. — L'Union soviétique a remporté, mercredi 16 juillet, le titre de champion du monde au fleuret féminin par équipes. Elle devance la Hongrie, la Roumanie et la France.*

*ATHLETISME. — Le Français Guy Drut a remporté une nouvelle victoire sur l'Américain Charles Foster, mercredi 16 juillet, à Sienne. Il a pris la première place du 110 m haies en 13 sec. 3/10 contre 13 sec. 4/10 à son rival.*

*Pour sa part, l'Américain Steve Williams a réalisé 9 sec. 9/10 sur 100 m, égalant, pour la seconde fois, le record du monde.*

Le Monde DES LIVRES

# GRANDES AMBITIONS DE VICTOR SEGALEN

PROCHE de l'exotisme ...mme Esthétique du Divers ... sont ses mots), voilà ce ... la grande tentation, et le ... de Victor Segalen, un ...qui refusait toute idée dogma... ...rce que, à ses yeux, le ...onde l'homogénéité. En ré...ntre les enseignements de ...nce, fasciné par les cultures ...istances « autres », il conçut ... haine solide envers l'Occi...holique. Il y vit un ferment ...ruction, et, décidément, le ...d'intolérables génocides. De ...tat témoignent sa première ...œuvre, *les Immémoriaux* (1), ...si, et plus nettement encore, ...le des textes aujourd'hui ...sous le titre : *Gauguin dans ...nier décor*, qui dénoncent ... majeur qu'est le contact ...lités avec les prétendus civi... *Dans vingt ans, ils* (les ...) *auront cessé d'être « seu... ils auront, en même temps, ... cessé d'être.* » Ce voyage, ... à 1903, à Tahiti, lui don...utres leçons et le détachera ...de ses « *autrefois symbo...* » c'est-à-dire de la « littéra... » Il le restituera à ce *Divers*, ...hétérogène, dont il se veut ...le témoin ou le miroir : le ... « *J'admets pour l'artiste,* ...-t-il, *le droit d'homogénéiser ... Mais je ne suis pas un ... !* » C'est vrai ; il est plus, ... que cela — écrivain, tota... Et, totalement, homme du ... C'est sur ce terrain que ...era son passage de la Poly... la Chine. Que sont, en effet, ...ris, sinon « une *race qui se ...nt d'avoir pu fixer ses ...?* » Et les Chinois, sinon un ...dominé par les signes et le ... Jean Laude a raison de l'in... : « *Victor Segalen entre en ... comme on entre en écriture.* » ...est-il nécessaire de saisir ...e de cette écriture comme un ... déchiré.

...est pas question pour Segalen ...crire un paysage étranger, de ...ses *impressions* de voyageur curieux des singularités : il laisse ce soin à Pierre Loti, à Claude Farrère, à son compagnon Gilbert de Voisins. Il s'était forgé cette règle à Tahiti, lorsqu'il souhaitait peindre, dans *les Immémoriaux*, les Maoris « *en eux-mêmes, et du dedans en dehors* ». Voilà ce qu'il va tenter de théoriser, sans jamais y parvenir, au long de son œuvre, depuis les fameuses *Notes sur l'exotisme* (2), jusqu'aux derniers fragments connus : il ne faut pas assimiler l'« Autre », ce qui reviendrait à l'abolir ; il faut se déprendre de soi, se dépouiller de sa propre culture, mais cependant n'accepter le mimétisme qu'en tant que moyen poétique d'atteindre le Réel. Le Réel ? S'y livrer tout entier, ne pas viser à en dépouiller le centre secret, ne serait-ce point succomber à l'homogénéité tant haïe ? De la même — mais inverse — façon, se réfugier dans l'imaginaire serait tout autant renoncer au Divers, et au *Moment mystérieux*. Segalen insiste : un monde qui serait entièrement mystérieux ignorerait l'*intrusion* du mystère, autant que l'ignorerait un univers sans ombre. Tout se mélange et se pénètre : l'antagonisme qui fait s'affronter le Réel et l'Imaginaire est seul garant de la saveur du monde et de la beauté des choses. Dès lors, le voyage devient voyage immobile : la conquête de la ligne d'horizon, descente vers le profond de soi. Il l'avoue : « *On fit comme toujours un voyage au loin de ce qui n'était qu'un voyage au fond de soi.* » Le vrai tracé, la seule route, c'est l'écriture. Segalen n'est ni un romancier ni un descriptif : il nomme, sans détailler, sans masquer, refusant de domestiquer l'objet de l'écriture, de se l'approprier, mais, au contraire, le maintenant avec force dans son *être*. L'objet de l'écriture doit demeurer décidément et fondamentalement *autre* : inscrire l'imaginaire dans le réel, ou l'inverse, oui ! mais surtout échapper à ce que nous pourrions approximativement nommer la colonisation culturelle... Ce que Segalen reproche à Gilbert de Voisins, c'est d'écrire de la Chine subjectivement et avec beaucoup d'aisance. Pour lui, au contraire : « *Elle est effrayante, à cette heure exacte ! Effrayante d'arrière-monde, et de rêve réalisé.* » Ces mots de *Briques et Tuiles*, désignent véritablement la Chine de Segalen : « *Au fond*, écrit-il à Debussy, *ce n'est ni l'Europe ni la Chine que je suis venu chercher ici, mais une vision de la Chine.* »

★ LE FILS DU CIEL, CHRONIQUE DES JOURS SOUVERAINS. Editions Flammarion, 184 pages, 35 F. — LE COMBAT POUR LE SOL. Présentation d'Eugène Roberto. Editions de l'université d'Ottawa, 165 pages, 27 F. — GAUGUIN DANS SON DERNIER DECOR ET AUTRES TEXTES DE TAHITI. Présentés et annotés par Joly Segalen et Dominique Lelong. Editions Fata Morgana, 145 pages, 39 F. — BRIQUES ET TUILES. Préface de Jean Laude. Editions Fata Morgana, 97 pages, 30 F. — SIDDHARTHA, préfacé par Gabriel Germain. Editions Rougerie, 122 pages, 18 F.

### Le Dedans et le Dehors

De 1909 et jusqu'à la fin de 1912, on peut affirmer que Segalen est investi par un seul projet : *le Fils du Ciel*. Il sait qu'avec ce livre en gestation il livrera le pendant des *Immémoriaux* (3). Pourtant, ce livre longuement rêvé, lentement édifié, il ne l'achèvera pas, mais il terminera, en revanche, plusieurs de ses chefs-d'œuvre : *Briques et Tuiles*, *René Leys* (4), *Stèles* et *Peintures*. Mais tous ces ouvrages, chacun à sa façon, désignent *le Fils du Ciel*, — et finalement le supposent. *Stèles* pourrait provenir des poèmes que l'empereur écrit et que l'annaliste recueille. Les commentaires du scribe aux vers de Kouang-siu indiquent le procédé qui sera celui des *Odes* (5). Par contre, *Briques et Tuiles* s'avoue (presque) comme inauguration morcelée du *Fils du Ciel*. *René Leys* en est l'inverse, ce qui est vérifiable, et aussi le complément indispensable. En effet, le héros du *Fils du Ciel* est l'avant-dernier empereur de Chine, de la dynastie des Ts'ing, Kouang-siu (ou, suivant les différentes graphies, Kouang-hou), mort en 1908, et bientôt suivi au tombeau par la redoutable Ts'eu-hi, l'Impératrice mère. Paul Claudel dit de Kouang-hou qu'il est, cadavre, un « *pauvre petit lapin vidé* ». Segalen se fixe un autre objectif, ainsi que le prouve une lettre de novembre 1911, où on peut lire : « *L'admirable fiction de l'empereur, Fils du Pur Souverain Ciel, n'est pas à laisser perdre.* » De fait, *René Leys* et *le Fils du Ciel*, ensemble, s'acharnent à maintenir cette fiction.

HUBERT JUIN.

*(Lire la suite page 12.)*

(1) *Les Immémoriaux*, Editions ...t collection 10/18.
(2) On retrouvera ce texte jadis ...dans la revue du *Mercure de* ..., dans un numéro spécial de ...*les Granit*, consacré à Victor ..., et qui paraîtra en septem...
(3) Voir principalement : *Lettres ...ine*, aux Editions Plon.
(4) *René Leys*, version définitive ...Gallimard en 1971.
(5) *Odes*, suivi de *Thibet*, Mercure ...ance, éditeur.

## UNE GRANDE RÉÉDITION

# « Héliopolis », d'Ernst Jünger, ou la cité symbolique

★ HELIOPOLIS, d'Ernst Jünger. Ed. Bourgois, 501 p., 50 F.

EN 1949, sur le coup de la catastrophe hitlérienne dont certains le tiennent pour l'un des responsables, Ernst Jünger, qui a passé une partie de la guerre à Paris comme officier de l'armée d'occupation allemande, publie « Héliopolis ».

A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, les Editions Christian Bourgeois publient de nouveau ce deuxième roman du « grand vieil homme des lettres allemandes ».

Sous la forme d'un récit onirique, comme « Sur les falaises de marbre », « Héliopolis » éclaire, entre autres (de la manière voilée coutumière à l'auteur), cette question qui, depuis trente ans, n'a cessé de soulever passions et polémiques : pourquoi, alors que l'« apolitique » Thomas Mann prenait dès la première heure la tête de l'opposition intellectuelle allemande à Hitler, Ernst Jünger préféra-t-il servir jusqu'au bout ce régime dont il notait au jour le jour dans ses journaux intimes les exactions ?

Inutile de consulter votre atlas du côté de la Méditerranée ou de l'Adriatique. Vous ne trouverez pas Héliopolis. Telle que nous la décrit Jünger, déployant à la fois la magie d'un visionnaire et la précision d'un cartographe, cette ville scintillante au-dessus de la mer bleue, avec ses palais et ses tavernes, ses rues anciennes, grouillantes, et ses quartiers modernes bâtis de marbre blanc, n'existe pas plus que la « cité du soleil » de Tommaso Campanella.

Tout aussi indéterminée est l'époque à laquelle se situe le récit : autour de l'an 2000, si l'on se fie à l'état avancé de la technique, très loin au fond des âges, si l'on considère le mode de vie, résolument « rétro » des habitants qui, par exemple, s'habillent « comme au bon vieux temps où Fieschi tirait sur Louis-Philippe ».

Ce qui caractérise la vie quotidienne à Héliopolis, c'est l'équilibre de la terreur. Un empire mondial a disparu, entraînant avec lui la chute de toutes les valeurs anciennes. Un autre est attendu. Dans cette période d'incertitude et d'anarchie, deux forces essaient d'imposer leurs visions rigoureusement antagonistes du monde (« Tout Etat se doit de créer une utopie lorsqu'il a perdu le contact avec le mythe », déclare l'un des personnages). Pour la première, groupée autour du proconsul, le but est de créer une élite nouvelle, en appliquant une discipline militaire à la prussienne. Pour la seconde, autour du bailli, qui considère la science elle-même comme une fonction de police, il s'agit de tout niveler afin d'assurer le règne d'une bureaucratie absolue.

Dans une petite guerre ininterrompue, les deux adversaires, qui n'osent s'attaquer de front de peur d'être anéantis en retour, mesurent leurs forces. Le bailli a pour lui les masses populaires sur lesquelles il règne par la propagande et la terreur.

### « Tout est permis »

Le proconsul dispose de l'armée et du Trésor. L. de Goor, principal personnage du roman, appartient, par sa naissance aristocratique, au parti du proconsul. Mais différent en cela des Mauritaniens, calculateurs glacials et opportunistes (leur devise est : « Dieu est mort, tout est permis ») qui profitent de l'état d'anarchie pour prospérer, il s'aperçoit, au fil du récit, que ni la démagogie du bailli ni l'ordre inhumain du proconsul ne peuvent le satisfaire. Pour avoir, tel le prince de Hombourg, mis des sentiments dans une mission secrète au service du proconsul, il doit donner sa démission. Au moment où il se croit abandonné, un étranger, vêtu d'amiante bleue, « la tenue des grands voyages et des fortes radiations », l'invite à se rendre dans la résidence cosmique du « régent » qui règne au-delà des Hespérides, afin de s'y préparer à de nouvelles tâches.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

*(Lire la suite page 13.)*



## *Limites de la critique savante*

# L'ÉNORME RÉSIDU

...TRE la critique qui espère ...éduire la création à un objet ...de science et celle qui s'entête ...dr un mystère, la guerre est ...s prête à se rallumer. L'été ...ra eu son escarmouche.

...remment, les coups viennent ...is-ci des tenants du mystère. ... monopole acquis par le camp ...te dans l'Université tient de la ...tion et le porte aux excès. La ...y a éclipsé définitivement le ... On y glose sur des auteurs in...des ou incomplètement traduits, ... Joyce. On y jargonne entre ... mépris des lecteurs non agré... Elevés dans le sérail et sou... le lui plaire, les jeunes écri...en rajoutent dans la théorie ...ltiés.

...ltat : les essais riches se dis...t mal des démarquages fumeux ...dent l'entendement du plus ... nombre. Alors qu'elles pour...renouveler la compréhension de ...peare autant que celles de Jan ... y a quinze ans, les vues de ...aris — *Univers parallèles* (1) — ...tent, par leur excessive tech... à un public d'anglicistes et de ...logues. Même un écrivain na...t sensuel comme Bernard Noël ... *Treize Cases du Je* (2) — se ...contaminer par la mode savante ...nent.

...TIMIDATION des créateurs ...par les intellectuels fournit aux ...adversaires de ces derniers un ... satirique de choix. Il ne se ... pas de trimestre sans qu'un ...létaire ne s'y fasse les griffes. ... Claude Aveline et Georges ..., c'est le tour de Guy Tellenne ... *Pompiers de l'insolite* (3). L'au...e manque pas d'exemples pris ...vif puisqu'il est inspecteur gé... des affaires culturelles Son ...ma des snobismes englobe tous ...s, de la peinture au cinéma. ...il applique à chacun d'eux le ...humour du bon sens surpris que ...aient déjà Molière contre Va... ...et Trissotin ou Musset avec ... et Cotonet. Aucun argument ...ent neuf n'est versé dans la ...e. On comprend que, là où il ... soit saturé d'avant-gardisme, ... n'est que cela, et n'offre au...alternative.

...réflexions réunies par Edmond ...tin autour du thème « Qu'est-ce qu'un texte ? » (4) modifient en revanche le rapport de forces dans la mesure où des professeurs rejoignent, ou du moins fournissent en armes, les adversaires du scientisme qui domine à l'Université. Ils le font d'ailleurs sans esprit de bataille ni la panique qui caractérise leurs alliés : pour eux l'interrogation actuelle sur le langage procède normalement, comme sous la Renaissance, de la crise culturelle et du progrès technique.

Ils n'en déplorent pas moins, y compris des linguistes comme Monique Parent, professeur à Strasbourg, que la critique prenne le pas sur le texte, et ils réhabilitent le vieux devoir de « sympathie » envers la « personne humaine » de l'écrivain, d'« attention » à ce qu'« il voulait dire ».

Devant ce que l'approche psychanalytique et marxiste a d'invérifiable ou d'insuffisant, philologues et philosophes réclament de la critique un effort distinct de celui qu'exigent les phénomènes physiques ou chimiques, un mouvement de conscience à conscience. A la suite de Du Bos, Béghin et Jean-Pierre Richard, Georges Poulet va même jusqu'à reprendre les notions de « halo émotif », de « pouvoir lyrique » et de « danse devant l'arche » du texte...

ARMAND HOOG s'inscrit dans cette lignée lorsqu'il annonce et recommande *le Temps du lecteur* (5).

Sa charge contre les abus de la critique savante est sans doute la plus pertinente et la plus brillante qu'on ait lue depuis des années. Cela vient de ce qu'il a pris soin d'examiner les raisonnements adverses au lieu de les rejeter en profane rebelle à toute technicité. Il tient la gageure de les rendre clairs sans les déformer — ce qui vaut toutes les condamnations du jargon, — et il sait admettre que certains de ses contradicteurs ont prévu l'impérialisme de l'exégèse moderne et ses impasses.

Dès 1848, Renan avait prédit que l'histoire littéraire « *remplacerait en grande partie la lecture directe des œuvres* ». Genette a reconnu que l'œuvre critique pourrait bien être la « *caractéristique de notre temps* », et Barthes n'ignore pas que la « *science de la littérature* » telle qu'il l'a ralliée sans s'y laisser enfermer « *laissera de côté un résidu énorme qui correspondra assez à ce que nous jugeons aujourd'hui essentiel comme le génie personnel, l'art, l'humanité* ».

Par
Bertrand
Poirot-Delpech

*Le tout est de savoir si l'on accepte de sacrifier aux sciences de l'homme et du langage un résidu aussi énorme, et de faire une telle part du feu !*

HOOG, bien sûr, ne s'y résout pas. Pour lui, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il ne voit pas l'intérêt que l'exégèse scientiste apparue avant 1914 dans l'Université envahisse tous les commentaires sur la création au point de se préférer à elle et de changer chaque lecteur en bachoteur de linguistique.

Les nouveaux critiques ont le tort, à ses yeux, de se prendre pour des *gurus*, d'hésiter entre la volonté de puissance et la mauvaise conscience, de verser dans le dogmatisme totalitaire et clérical, de simplifier à outrance, de se vouloir indispensables à la compréhension des œuvres sans plus de motif que Lanson se croyant l'intermédiaire nécessaire de Lamartine, et d'exclure de la création le rôle déterminant du jeu ou de la jouissance.

A la sociologie marxiste de Goldmann il reproche de prendre la littérature comme objet d'étude sans l'« aimer », et de la réduire à des concepts, c'est-à-dire à ce que le créateur a de moins personnel et de moins intéressant. Si l'on s'en tient à l'hypothèse que Pascal traduirait l'angoisse de la grande bourgeoisie du début du dix-septième siècle, on n'explique pas en quoi il diffère d'Arnauld, autant dire qu'on néglige l'essentiel.

La recherche structuraliste ne lui paraît pas plus féconde que le brave lansonisme des « sources ». En combinant toutes les méthodes et en « ne laissant rien dans l'ombre », comme pour son Flaubert, Sartre n'échappe pas au principe de l'incommunicabilité posé dans *Huis clos*, et confirme que le commentateur le plus extraverti, ce qui n'est pas le cas, ne fait, à travers l'autre, que parler de soi.

LA critique de l'« énorme résidu » humaniste se définit, en somme, par la conscience de son échec. Elle n'est justifiable que si elle énonce l'impossibilité de comprendre le phénomène littéraire, d'essence inconnaissable. Les créateurs n'ont jamais su ce qu'ils voulaient faire ; ce sont les questions sans réponse et les énigmes non débrouillées qui poussent à faire œuvre d'art. L'artiste est par nature « anti-scientifique », comme dit Gombrowicz. Deviné, le sphinx meurt. Il n'y a de signifiant que le signe opaque...

Ces constatations ne mènent pas Armand Hoog à un refus obscurantiste de tout commentaire sur la littérature. Mais il lui semble que le seul domaine intéressant et accessible est l'opération mystérieuse par laquelle les lecteurs, ces « agents secrets », font changer le sens des textes au fil des temps, comme le destin modifie le sort des hommes. Le critique est là pour expliquer comment, de mythomane, le public devient mythologue, par quels déplacements il transforme notre vision des œuvres comme Magritte celle du réel, par quelles « actions obliques » il fait « bifurquer le temps » — pour conjuguer des expressions de Nietzsche et de Borgès — et réserve en art la part de la chance, de l'indécision.

ARMAND HOOG ne se contente pas d'opposer cette intuition aux théories des autres. Il s'offre à être jugé sur des exemples. Et il convainc. Particulièrement quand il dépiste l'« agent secret » des changements de sens chez Laclos — ce « retardataire extrémiste » — ou Fromentin, prisonnier de sa réputation d'afféterie.

L'analyse de ce qui reste du dix-neuvième siècle dans notre sensibilité du vingtième est plus pénétrante encore : mort comme langage, il est vrai que le romantisme se survit en tant qu'angoisse de fin du monde, et les petits maîtres oubliés, tels que Petrus Borel ou Boulay-Paty, sont bien les ancêtres de nos révoltés métaphysiques. C'est, enfin, à travers l'effort de Proust pour transcender son époque et posséder l'essence des choses, que se vérifie la participation du public à la transformation des œuvres et que s'affirme, idéalement, le *temps du lecteur*.

L'APPROCHE d'Armand Hoog a ses limites, elle aussi. Elle n'évite pas les concepts savants qu'elle déplore chez les autres, comme le « champ » et l'« appréhension du discours ». En réhabilitant trop systématiquement le *goût* et l'*amour* des textes, il encourt tous les risques de l'impressionnisme sans frein. Rétablir la notion de nature humaine, ou affirmer que Michaux vous a plus appris sur l'homme que Marx, c'est remplacer de fausses sciences par d'improbables religions.

Mais les excès du scientisme dominant appellent ces retours au culte du mystère artistique. Le seul fait que le livre abonde en visées étincelantes et compréhensibles pour les non-spécialistes tendrait à lui donner raison contre la vogue d'une vérité pesante et pédante.

(1) Le Seuil, 192 pages, 26 F.
(2) Flammarion, 296 pages, 35 F.
(3) Grasset, 224 pages, 27 F.
(4) Corti, 208 pages, 40 F.
(5) Presses universitaires de France, 296 pages, 42 F.

# LES GRANDES AMBITIONS DE VICTOR SEGALEN

(Suite de la page 11.)

A Pékin, la cité interdite édifiée par les Mongols devient le vrai lieu. Il y a le Dehors, où sont les Barbares ; il y a le Dedans, où vit l'empereur. Du Dedans viennent les décrets infiniment répétés, qui sont des signes à eux-mêmes suffisants. Dehors peuvent gronder les révoltes et les guerres. Rien ne peut passer de ce lieu bas à ce lieu clos.

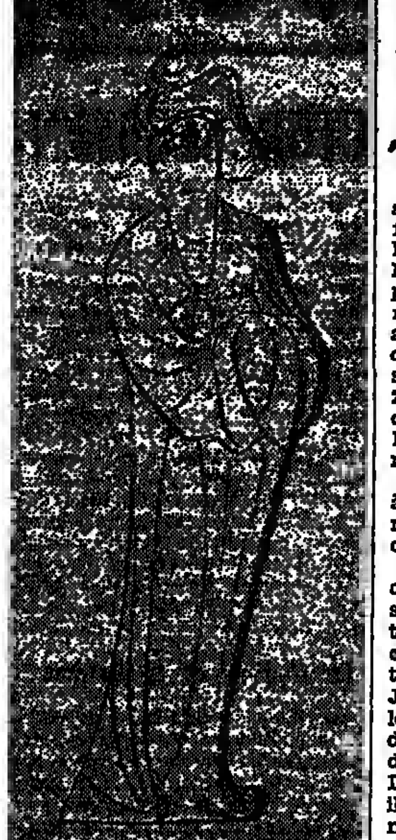
Le caractère étrangement fictif des deux ouvrages est renforcé par le fait que l'informateur de Segalen, ce déroutant Maurice Roy, dont le rôle est capital non seulement pour la genèse de *René Leys*, mais aussi pour le déroulement du *Fils du ciel*, est lui-même un affabulateur. Parler ici de la crédulité de Segalen serait fausser dangereusement le sens même de ses écrits. Ce qu'il faut voir, c'est que le mensonge de Maurice Roy permet à l'écrivain de traiter, en deux volets, de son interrogation de toujours : le Dedans et le Dehors, c'est-à-dire : l'Un et le Multiple, ou bien encore : l'Autre et le Soir. Le narrateur de *René Leys*, dans ses interminables chevauchées circulaires autour de la Cité interdite, tente bien évidemment, mais vainement, de pénétrer le sens des signes, et de ce signe majeur et monumental qu'est l'empereur lui-même. L'espace de *René Leys* est l'espace labyrinthique de l'extérieur. *Le Fils du Ciel* montre un décor renversé, celui du Dedans : c'est le vide des signes, l'absence dont témoigne le rituel, le creux qui est le Centre. Et Kouang-hou, poussé par quelques conseillers, tentera la réforme dite des Cent Jours (1898), souhaitera que le Dehors et le Dedans communiquent, que les signes rénovés correspondent enfin à des réalités, que le cérémonial retrouve une destination, et que les décrets soient autre chose que le discours des morts perpétué. Il veut donner au règne un nom nouveau : « Grand Recommencement » en place de « Succession glorieuse ». Mais Ts'eu-hi veille. Elle va placer aux côtés de l'empereur, qui ne peut être blâmé, un sosie que l'on tiendra pour responsable des manquements impérieux. Ce jeu subtil et tragique entre l'empereur et son double va précipiter Kouang-siu dans un enfer pirandellien : il deviendra successivement chacun de ses ancêtres morts, — et, docile, la Cour respectera ce qu'elle prend pour des caprices, et qui sont en réalité les strophes d'une intolérable dépossession de soi. C'est le Ciel, à la fin, et symboliquement, que Kouang-siu accuse de le vouloir tuer ! Malgré son relatif inachèvement, *le Fils du Ciel*, de Victor Segalen, est un livre admirable de bout en bout.

## L'Influx, ce prince de l'Absence

En même temps que paraît cet inédit de première importance, on nous révèle une pièce de théâtre écrite par Victor Segalen en 1913, et brièvement reprise en 1918 : *le Combat pour le sol*. Ce texte est une tragédie au sens racinien du terme, parce que son moteur et son objet sont le Pouvoir — mais il s'agit, également, d'une nouvelle mise en pratique de la notion segalienne d'exotisme, ainsi que le démontre clairement son présentateur Eugène Roberto : la saisie du divers, pour Segalen, n'est pas l'adaptation de l'homme à ce qui lui est étranger, mais l'appréhension et le maintien d'un écart entre le voyageur et le milieu, écart tel que se fait jour enfin la conception de l'Autre ! Il faut ajouter aussitôt que Victor Segalen avait initialement conçu *le Combat pour le sol* comme une réplique au *Repos du septième jour*, de Paul Claudel. Certains ont dit que Segalen voulait opposer ainsi sa connaissance de la réalité chinoise à la méconnaissance supposée de Claudel, ce qui n'est pas très convaincant. Ce qui incite Segalen, c'est le procès qu'il ne cesse de faire, depuis son adolescence, aux religions. Il en avait donné un exemple avec cette autre pièce inédite : *Siddhartha*, où il s'opposait à l'imitation de celui que les disciples ont divinisé, Gaudhama, et qui n'était qu'« *un vivant égaré qui cherche la vie, la véritable* ». Il ajoute, toujours à propos du Bouddha : « *Lui seul pouvait vivre ce que lui seul a vécu. Et tout est incommunicable.* » Les religions de la souffrance et du renoncement étaient, en outre, profondément contraires à un homme qui voulut un jour écrire un roman dit *le Maître du jouir*...

Dans le *Combat pour le sol*, pièce située dans un temps mythique, un « Influx » dangereux menace les biens et la prospérité de la Chine. L'empereur décide de se livrer au jeûne prescrit. Il quitte ses concubines, parmi lesquelles se trouve « l'Etrangère », nommée *Elue-du-Ciel*. A ce moment, on pousse vers lui un Barbare dans lequel il est aisé de reconnaître un missionnaire nestorien : il le fait exécuter. Eloigné par le rituel pour trois jours dans une caverne, l'empereur verra lui apparaître le fantôme du Barbare et celui de l'Etrangère. C'est le débat qu'à son jugement Claudel avait manqué, ainsi que Segalen l'écrivit en avril 1913 à Ythurbide : « *L'un des plus grands conflits qu'on puisse imaginer sous le Ciel puisque le Ciel de Chine rencontrait le Ciel latin.* » Mais, au terme, lorsque l'empereur décide de se sacrifier pour le salut de ses provinces, l'Influx se retire, le sol est libéré ! Ni le Ciel de l'Orient, ni le Ciel du christianisme n'ont vaincu. Seul, et libre, l'Influx, ce prince de l'Absence, force creuse qui est ingouvernable et insaisissable, a tranché, selon son propre vouloir : l'Absolu, semble dire Segalen, n'appartient à personne !

HUBERT JUIN.



★ *Dessin de VICTOR SEGALEN.*

## L'ARTISTE EN IMAGES

*ON peut voir, jusqu'au 19 de ce mois, à la librairie-galerie l'Asiathèque (1), une exposition Victor Segalen groupant des feuillets manuscrits, des croquis et des photographies où se répètent ces mêmes regards rêveurs d'un homme qui n'oubliait jamais, dans ses équipées au pays du Réel, l'imaginaire.*

*Il est né à Brest en 1878. Ce Breton, ce futur voyageur obstiné déteste la mer. Il se voue à la médecine, ce qui nous vaudra une thèse plus littéraire, à bien voir, que médicale, et dont il faut tenir compte dans l'histoire du symbolisme :* les Cliniciens ès lettres. *Il rencontre Joris-Karl Huysmans, Rémy de Gourmont, Saint-Pol Roux. Puis c'est le séjour de deux ans à Tahiti, où il débarque aux îles Marquises quelques mois à peine après la mort de Gauguin. Revenu en France, il noue de nouvelles amitiés : Claude Farrère, Georges-Daniel de Monfreid, puis Debussy. Il pense y découvrir un maître : le philosophe Jules de Gaultier. La rencontre de Gilbert de Voisins va le lancer sur les routes de Chine, où il séjournera de 1909 à 1914, pour y revenir une ultime fois en 1917. Il meurt le 21 mai 1919. On découvrit son corps étendu au pied d'un arbre de la forêt de Huelgoat. Il serrait entre ses doigts un exemplaire du* Hamlet *de Shakespeare — ce qui est un peu plus qu'un symbole, tant il est vrai qu'on a dit des personnages de son œuvre romanesque qu'ils étaient, les uns et les autres, autant de Hamlets.* — H. J.

(1) L'Asiathèque, 6, rue Christine, Paris-6e

## LE HAUT LANGAGE DE « STÈLES »

★ STELES, préface de Pierre-Jean Rémy, « Poésie », Gallimard, 155 p., 5,25 F. ; LECTURE DE « STELES », de Victor Segalen, par V.-P. Bol, « Lettres modernes », éditions Minard, 255 p., 45 F. ; CREATION, tome IV, A.R.P.F.M.C., 101 p., 20 F.

INITIALEMENT, il y a la découverte par Victor Segalen, en Chine, du « culte des très sacrés et très ancestraux caractères ». Il dira cela dans « Briques et Tuiles », puis reprendra son propos dans la préface du livre de haut langage : « Stèles ». Il soulignera, ici et là, dans les mêmes termes, que ces signes-surgissants, les éléments de cette écriture qui fait du monde un texte, « dédaignent de parler ». Il ajoute : « Ils ne réclament pas la lecture ou la voix ou la musique, ils méprisent les syllabes dont on les affuble au hasard des provinces : ils n'expriment pas, ils signifient, ils sont. » Ainsi sera le poème de Victor Segalen : un surgissement dans l'impassibilité et l'intemporalité duquel doivent se donner à lire le frémissement du poète et le tremblement du sens : « Eviter la stèle précise », c'est ce que proclame l'une des stèles justement ! Ailleurs, il insistera — allusivement — sur les vertus de l' « image oblique » et du « commentaire incertain ». Si bien que ces poèmes de « Stèles », qui s'annoncent comme clos et définitifs, sont en réalité « ouverts » infiniment, et susceptibles d'être lus de cent façons diverses. C'est ce qui se perçoit dans l'essai méticuleux de V.-P. Bol, où la « lecture » proposée est constituée en fait par l'éparpillement des lectures : l'auteur affronte et étudie successivement les différentes voies d'approche, livre une suite dispersée d'analyses et propose, enfin, non une synthèse, mais des « convergences » grâce auxquelles la « lecture » dont il parle « serait » possible...

Pierre-Jean Remy, pour sa part, insiste sur l'erreur qui consisterait à laisser Victor Segalen succomber sous le poids de la Chine : « Il y a œuvre pie à faire si l'on veut rendre tout à la fois à Segalen et à « Stèles » leur vraie dimension ; il faut en écarter, en gommer, en séparer avec une rigueur qu'on paraît encore jusqu'ici — par quelle pudeur ? — avoir hésité à pousser jusqu'à son terme, à tenir à distance, donc, l'aspect Chine. » Je le veux bien, mais que l'on ôte absolument la Chine et l'on perdra aussi bien le « mouvement » des « Stèles » ! Il est évident que Victor Segalen n'a pas copié la Chine, n'a pas écrit « chinois », et d'abord pour respecter sa propre « Esthétique du divers ». Il n'empêche que la Chine lui fut occasion, et occasion nécessaire. Autrement dit : il a maintenu entre le milieu et le voyageur qu'il était un écart où le poème a pu s'inscrire. On a parlé des défauts de perspectives qui sont dans « la Grande Statuaire » chinoise (1) : c'est que la rigueur de Segalen n'était pas celle d'un savant mais d'un poète. Cette marge d' « erreur » qu'il maintient entre la Chine et lui (« cette Chine imaginaire, dit-il, que j'ai d'abord façonnée d'échos, de lueurs, de relents, de désirs, d'effrois et d'attirances ») devient condition non seulement de chacune des « Stèles », mais encore de leur totalité. Il est indispensable, en effet, d'examiner et de saisir l'organisation du recueil, cette organisation faisant retentir les groupes de poèmes entre eux, et, dans chaque groupe, se répondre, en échos, chaque « Stèle » et l'ensemble du livre.

Cette rigueur, cette exigence, la volonté de construire le volume, de l'édifier comme un tout, nous en trouvons une preuve dans le très extraordinaire ensemble que publie Marie-Jeanne Durry dans un numéro spécial de la revue « Création » : il s'agit de douze « Stèles » longuement travaillées par Segalen (l'une d'entre elles ne comporte pas moins de dix versions successives) et finalement rejetées. Or ces « Stèles » sont d'une facture égale à celles que le poète a retenues : dès lors, ce qu'indiquent les inédits révélés et commentés par Marie-Jeanne Durry, c'est l'importance accordée par Segalen à la « structure » de son ouvrage. Du même coup, les commentateurs futurs seront obligés d'examiner et de distinguer le caractère volontaire et construit du recueil, et d'aller en chercher le sens dans le jeu des « Stèles » réunies et non plus dans des versets isolés et séparés de tout. J'ajoute que Marie-Jeanne Durry a pris le parti de publier les diverses versions des douze « Stèles » écartées, non point en transcriptions imprimées, mais en photographies des manuscrits. Les repentirs, parfaitement lisibles, montrent le poète au travail. Et quel poète ! On s'en aperçoit enfin : l'un des plus importants du début de notre siècle, et dont la voix, loin de se tarir dans l'aridité des bibliothèques, prend une ampleur et une assurance sans cesse croissante. — H. J.

(1) Victor Segalen : *Chine, la Grande Statuaire*, Ed. Flammarion.

THÉORIE ? ANTITHÉORIE ?

# Robbe-Grillet à Cerisy

TOUT le monde connaît Cerisy, son cadre agréable, son charme discret, son atmosphère intellectuelle et sa fraîcheur normande. C'est là que le calva, le génie du lieu et Jean Ricardou aidant, se célèbrent depuis quelques années les rites du nouveau roman. Cette fois, c'est autour d'Alain Robbe-Grillet (et de sa femme Catherine) que s'étaient donné rendez-vous, du 28 juin au 8 juillet, une centaine de personnes venues des horizons les plus divers (Australie, Nigeria, Norvège, Coutainville...).

Disons tout de suite que c'est à une réunion d'un très haut niveau et, finalement, d'une rare ouverture, que nous avons assisté.

Comme on pouvait s'y attendre, ce colloque sur Robbe-Grillet a surtout été un colloque sur la théorie et sur l'état présent de la critique. Une part très importante des débats, impulsée par Jean Ricardou, a été dominée par les exposés et les interventions d'un groupe de jeunes théoriciens dont on reparlera dans l'avenir : L. Dällenbach, J.-P. Vidal (dont il faut recommander les pertinentes études sur *la Jalousie* et *Dans le labyrinthe* parues récemment chez Hachette), J.-C. Raillon (qui a impressionné par sa rigueur althusséro-ricardolienne, F. Jost (champion de la télé-structure), D. Château, J.-C. Cambier, d'autres encore.

## Dans le labyrinthe

Presque simultanément, cependant, sous les attaques de Sylvère Lotringer, inspirées de Lyotard et de Guattari, celles de P. Fedida et de J. Leenhardt, celle encore, pataphysique et extrêmement divertissante de D. Tsepeneag, les systèmes de formalisation ont fait eau de toute part, laissant place à deux positions, l'une affirmant la nécessité de la théorie et s'appuyant sur les systèmes existants, mais dans une perspective ouverte, l'autre, récusant le travail théorique de ces dix dernières années, posant le principe que théoriser, c'est aujourd'hui l'impossibilité de théoriser, et préconisant donc provisoirement l'antithéorie.

Le colloque semble ainsi avoir paradoxalement p r o d u i t une avancée de la théorie et une remise en cause radicale de celle-ci. Vers la fin, tout était redevenu permis et on n'hésitait plus à recourir aux notions naguère honnies d'auteur, sujet, biographie, dialectique et intentionnalité.

A la confrontation pratique/théorie, se sont superposés les axes Robbe-Grillet/Ricardou, Robbe-Grillet I (jusqu'au *Labyrinthe*)/Robbe-Grillet II, cinéma/fiction. C'est cette dernière opposition qui a été peut-être le plus constamment exploitée, avec, en particulier, les exposés de MM. Fano et A. Gardies, et avec la projection de *l'Homme qui ment*, *l'Eden, et après* et *Glissements progressifs du plaisir*. Revus aujourd'hui, ces trois films sont singuliers et beaux et méritent mieux que le brouillard dont on les a enveloppés à leur sortie. On peut même se demander si, sur le plan de l'œuvre, ils n'ont pas une importance plus grande que les textes récents de Robbe-Grillet.

La confrontation Robbe-Grillet/Ricardou, vive, amicale mais jamais complice, a donné d'intéressants résultats au début, mais a fini par s'estomper. Pour Ricardou, l'œuvre de Robbe-Grillet constitue une avancée pratique qui refuse de se penser en dehors des cadres de l'idéologie dominante. Comme le fait remarquer F. Jost (qui n'est pas ricardolien) : « *Avec Robbe-Grillet, le vieux monde s'écroule, mais c'est toujours le vieux monde qui parle.* » Robbe-Grillet, lui, prétend qu'il est idéaliste de vouloir se situer hors de l'idéologie et reproche gentiment à Ricardou d'être un archange schématiseur qui, tel Robespierre, voudrait faire régner la vertu sur le « nouveau roman ». Ce reproche est maintenant historiquement situé : Ricardou a gagné en souplesse, c'est un excellent pédagogue et il pose souvent les vrais problèmes.

Tout le monde (mé)connaît Robbe-Grillet. Esprit encyclopédique brillant de mille facettes, doué d'une mémoire étonnante, faisant feu de tout bois, hésitant entre la perversion, la fausse perversion et un solide bon sens paysan, il ne se laisse guère saisir et pourtant on le sent là, proche de nous, comme dans un labyrinthe. Passionnant quand il laisse parler son double autobiographique (la pipistrelle dont nous a entretenu Robbe-Grillet rejoindra peut-être un jour la madeleine de Proust), volontairement contradictoire lorsqu'il convoque *son* double idéologique, il ne se laisse guère « régionaliser ». Son œuvre littéraire et cinématographique est l'un des centres de la modernité, et il faudra sans doute attendre quelque temps avant de la percevoir dans son contexte réel. Menacé par le ghetto de l'avant-garde, tenté en ce moment d'écrire un roman populaire et de faire un film de montage, Robbe-Grillet se retrouve, une fois de plus, à la croisée des chemins.

Le texte des exposés et des débats sera prochainement publié en 10/18.

*MICHEL RYBALKA.*

*« Le petit vieux en colère »*

# L'écrivain hongrois Jozsef Lengyel est mort

**L'écrivain hongrois Jozsef Lengyel est mort à Budapest le 14 juillet. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.**

*NE en 1896, Lengyel débuta, en littérature, par des poésies expressionnistes. Très tôt, les idées anarchistes l'attirèrent, ce qui ne l'empêcha pas d'être un des fondateurs du parti communiste hongrois. Victime des purges de 1937, alors qu'il se trouvait en U.R.S.S., il a été envoyé en Sibérie pour huit ans, dans un « camp de rééducation par le travail ».*

*On l'a rapproché de Soljenitsyne, parce qu'il a témoigné sur la déportation — « ... La mémoire,* écrivait Lengyel, *faiblit à la limite où l'on commence à avoir honte de se souvenir ». — mais il était communiste, et il l'est resté.*

*Lorsqu'il rentra dans son pays, en 1955, après vingt-cinq années d'exil, il y était oublié, mais l'homme n'avait pas changé.*

*Bien qu'il fût toujours traqué et toujours malmené par le sort — ou, peut-être, précisément pour cela — il proclamait encore : « Résister signifie vivre; vivre est une raison qui se suffit. »*

*Il resta jusqu'au bout le chevalier sans peur et sans reproche de la raison. Un champion qui jamais ne s'inclina devant autre chose que son propre impératif intérieur et qui sortait retrempé de toutes les défaites et de toutes les souffrances. Il a relaté comment les malfrats durs à cuire et les révolutionnaires désormais inutiles furent déportés pêle-mêle en Extrême-Orient.*

*Il a su peindre les luttes brutales qui divisaient les citoyens concentrationnaires. Son témoignage était apocalyptique, mais il ne comportait aucune emphase, aucune complaisance de l'auteur sur lui-même. Lengyel semblait revenir d'un voyage collectif chez les anthropophages.*

*Son témoignage lui valut la célébrité.* Le Petit Vieux en colère *— titre d'un de ses récits — devint vite son surnom. Traduit dans plusieurs langues — on a pu lire en français* le Pain amer *(Denoël, Lettres nouvelles, 1966) et* Deux communistes *(Fayard, 1975) (1) — il reçut le prix Kossuth en 1963.*

*Lengyel avait une secret : il avait su rester un homme dans l'inhumain. Ce titre d'un poème de* M i c h a u x *devrait lui servir d'épitaphe : « Qu'il repose en révolte !*

GYORGY GERA.

(1) Voir *le Monde* du 6 avril 1963 et du 28 février 1975.

# ÉCHOS ET NOUVELLES

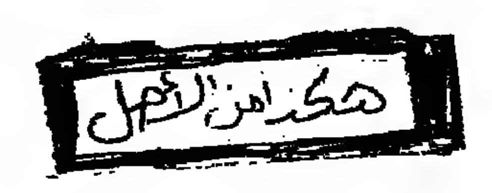
## Congrès

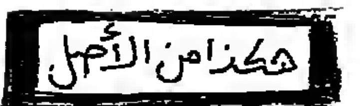
— L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ETUDES FRANÇAISES tient son vingt-septième congrès les 28, 29 et 30 juillet 1975, au Collège de France. « L'allégorie, du Moyen Age au dix-septième siècle », « Chanson et littérature du dix-septième au dix-neuvième siècle » et « George Sand » seront les thèmes de ces journées.

## Prix

— REUNI A L'ANCIENNE DOUANE, A STRASBOURG, LE JURY DE LA SOCIETE DES ECRIVAINS D'ALSACE ET DE LORRAINE vient de décerner son prix 1975 à Joseph-Paul Schneider pour son recueil « Terres miennes » (paru aux Editions Saint-Germain-des-Prés), ainsi que pour l'ensemble de son œuvre.









## […]liopolis », d'Ernst Jünger, ou la cité symbolique

(Suite de la page 11.)

[…]sait qu'Ernst Jünger compare volontiers ses […] livres à ces cristaux qui ont pour parti[…] de n'être transparents que d'un côté à la fois.

[…]fait, « Héliopolis » a suscité, lors de sa paru[…] interprétations d'autant plus diverses, voire […]ctoires, qu'il s'agit d'une histoire labyrin[…] coupée de digressions et de bifurcations. Im[…] Si, de l'aveu même de l'auteur, il ne s'agit […] « science-fiction », voir dans les « super[…] » (« phonophores », sortes de micro-émet[…]cepteurs reliant invisiblement tous les habi[…] énergeion », monnaie socialiste servant à […] les activités productives et commerciales, […]ue l'or puisé au moyen d'auréo-aimants au […] océans sert de norme à la propriété) de […] accessoires pittoresques serait également […]

[…] « Héliopolis », rien n'est gratuit, pas même […] symbolique, de la cité. Rien ne doit être […] plus au pied de la lettre : ainsi le dernier […] cosmique de Lucien n'est-il autre que la […]tion allégorique de l'un des thèmes favoris […]er : celui du « grand passage », retrouvailles […]me avec les forces secrètes de l'absolu et de […]dent, étant bien entendu que le mystérieux […] chez qui le héros trouve finalement refuge, […] pas être cherché du côté du dieu des chré[…]ais bien plutôt de Zarathoustra au de ces […] de la Grèce dont Hölderlin rêvait le retour.

### Le IIIe Reich

[…] lecteur familier de l'œuvre d'Ernst Jünger […]ra du reste dans « Héliopolis » tous les […] thèmes chers à l'auteur : depuis les « Appro[…] du familier des stupéfiants, rêvant de péné[…]ce à la drogue, dans des régions frontalières fermées à la perception ordinaire, jusqu'aux observations minutieuses du « chasseur subtil », aspirant à découvrir, sous la surface des choses éphémères, le destin éternel de l'univers, sans oublier les analyses de l'auteur de l'essai sur Rivarol, touchant l'aptitude comparée des Français et des Allemands à saisir les grandes mutations.

Mais, sous le masque de la science-fiction, cette « vue d'une ville disparue » (c'est le sous-titre du roman) constitue également une réflexion sur les réalités du IIIe Reich. Plus encore que dans « Sur les falaises de marbre », il est facile de placer un nom derrière certains personnages de « Héliopolis » : le Becker, collectionneur de crânes, le docteur Mertens, directeur d'un laboratoire de toxicologie spécialisé dans les expériences mortelles sur l'être humain, sans oublier les Parsis, minorité persécutée pour des raisons raciales et religieuses. Et l'on peut même se demander si la lutte entre le proconsul et le bailli ne reflète pas, d'une certaine manière, les rivalités entre la Wehrmacht et le parti, que Jünger, à Paris, avait pu observer à loisir.

A cet égard, et ce n'est pas le moindre intérêt de « Héliopolis », à travers le roman d'éducation de Lucien, c'est la propre évolution de Jünger que nous pouvons déchiffrer, face à cette notion de pouvoir qu'il avait naguère exaltée (cf. « le Travailleur », 1932) et sur laquelle désormais il s'interroge.

« Le dernier et le plus fort des adversaires », déclare Lucien vers la fin du roman, « demeure le moi. » On peut certes objecter que la retraite finale du héros face à cette découverte que le monde ne se divise pas en bons et en mauvais, mais que le mal et le bien coexistent en chaque être, ressemble plus à une fuite qu'à une résistance. C'est en tout cas toute l'attitude de Jünger face au IIIe Reich qu'elle nous aide à comprendre.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

## […]s Magnus Enzensberger et la fiction collective

[…] BREF ÉTÉ DE L'ANAR[…] LA VIE ET LA MORT DE […]ENTURA DURRUTI, roman, […] par Lily Jumel, Gallimard, […]es, 42 F.

[…]IT-IL d'une provocation ? […] ici un livre qui se présente […]mme un roman. Un nom […] : Hans Magnus Enzensber[…]lui-ci n'est pas un inconnu […]nce. De lui le N.R.F. a publié […]ume de poésies ainsi qu'un […] : Politique et crime. Né en […] en Bavière, Hans Magnus […]sberger a commencé à publier […] presque vingt ans. Il a dirigé […]ch, importante revue allemande […]aquelle ont paru des œuvres […] ceux qui comptent dans la […]ge actuelle, tous ceux qui se […]élés depuis une décennie. Il […]ir le prix Büchner. Il a publié […]volumes de poésie et quatre […] d'essais. Le Bref Été de […]ie est son premier roman. […]an dont H.M. Enzensberger […] écrit une ligne. Se moque[…] lecteur ? Non.

[…]ublant de cette façon ce […] l'auteur de Politique et […]ose un certain nombre de […]s qui ne sont pas toutes […] littéraire, qui dépassent le […] fait d'écrire pour atteindre […]que, qui, une fois de plus, […]ni le débat : quels rapports […] exister entre l'écriture et […] évolution », l'écrivain et le […]

[…] qu'on se rassure tout de […] le Bref Été de l'anarchie […]e un livre théorique. Au pis, […] la théorie incarnée, en mou[…]

[…]un écrivain ne s'était risqué […] l'histoire de sa vie ; elle […]lait trop à un roman d'aven[…] : Ilya Ehrenbourg était par[…] cette conclusion dès 1931 […] fit la connaissance de […] Enzensberger a lu l'admi[…]ouvrage que l'historien anar[…] Abel Paz a consacré au révo[…]aire, dont la version française […] aux Éditions de la Tête de […]. Et lorsqu'il constate : […]toire considérée comme une […] n'existe que depuis que nous […]mmes plus uniquement tribu[…] de la tradition orale, depuis […]xiste des documents... Mais […]e n'a en tête l'Histoire des […]ns. L'aversion qu'elle suscite […]mentaire : elle paraît insurmontable », l'écrivain allemand ne réduit pas la valeur de l'ouvrage d'Abel Paz. Il met le doigt sur les lacunes, les limites du genre. Une biographie rationnellement bâtie, accumulant dates et détails, dit tout et rien. Elle parle vrai et faux. Longtemps l'Histoire nous fut rapportée sous forme de légendes, d'épopées, de romans collectifs. De toutes ces « histoires » modifiées selon les personnalités, l'imagination des conteurs, est née l'Histoire que nous avons emprisonnée dans les manuels scolaires. Ainsi que le dit H.M. Enzensberger, l'Histoire est fiction collective.

### Un combat sans archives

Comment écrire *sur* un homme qui a accompli de très nombreux attentats, attaques de banques, enlèvements, actes par définition clandestins et dont il serait vain d'espérer trouver dans quelque dossier la relation exacte, objective. De plus, Durruti est anarchiste depuis son premier jour, confondu au combat libertaire, un combat qui a pour but de convaincre les individus de prendre leurs affaires en main. Un tel combat qui a la rue pour lieu ne produit pas des archives au sens traditionnel du mot. Que saurions-nous de la réalité de la Catalogne libertaire si, à l'époque, Gaston Leval n'avait enregistré, collationné tout ce qu'il a pu voir et entendre...

Oui, comment écrire *sur* un homme qui est plus qu'un individu localisé, qui est son pays douloureux, qui est son peuple multiforme, qui est réalité bientôt élevée au rang de mythe, mythe dont le peuple est à la fois l'accoucheur et le consommateur. Comment écrire le « roman de Durruti » ?

En revenant aux « *incertitudes scintillantes* » de la tradition orale. Dans ce livre la fin implique des moyens qui découlent du but recherché. *Le Bref Été de l'anarchie* sera donc un roman de collages. Enzensberger a lu tout ce qui avait trait à la révolution et à la guerre d'Espagne, tous les témoignages de ceux qui ont connu Durruti, qui ont lutté à ses côtés, depuis l'époque des « solidarios » jusqu'à sa mort en novembre 1936, mort au sujet de laquelle on continue aujourd'hui de se quereller afin de savoir si le leader anarchiste a été abattu par des agents du Komintern, des anarchistes en désaccord ou par l'ennemi.

L'auteur a découpé des extraits dans tous ces ouvrages. Il a réalisé un « montage ». Il a joué les Godard, les Fellini. Ainsi nous disposons du « roman de Durruti » mais aussi du « roman de l'Espagne » durant quatre à cinq décennies, du « roman de l'anarchie ».

Une « saga » se compose peu à peu sous nos yeux, une saga qui emporte dans son rythme inlassable dix et cent figures hautes en couleur : Ascaso, Jover, Ricardo Sanz, Federica Montseny, la « Pasionaria » anarchiste, Emilienne Morin, compagne de Durruti, les combattants anonymes, les humbles, ceux de la « base », les « glorieux », ceux qui mourront jeunes, garrotés, fusillés, torturés, ceux qui survivent à tous les pièges, s'arrachent à toutes les morts embusquées. L'économie, l'anecdote, les faits historiques vérifiables s'entremêlent, composent un vaste puzzle au cœur duquel rayonne le visage de Buenaventura, celui qui ne vivait que pour la révolution libertaire. Cela a souvent la beauté du chœur antique. Cela sent la poudre, l'angoisse, la fureur. Cela sent le « barrio chino » et la nuit de Barcelone quand les ouvriers passent de main en main des revolvers afin d'assassiner le « *vieux monde* ».

En définitive, grâce au travail de Enzensberger, la figure de Durruti échappe au « temps historicisé ». Elle devient la figure toujours naissante de notre espoir, de notre increvable utopie.

ANDRÉ LAUDE.



## Le français national et les langues minoritaires sous la Révolution

★ UNE POLITIQUE DE LA LANGUE, LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES PATOIS, de Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 328 p., 58 F.

AU mois d'août 1790, l'abbé Grégoire, alors président du Comité des rapports à l'Assemblée constituante, établit et envoie à des correspondants de province une série de questions (quarante-trois) « *relatives aux patois et aux mœurs des gens de la campagne* ». L'exploitation de ce « corpus », questions et réponses, n'est pas nouvelle. Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel nous proposent aujourd'hui d'en tirer une triple analyse, linguistique, sociologique et ethnologique. Si bien qu'en dépit de son titre, *Une politique de la langue, la Révolution française et les patois*, elle n'est pas, ou n'est que très peu, une étude politique.

Cette triple analyse (la partie linguistique étant de loin la plus développée) occupe les cent soixante premières pages d'un volume assez compact. Les cent cinquante dernières sont consacrées, sans grande utilité pensons-nous, aux réponses qui n'avaient pas été publiées par Augustin Gazier en 1880 et rééditées en 1969, et à des textes postérieurs à l'enquête, et dont l'intérêt n'apparaît guère ici. Celui des deux rapports présentés en 1794, l'un par Barère devant le Comité de salut public, l'autre par Grégoire devant la Convention, deux mois avant la chute de Robespierre, est en revanche évident. Mais ces deux rapports font un peu figure de pièces rapportées dans l'ouvrage. Seules quelques lignes de l'introduction et de la conclusion signalent au lecteur à quel point la politique linguistique des révolutionnaires de 1794 est à l'opposé de celle de 1790. En 1790, la liberté naissante se drapait dans les couleurs du fédéralisme ; en 1794, la République aux abois ne se soucie plus de convaincre mais de contraindre.

### Un curé de campagne « progressiste »

Les correspondants de Grégoire sont pour l'essentiel des petits et moyens bourgeois du commerce et de l'administration ; leurs réponses ne recouvrent que le tiers du territoire, à l'ouest (Bretagne), à l'est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté), au sud-ouest (Gascogne et Pays basque) et au sud-est (Provence). Que pensent-ils de leurs patois ? A peu près ce que le questionnaire de l'abbé Grégoire leur suggère d'en dire. C'est ici que manque à l'ouvrage une psychanalyse intéressante : celle de Grégoire lui-même.

Car lui sait où il veut aller et faire aller la Révolution. Curé de campagne « progressiste », il voit dans la multiplicité des « idiomes » parlés en France la cause essentielle de la résistance des campagnes aux idées nouvelles. Il écrit dès 1788, dans son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*, que « *les gouvernements ignorent ou ne sentent pas assez combien l'anéantissement des patois importe à l'expansion des lumières... à l'exécution facile des lois, au bonheur national et à la tranquillité politique* ». Tout le programme du jacobinisme linguistique est déjà dans ces lignes : nier l'autre, c'est le régénérer. Supprimer la différence, c'est s'assurer un pouvoir sans contestations. En 1790, il ne s'agit donc pour Grégoire que de faire sanctionner par un semblant de consultation démocratique (ses correspondants sont pour une bonne part ses amis) une ligne de conduite déjà arrêtée.

### La langue du bon sauvage

Cette manipulation dont ils sont l'objet, et qu'ils devinent, embarrasse les interrogés et brouille leurs réponses. Notables de province, ils sont partagés entre le désir de plaire à la Révolution parisienne commençante et la crainte de se couper de leur base politique locale en reniant la langue du terroir. En clair, ils sont entre deux chaises ; entre l'avoine et l'eau comme l'âne de Buridan. Situation délicate (et banale), que nos auteurs, dans un style scolastique et néo-sorbonnard qui rend fort éprouvante la lecture d'un ouvrage par ailleurs intéressant, décrivent ainsi : « *Entre l'effectivité de leurs attaches provinciales et leur volonté d'être intégrés dans l'espace « patriotique » (qui se superpose à l'espace des lumières), il y a tension.* »

D'où, dans les réponses, une équivoque constante. Le patois, c'est les autres, des « eux » ; mais c'est aussi un « nous », car ces bourgeois semi-campagnards sont évidemment bilingues (de patois et de français) comme une grande partie de la France, alors, et ce sont vraiment des « langues » que Grégoire réunit sous l'appellation méprisante de « patois ». Ils portent en eux, de façon indissoluble, la langue des mères — le patois — et la langue des pères — le français de la bourgeoisie parisienne dominante, — et répondant au père (Grégoire lui-même), ces enfants perdus, à la veille d'un divorce cruel, lui parlent de « la mère » en termes déchirés et déchirants.

Ils plaident coupable. Leur patois, c'est la langue du bon sauvage ; mais c'est aussi la langue des esclaves. Socialement « *il rapproche les hommes, les unit, c'est une langue de frères et d'amis* ». Mais ces frères paysans sont (pour nos rédacteurs bourgeois) des frères inférieurs, et ces amis que n'a pas encore illuminés la foi révolutionnaire, ce sont des ennemis en puissance.

C'est aussi la langue de la terre-mère, de laquelle naît (le patois est « naïf », natif) toute force ; d'un rapport encore quotidien avec la nature ; des passions, opposées à la raison, mais aussi des mœurs simples et douces, opposées à la duplicité et à la lubricité de la grande ville ; du concret, de la production des choses, opposé à l'abstrait français, producteur des idées. Tel qu'il est, grossier, glaiseux et glébeux, ils l'aiment, quoi qu'ils en aient (car ils sont « patriotes ») et quoi que veuille leur faire dire l'abbé Grégoire. « *Pour détruire (notre patois)*, écrivent les Amis de la Constitution de Perpignan, *il faudrait détruire le soleil, la fraîcheur des nuits, le genre d'aliments, la qualité des eaux, l'homme tout entier.* »

### Le savoir-faire et le savoir-dire

Tout cela est dit, certes, dans *Une politique de la langue*. Mais, à mon goût béotien du moins, si longuement, si confusément et si compliquément qu'on souffre à voir ce débat du cœur et de la raison se résoudre en appareil conceptuel, en dialectique de la dissimilitude, s'éparpiller dans les lieux, les zones, les places, les champs et les espaces du discours analytique. Curieux vocabulaire en vérité, et curieuse nostalgie du grand air ! Pourquoi le plaisir pervers de l'obscurité et de l'occultation (vous voyez que je m'y mets), l'emporte-t-il si souvent en Michel de Certeau sur le simple et sain désir d'être compris ? Dommage...

Encombrée de détails et engoncée dans sa toge new-look, l'analyse d'*Une politique de la langue* hésite devant l'essentiel. Ce n'est pas dans l'absolu, mais par rapport au français « des lumières » et de l'abbé Grégoire que les correspondants sont incités à décrire leur patois. A sa naïveté va s'opposer l'élaboration du français, sa sophistication ; à ses variations dans le temps et dans l'espace, la fixité académique ; à sa pluralité, l'unité ; à sa corruption, la pureté ; et au savoir-faire, le savoir-dire. Plus que jamais, le pouvoir s'exercera derrière un discours.

Reste, sur le plan de l'analyse politique, ce qui me paraît être une interprétation contestable des textes ; et Michel de Certeau pèche par excès quand il écrit que « *les réponses à la demande venue de la capitale renvoient plus profondément au geste de détruire la langue maternelle* ». Il n'en est rien. Ce geste, ce « *meurtre rituel et propitiatoire de la langue maternelle* », c'est Grégoire qui en est obsédé, non ses correspondants.

Ceux-ci ont le choix entre trois attitudes : la collaboration, la réserve, le refus. La première est très rare. Il y a bien le masochisme suicidaire du correspondant d'Auch (Gers) : « *Nous ne voyons pas qu'il y ait le plus petit inconvénient à détruire notre patois... Nous ne tenons pas du tout à notre patois... La destruction de notre patois ne peut qu'être agréable à Dieu* (sic), *elle le sera beaucoup à nous, et la politique ne saurait y perdre* (sic). » Mais je n'en vois que cet exemple. Tous les autres correspondants se partagent entre la réserve polie et le refus.

Ainsi celui de Lyon : « *Je ne crois pas qu'il soit important pour la religion ni pour la politique de détruire le patois dans nos villages.* » Bon nombre de réponses se ramènent à : « *Essayez toujours !* »

Très peu convaincus de la nécessité de détruire les patois, encore moins de la possibilité de le faire (« *c'est en vain qu'on se proposerait de déraciner le jargon populaire.* »), nos provinciaux ont plus de bon sens politique que Grégoire. De Montauban : « *Le seul moyen qui nous reste (pour faire participer les paysans au mouvement des lumières) est de les instruire exclusivement dans leur langue maternelle.* »

### Un changement de ton

Les refus les plus fermes viennent des provinces frontalières, par lesquelles la France (révolutionnaire ou pas) s'ouvre sur l'Europe. Bergues, en Flandre française, répond à Grégoire : « *Je suis persuadé que la suppression des instructions flamandes ne nuirait pas seulement à la chose publique mais qui, plus est, qu'elle en empêcherait entièrement le bonheur* », et Strasbourg plaide avec force la cause du bilinguisme : « *Ne vous flattez donc jamais d'éteindre en Alsace la langue allemande ; mais je dis plus, dussiez-vous espérer d'y réussir, vous devriez y renoncer par pur patriotisme.* »

Le cas de l'Alsace est exemplaire. C'est parce que l'administration royale « *ne s'adressait à eux que dans une langue qui leur était absolument inconnue* » (le français) que les Alsaciens, les Strasbourgeois en particulier, ont été de bonne heure des patriotes révolutionnaires. De la République, ils attendent le droit d'être Français dans leur langue, et non dans celle de « l'intérieur » ; ou du moins la liberté de parler aussi leur langue et d'être entendus. Cette liberté refusée, on ne s'étonnera pas de les voir bouder la Révolution.

D'où (et l'on regrette de ne pas retrouver cette analyse dans *Une politique de la langue*), le changement de ton des républicains de Paris en 1794. A ces irréductibles, qui se refusent à confondre unité nationale et uniformité du langage, Barère et Grégoire ne parleront plus que celui de la force. L'impérialisme linguistique et culturel de la bourgeoisie parisienne a désormais sa doctrine : « *Consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté.* » Étrange liberté.

JACQUES CELLARD.

## A l'avant-garde de l'historiographie

★ L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE, de Michel de Certeau, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 363 pages, 53 F.

« L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE » regroupe divers articles de Michel de Certeau ; et leur ensemble, effectivement, forme un tout. L'ambition du livre est aussi vaste qu'originale. Expliquer pourquoi et comment « fonctionnent » les historiens d'aujourd'hui. En quel lieu social s'enracinent leurs activités. Vers quels horizons elles s'orientent. Très vite, Michel de Certeau diversifie cette analyse. Il l'applique à l'histoire religieuse, objet justifié de ses prédilections. Il étend sa démarche, basée sur un impérialisme bienveillant, jusqu'aux royaumes de l'ethnographie et de la psychanalyse. Voilà qui nous vaut, sans doute, l'un des meilleurs chapitres de l'œuvre : l'auteur le consacre aux « Voyages » de Jean de Léry, qui explora le Brésil au temps de la Renaissance et de la Réforme ; quatre siècles avant Lévi-Strauss, Léry fonda de cette manière l'anthropologie, science de l'homme, parce que science du bon Sauvage, et du Cannibale sympathique...

### Une puissante érudition

Pour qui s'intéresse aux formes d'avant-garde de l'historiographie contemporaine, l'ouvrage de de Certeau, avec sa puissante érudition, est indispensable. Mais il faut bien avouer, au vu de tant de richesses, étalées d'essai en essai, quelques petites déceptions : ce livre difficile, intelligent, désarçonne quelquefois ses lecteurs ; il est compliqué à souhait sinon à plaisir. J'y ai suivi de mon mieux certains entortillements de pensée. Ils m'ont, à plusieurs reprises, procuré quelques jouissances intellectuelles, et de véritables découvertes (par exemple sur la connaissance des pratiques religieuses au dix-huitième siècle). Je me suis donc accroché aux lianes et aux enfourchures d'une démonstration branchue, qui foisonne à travers trois cents pages.

Ces raffinements correspondent-ils toujours aux subtilités réelles du domaine, que l'auteur a décrit avec succès ? Pour être franc, au fil de cette « Écriture », j'ai parfois éprouvé le sentiment, pas forcément désagréable, d'une certaine gratuité.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

# Études sur le Maghreb

PENDANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

## *Les origines du F. L. N.*

★ AUX ORIGINES DU F.L.N., par Mohammed Harbi, Christian Bourgois éditeur, 320 pages, 15 F, Paris 1975.

LES origines directes de la guerre d'Algérie, les raisons pour lesquelles dans les premiers mois de 1954 un petit groupe d'hommes prit la décision de recourir aux armes, n'ont pas fini de susciter la curiosité ou l'intérêt de tous ceux qui, au-delà des vérités officielles ou des témoignages romancés, veulent faire émerger les lignes de force de l'histoire et chercher dans le passé des clés pour le présent, voire pour l'avenir. C'est le cas de Mohammed Harbi, qui a choisi de quitter en 1973 le territoire algérien et vit depuis à Paris. Il vient de publier un ouvrage, « Aux origines du F.L.N. : le populisme révolutionnaire en Algérie », dans lequel il étudie minutieusement la scission qui a divisé en 1954 le *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques* (M.T.L.D.), principal parti politique algérien dirigé par le patriarche *Messali Hadj*. Pour *Mohammed Harbi*, cette crise explique non seulement l'action de ceux qui allaient créer rapidement le Front de libération nationale (F.L.N.), mais aussi les options et la stratégie de ce nouveau mouvement qui s'imposa vite comme le seul représentant du nationalisme algérien.

L'auteur décrit dans une première partie la situation de la société algérienne « caractérisée par le maintien de certaines structures précapitalistes ». Il évoque ensuite les forces en présence. Selon lui, l'Union démocratique du manifeste algérien (U.D.M.A.), parti de M. Ferhat Abbas, était animée par des notables réformistes prêts à transiger avec le colonialisme pourvu qu'ils sauvegardent leurs intérêts de classe. Quant aux communistes, longtemps handicapés par la théorie de « la nation en formation », ils ont refusé d'admettre la dichotomie Européens exploiteurs-Arabes exploités pourtant profondément ressentie dans le peuple, et « n'ont pas su faire prendre en charge par la classe ouvrière la question nationale ».

### *Messali et les aspirations populaires*

*Mohammed Harbi* étudie alors longuement le *M.T.L.D.*, analysant les raisons de son succès auprès des masses populaires, sa composition, sa structure. Il montre aussi comment la petite bourgeoisie, d'abord effrayée par l'action de ceux qui, las des querelles au sein du parti, avaient décidé d'agir, a su « récupérer » le mouvement ainsi lancé. Il conclut : « Force est d'admettre que ni Messali ni les activistes n'ont été porteurs de conceptions qui auraient permis de clarifier le climat politique algérien, de rompre avec l'éclectisme et l'amalgame des tendances, encore moins de doter les classes déshéritées d'un mouvement révolutionnaire autonome, indépendant idéologiquement des valeurs que véhiculait la petite bourgeoisie. » En un mot, l'auteur estime que les « activistes », en donnant la priorité à la lutte armée et en entraînant sur ce mot d'ordre l'ensemble du mouvement nationaliste, n'ont pas permis l'aboutissement du débat qui opposait, au sein du M.T.L.D., la tendance « centraliste » (1), modérée et légaliste, à un Messali beaucoup plus proche des aspirations populaires. C'est indéniable. Mais on ne saurait oublier qu'ils ont su aussi arracher l'indépendance de leur pays, modifiant ainsi radicalement les conditions du débat.

DANIEL JUNQUA.

(1) Ainsi appelée parce qu'elle détenait la majorité au comité central.

## L'HISTOIRE ALGÉRIENNE DÉCOLONISÉE

★ L'Algérie politique, histoire et société, de Jean-Claude Vatin ; Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques ; Ed. Armand Colin, 312 pages, 92 F.

POUR comprendre l'Algérie actuelle, il faut d'abord interroger son passé, rechercher les sources, les mouvements, les transformations. Il faut repenser l'histoire déjà écrite (souvent mal) et aller un peu plus loin en démontant les mécanismes de la pénétration coloniale. J.-C. Vatin, professeur associé à la faculté de droit et des sciences économiques et à l'Institut d'économie politique d'Alger, a voulu, sans reconstruire tout un passé mais en usant de l'histoire, rendre compte des modifications subies par l'Algérie sous la pression coloniale et saisir un phénomène de changement social et politique.

Décoloniser l'histoire de l'Algérie, écrite par les techniciens de la domination, est un travail indispensable pour une telle entreprise. Sans être lui-même historien, Vatin fait le procès de l'histoire du colonisateur, qui ignorera durant plus d'un siècle les Algériens en tant que sujets historiques. Il tente de faire ce qu'il appelle « un rappel du lointain » qui va de l'Algérie précoloniale à l'Algérie du nationalisme et de la libération, en passant bien entendu par l'époque de la grande blessure.

Il aura fallu attendre 1931 pour que paraisse un ouvrage peu soucieux d'orthodoxie, tel que « Histoire de l'Afrique du Nord » de Charles-André Julien. Cet historien proclamait que l'Algérie avait un passé et que les siècles réputés « obscurs » ne l'étaient en fait que dans l'esprit de l'Occident dominant. Même si la remise en question de l'époque coloniale était timide, cette réhabilitation des temps lointains de l'Algérie constituait une rupture avec l'historiographie française triomphaliste et ouvrait des portes à des explications et des hypothèses nouvelles.

Le temps algérien commençait en même temps à échapper à la récupération et à l'interprétation colonialistes. Ceux qui faisaient croire que l'Algérie n'est entrée dans l'histoire que par le biais de la colonisation française se trouvaient piégés au sein de leur ethnocentrisme et expulsés de la marche de l'histoire. « Ce n'est pas l'action du colonisateur, écrit Vatin, qui a déterminé l'Algérie, c'est elle-même qui s'est reconstituée, face au colonisateur peut-être, mais en puisant dans ses propres ressources. L'histoire du peuple algérien, de la nation algérienne, ne doit rien à quiconque. L'Algérie, en bref, est devenue sujet historique de par ses seules forces. »

Repris à la source, les hommes et les événements d'une société agressée, dépossédée, chassée d'elle-même, reparaissent aujourd'hui dans une nouvelle dynamique, celle du développement, de la reconstruction, celle de la renaissance. L'Algérie reconstituée rentre dans l'histoire. « Mieux située dans son passé, dans une histoire qui lui appartient en propre, conclut l'auteur, la véritable Algérie politique peut enfin devenir le centre de l'analyse à travers ses « institutions » et son « régime ».

J.-C. Vatin a posé un regard neuf et juste sur l'histoire de l'Algérie ; ce n'est pas le regard d'une subjectivité déçue. Pour une fois qu'il ne s'agit pas de « désillusion » et de phantasmes malmenés par une dynamique autonome, saluons ce travail qui se présente comme une initiation à un second ouvrage qui portera sur les institutions et le régime de l'Algérie indépendante. — T. B. J.

## *BIBLIOGRAPHIE*

### Un annuaire

★ ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD 1973. Edité par le C.N.R.S., Paris 1975, 1 388 p., 250 F.

LES politiques culturelles et les productions artistiques et littéraires des trois pays du Maghreb constituent le grand thème qui ouvre le douzième annuaire de l'Afrique du Nord de l'année 1973. Des études classiques alternent avec des analyses neuves et pertinentes. Les différents modes d'expression des trois pays et leur rapport à leur société sont étudiés dans leurs manifestations multiples (traditionnelles, orales, écrites, dansées, jouées, etc.).

L'identité culturelle du Maghreb se révèle pour le moment à travers l'idéologie en place, laquelle se charge de transmettre et de divulguer la culture de manière plus ou moins officielle. Mais, à côté de cet effort de planification, il existe aujourd'hui au Maghreb des voix qui, sans être totalement en marge du système, donnent un ton singulier et souvent plus libre à la création dans ces pays. C'est le cas notamment de certains jeunes écrivains et peintres. Nous retrouvons dans cet annuaire les rubriques habituelles concernant l'actualité politique, économique, législative et scientifique. La liste des accords, des documents officiels, une bibliographie systématique et critique complètent cet indispensable instrument de travail.

Une innovation dans l'annuaire de cette année : la Mauritanie est intégrée sous la forme d'un article de présentation générale. — T. B. J.

### Une initiation

★ INTRODUCTION A L'AFRIQUE DU NORD CONTEMPORAINE. Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes. Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, Paris-7e, 419 pages, 80 F.

*A une époque où la coopération politique et économique entre les deux rives de la Méditerranée est appelée à un grand développement, l'ouvrage d'initiation aux problèmes du Maghreb du Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) d'Aix-en-Provence est particulièrement bienvenu. Délibérément conçu pour les non-spécialistes, qui ne peuvent envisager la consultation des quinze mille pages de l'Annuaire de l'Afrique du Nord du CRESM, aéré par des cartes et de nombreux tableaux d'une grande clarté typographique, il présente un panorama interdisciplinaire complet du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie d'aujourd'hui. L'analyse est comparative dans les deux premières parties, qui rappellent d'une part les informations historiques et géographiques de base, et exposent d'autre part les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels du « Maghreb restreint ». Une troisième partie est consacrée à l'évolution politique intérieure propre à chacun des trois Etats.*

#### La politique économique des nouveaux régimes

*Fait rare pour une publication collective, elle est d'une grande homogénéité, la plupart des contributions ayant été écrites spécialement pour l'ouvrage. Son objectivité est garantie par la diversité d'origines de ses auteurs, universitaires maghrébins, français et allemands. Caractéristique à cet égard est la contribution sur « L'économie maghrébine depuis l'indépendance » qui critique en termes sévères la politique économique des nouveaux régimes, simple prolongement de l'économie d'exportation léguée par la colonisation. S'il faut faire des critiques, au demeurant bien secondaires au regard des mérites indiscutables de l'ouvrage, on regrettera que les annexes précieuses du livre, chronologie détaillée depuis 1962 et bibliographie systématique, ne soient pas accompagnées d'un index.* — O. M.



## Le visage politique du Maroc

★ LE MAROC POLITIQUE, de Claude Palazzoli ; Editions Sindbad ; la Bibliothèque arabe ; Coll. Textes politiques ; 488 pages, 87 F.

LES Editions Sindbad, dans leur effort de faire connaître la culture et la civilisation du monde arabe, viennent de s'enrichir d'une nouvelle collection, « Textes politiques », inaugurée par deux livres-documents : *Textes de la révolution palestinienne* et *le Maroc politique*.

Les analyses politiques sur le Maroc sont rares. Claude Palazzoli, qui fut pendant six ans professeur à la faculté de droit de Rabat, a voulu pallier ce manque de manière indirecte et peut-être plus scientifique, en donnant la parole aux principaux acteurs de l'histoire du Maroc indépendant.

Discours, motions, communiqués, débats, interviews, conférences de presse, éditoriaux, articles, sont autant de formes des textes rassemblés dans ce livre. Ils émanent des rois Mohammed V et Hassan II, des partis politiques (Istiqlal, Mouvement populaire, le Front pour la défense des institutions constitutionnelles, l'Union nationale des forces populaires, le parti communiste) ; des syndicats de travailleurs et d'étudiants. La carte politique du Maroc est ainsi tracée dans le temps. Plaçant le roi au-dessus de toute tendance, Palazzoli situe en revanche dans une grille les différents partis. Les « modérés », ce sont les istiqlaliens, les nationalistes de la voie moyenne « ni capitaliste, ni communiste », qui restent attachés à l'Islam par lequel ils justifient leurs choix politiques et économiques. Légaliste et conservateur, le parti d'Allal Fassi n'est pas exempt de contradictions internes : la coexistence entre la vieille garde traditionaliste et les jeunes « modernistes », plus ouverts aux problèmes économiques et sociaux et quelque peu imprégnés de culture occidentale, paraît difficile.

Les « modérés », ce sont aussi les éléments du Mouvement populaire, lequel est essentiellement un parti berbère. Entre dans cette classification, l'éphémère Front pour la défense des institutions constitutionnelles qu'anima l'ex-ministre Réda Guédira.

Les autres partis, ceux qui composent traditionnellement la gauche marocaine, sont classés par l'auteur dans la catégorie des « progressistes ». Parlant de l'Union nationale des forces populaires, celle de Bouabid, Palazzoli écrit : « Le label « parti de gauche » est insuffisant. Dès ses origines, l'U.N.F.P. a été confrontée à deux attitudes possibles ; l'intransigeance révolutionnaire ou la prudence réformiste ; la contestation franche, ouverte du régime, ou l'action légale, modérée et le compromis. » Les textes rassemblés dans ce livre montrent bien comment ce parti a essayé, depuis sa création en 1959 jusqu'à aujourd'hui, de surmonter ce genre de dissensions.

« Mal à l'aise et passablement ambigu. » C'est ainsi qu'apparaît le parti communiste marocain (créé en 1943 et interdit, mais autorisé sous d'autres appellations) aux yeux de Palazzoli, qui trouve difficilement conciliable l'Islam et le marxisme-léninisme. « Mais c'est par souci d'adaptation aux réalités du pays, par respect aussi des convictions des masses, que les marxistes marocains ne se posent pas en militants antireligieux. « Ce qu'on nous reproche en réalité dit une déclaration du parti en octobre 1959 ce sont nos prises de position politique, notre clairvoyance, notre lutte conséquente en faveur des classes laborieuses. »

D'autres textes fondamentaux, notamment ceux des syndicats (Union marocaine du travail et Union nationale des étudiants du Maroc) ainsi que ceux du Front national (al Koutlah Wataniya), qui s'était formé en juillet 1970, complètent ce dossier qui est un remarquable instrument de travail.

TAHAR BEN JELLOUN.

### *La théorie de la « segmentarité »*

## Le roi et les tribus

★ LE COMMANDEUR DES CROYANTS, de John Waterbury. La monarchie marocaine et son élite. P.U.F., 1975, 400 pages, 82 F.

IL s'agit de la traduction française d'un ouvrage publié en anglais en 1970. L'auteur, diplômé de Princeton et de la Columbia University, a réalisé cette étude au cours d'un séjour au Maroc de 1965 à 1967. Il en a rapporté un livre vivant, agréable à lire et très documenté sur la société marocaine et les groupes qui, d'une façon ou d'une autre, se partagent le pouvoir administratif, économique, religieux, politique. L'ouvrage s'est enrichi dans sa version française d'importantes adjonctions. La situation créée par les deux attentats perpétrés contre le roi en 1971 et 1972 rendait indispensables ces ajouts. Ces événements et leurs répercussions n'infirment d'ailleurs en rien les conclusions passablement pessimistes de l'auteur mais confortent son analyse.

### Une menace permanente de conflit

Pour disséquer la société marocaine, John Waterbury s'appuie largement sur la théorie de la « segmentarité ». « *Au risque de faire des généralisations grossières, on peut dire,* écrit-il, *que les tribus, au Maroc, étaient composées de segments opposés dont l'antagonisme maintenait l'équilibre structurel.* » Ce système de relations, pense-t-il, régit encore dans une large mesure la vie politique marocaine. L'auteur insiste sur le rôle de la tension et de la menace permanente de conflit qui servent à renforcer la structure et l'identité des unités constitutives. Le groupe ayant pour fonction essentielle de défendre le patrimoine, il faut d'une part qu'il garde sa cohésion — et la persistance des tensions l'y pousse, — d'autre part qu'il adopte une stratégie très souple qui n'exclue *a priori* aucune alliance, même la moins prévisible.

John Waterbury montre comment le monarque a su remarquablement exploiter à son profit ces caractéristiques et de quelle façon il a atomisé les forces qui risquaient de lui disputer le pouvoir.

Cet ouvrage, sérieux mais sans prétention, constitue, pour un lecteur désireux de s'initier à la vie politique marocaine, la meilleure des introductions.

D. J.

## LES LIMITES DE L'INDÉPENDANCE

★ INDEPENDANCE ET INTERDEPENDANCE AU MAGHREB. Ouvrage collectif du Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes édité par le C.N.R.S. 360 pages, 70 F.

*LE Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, connu surtout pour* éditer *l'*Annuaire de l'Afrique du Nord, *aborde par ailleurs la réalité culturelle et politique du Maghreb sous la forme de colloques qui traitent d'un thème. Ainsi en 1973 et 1974 fut mis sur pied le premier programme sur les élites politiques au Maghreb et qui a donné naissance à deux ouvrages :* la Formation des élites politiques maghrébines *et* Elites, pouvoir et légitimité au Maghreb. *Paraît aujourd'hui un troisième volume, résultat de travaux qui ont tourné autour du thème des relations extérieures des Etats maghrébins :* Indépendance et interdépendance au Maghreb *réunit une douzaine de communications d'Européens et de Maghrébins sur le problème de la coopération au niveau juridique, politique, économique et sociologique. Le problème de l'acculturation, de la dépendance idéologique et de l'aliénation culturelle, de l'héritage administratif ainsi que l'impact de la migration dans les rapports inégaux entre l'Europe et le Maghreb, est analysé dans ses données et implications, lesquelles débouchent sur la décolonisation et le développement. Ce sera le prochain et troisième programme du CRESM.* — T. B. J.

● *La revue marocaine « Intégral »* réunit, dans son numéro de mai 1975, des poèmes de Mohammed Serghini, Dimitri Analis, Jean Séano et un conte de Mostafa Nissaboury. (21, rue Pierre-Mignard, Casablanca, Maroc, B.P. 935). En vente à la librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, Paris (6e).

# AUJOURD'HUI

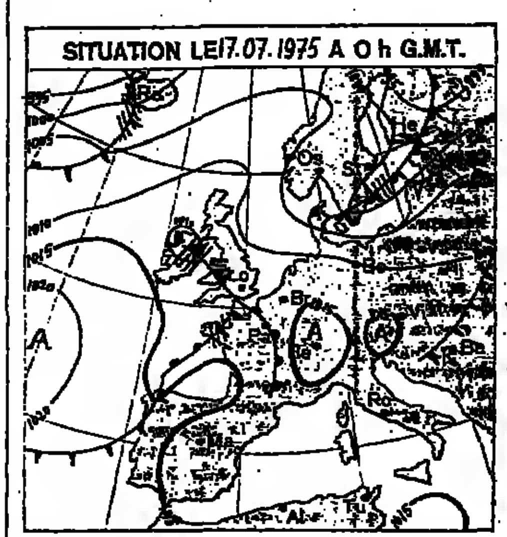
## loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

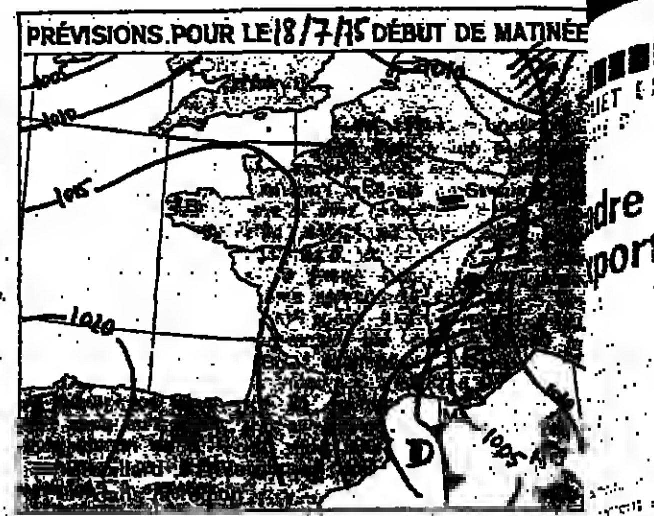
| Terminaison | Finales et numéros | Groupes | Sommes à payer (F.) |
|---|---|---|---|
| 1 | 61 | tous groupes | 100 |
| | 221 | tous groupes | 200 |
| | 1 001 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 181 | tous groupes | 5 000 |
| 2 | 92 | tous groupes | 100 |
| | 1 092 | groupe 4 | 5 100 |
| | | autres groupes | 600 |
| | 1 212 | groupe 2 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 4 992 | groupe 5 | 5 100 |
| | | autres groupes | 600 |
| | 88 192 | tous groupes | 5 100 |
| | 0 822 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 08 832 | groupe 5 | 100 000 |
| | | autres groupes | 10 000 |
| | 19 332 | groupe 4 | 100 000 |
| | | autres groupes | 10 000 |
| | 40 542 | groupe 3 | 100 000 |
| | | autres groupes | 10 000 |
| 3 | 173 | tous groupes | 200 |
| | 4 373 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 7 513 | groupe 5 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 193 | tous groupes | 5 000 |
| 4 | 4 | tous groupes | 50 |
| | 694 | tous groupes | 250 |
| | 3 244 | groupe 2 | 5 050 |
| | | autres groupes | 550 |
| | 4 884 | groupe 2 | 5 050 |
| | | autres groupes | 550 |
| | 8 734 | groupe 5 | 5 050 |
| | | autres groupes | 550 |
| | 88 194 | tous groupes | 5 050 |
| | 7 534 | groupe 2 | 10 050 |
| | | autres groupes | 1 050 |
| | 25 984 | groupe 2 | 100 050 |
| | | autres groupes | 10 050 |
| 5 | 6 575 | groupe 5 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 195 | tous groupes | 5 000 |
| 6 | 2 196 | groupe 5 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 8 586 | groupe 5 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 196 | tous groupes | 5 000 |
| 7 | 437 | tous groupes | 200 |
| | 2 257 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 3 777 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 187 | tous groupes | 5 000 |
| 8 | 58 | tous groupes | 100 |
| | 408 | tous groupes | 200 |
| | 468 | tous groupes | 200 |
| | 648 | tous groupes | 200 |
| | 998 | tous groupes | 500 |
| | 5 508 | groupe 4 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 5 928 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 7 998 | groupe 1 | 5 500 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 8 398 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 9 888 | groupe 4 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 47 488 | groupe 4 | 100 000 |
| | | autres groupes | 10 000 |
| | 88 198 | groupe 3 | 1 500 000 |
| | | autres groupes | 15 000 |
| 9 | 9 | tous groupes | 50 |
| | 29 | tous groupes | 150 |
| | 49 | tous groupes | 150 |
| | 1 229 | groupe 4 | 5 150 |
| | | autres groupes | 650 |
| | 3 969 | groupe 3 | 5 050 |
| | | autres groupes | 550 |
| | 8 589 | groupe 5 | 5 050 |
| | | autres groupes | 550 |
| | 88 199 | tous groupes | 5 050 |
| 0 | 540 | tous groupes | 500 |
| | 0 610 | groupe 2 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 1 620 | groupe 4 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 3 320 | groupe 4 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 88 190 | tous groupes | 5 000 |

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DU 14 JUILLET
TIRAGE DU 16 JUILLET 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 23 JUILLET 1975 à PLOMBIERES (Vosges) — 34è

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 juillet à 6 heure et le vendredi 18 juillet à 24 heures.

La perturbation qui donnait quelques pluies jeudi matin dans l'ouest et le nord de la France doit traverser le pays dans la journée en prenant un caractère orageux dans sa partie méridionale. Elle se situera vendredi matin 18 juillet du golfe du Lion au Danemark et elle sera suivie d'une amélioration.

Vendredi 18 juillet, il y aura, le matin, des ondées orageuses des régions méditerranéennes aux Alpes et au Jura, un temps variable mais souvent brumeux ailleurs. Au cours de la journée, la zone orageuse s'éloignera vers l'Europe centrale et l'Italie : des éclaircies se développeront sur le Jura, les Alpes et sur les régions méditerranéennes, où le mistral débutera l'après-midi. Partout ailleurs il fera assez beau malgré les nuages passagers, qui seront peu nombreux dans l'intérieur, un peu plus abondants près de la Manche et dans le Nord. Les vents, faibles ou modérés, viendront généralement du nord-ouest. On notera une légère baisse des températures minimum dans la moitié nord-ouest, mais les maximums varieront peu par rapport à ceux de la veille.

Jeudi 17 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,1 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet, le second le minimum de la nuit du 16 au 17 juillet) : Biarritz, 24 et 20 degrés ; Bordeaux, 27 et 17 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 22 et 15 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille, 35 et 20 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 22 et 16 ; Pau, 29 et 17 ; Perpignan, 31 et 19 ; Rennes, 23 et 16 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 30 et 17 ; Ajaccio, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25 ; Boulogne, 17 et 14 ; Deauville, 20 et 15 ; Granville, 23 et 15 ; Saint-Nazaire, 2[illegible] et 13 ; Royan-La Coubre, 23 et 15 ; Sète, 28 et 21 ; Cannes, 26 et 19 ; Saint-Raphaël, 27 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 22 et 14 degrés ; Athènes, 35 et 28 ; Bonn, 23 et 13 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 34 et 29 ; îles Canaries, 31 et 24 ; Copenhague, 18 et 14 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 25 et 18 ; Madrid, 38 et 14 ; Moscou, [illegible] et 15 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 36 et 17 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 22 et 12 ; Téhéran, 37 et 30 ; Alger, 30 et 20 ; Tunis, 37 et 20 ; Casablanca, 28 et 19 ; Barcelone, 28 et 20 ; Dakar, 29 et 2[illegible].

## Les publications de la « Documentation française »

La « Documentation française » vient de publier les textes suivants :

● *La Documentation des contrôleurs financiers*, à jour au 31 décembre 1974, est présentée sous la forme de feuillets sous reliure mobile permettant la mise à jour permanente de la documentation à la disposition des contrôleurs financiers. Les volumes 9 et 10 concernent les différentes sortes d'indemnités. (Les deux volumes, 606 p., 120 F.)

Le numéro 11 de *Regards sur l'actualité* traite du divorce en France et dans quelques pays européens ; de la réforme du droit foncier ; des circonstances qui ont incité le gouvernement anglais à organiser un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans le Marché commun ; de l'évolution de l'Europe agricole ; enfin de l'application de l'article 5 de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat concernant l'équité fiscale. (74 p., 7 F.)

● *Les Systèmes budgétaires européens* sont analysés par Joël Molinier et Guy Isaac, professeurs à l'université des sciences sociales de Toulouse. Joël Molinier compare les systèmes budgétaires des neuf Etats membres des Communautés européennes en les confrontant aux règles classiques du droit budgétaire. Le travail de Guy Isaac porte sur les règles budgétaires appliquées par les Communautés européennes. *(Notes et études documentaires*, n° 4 184 à 4 185, 62 p., 6 F.)

● Le numéro 169 des *Cahiers français* est consacré à « *la banque* » sous ses différents aspects : la banque vue comme une entreprise, les politiques bancaires, les problèmes bancaires d'aujourd'hui. Les auteurs s'efforcent de démythifier la banque et de l'expliquer à ceux qui l'utilisent sans en comprendre les rouages. En annexe, huit notices sont consacrées à un thème particulier : le petit guide des usagers, le chèque, Paribas, le crédit au logement, le crédit aux échanges extérieurs, le crédit agricole, l'escompte classique, la gestion des SICAV (64 p., 9 francs).

● Le numéro 6015 de la *Documentation photographique*, réalisé avec la collaboration de Marie-Claire Amouretti, maître assistant à l'université de Provence, a pour thème : *Travail et société dans l'Antiquité*. Il comprend une introduction et trois dossiers : Conditions matérielles et cadre de vie ; Les conditions sociales des travailleurs ; Techniques et sociétés. Chaque dossier est composé d'un nombre variable de documents photographiques assemblés dans une double page de texte. Un livret de douze diapositives complète l'ouvrage. (68 p., 15 francs, avec diapositives, 30 francs).

● Le numéro 134 du *Courrier des pays de l'Est* présente une importante étude de Marie-Agnès Crosnier sur la « *stratégie du sucre dans la politique des pays socialistes* ». Potentiel sucrier du marché socialiste, organisation et fonctionnement du marché socialiste à prix garantis, ainsi que les perspectives d'avenir, sont tour à tour analysés. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux nouvelles politiques et commerciales des pays de l'Est, aux résultats économiques obtenus en 197[illegible] par la R.D.A., la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie 168 p., 30 francs).

● Le numéro 68 de la revue *Maghreb-Machrek - Monde arabe* publie, outre ses chroniques trimestrielles habituelles, une étude du professeur Quandt, de l'université de Pennsylvanie, sur les Etats-Unis et le monde arabe depuis octobre 1973. L'évolution du parti communiste libanais depuis cinquante ans est retracée par J. Couland. Les projets d'aménagement de la zone du canal de Suez sont décrits par C. Wissa-Wassef, qui met l'accent sur tout ce qui pourrait apporter une perspective de paix. P. Leboulanger se penche sur la nouvelle législation égyptienne destinée à réglementer les investissements arabes étrangers et les zones franches. Le professeur Marthelot décrit le développement de la ville de Bagdad, capitale de l'Irak (le numéro 96 p. 15 F).

★ Ces publications sont en vente à « la Documentation française » 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cédex 07. Télex : DOCFRAN 24826 ; ou dans toutes les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à « la Documentation française », accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes. C.C.P. Paris 9060-98.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 juillet 1975 :

UN DECRET

● Relatif au taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée.

DES LISTES

● D'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de terre ;

● Liste nationale d'aptitude aux fonctions de praticien-conseil chargé du service du contrôle médical du régime général de sécurité sociale (p. 7341) ;

● D'aptitude aux fonctions de conférencier des musées nationaux ;

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences (lettres et sciences humaines) ;

● D'admission au concours d'entrée à l'école normale supérieure de l'enseignement technique (session 1975, section C, dessins et arts appliqués).

## Concours

● *L'Union libanaise culturelle mondiale* (45, rue Dauphine, Paris, tél. 337-83-10) organise un concours international pour l'établissement d'un texte sur « *Le Liban, pays de civilisation six fois millénaire, point de rencontre des nations et haut lieu de tolérance et de liberté* ».

Ces textes, de 600 à 1 000 mots chacun, feront l'objet de cinq prix d'un montant de 2 000 dollars en chacune des langues des pays d'émigration, à savoir : le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'arabe. Les textes devront parvenir en cinq exemplaires dactylographiés, au Secrétariat général de l'Union libanaise culturelle mondiale, B.P. 2838, Beyrouth, Liban, avant la date du 1er septembre 1975.

## Rencontres

● *Le Club des Français du Pacifique*, qui fêtera son premier anniversaire le 26 septembre, regroupe les Français de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie, des îles Wallis et Futuna, des Nouvelles-Hébrides, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Hawaï en France métropolitaine.

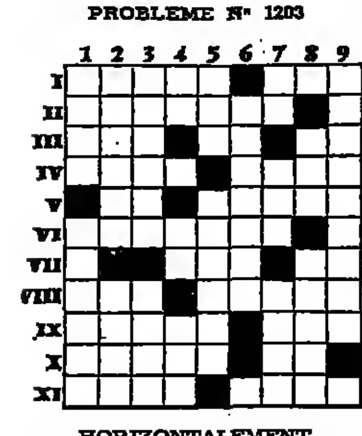
Cette association apolitique, organise des rencontres et vient en aide aux personnes âgées ou isolées et aux étudiants. (Les Isles, 1, Traverse de la Chaîne, 13008 Marseille.)

## Transports

● *Gratuité pour les combattants de 1939-1945 ?* — La préfecture de Paris et le secrétariat d'Etat aux anciens combattants étudient la possibilité d'étendre la gratuité des transports parisiens aux titulaires de pension d'invalidité de guerre de 100 %, ainsi qu'aux anciens combattants qui ont dépassé soixante ans.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1203



HORIZONTALEMENT

I. Plie jusqu'à un certain point ; N'est pas jeté quand il est balancé. — II. Peuvent toujours se fouiller ! — III. Admet plus d'un modèle d'armure ; Préposition ; Titre abrégé. — IV. Fait des ouvertures ; Matière à réflexion. — V. Fin de participe ; Dans la Mayenne. — VI. Tourmentent les Noirs. — VII. Loin d'être frais ; Soustraire (épelé). — VIII. Désaltère maints Anglais ; Jolie fille. — IX. Mis en bonne place ; Chef étranger. — X. La troisième personne ; Pronom. — XI. Dans l'Orne ; Maître d'école.

VERTICALEMENT

1. Utilise plus d'un truc ; Constituent une variété de papillons. — 2. Difficiles à coller ; Compagne du solitaire. — 3. Sa foi fut mise à l'épreuve ; Patrie de Zénon. — 4. Morceau de bois ; Bien gardé ; Localité de France. — 5. Orientation ; Etaient familiers à Montaigne. — 6. Services de table. — 7. Abréviation ; Nous acheminent peu à peu vers un hiver sans renouveau ; Exigent une certaine distinction. — 8. Sort non sans mal ; Susceptible d'être oubliée. — 8. Ce sont là des choses bien futiles !

Solution du problème n° 1 202

*Horizontalement*

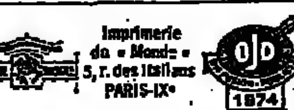
I. Voyeur ; VC. — II. Isère ; Ssa. — III. Um ; Coup. — IV. Gésier ; Ré. — V. Irénée ; IT. — VI. Nés ; Ei. — VII. Liane. — VIII. Toisent. — IX. Essais ; As. — X. Eli ! ; Oô. — XI. Crescendo.

*Verticalement*

1. Virginité. — 2. Os ; Ere ; Oser. — 3. Yeuses ; Isle. — 4. Ermin ; Sais. — 5. Ue ; EE ; Lei. — 6. Crétins. — 7. SO ; AT ; On. — 8. Vaurien ; Aod. — 9. Capétiens.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.








Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie) | 90 F | 160 F | 232 F | 300 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 144 F | 273 F | 402 F | 530 F |
| ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 115 F | 210 F | 307 F | 400 F |
| II. — TUNISIE | 125 F | 231 F | 337 F | 440 F |

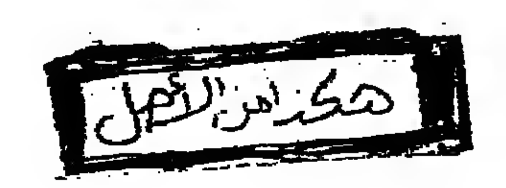
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| (OF)FRES D'EMPLOI | 34,00 | 39,70 |
| (Of)fres d'emploi "Placards encadrés" (min)imum 15 lignes de hauteur | 38,00 | 44,37 |
| (DE)MANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,03 |
| (CA)PITAUX OU (PR)OPOSITIONS COMMERC. | 65,00 | 75,89 |
| L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location | 25,00 | 29,19 |
| EXCLUSIVITÉS | 30,00 | 35,03 |
| L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi) | 23,00 | 26,85 |

## offres d'emploi

**(P)OLIET ENGINEERING S.A.**
(F)ILIALE DE POLIET ET CHAUSSON
(réal)ise des usines clés en main à l'étranger et (rech)erche pour Paris un

**(c)adre logistique (e)xportation**

Il suit administrativement les commandes (de)s matériel.
Il assure l'optimisation des transports.
Il connaît et applique les procédures admi(ni)stratives et financières, liées à l'exportation (de) biens d'équipement.
(C)ette situation convient à un cadre adminis(tr)atif, de 30 ans minimum, ayant l'expérience (d)e l'acheminement à l'étranger de biens (d')équipement et parlant anglais.
(U)n développement de carrière est possible (d)ans le groupe.
(E)crire à Y. CORCELLE ss réf. 2917 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

---

Société de service, dimension nationale
recherche

**1 INGENIEUR MECANICIEN**

pour démarrage et prise en charge d'activités nouvelles.
- Le candidat retenu sera un
- HOMME DE TERRAIN :
- rompu aux contacts clientèle et à la conduite des hommes,
- familiarisé avec les questions d'entretien industriel,
- sensibilisé aux problèmes de sécurité,
- ayant une bonne pratique de l'Anglais,
- disponible (brefs déplacements nombreux).
- Une formation type O.M.M.M. serait très adaptée.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, à M. RIFAUX, UNI-B.O., 73 Bld Haussmann, 75008 Paris

Pierre Lichau s.a.

---

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
SOCIETE DE DISTRIBUTION
40 KMS BANLIEUE SUD DE PARIS
crée le poste

**CHEF DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER**

Responsable de la comptabilité générale, du contrôle budgétaire, de la gestion de la trésorerie et de la gestion administrative du Personnel.

Le candidat aura une formation supérieure (Sup. de Co. - D.E.C.S.) et plusieurs années d'expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V., photo à Nº 16652, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

CAP SOGETI SYSTEMES

Filiale du Groupe CAP SOGETI le premier Groupe Européen de Sociétés de services en Informatique.

**3 INGÉNIEURS** Réf. 7.530

ayant 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion ; connaissances OS/VS 1 ou SIRIS 7 appréciées.

**2 INGÉNIEURS** Réf. 7.531

pour le développement de logiciel appliqué aux réseaux ; connaissances Mitra 15 appréciées.

**4 ANALYSTES-PROGRAMMEURS** Réf. 7.532

ayant une solide expérience ; Cobol + Assembleur ou PL 1 + Assembleur ; connaissances IMS appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la date de disponibilité à :

Alain LEMAIRE
CAP Sogeti Systèmes
5, rue des Morillons
75015 PARIS.

CAP SOGETI SELECTION

---

**IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE**
recherche
pour son Centre de Recherches situé à PARIS

**INGÉNIEUR**

ayant solide expérience dans le domaine analytique — METHODES PHYSICO-CHIMIQUES (Chromatographie - C.P.G. - C.P.L. - C.O.M. ; spectrophotométrie, etc.) ;

pratique de plusieurs années en LABORATOIRE INDUSTRIEL fortement appréciée.

(Ad)resser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et (pho)to, sous référ. 914, à CREATIONS DAUPHINE, (..) av. de Friedland, Paris (8e), qui transmettra.

---

SOCIETE DE SERVICES EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE
recherche :

— un **INGÉNIEUR** ayant expérience sérieuse en **INFORMATIQUE DE GESTION (65.000)**

— des **PROGRAMMEURS** ayant une excellente pratique du **COBOL (40.000)**

Adr. lettre manuscrite + curriculum vitae dét. av. photo à G.C.G., 15, rue de Rémusat, 75016 Paris.

Discrétion assurée.

---

**SKF**
recherche

**JEUNES INGENIEURS**
**A.M. ou équivalent**

Ils seront chargés d'étudier les applications et de travailler à l'évolution des produits SKF dans différents domaines.
Par la suite, le poste pourra s'étendre à la recherche de nouveaux produits, avec responsabilité du lancement et du suivi.
La connaissance de l'Anglais sera appréciée.
Ces postes sont à pourvoir à CLAMART, banlieue sud de Paris.
Adr. CV manuscrit et prétentions ss/réf. 28/S
Service Central du Personnel
BP 72 92140 CLAMART

---

**IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES**
cherche pour son service juridique

**HOMME**

25 ans minimum
Licencié en Droit Privé
Ayant une expérience acquise chez un ancien avoué, un notaire ou dans un service juridique.

Ecrire sous référence 1.563 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

---

**SOCIÉTÉ NÉGOCE NON FERREUX**
Siège PARIS - C.A. : 80 millions de Francs
engage

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

32 ans minimum

MISSIONS :
— définir politique - Objectifs ;
— atteindre objectifs, C.A. et rentabilité ;
— entraîner, former, développer force de vente FRANCE : 30 vendeurs.
- Esprit marketing et sens rentabilité indispensables.
- Expérience 3 ans minimum Direction Commerciale même envergure.
- Rémunération 90.000 à 120.000 F selon performances réalisées. ;
- Libre Septembre si possible.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae dét., photo récente — indiquer motivations et prétent., ss nº 836177, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.
DISCRETION TOTALE ASSUREE.

## emplois régionaux

**(B)IENS D'ÉQUIPEMENT DU FOYER.**
(L)e Directeur Général de l'une des rares grandes (a)ffaires indépendantes (fabriquant et distri(b)uant) cherche son

**(d)irecteur commercial**

(C)e Directeur prend en charge les ventes pour continuer, en l'organisant, une phase d'animation brillante, le marketing (trouver de nouveaux créneaux adaptés à l'affaire), l'administration et le service à la clientèle.
C'est dire qu'il est vraiment le patron de l'action commerciale.
Nous le voyons sorti d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup. de Co.), riche de dix ans d'expérience, directeur déjà (Commercial, Marketing ?) dans une entreprise de bonne taille et acceptant, pour participer de plus près aux décisions, de venir vivre et travailler à 200 km au sud de Paris.
Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2874 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

---

GROUPE NATIONAL INDUSTRIE LAITIÈRE
recherche
pour une de ses filiales

**DIRECTEUR D'EXPLOITATION**

responsable des fabrications

Le candidat à sélectionner aura :
- *35 ans minimum ;*
- *son diplôme d'ingénieur laiterie ;*
- *plusieurs années d'expérience comme responsable de production ;*
- *une grande capacité à s'intégrer à l'équipe de direction ;*
- *une connaissance concrète approfondie de la gestion, des budgets, des objectifs et du personnel ;*
- *la volonté de faire carrière dans l'entreprise.*

La rémunération sera fonction des résultats précédemment obtenus.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae avec photo, précis. prétent. à nº 8.918, *« le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens,* 75427 PARIS (9e).

---

(E)XPERT COMPTABLE
(.) ville de province désire
concours 1-1-76
diplômé, minimum 27 ans.
(Rému)nération : statuts libéra(ux) (.)00 F jour de travail ef(fectif) (valorisée annuellement (...)vie) + participation aug(ment)ation clientèle si présence.
Ecr. Havas St-Malo 6392.

Cabinet comptabilité
Centre Ouest
recrute
JURISTE-FISCALISTE
(..)L ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1-1-76.
(...)s : 30.000 l'an 1re année, (..)0 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence.
Havas Saint-Malo, 6.371.

VILLE DE TOURS - 37
recrute pour son école des Beaux - Arts :
· UN DIRECTEUR :
· TROIS PROFESSEURS:
· Un plasticien gravure;
· Un plasticien polyvalent;
· Un professeur de culture générale.
(P)our tous renseignements : (a)dresser au Service du Per(son)nel, à la MAIRIE de TOURS. (Tél)éphone : 05-47-96, poste 625, jusqu'au 31 juillet 1975.

(S)OCIETE EN EXPANSION
recherche pour usine
du Sud-Ouest

**1 INGENIEUR**
ARTS & METIERS
(o)u formation équivalente. (Ex)pér. génie chimique indisp. Age minimum 30 ans. (Im)portants avantages sociaux. (Ad)r. C.V. manusc. s/réf. 6.144 LICHAU S.A., 10, rue de (Lo)uvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

(Ch)ambre Agriculture Eure ch.
**ANIMATEUR DE FORMATION**
(Fo)rmation supérieure connaiss. en animation de groupe et audiovisuelle.
Ecr. M. le Directeur de la (Ch)ambre d'Agriculture, BP 185 27008 EVREUX.

---

Dans le cadre
de son développement
une grande société
Commerciale propose
UN POSTE DE :

**RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE**

Elle exigera du candidat :
— Une bonne format. générale, niveau licence en droit ;
— Une grande habitude de la rédaction du courrier ;
— Une expérience des problèmes commerciaux en matière de contentieux ;
— Age minimum : 30 ans.

Elle offre au candidat :
— La possibilité d'avenir dans une entreprise dynamique ;
— Un emploi intéressant avec logement dans une petite ville de FRANCHE-COMTE

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Env. cand. man. avec C.V. à nº 16.563, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qu. tr.

IMPTE SOCIETE de promotion rech. pour assurer sur place la direction d'une jeune station de sports d'hiver dans les Hautes-Alpes.

**CADRE**

Haut niveau, 35 ans minimum, dynamique, sens du commandement et des responsabilités. Connaiss. bâtiment indispens., hôtellerie et remontées mécaniques souhaitées.
Aimant la montagne, skieur.
Env. C.V., prétent. et date de disponibilité à SETAG 44, av. Kléber, PARIS-16e.

---

**UN FABRICANT DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES EN HAUTE-SAVOIE,**
rattaché à un groupe suisse, cherche pour le développement de ses activités internationales

**un chef de produits**

**C'est un ingénieur ESE, IEG ou équivalent de 30 ans minimum, ayant déjà exercé sur le terrain ses talents d'homme de marketing dans le domaine des produits électroniques tels que les composants, les circuits, les modules intégrés, etc.**
La gamme des produits développés et fabriqués par l'usine peut être complétée par des produits d'autre provenance, notamment par ceux qui sont fabriqués par les autres entreprises du groupe suisse avec lequel le chef de produit reste en contact permanent.
Les acheteurs — existants et potentiels — sont, dans le monde entier, des fabricants et utilisateurs de produits et systèmes électroniques.
**Appelé à voyager très fréquemment, le chef de produits connaît l'anglais et si possible l'allemand.**
Les ingénieurs intéressés peuvent établir un premier contact en téléphonant et/ou en adressant leur dossier à F. FERRARI (réf. 6375 M), ing. dipl. EPF-Z, directeur de :

ALEXANDRE TIC (SUISSE) S.A.
8, RUE CHARLES-HUMBERT, CH 1211 GENÈVE 11
TÉL. (022) 21.73.68

---

IMPTE STE banl. NORD
CONSTRUCTIONS
ELECTROMECANIQUES
MATERIEL STATIQUE
GRANDE PUISSANCE
recherche

**JEUNES INGENIEURS**
Gdes Ecoles (ENSI ou équiv.)
SCE CCIAL EXPORTATION
Anglais courant,
seconde langue appréciée.

Adr. C.V. détaillé nº 16.662
CONTESSE Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Notre Service COMMERCIAL à
**LEVALLOIS**
métro ANATOLE-FRANCE
recherche

**STENODACTYLO**
FRANÇAIS-ANGLAIS

Ayant de bonnes connaissances en espagnol, pour travaux divers au sein d'un service exportation.
- Horaire flexible.
- Chèque restaurant.
- Possibil. congés août.

Ecrire en joignant C.V., prét. A.O.P., 102, rue Danton 92 LEVALLOIS ou téléphoner 758-13-93, poste 339.

Boutique Couture, prêt-à-porter hommes, Paris-16e, cherche
**RESPONSABLE**
VENTE ANIMATION
Anglais exigé. Sér. références.
TEL. : 727-13-79.
MM. MICHEL ou PIERRE.

SOCIETE DE PRESSE
Quart. OPÉRA-PALAIS-ROYAL
recherche
pour sa direction générale

**SECRETAIRE**

excellente sténo-dactylo, réelle expérience du secrétariat, connaissance souhait. des secteurs administrat., politique, presse. Hor. chargés (48 h. par sem.) mais avantages div. Position cadre ap. période probatoire.

Ecr. S.G.P., 13, av. de l'Opéra 75001 PARIS.

Sté métal. quart. République désire s'adjoindre
**COMPTABLE QUALIFIE**
capable d'établir prol. de bilan ss contrôle d'expert-comptable et mener à bien liaison administrative. Envoyer C.V. sous nº 8.970, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Impte sté matériel médical rech. PERSONNE capable assurer mise en route service paye.
Ce poste nécessite :
— Gde expér. des payes à tous les niveaux de personnel (employés, cadres, V.R.P.) ;
— Bnnes connaiss. législation du travail ;
— Habitude déclarat. et autres relations serv. publics et caisses complémentaires ;
— Contact et information du personnel.
Cet emploi conviendrait à personne de confiance, discrète, rompue aux relat. humaines et libre rapidement.
Ecr. et env. C.V., photo ident. à M. VINCENT, Sté OELHOMME, 32, av. Saint-Mandé, B.P. 35, 75562 Paris Cedex 12.

RECHERCHE SECRETAIRE
STENO-DACTYLO BILINGUE
Français - Anglais
Chauffeurs si possible parlant anglais. Ecr. avec réf. et C.V. ; 173, av. Victor-Hugo, Paris-16e.

---

A PONTOISE
pour service international
recherche
**SECRETAIRE CONFIRMEE**
Anglais indispensable.
Travail intéressant, divers av. responsabil. Rémunération en rapport + avant. Env. C.V. à M. G. TRANSPORTS B.P. 8 Z.I., St-Ouen-L'Aumône 95310.

Société Exploitation - Tours Bureaux recherche
— **ELECTROMECANICIENS** O. Q. 3
— **AGENTS TECHNIQUES** de Quart

Connaiss. électricité H.T. B.T. fluides, conditionnement d'air, mécanique générale.

Restaurant entreprise
Avantages sociaux

Ecr. ss nº 430, Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, Paris 9e, q. tr.

STE EN EXPANSION
recherche
**SECRETAIRE DE DIRECTION**
trilingue allemand-anglais.
Bonne rémunération.
Envoyer C.V., manuscrit, photo et prétentions à :
S.A. RAMBOL
16, r. de la Fosse-aux-Chevaux, 78730 Saint-Arnoult.

« DEVELOP » PARIS
recherche
pour le 1er septembre 1975
**1 CHEF DE GROUPE CADRE**
animateur de 5 représentants en clientèle Paris.

Tél. pr R.-V. au 822-76-67, si vous êtes un représentant photocopieurs dep. 2 a. min., dynamique et d'esprit vif. Ambitieux mais travail., désireux d'animer en clientèle.

Rémunération à fixer avec le candidat.

Fiduciaire Expertise comptable
recherche
**COLLABORATEUR**
titulaire O.E.C.S.
3 ans expér. chez professionnel de la révision comptable.
Ecr. av. C.V. et photo, FECO, 65, r. de la Victoire, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
INTERNATIONALE
Banlieue Nord-Est
recherche
**COMPTABLE EXPERIMENTE (E)**

pour prendre la responsabilité des comptes inter-compagnies, des immobilisations et l'établissement des rapports à la Société-mère.

Le candidat retenu aura de sérieuses connaissances de la langue anglaise et des méthodes comptables anglo-saxonnes.

La rémunération est ouverte et dépendra du niveau d'expérience du candidat.

Ecr. nº 8.976, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Recherchons
**PROGRAMMEURS**
expérim. P.L. I optimiseurs ou assembleurs. Tél. 531-85-40.

---

**TUNISIE**
**UN INGENIEUR**
**UN ECONOMISTE**
**UN ARCHITECTE**
de préf. nationalité tunisienne
EXPERIENCE EXIGEE
projets urbanisme aménagement du territoire dans équipe multidisciplinaire.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à Société G.H., 21, rue El Jahed El Menzah, TUNIS. Tél. : 282-774.

Impte Sté Déménagements rech.
**Collaborateur** Commercial
Pr visiter clientèle. Formation assurée par nos soins. Travail prenant mais passionnant pour éléments dynamiq. et courageux. Possib. intéress. de promotion. Env. C.V., à M.G. FRANCE, 6, rue Picot - PARIS 16e

Négoce en matériaux
GRETZ 77, recherche
**COMPTABLE HOMME**
2e échelon. Libre de suite.
Tél. : 407-06-35, pr r.-vous.

## demandes d'emploi

J.F. 32 ans, lic. géogr., doct. ethno., angl. cour., ch. travail collab. traduct. corresp. dans ag. voyage, ambassade ou similaire, France ou étranger. Etudierait toute proposition. Ecr. nº 8.993, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75429 Paris-9e.

COMPTABLE BP HOMME cherche emploi à temps partiel. Téléph. : 254-40-07.

EDUCATED BILINGUAL ENGLISHMAN, 29, with experience in commerce, teaching and translation seeks immediate work in Paris. Monk, 12, rue J.-J.-Rousseau, Paris (1er).

H., 31 a., lic. en droit, expér. adm. et fin. compt., contentx. et immob., ch. sit. posit. cadre. Ecr. nº 8.929, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 a., lic. dr. privé, option fiscale, cherche poste ds service jurid. (banque, gdes entrepr.). Ecr. nº 3.836, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

4e année Arts Déco, ch. emploi dans agence Architecture ou Architect. Intér. jusq. fin oct. Manque exp. mais dés. b. faire. Ecr. nº 3.824, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**CADRE SUP., 42 ans**
14 ans de direction, connaiss. parfaite marchés africains. Expér. industrie transformation achats textiles, gdes surfaces. Recherche poste outre-mer ou province. Ecr. Havas Chartres nº 75.431.

J. H. 23 a. Chinois de Hongkong + de 3 ans d'expérience : UNIVAC 1106 COBOL/FORTRAN ICL 1903 COBOL cherche emploi programmateur à Paris, début octobre. Ecr. nº 3.819 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 28 a., nationalité angl., lic. sciences univ. Londres, ingénieur électron., 6 a. expér. en circuits digitaux, bonnes connaissances français, cherche situation. Ecrire : D. Odhams, 70 Burghley Road, Londres N.W. 5. (Grande-Bretagne.)

SECRETAIRE DIRECTION bil. allemand, 33 ans, cadre, ch. poste stable, préf. quartier Saint-Lazare, Madeleine, Opéra. Ecrire 916, CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, Paris-8e.

CADRE FEMININ, 40 ans, BA américain et DES droit, exp. études économiques, industr. et financ., édition de documents, secrét. de conseil, ch. situation active av. resp. pr mi-octobre. Ecr. Nº T 072.778, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., psycho-motricienne, ch. emploi Paris ou région Versailles. Ecrire Mlle La Bonhomme, 5, avenue de St-Cloud, 78000 Versailles.

**PSYCHOLOGUE, 32 ans**
formation option industrielle, 7 ans expérience recrutement et orientation, souhaiterait : poste entreprise ou bureau de recrutement. Ecrire à : nº 12.159, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

## propositions diverses

Part. vd tableau marine nº 6, signé H.-C. Delpy, élève de Daubigny, représentant bord de rivière. - Téléphone : 959-68-29, heures de bureau.

## cours et leçons

Dame prof. tr. qual. leç. lettres-philo. dans famille. 520-63-24.

## autos-vente

OPEL Manta. Neuve, 0 km, fin de série 74, 7 CV, LS. Ocre, intérieur noir, garantie 6 mois. Téléphone : 254-11-33.

Part. vd voiture « 2 chevaux AZAM EXPORT 65 ». (Etat impecc.) Px 2.500 F à débattre T. 660-84-04, p. 468 (hres bur.).

Simca 1301 spécial 1974 19.000 km, ocre métal., intérieur skai. 1re main. Garantie. Tél. : 254-43-82.

Vends Bentley T, état except., 73.000 km d'orig., marron 2 tons. Tél. : MAL 33-33.

Coll. « le Monde » vd Jaguar E 3.8 décapot., bte synchro, état except., entr. sa contr. 624-22-00.

## locat.-autos

**EXCEPTIONNEL LOCATION**
LONGUE DUREE
**ROLLS-ROYCE**
SILVER SHADOW LUXE 74
Conditions intéressantes.
POSSIBILITE DE VENTE
**766-53-20.**

*Voir notre immobilier en page 18*

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 34,00 | 39,70 |
| Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur | 38,00 | 44,37 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,03 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC | 65,00 | 75,89 |

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location | 25,00 | 29,19 |
| EXCLUSIVITÉS | 30,00 | 35,03 |
| L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi) | 23,00 | 26,85 |

# L'immobilier

## appartements vente



**MER - SOLEIL - EXCEPTIONNEL**
**NARBONNE CENTRE**
**RÉSIDENCE LE TASSIGNY**

Conseillé par la Société Lyonnaise de Dépôts
1.700 francs le m2, prix ferme et définitif
Immeuble de grand standing
Habitation principale vacances, retraite
A 15 minutes des plages, à 1 heure du ski
Rens. : Le Tassigny, av. de Tassigny, NARBONNE. Tél. : (64) 22-51-52
et S.L.D. TOULON (94) : 24-59-22 (poste 221).

### Paris

CONVENTION - Porte Versailles imm. p. de t., stdg, séj. + ch., tt cft, 75 m² s/jard., 4e étage : 350.000 F. J. Feuillade, 579-24-89.

BASTILLE. - Grand Atelier + chbre, parf. état, cuis., wc, bns, 135.000 F, créd. poss. 734-28-83.

ABBESSES. Propr. vd 3 Pièces, tout cft, refait neuf. 770-74-14.

114, R. du BAC. Vue s/square, 4 P., tt cft, tél., cave, entièr. équip. Ce jour de 14 à 19 h.

HALLES 255 m2 à aménager sur 2 niveaux, poss. vente séparée, habit. ou cclal. Merc.-jeudi, 12-17 h. T. 233-62-46. 49, rue Montmartre.

BD SAUSSAYE STUDIO 32 M2 TEL. ASC. TERRASSE. Vue imprenable. - VOL. 58-70.

16e rue La Fontaine - 290 m2 Sal. dble, s. à m., 4 ch., 2 bains, 2 cab. toil., 3 ch. serv. Poss. profession. - 567-22-88.

AVENUE WAGRAM
Immeuble pierre de taille
G P. 180 m2 envir., 3e étage + 2 chambres serv., asc., belle réception. Seul appt à l'étage, divisible, 2 portes palières, bonne exposition. Pr rens. et visites : 755-98-57.

GARE DE LYON Gd studio, standing
Pour placement ou pied-à-terre. Cuis. équipée, s. de bains, tél. Sud. Prix 135.000 F. - 954-68-90.

14e CITE UNIVERSITAIRE
Propriétaire vend directement UN STUDIO équipé et décoré, tout confort. Pour rendez-vous, heures bureau : 531-85-67.

EXCEPTION. - PARIS 14e angle bd Murat - rue Daumier Dans un imm. entièr. rénové avec ascens., à vendre APPTS 2 et 3 P. tt confort, refit à neuf. - 633-14-61.

5e ARRDT immeuble classé Studio 25 m2
Refl neuf « poutres d'origine » appar. Propr. s/pl. jeudi-vend., 13-18 h : 1, rue Linné.

16e Cse départ prov., part. vd très beau 3 pièces, 90 m2, tt conft, living 30 m2 + 2 ch., s. bains, cab. toil., 2 wc, c. éq. Coméra, terr. 45 m2 s/gd jard. + loggia. Imm. 66. Stds. Prix exc. 599.000. S/pl. 10, r. du Gl-Delestraint. - Tél. 525-10-77.

17e P. vd 95 m2 p. de t.+Serv. 480.000 F. - CAR. 46-19.

Me GOBELINS Limit. 5e-13e Ds tr. b. imm. 2 p., c., tt cft, bon état, 1er ét. s/rue, calme. 150.000. - 343-62-14.

ILE SAINT-LOUIS
DANS IMM. DE CARACTERE 5e ETAGE SUR COUR
DBLE LIVING, cuisine, s. de bains, WC. MOQUET. CHAUFF. TEL LUXUEUS. REFT NEUF
PRIX 210.000 F
S/pl. vendredi, sam., 14-19 h : 13, QUAI D'ANJOU ou 723-91-53

BD MONTMORENCY - Beau DUPLEX + jdinet privatif, belle récept. + 5 chb., 3 bains. Serv. Garage. 924-94-37.

12e Face hôpital QUINZE-VINGTS - Belle rénovat. STYLE MARAIS reste habitable de suite, Stud., 2 P., Duplex, cuis. équip., 1 boutiq. av. s/sol. Tous les jours 10-12 h, 14-19 h : 45, rue Charenton - 343-66-29.

RANELAGH - 16e
5 p., 2 bns, 160 m2, 2e étage, tout cft. Parfait état, soleil. Michel et Reyt - 265-90-05.

Près ODEON - ODE. 42-70
Grande terrasse
Séj. double, 2 ch., calme, soleil.

XVIe MUETTE
Très beau 7 pièces, 250 m2 + park. + ch. serv. T. 222-27-60.

QUAI AUX FLEURS (IVe)
Charmant 2 pièces, vue sur Notre-Dame, 5e ét. T. 222-27-60. Prix : 385.000 F.

GIRPA
SPECIAL INVESTISSEURS
13e. Si vous voulez placer votre capital avec un maximum de RENTABILITE, nous pouvons vous proposer un vaste choix de studios et 2 pièces, entièrement aménagés, dans des immeubles RENOVES 100 %. Location et Gestion assurées. Pour tous renseignements, venez nous voir :
92, bd du Montparnasse ou Tél. : 325-25-25 - 56-78.

ECOLE-MILITAIRE
Imm. p. de taille, Gd standing 100 M² vaste réception + chbre, tt cft. Plan excellent. - VERNEL, 526-01-50.

TRUDAINE EXCEPT.
Ds vieil imm., pptaire vd dir. tr. beau 105 m2 instal. récente, tr. gd liv. 4 fenêtres fer forgé, boiseries. + 2 belles pces + gde entr., vaste cuis. et s. de bs lux. avec équip. gdes marques. Tél. : 280-28-74.

Appt dble living + 1 ch., s. eau, cft, tél., 3e ét. rue calme, 11e ar. t. b. état, 63m2, cave, px à déb. Vis. s/pl., 17-19 h., 5, r. Pasteur, du jeudi 17 au sam. 19 juillet. Téléph. : 355-54-59.

(16e) VILLA GUIBERT
Magnif. appt 260 m2 livg + 5 ch., 2 bns, 2 toil., ch. serv., gar. 1.300.000 F - BAL. 10-97.

MARAIS, IMM. RENOVE
SUP. 2 p. tt cft, 150.000 F, gros crédit - Téléph. : 278-33-56.

Rue SAINT-HONORE
Face Bourse du Commerce Ds imm. entièrem. RESTAURE reste quelqu. STUDIOS et 2 P. Le propriétaire : 343-97-23.

NATION
Récent ét. élevé, 4 p., verdure. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

Pr. Parc-Royal - ODE. 95-10. Sur cour cassée ensoleillée, grd séjour + 2 p. + loggia, téléph.

AV. MARCEAU-ETOILE
Imm. P. de T., calme, soleil, gd standing, 430 m2. WAD. 50-40.

Plein MARAIS, duplex, 70 m², rénovation exception., avant 9 h. ou après 20 h. à : 278-65-88.

L'Office français du logement vs propose, ds un splend. imm. rénové, la possib. d'acquér. av. 80 % de crédit, studio à partir de 452 F/mois ; 2 P., à partir 815 F/mois, duplex 1.115 F/mois. Tél. : 887-98-20 et 278-58-32.

17e FACE SQUARE
STUDIOS, DUPLEX
de 75.000 F à 135.000 F.
34, r. E.-Level - 627-78-84.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RESTAURATION
Vend dans bel immeuble XVIIe siècle
(2e) PRES PLACE DES VICTOIRES
STUDIOS - DUPLEX
2 et 3 PIECES
Avec MEZZANINES EN ATELIER D'ARTISTE
caractère scrupuleusement préservé - Aménagement grand confort et de STANDING. Livraison immédiate.
PROPRIETAIRE : 325-56-78 + 25-25.

(13e) 39, RUE DOMREMY
JE VENDS dans bel immeuble rénové 100 %
30 STUDIOS
et 2 PIECES
Tout confort. Décorés luxueusement. Cuisine équipée. W.-C., salle de bains, moquette. Rentabilité élevée. Gestion garantie. Me voir au studio témoin les 16-17-18, 13 à 19 h.

ILE SAINT-LOUIS
CACHET EXCEPT. TR. COQU. STUD. CARACT. av. mezzanine, 165.000 F - 704-88-15.

BASTILLE
GRENIER EN DUPLEX avec TERRASSE, 70 m2
BAS PRIX - 359-73-18.

HALLES
STUDIO confort. de caractère. 99.500 F, créd. - 359-73-18.

EXCEPTIONNEL
15e - PONT MIRABEAU
Petite résidence grand standing. Entièrem. rénové. Reste qques Studios et 2 p. à part. 99.000 F. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD.
15, rue de la Paix, Paris-2e. TEL. : 073-15-51 - 073-80-23.

RUE SAINT-JACQUES
Propr. vdent ds imm. tt cft appartements occupés 4/5 pces et duplex. - 723-38-53.

CHAMP-DE-MARS
PRES SEINE, propr. vdent ds bel immble p. de t. splendide living + 2 chbres, entr., cuis., salle de bns, chauff. cuntr. tél. PRIX INTERESS. - 723-38-53.

AUX GOBELINS
Petit immeuble 2, r. Véronèse : du studio au 4 pièces, tous équipés, parking compris.
STUDIO : 120.000 F.
2 PIECES : 190.000 F.
Me : Gobelins - Pl. d'Italie.
GEFIC : ALM. 98-98.
Mlle MIMET
ts les jrs 14/19 h. sauf dim.

### Région parisienne

NEUILLY
Charmante maison en duplex. Réc. + 4 ch. + jard. 800.000 F. Tél. : 222-27-60.

DEFENSE-COURBEVOIE. Part. - de préf. - à part. DUPLEX dble liv. + ch., tél., gar. ds imm. nf, moq. ENSOLEILLE, vue. 1.600 F + ch. Tél. 227-72-32 de 10 h. à 17 h.

LE VESINET, imm. récent, 4 p. princ. 175.000 F. C.F. comp. 260-88-31 - 260-81-44.

INVESTISSEURS
A 3 km. Paris (Porte de Pantin), face Préfecture de Bobigny, STUDIO - 2 PIECES +. Livraison : 4e trimestre 1975. Prochainement Me, nombreuses lignes autobus. Forte plus-value assurée. Centre commercial à 50 m. (cinéma...). Nombreuses implantations bureaux. NOVIM, 2, avenue Montaigne, Paris (8e). Téléphone : 723-98-78.

Bois-Colombes - Bourguignon
Proche gare. 70 m², tout confort. Prix 123.000 F. - CAR. 19-75.

LE PECQ
Séj. dble, 2 ch., 2 s. de bs, cuis. am., cellier, rang, dern. et asc., cave, park., ref. nf. Près écoles, commerces, R.E.R. 958-66-28.

NOGENT-S/MARNE 5' R.E.R. Plein soleil, 68 M2
Dans imm. récent gd standing Dble living + ch., sur splendide jardin privatif de 60 m2, park. 270.000 F. - 343-32-67.

### Province

Particulier vend directement bel appt 160 m2 + cave 20 m2, 1er ét., pl. de Gaulle, Antibes. Conviendrait profession libérale. Tél. : (93) 34-34-67.

CANNES, bel appts 3 p. 110 m2, quart. rés. central. Terrasse, toit, vue mer. 475.000 Francs. CANNES Californie, 4 p. dupl., 125 m2 Sud, 8e ét., piscine, tennis. 950.000 Francs.
Ag. Andrau, 16, r. des Belges, 39-28-93.

EXCEPTIONNEL EN NORMANDIE
VERNON - 70 KM PARIS
Autoroute, trains électriques. Très bel appartement 5 pces, 2 bns, loggia, 2 park. privés dans petit immeuble neuf de standing (face Club de voile et piscine), vue magnifique vallée de la Seine, libre de suite. Prix : 225.000 F, avec 50.000 cpt, solde en 15 ans, Joly, 29, place Saint-Sauveur, CAEN. Tél. : (31) 86-28-12.

NANTES (Sainte-Thérèse)
Cadre muté vends quartier calme et résidentiel, appt très bon standing, 90 m2, living, 2 chbres, cuis., séchoir, s. bns et sal. d'eau, cave, park. couv. Tél. : 40-76-79-50 et 40-76-71-03.

CANNES 5' Croisette. Imm. neuf 3 p. 70 m2+ter. calme, 220.000 F. - SEG. 36-17.

ANGLET près BIARRITZ Part. à Part.
vend très URGT, DEMEURE gd standing, dans château siècle dernier, séjour 40 m2, bois. ancien., 3 ch., cuis., bains, gar., tt cft, cave, parc, jardin. Prix 215.000 F.
Vis. sur place : MATIN jusqu'à 14 h. LE SOIR : de 18 à 20 h. « VILLA SOPHIA » 44, av. Biarritz - ANGLET 64.

## appartem. achat

Sté rech. à acheter appart. dans PARIS. Tél. : 343-62-14.

## locations meublées PARIS

### Offre

Bonne-Nouvelle, 2 P. pr couple étud. 700 F. LOU. 19-41, apr. 20 h.

### Demande

Collaboratrice Journal
RECHERCHE
studio tout confort, chauffage central, Paris-12e ou proche banlieue 94. Prix raisonnable. Ecr. No 6.002, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

### Région parisienne

### Offre

NEUILLY STUDIO MEUBLE
CFT, TEL., CALME, INDEP. Appel. 506-65-04, le matin.

## locations non meublées PARIS

### Offre

2e, REAUMUR, charm. studio, kitch., S. de B., moqu., 5e, sans ascens., 450 F net. KLE. 84-17.

20e, résid., nf, iam. hab., stud., cuis., s. b., moqu., 850 F net. KLE. 84-17.

Pr louer dir. av. propriétaires, du studio au 5 pces : 523-21-73.

Pptaires louent studio + appts. 720-07-10 et 07-39.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
84, rue d'Alésia - Me Alésia, 45, rue Néricart. - 577-70-08, 14, avenue Pasteur, Montreuil, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

Halles, gd stud., ref. nf, 42 m², gde entr., gde cuis., bs, wc ind., soleil, 1.000 F. Prop. 233-63-22.

Immeub. 1971, XIXe, près Me, grand 2 Pièces, 55 m² + 8 m² loggia, état neuf, tt cft, calme, soleil, plein sud, sur terrasse, jardin, 2e étage. Location ou location-vente. Libre le 1er août. Condit. à débattre. Pour visite, Téléphone : 229-18-70, poste 23, ou le samedi au : 208-88-98.

MAILLOT. — 3 Pces, box, tél., 1.850 F. FREVAL (propriétaire), 35, r. Pergolèse - 16e, 333-72-66.

17e RESID. PLACE PEREIRE 4 PIECES 115 M2
ds imm. GD STAND. p. de t. TEL. 2.700 F TTC. - 764-88-18.

Sté FEAU GESTION
132, bd Haussmann, 8e
LAB. 13-89 et 69-34
EN EXCLUSIVITE
STUDIOS
— 6e, r. de Sèvres, 40 m2, 7e ét., tél., park. (1re occupation) : 1.300 F.
— 15e (Mairie) (1re occupation) : 900 F.
— 16e, Maison de la Radio, vue superbe sur Seine : 800 F.
5 PIECES
— 8e, sur Parc Monceau, lux. appart., ch. serv., tél., park. : 7.500 F.
(Ces prix s'entendent ch. en sus)
6 PIECES
— Le Vésinet, 5' R.E.R., charmante villa 200 m2, jardin clos 700 m2, tél. garage : 3.200 F charges comprises.

### Demande

Part. ch. pr 1er-10 grand studio ou 2 pièces, tél., 8e, 16e, 17e. Téléph. : 504-21-32.

ING. ch. ss agence 4 à 6 pces, Paris ou banl. Ouest. 578-24-61.

### Région parisienne

### Offre

LA CELLE ST-CLOUD, VILLA 7 et 10 P., de 6.000 à 7.000 F. Téléphone : 723-32-09 et 07.

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
174, bd Haussmann, 8e
SAINT-MANDE
2' Me Saint-Mandé-Tourelle
Au calme - Dans verdure
(1re OCCUPATION)
STUDIOS A 6 PIECES
téléphone, cave, parking
APPART. TEMOIN : 5-7, rue Amiral-Courbet, Saint-Mandé, samedi, 10 à 17 h., lundi et mardi, 14 à 18 h.
622-03-30 et 924-93-83.

NEUILLY
Bd VICTOR-HUGO (pr. PARIS), BEL APPART GD STDG, TEL., parking. LIVG 35 m2 + 2 CH. 2.850 F t.t.c. - 704-88-18.

NEUILLY-SUR-MARNE (93)
dans résidence, 5 Pièces, libres début août, 650 + ch. 874-77-04.

Part. loue à Part.
PUTEAUX Beau Studio 32 m2 5' gare, imm. réc., tout confort, 650 F + charges. 961-97-28.

## villégiatures

MORSANG-SUR-ORGE
QUARTIER - BEAU - SEJOUR résidentiel, VILLA meulière sur ss-sol, 5 p. tt cft, gar. dép. 2.000 m2 terrain entièr. clos. PAYSAGE. - Px : 650.000 F. possib. crédit vend. AGNUS : 508-12-70.

A louer bungalow à l'année, 10 m2 : 100 F, pêche, chasse. S'ad. N. D. Scierie, 43700 Grazac.

## constructions neuves

PARIS 19e
du studio au 5 pièces
prix moyen : 3.200 F le m2 ferme et définitif
exemple :
3 pièces 70 m2 + 5 m2 loggia
234.000 F
livraison début 76
avantage exceptionnel
en cas de crédit, les remboursements ne commencent qu'à la livraison de l'appartement.
**FELICITÉ**
7, rue Curial Paris (19e)
appartement témoin sur place
en semaine de 14 h à 19 h
samedi et dimanche, de 10 h à 19 h
tél. 205.46.41

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios
2, 3, 4 et 5 pièces
Habitables début 77
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

XIIe RDE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces.
Livrables 4e trimestre 1976.
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

« MONTROUGE 75 »
METRO A 200 M. EN 1976
DU STUDIO AU 4 P.
PX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison décembre 1975
CONSTRUCT. TRES SOIGNEE
Vis. appt type mardi, mercredi, jeudi, 15-19 h. ; samedi, 10-19 h.
199, AV. P.-BROSSOLETTE
Tél. : 734-16-99 et 253-61-61.

XIIIe TOLBIAC
Studios 2 et 2 pièces
Habitables 4e trimestre 1976
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
vue, calme, verdure
reste 3 et 4 pièces
habit. 4e trimestre 75
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. — BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces
habitables juillet 75
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. — BAL. 93-69.

COURBEVOIE.
Immeuble très grand standing. Studios, 2-3 et 4 pièces
Habitables immédiatement
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69

## locaux commerciaux

MARCADET. Vends libre avec murs GDE BOUTIQUE. Prix : 125.000 F. — 774-64-50, le matin.

SEVRES-BABYLONE. Vds libre av. murs BOUTIQUE + dépend. + 2 Pièces. 774-64-50, le matin.

## bureaux

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT
BUREAUX AGENCES
123 m2 - 150 m2 - 260 m2.
EUROBUILDING
3, sente des Dorées, Paris-19e, à 100 m. métro, périphérique. Immeuble neuf grand standing. Parkings et téléphones. Vis. sur place et tél. : 359-92-30, 92-79 - 29-04 et 723-30-23.

A louer Lido, 2e ét., 1 bureau 30 m2 env. état neuf, tél. libre de suite. - Tél. 508-17-73, p. 23.

MAILLOT. Loue ss p. -d. Pte. Ttes surfaces. Tous quartiers. 293-45-55 - 522-19-70.

RECH. PAIEMENT COMPT.
Immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléph. : 225-09-21 - 359-82-67.

KLEBER. Immeuble particulier, UNIQUE A PARIS - 1.200 M2 + dépend., tr. gd standg. 555-20-00.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

8e Part. vend 7 BUREAUX, 4 lignes tél. 9, r. Franklin-Roosevelt. - Tél. 225-93-40.

## immeubles

JE VENDS DANS LE Ve, important immeuble vide. Gros travaux. Agences et intermédiaires de préférence s'abstenir. T. : 325-56-78. M. ANDRE.

URGENT (Près BON MARCHE) 7e
Murs de restaurant - Bail 3-6-9 ans. Rapport très élevé. PROPRIETAIRE : 325-25-25.

PROPRIETAIRE VEND directement dans le 13e
IMMEUBLE DE 30 STUDIOS
Vendu vide, aménagé ou pas, exceptionnel pour placement, importante rentabilité. Gestion assurée. 325-25-25

## appartements occupés

Rue SAINT-JACQUES
Propr. vendent dans immeuble tout conf. appart. occupés 4, 5 p. et Duplex. — 723-38-53.

## hôtels-partic.

16e, dans hameau privé et protégé. Hôtel particulier. Calme, soleil. Parfait état. Prix élevé. Garage, chambre de personnel. EXCLUSIVITE. EUROPA. - SOL. 24-10.

## manoirs

Côtes-du-Nord, 2 petits manoirs XVIIe à restaur., 1 ha environ. Région Rennes beau manoir XVIIe, restauration à finir. Parc 3 ha. Région Avranches, gd manoir XVIIe, bon état, petit parc. Anjou, 2 châteaux XVIe et XVIIe Très beaux parcs. Plusieurs autres belles propriét. dans l'Ouest
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
Les Nétumières
35500 VITRE
TÉL. (99) 75-22-01

## viagers

Libre, Orgeval, belle propriété 5 P. tt cft, gd gar. Jard. 700 m2. 230.000 F + 3.250 F/mens. 1 T.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

Libre Chatou, B. ppté verdure, calme, 9 p. tt cft. Av. 400.000 F + rente viagère sur 2 Têtes.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

Libre - Vue sur Sacré-Cœur GD LIV. + CHB. et CFT impecc. Très bel imm. p. de t. 82.000 F + 1.350 F/mensuel.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

BOUGIVAL, flanc de côteau, mais. Directoire, 6 p., tout conf. +2 gdes p. à aménag.+mais. gardien, garage. S./1.900 m2 clos murs. Occup. 2 têtes 83-70 ans. Compt. + 2.300 p. m. rente. — 526-01-50. VERNEL

Rech. viager libre, 2 pces cuis. tt cft sur Paris ou banl. proche. TÉL. : CLI 02-38 de 14 h. à 17 h.

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

NEUILLY-SAINT-JAMES, très bel immeuble réc., Splend. séjour, 2 ch. tout conft, balcon, vue verdure, parking, occupé 1 tête, 75 a. Cpt 100.000 + rente. VERNEL T. 526-01-60.

## propriétés propriétés

BANFFSHIRE - ÉCOSSE
A deux heures d'avion de Londres, Inverness 65 km, Aberdeen 95 km. Cession de bail emphytéotique avec intéressants droits de chasse et de pêche sur la propriété the Glenlivet Estate 20.400 hectares
SUPERBES POSSIBILITÉS DE CHASSE ET DE PÊCHE
Landes très étendues - Chasse à l'affût - Pêche au saumon et à la truite saumonée - Faisans et perdrix - Autres gibiers en abondance - Trois loges traditionnelles avec propriétés attenantes entièrement remises à neuf selon les exigences les plus sévères.
A VENDRE
Hampton & Sons
6 Arlington Street, St. James's, Londres SW1 Angleterre
Tél. 01-493-8222 - Télex Angleterre 25.341

VALLEE de la BLAISE, 100 km OUEST PARIS, ppté camp. s. 5.500 m2 terr. clos exp. Midi. Séj. 50 m2, cheminée, loggia, cuis. 4 ch., s. de bs, w.-c., ch. ctral, dép., grange, Px 320.000. AVIS, 23, rue C.-Harleville. Tél. (15) 37-23-02, 29-Maintenon.

MONTIGNY-S/LOING, 6 km FONTAINEBLEAU. Superbe propriété, 9 ch., 6 sal. bns, dans parc 1 ha, 50 arbr. centenair. Px 800.000 F. H.B. 551-44-92.

CHANTILLY 6 km. Mais. anc. car., charme s/1.800 m2 verd. Vue except., gd sél. s/terrasse, 5 ch., nbrx sanit, 280 m2 hab., grd cft, bel aménag., dépend. 650.000 - 727-84-74, ag. s'abst.

PROVENCE SUD-LUBERON
MAS rén. 7 p. + dépend., cour intér. 4 ha, bl. vue. 30 km Aix. Px : 550.000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS - Tél. 46.

LYS-CHANTILLY, 35 km. Paris, 20 min. train, propriétaire vend directement maison 10 P., tt cft, PARC 3.000 M2, ARBRES CENTENAIRES, Téléphone, bureau : 234-04-14, ou le soir (20 h.) et week-end : 421-58-34.

Ds bourg, pr. l'Isle-Adam, bord. forêt, mais. 4 P. pr., cft, cour, gar. Vis. sam., dim., ldi, 23, rue Brossolette, 95-Presles. 470-19-15.

MONTMORENCY - CENTRE
MAISON NAPOLEON III SUR 1.100 m², 9 P., parf. état, 600.000. S'adresser 28, rue Le Laboureur. Téléphone : 964-24-45.

BROLLES (77)
Près Forêt de Fontainebleau charmante propr., jard. 1.340 m², 7 P. pr., tt cft + dépendances. Téléphone : 547-22-08.

Cévennes-Sud alt. 400 m
Propr. entr. Alès-Florac com. 3 - Mais., 10 ha terre accid. quelqu. terras. Près 2 rivières ch. eau, 86 m2, 3 niv. à term. 80 m2, 2 niv. à rest. en total 20 m2, 2 niv. Heb. 250.000. Hees ch. Mme Louarer, 04 Moustiers - Tél. : 88.

VIEUX MARLY
TR. BELLE DEMEURE XVIIIe, PARC 4.000 m2. Téléphoner pr renseign. : D. BOURGROIS, 922-62-14.

Pr. VENDOME-41, rais. famil., b. ppté, 7 bel. ch., s. bs, salle d'eau, sél. dble, hall d'entrée, bur., cuis., chauff. cent. maz., s.-sol compl., gar. 2 voitures + cave. Le tout s/5.000 m², poss. accès BD DU LOIR. Prix justif. 400.000 F. Téléphone : 976-46-57.

ENGHIEN RESIDENTIEL. Liv. 75 m² + salon, 6 ch. dép., chff. mazout, ETAT IMPECCABLE, PARC DE 1.500 M2. PERARD, 24, rue du Départ, à ENGHIEN.

EN PERIGORD
BELLE DEMEURE STYLE PERIGOURDIN
Rez-de-chaussée : séjour, studio, cuisine, office, ling., w.c., lavabo.
1er étage : 2 ch., bains, salon, w.c., salle de billard.
2e étage : 2 ch., w.c., lavabo, grand grenier. Caves, grand garage plusieurs voitures, dégagement, cour 20 X 4, atelier, possibilité chambre.
PRIX : 400.000 F. (A débattre.)
AGENCE DU VIGNAL
Sainte-Alvère (Dordogne), Tél. 61-70-04.

Rég. GISORS Mais. ANCIEN. Ent., sél. chem., cuis., 3 ch., bns, gren. am., four à pain. B. jard. 3.200 m2. Prix 185.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, faubourg Cappeville, Gisors. Tél. : 629 (16-32) 30-91-11

30 KM SUD-EST PARIS MAGNIF. TERRAIN 23.000 M2, Maison campagne 6 PIECES tout confort 260-24-88 - 260-22-26

CHEVREUSE - Sur 2.500 m2 parc boisé, planté. (50 gros arbres), MAIS. style Mondial Pratic, 5/6 P. poss., gar. 2 voit., tt cft, très calme. PRIX EXCEPTIONNEL Tél. 950-14-60

LE VESINET PARC 3.650 m2
TRES BELLE PPTE rez-de-chaussée + 3 étages (5 appts), dépend. Gar. Gd. standing Ecr. CICE, 49, av. Montaigne (8e)

98 KM SUD PARIS Bordure Forêt d'ORLEANS, bourg pittoresque, vds libre ste b. construct. nve, résidentiel, entièrem. aménagée. conft, salle sél., cuis., 1 b. ch., gd terr. 1.075 m2 (sapins, chênes) Px 120.000, créd. 15 a. 270-52-14.

## châteaux

VALLEE DU LOT
Except. cause succession. CHATEAU XV-XVIe s., 18 p., Lac 37 ha. Placement de 1er ordre. Très urgent. 1.000.000 DE FRANCS. Cabinet JARGEAU 47500 MONSEMPRON LIBOS. Tél. : 128 à FUMEL.

## villas

Trébeurden, superbe villa bord de mer. Gd confort. Très beau parc. Prix élevé justifié. Noirmoutier : 2 belles villas, parc.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
Les Nétumières
35500 VITRE.
Tél. : (99) 75-22-01.

Vds villa forêt Rambouillet, gd living, 6 p. princip., cuis., s. de bs, ch. centr., 2 w.c., s. jeux, 2 ha : 700.000 F. - Tél. 306-25-81.

LA CELLE-ST-CLOUD. Séjour + 3 ch. sur 1.350 m2 de parc, 650.000 F. Desuelt, 926-91-88.

ILE DE POISSY résid., mais. caract. 7/8 p., 200 m2, terrasse sur Seine, jardin 1.000 m2. Prix 530.000 F - 977-33-92.

PRES LYCEE ENGHIEN
Quartier ultra-résident., Villa belle récept. + 4 ch. tt cft. Ravissant parc 1.500 m2. 750.000 F - 989-31-74.

LE CANNET - L'AUBARÈDE. Villa nve. Gd livg, chem., cuis. équ., 2 ch., s. bns, jdn, 265.000. Croisette 2000. T. (93) 99-38-14.

CANNES Ouest, 100 m. plage, VILLA 8 p., gar., st. gardien, joli jard. 1.100 m2, vue mer imprenable. 840.000 francs.

CANNES Californie, belle VILLA provençale, 200 m2, 5 p. vue mer remarqu., jardin 2.300 m2, piscine. 1.800.000 francs.
Ag. ANDRAU, 16, r. des Belges, 39-28-93.

Dans le village unique de : MARNES - LA - COQUETTE Propr. de CARACT., gd standg, récept., 120 m², 5 chbres, 3 bns, jard. 1.300 m², Px élevé. KATZ. Gare de Garches. — 970-33-33.

LESIGNY (77) - 12 MIN. R.E.R. maison 7 Pièces, 3 bns, cellier, grenier, garage, terrasse, 880 m² pelouse, dans résidence privée (piscine, tennis), forêt à 100 m. Prix : 344.500 F. URGENT. Téléphone : 406-12-24.

LA CELLE ST-CLOUD. Partic. vend mais. indiv., 140 m² habit. Téléphone, après 19 h. 969-92-14.

## pavillons

Cité protégée 17e arrondissmt, PAVILLON style hôtel particul. Tél. de 9 à 12 h. à 260-39-11 et de 14 à 18 h. à 627-54-17.

PARC MAISONS-LAFFITTE maison style Ile-de-France. récent, 8-9 pièces, 200 m2, gar., gd jardin. Tél. EUR. 05-55.

Mais. pr retraités, 3 P., tt cft + jardin 700 m², à Pierrefonds. Tél. : 440-10-91, la Propriétaire.

SCEAUX (PARC). — Situation exceptionnelle sur terr. 840 m², maison construite 1950, compr. R.-de-C. : entr., bureau, chbre, cabinet toilette, w.c., garage ; R.-de-Jard. : salon, S. à M. av. terras. s/parc, cuis., 1 ch., S. de B., s. d'eau, chff. cave, 1.200.000.

VERRIERES-LE-BUISSON
Proxim. écoles, terrain 900 m², pav. compren., R.-de-C. : entr., sél. dble, bureau, cuisine, w.-c., 1er ét. : 2 ch., penderie, S. bns, R.-de-Jard. : 3 ch., buanderie, chaufferie. - Prix : 570.000 F. EFIMO - Téléphone : 660-45-96.

P. à P., urgt, couple, 40 a., cherche pavill. 3 Pces à louer, région Montreuil, Bagnolet ou Romainville. Ecrire no 6.006 à : « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

## terrains

Vds Alpes de Provence, terr. plat 5.000 m2, construct., viabil. Belle vue, ski, pêche, chasse. 75.000 F. Ecrire : DANIEL, 31, av. Pasteur, 13007 Marseille.

1 H PARIS - Propriétaire cède direct (tél. 887-52-48), rég. chasse, pêche, villégiature, prox. PITHIVIERS, b. TERR. à construire 1.116 m2, eau, élect. branch., bord. forêt domaniale, ttes commod. à prox. Cpt 10.000, sde créd. 3 à 20 ans.

## fermettes

SUD DE DREUX
85 km Paris, fermette en long., 4 pces à amén. Grenier amén., grange. 2.100 m2 terr., eau, él. 108.000, crédit 80 %. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, Rambouillet. Tél. 483-10-37 ou 700-46-23.

Drôme, région Dieulefit. Vends ferme campagne à restaurer, possib. 8 à 10 pces, Px 200.000. Paiement comptant. Ecrire : Boulard Séverin, 26220 Dreinas. Téléph. : 2 à Comps.

VALLEE SURMELIN, tr. belle fermet., GROS CACHET, tr. gd sél. pires, b. chem. rust., vaste cuis., 9 ch., cft. chff. cal. dép., gar. 2.200 m² terr., arb. agrém., vue splend. 270.000 av. 54.000 F. AVIS, 26, bd Turenne - Ferté-sous-Jouar. Téléph. : 022-68-85.

## maisons de campagne

MAISON RUSTIQUE
plain-pied, 15 km. Nevers, gde salle + 2 ch., gar., s. d'eau, gren. à amén. + jard. (250 m²). Prix : 130.000 F. — Ecrire : no 6.005, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## URBANISME

### Plus de « fours solaires » à la Défense

Il n'y aura pas, à la Défense d'« immeubles-miroirs » conçus sur le modèle du four solaire concave d'Odeillo. M. Emile Aillaud, auteur de ce projet qui devait fermer la grande perspective parisienne Louvre - Concorde - Etoile - la Défense, l'a modifié pour tenir compte du désir du secrétaire d'Etat à la culture d'abaisser la hauteur des bâtiments.

Dans un communiqué publié au mois de mai dernier (*le Monde* daté 18-19 mai), M. Michel Guy avait demandé que le projet soit retouché « *de telle sorte que les immeubles prévus soient totalement invisibles depuis la place du Carrousel jusqu'à l'Etoile, préservant ainsi la perspective prestigieuse des Champs-Elysées* ». Ce faisant, M. Guy traduisait la volonté explicite du président de la République.

Il a été proposé par M. Aillaud d'abaisser de 55,50 à 35,50 mètres la hauteur au-dessus de la dalle du bâtiment. Il y aura un seul immeuble-miroir au lieu des deux initialement prévus. Ses façades ne seront plus concaves mais en léger surplomb à leur sommet.

On peut se demander si une telle modification du projet n'enlève pas à celui-ci beaucoup de son originalité architecturale. Mais c'est sans doute avec raison que M. Giscard d'Estaing a demandé que la célèbre perspective de l'Etoile ne soit pas défigurée par les immeubles-miroirs qui, vus du Carrousel, auraient débordé l'Arc de triomphe. Reste que l'environnement de ce dernier est déjà largement « entamé » par plusieurs tours du quartier de la Défense, qui sont visibles pour le promeneur de la Concorde ou des Tuileries.

### LA COMMISSION DES LOIS SOUHAITE LA CRÉATION D'UN IMPOT FONCIER

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté pour l'essentiel les dispositions du projet de loi foncière, présenté par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui doit être discuté à l'automne prochain.

Dans son rapport, établi par M. André Fanton, député U.D.R. de Paris, la commission demande toutefois au gouvernement de lever certaines ambiguïtés. La création du plafond légal de densité au-delà duquel le propriétaire doit acheter à la municipalité le droit de construire a, en effet, selon la commission, deux objectifs contradictoires : limiter la densité des centres urbains, procurer de nouvelles ressources aux communes.

La commission des lois a aussi déposé un certain nombre d'amendements. L'un d'entre eux prévoit la création « *dans un esprit d'expérimentation* » d'un impôt foncier annuel calculé d'après la valeur des terrains, bâtis ou non, déclarés par les propriétaires. Un livre foncier recenserait, dans chaque commune les valeurs de toutes les parcelles cadastrales et servirait de fichier immobilier.

Autre suggestion : le droit de préférence accordé aux collectivités locales sur les transactions foncières et immobilières devra être assorti d'une interdiction de rétrocéder les biens à des fins privées.

## TOURISME

### UN GROUPE SUISSE PROPOSE D'ACQUÉRIR L'HOTEL P.L.M. SAINT-JACQUES

Si l'administration française lui accorde le feu vert, une société suisse du groupe zurichois S.P.H. (Société de participations hôtelières) pourrait prochainement acquérir 51 % du capital (10 millions de francs) de la Société hôtelière de l'hôtel Saint-Jacques.

Cette opération s'inscrit, indique-t-on à la direction de la S.F.P.T.H. (Société française de promotion touristique et hôtelière), dans le cadre de la restructuration des participations hôtelières et touristiques du groupe P.L.M. - Rothschild, à qui appartient l'hôtel parisien.

La S.P.H., qui détient déjà des intérêts dans de nombreux hôtels et restaurants européens, notamment en Suisse et en Allemagne, vient de participer, avec la Société des banques suisses, à la création de la SOPHI (Société de participations hôtelières internationales).

Outre le rachat envisagé du Saint-Jacques, la S.P.H. s'intéresserait également — par le truchement de la SOPHI — à une souscription au capital de la S.F.P.T.H. Le capital initial de cette société (10 millions de francs) a été porté à 40 millions, et devrait atteindre dans les prochaines semaines 80 millions de francs, partagés entre la SOPHI (20 millions), l'Agence Havas (16 millions), le solde étant réparti entre la B.N.P., la Caisse des dépôts et consignations et le P.L.M.

## A PROPOS DE...

### L'EXTENSION DES ZONES DE PÊCHE

### Une nouvelle « guerre de la morue »

**Le gouvernement islandais a confirmé, le mardi 15 juillet, son intention d'étendre les limites de pêche de l'île de 50 à 200 milles à dater du 15 octobre prochain. En principe, à dater du 15 octobre prochain. En principe, à partir de cette date, tous les chalutiers étrangers seront « interdits de séjour » dans cette nouvelle zone réservée.**

**Toutefois, l'Islande est prête à négocier certains arrangements transitoires avec les pays dont les ressortissants pêchent traditionnellement au large des côtes islandaises.**

*Ces pays sont essentiellement la Grande-Bretagne, la Belgique et l'archipel des îles Féroé avec gion du Danemark à statut spécial), avec lesquels les dirigeants de Reykjavik avaient conclu des accords provisoires qui expirent en novembre. Des pourparlers avaient aussi, ces dernières années, été menés avec la République fédérale allemande, mais ils devaient aboutir au cours de l'automne 1974 à une rupture totale.*

*En prenant leur décision, les Islandais ne vont pas manquer de s'attirer des complications diplomatiques de toutes sortes alors que la conférence de l'ONU sur le droit de la mer n'a toujours pas abouti à des résultats concrets. On se souvient, en particulier, que le traité de commerce qu'ils avaient signé en 1973 avec la C.E.E. n'est toujours pas appliqué, les responsables de Reykjavik ayant refusé de s'en remettre dans cette affaire à la Cour internationale de justice de La Haye, devant laquelle Bonn et Londres les avaient cités.*

*Mercredi 17 juillet, un porte-parole de la Commission de Bruxelles a vivement regretté le geste « unilatéral » de l'Islande qui « porte préjudice à la C.E.E. ». On craint dans les milieux européens que la décision islandaise n'entraîne le Royaume-Uni — après la Norvège — à porter sa zone de pêche à 200 milles, ce qui pourrait provoquer des tensions entre les flottes de pêche des différents Etats membres de la C.E.E. Déjà, la Fédération des chalutiers britanniques a annoncé que ses bateaux ne respecteraient pas la réglementation islandaise. Va-t-on vers une reprise de la « guerre de la morue » qui s'était terminée par un compromis il y a deux ans ?*

*Au-delà de la décision islandaise — qui, au reste, n'est pas encore entrée en vigueur — est posée la délicate question des droits des pays côtiers sur les zones de pêche et sur l'exploitation des richesses sous-marines. Cette affaire a été au centre des discussions laborieuses qui ont marqué les vains travaux des conférences internationales de Caracas et, plus récemment, de Genève. La grande majorité des Etats riverains veulent faire admettre par la communauté internationale la notion de « zone économique exclusive de 200 milles ». Pour les flottes des pays industrialisés, ces restrictions pourraient — si elles n'étaient assorties de nuances — entraîner des conséquences dramatiques. Pour la France, par exemple, qui capture le thon au large des côtes africaines, notamment dans le golfe de Guinée, et les poissons de chalut, pour près des deux tiers, au large des îles Britanniques et de la Norvège.*

## FAITS ET PROJETS

### *Environnement*

● POLLUTION DE LA MOSELLE A PONT-A-MOUSSON. — Plusieurs milliers de poissons dérivant à la surface de la Moselle ont été aperçus mardi 15 juillet à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Selon les analyses effectuées par le laboratoire d'hygiène de Nancy, cette pollution serait due à des rejets de cyanure. Les agriculteurs de la région ont été alertés afin d'éviter tout risque d'empoisonnement du bétail.

● POLLUTION DES MERS : 20 000 F D'AMENDE. — Pour rejet d'hydrocarbures en mer, le capitaine du *Constantinos*, un navire immatriculé à Chypre, était cité, mardi, devant le tribunal de Saint-Nazaire, ainsi que sa compagnie, civilement responsable, la Co-Group Maritime Company Limited. En août dernier, un avion de la base de Lann-Bihoué avait aperçu, au large d'Ouessant, une tâche qui prenait naissance à l'arrière du Constantinos. Le capitaine, M. Ionnis Landiotis, quarante-quatre ans, demeurant au Pirée, a été condamné à six mois de prison avec sursis et vingt mille francs d'amende. — *(Corresp.)*

● POUR RESTAURER ET PROMOUVOIR LA CATHÉDRALE DE COUTANCES. — Plus gravement endommagée qu'il n'y pouvait paraître par les bombardements et les combats du mois de juin 1944, la cathédrale de Coutances (Manche) reste l'objet de longs et minutieux travaux de réfection. Pour la faire mieux connaître du public, pour permettre aussi l'exécution des travaux urgents qu'elle nécessite, une « association des Amis de la cathédrale de Coutances » vient d'être créée, qui accueillera tous ceux qui souhaitent voir sa rénovation menée à bon terme. (Siège : hôtel de ville, 50200 Coutances.)

● DEVERSEMENTS RADIOACTIFS AU LARGE DE GENES. — L'Institut de médecine nucléaire de Gênes aurait déversé illégalement des déchets radioactifs en Méditerranée, à la fin de 1974. C'est ce qu'indique un rapport d'un technicien de l'Institut, qui affirme, en outre, avoir été irradié à la suite de défaillances des dispositifs de sécurité. Un juge d'instruction a été chargé du dossier. — *(A.F.P.)*

### *Paris*

● PROMENADES A RUES OUVERTES, du 9 au 17 août, à Paris, où les piétons pourront, en toute flânerie, aller du Grand Palais à la place des Vosges en passant — la circulation automobile y sera interdite — par la place de la Concorde, le Carrousel, la place Dauphine et le parvis de Notre-Dame. Les responsables du Touring Club de France, instigateur l'an passé d'une expérience similaire sur les Champs-Elysées, ont fait fleurir cette année les berges de la Seine, sur la rive droite, du pont Royal au pont des Arts ; sur la rive gauche, du pont Royal au pont Neuf.

Des fleurs pour les promeneurs, mais aussi de la musique puisque des concerts d'orgue seront organisés à Notre-Dame, Saint-Gervais, Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux et à Saint-Paul.

### *Région parisienne*

● AU CABINET DU PREFET DE LA REGION PARISIENNE. — Le conseil des ministres a nommé, le 16 juillet, M. Pierre Jourdan, secrétaire général des Hauts-de-Seine, directeur du cabinet du préfet de la région parisienne.

[Né en 1932 à Sfax (Tunisie) M. Pierre Jourdan a notamment fait partie, de 1968 à 1973, comme conseiller technique, puis, comme chef de cabinet, des cabinets de M. Olivier Guichard, tour à tour ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, ministre de l'éducation nationale et ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.]

### *Transports*

● ACCORD FRANCO-ALLEMAND POUR L'AMENAGEMENT DU RHIN. — Un accord complémentaire à celui du 4 juillet 1969 sur l'aménagement du Rhin entre Strasbourg et Lauterbourg, a été signé, mercredi 16 juillet, entre la France et l'Allemagne fédérale. L'accord a été signé du côté français par l'ambassadeur de France à Bonn, M. Olivier Wormser et du côté allemand par M. Walter Gehlhoff, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Cet accord complémentaire prévoit la construction d'un barrage à la hauteur de Lauterbourg, qui s'ajoutera à ceux de Gambsheim et Iffezheim. — *(A.F.P.)*

# AUTOMOBILE

### Location de voitures : VERS UNE ASSOCIATION ALFA-INTERRENT

La société française de louage automobile ALFA (Association des loueurs français d'automobiles) et sa concurrente allemande Interrent Autovermietung affiliée au groupe Volkswagen et numéro un outre-Rhin dans sa spécialité, ont engagé des négociations en vue de conclure un accord d'association.

Ce rapprochement commercial se ferait sur la base d'une représentativité mutuelle des deux firmes dans leurs ères d'activité respectives. Il permettrait à Interrent, qui vient de fermer sa filiale française, de bénéficier du réseau ALFA dans l'Hexagone, et de ceux des associés de la firme française, Godfrey-Davis, en Grande-Bretagne et Maggiore en Italie, l'un et l'autre leader de la profession dans leur pays.

ALFA pourrait de son côté étendre ses activités en Allemagne fédérale (où elle n'est encore que faiblement représentée par sa filiale Severin) et prendre pied sur le continent américain où Interrent est alliée à l'American International Rent Car (AIRC), qui compte quatre cents agences réparties dans les deux cents plus grandes villes des Etats-Unis.

L'ensemble formé par ALFA, Godfrey-Davis, Maggiore, Interrent et l'AIRC représente un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs et se classerait ainsi à égalité avec le groupe composé d'Europcar (filiale de Renault) et de l'américain National au troisième rang mondial derrière Hertz et Avis. — A. D.

### HAUSSE DU PRIX DES VOITURES FRANÇAISES DE LA GAMME 1976

**Les voitures françaises de la gamme 1976 vont augmenter de 3 à 5 %. On précise, chez Renault, que les modèles de la gamme 1976, c'est-à-dire ceux présentés au prochain Salon de Paris, vont augmenter de 4 %. On s'attend à une hausse semblable chez Simca-Chrysler et chez Citroën.**

**En revanche, on déclare chez Peugeot qu'il n'est pas question d'augmenter le prix des voitures avant la fermeture des usines pour les congés d'été, c'est-à-dire pas avant le mois d'août. Toutefois, une augmentation des modèles 1976 est également attendue chez Peugeot.**

● LA REPRISE DES VENTES D'AUTOMOBILES AUX ETATS-UNIS SE CONFIRME. — Au cours des dix premiers jours de juillet, les ventes des constructeurs américains ont augmenté de 5 % par rapport au mois précédent.



# CARNET

### Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale irakienne, l'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Saleh Mahdi Amash ont offert une réception mercredi 16 juillet.

### Naissances

— M. François Trémeaud et Mme, née Anne-Marie Ramelli, Caroline et Sophie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier-Henri,

le 10 juillet, en Bosset-Grilly par Divonne-les-Bains 01220.

— Yves et Catherine Garrigue sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

le 11 juillet 1975.
73, rue de Suresnes,
Garches.

— M. et Mme Riad Tabet Leroux sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Youmna.

B.P. 8234 Beyrouth, Liban.

### Mariages

— Mme Hélène Folly née Ahlakpor, et son fils André,
M. et Mme Pennington Lawson, sont heureux de faire part du mariage de

Raine Ahlakpor
et
Fredy Lawson.

Et prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe de mariage qui sera célébrée le samedi 19 juillet 1975, à 16 h. 30, en l'église Stella-Matutina, 75, avenue du Maréchal-Foch.
92210 Saint-Cloud.

### Décès

— Mme Edgard Cantau, Alain et Marie-Hélène, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père et parent,

Edgard CANTAU,
croix de guerre 1939-1945,

survenu accidentellement le 13 juillet, dans sa cinquante-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 juillet, à 14 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé (Paris-17e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alice Cayre,
Mme Paulette Duval et M.,
Mme Georges Detoeuf et M.,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor CAYRE,

leur époux, père et frère, survenu le 2 juillet 1975, à Sceaux.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
1, allée Bernadotte,
92330 Sceaux.

— MM. et Mmes Louis Chambon, Eugène Chambon, Jean Chambon, Suzanne Boulanger,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Anna CHAMBON,

survenu à Paris, le 16 juillet, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 juillet, à 9 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme COISCAUD,

dans sa quatre-vingt-douzième année, munie des sacrements.
Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, le 19 juillet, à Dunkerque.
De la part de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de toute la famille.
1, rue Louis-Codet,
Paris (7e).

— Mme Victor Duret,
Mlle Geneviève Duret,
M. Marc Beraud et Mme, née Yvonne Duret,
M. et Mme Pierre Duret,
M. et Mme Georges Duret,
M. et Mme François Duret,
Bertrand, Thierry, Marc, Philippe,
Les familles Gravier, Raymond, Escot, Gouttenoire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor DURET,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Ses obsèques ont été célébrées le samedi 12 juillet 1975, en l'église de Fures (Isère).
34, route de Grenoble,
Fures 38210 Tullins.

— Mme Andrée Bourgès-Maunoury, sa fille,
M. et Mme Cloud Bourgès-Maunoury,
M. Marc Bourgès-Maunoury,
Ses petits-enfants,
M. Maurice Bourgès-Maunoury,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien GIRAUD,
née Marie-Françoise Giraudon,

survenu le 27 juin, au Pecq, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
06570 Saint-Paul-de-Vence.
75008 Paris.
87, rue La Boétie.

— Mme Françoise Villiers, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Mathieu, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Mathieu et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Mathieu,
ont la douleur de faire part du décès, le 7 juillet, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Charlotte MATHIEU.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le 9 juillet, à Senots (Oise).
13, rue de l'Alma,
92400 Courbevoie.
Cavillargues 30330 Connaux.
8 bis, rue d'Italie,
75013 Paris.
27, rue Ramponneaux,
75020 Paris.

— Mme Michel Rousselet,
Le R.P. François Rousselet,
M. et Mme Bernard Dollon et leurs enfants,
M. et Mme Jean Rousselet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Dollon et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Rousselet et leurs enfants,
Sœur Dominique,
M. et Mme Roger Rousselet et leurs enfants,
font part du décès, dans sa soixante-quinzième année, de

M. Michel ROUSSELET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
agrégé de l'Université.

Michel Rousselet assumait des responsabilités régionales et nationales au service de l'enfance inadaptée.
Il a reçu le sacrement des malades et est entré dans la paix le 15 juillet 1975.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Léon IX, à Nancy, le vendredi 18 juillet, à 8 heures. Il sera inhumé à Frasne (Doubs) le même jour, à 18 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel des associations,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel ROUSSELET,
professeur agrégé
de grammaire honoraire,
président de la Fédération
des syndicats d'employeurs
du secteur de l'enfance
et de l'adolescence inadaptées,
président du S.N.A.A.S.E.A.
(Syndicat national autonome
des associations de sauvegarde
de l'enfance et de l'adolescence),
président du centre régional
de Lorraine de l'enfance
et de l'adolescence inadaptées,
vice-président du Comité nancéien
de sauvegarde de l'enfance
et de l'adolescence),
administrateur de l'A.F.S.E.A.
(Association française pour la
sauvegarde de l'enfance
et de l'adolescence),
ancien secrétaire général du
C.T.N.E.A.I. (Centre technique
national de l'enfance et de
l'adolescence inadaptées),

survenu le mardi 15 juillet 1975.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Léon IX, à Nancy, le vendredi 18 juillet, à 8 heures. Il sera inhumé à Frasne (Doubs) le même jour, à 18 heures.

### Anniversaires

— La famille de Mme Léon Gorny, née Alice Gak, demande à ceux qui l'ont connue une pieuse pensée à l'occasion du treizième anniversaire de son décès.

### Visites et conférences

**VENDREDI 18 JUILLET**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., pont Saint-Louis, côté Notre-Dame, Mme Legregeois : « De la crypte des déportés au Pont-Neuf ». — 15 h., devant l'église, Mme Oswald : « Saint-Philippe du Roule et son quartier ». — 15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Palais du Louvre ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h. — Musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais. Les hôtels de Sens, d'Aumont » (A travers Paris). — 21 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels illuminés du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., devant la poste, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand). — 15 h., entrée du Jeu de paume : « Les impressionnistes au Musée du jeu de paume » (Paris et son histoire).



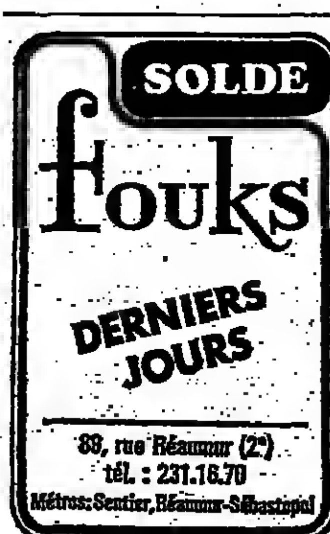
## A L'HOTEL DROUOT

**Vendredi**

*VENTES*

S. 11. - Livres. Argenterie. Meubles. Me Delorme.





# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## CONJONCTURE

### EN JUIN

## L'excédent commercial a atteint 2,5 milliards de F

**La balance commerciale de la France a été — en chiffres bruts — excédentaire de 2 489 millions de francs en juin (+ 1 211 millions de francs en mai). Elle avait été déficitaire de 652 millions de francs un an plus tôt. Les exportations se sont élevées à 20 605 millions de francs, en augmentation de 15,5 % par rapport à mai et de 5,1 % par rapport à juin 1974. Les importations ont atteint 18 118 millions de francs, en hausse de 9 % en un mois, mais en baisse de 10,6 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 113,7 % en juin contre 107,3 % en mai.**

Après correction des variations saisonnières, l'excédent commercial français ne s'établit qu'à 1 168 millions de francs, au lieu de 1 796 en mai (— 1 524 millions en juin 1974). Les exportations ont atteint 18 773 millions, en progression de 5,7 % par rapport au mois précédent, mais en recul de 3,4 % par rapport à juin 1974. Les importations se sont élevées à 17 605 millions, en progrès de 10,3 % en un mois, mais en baisse de 16 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 106,6 % en juin, contre 111,3 % en mai.

Pour les six premiers mois de 1975, la balance commerciale a enregistré — en chiffres bruts — un excédent de 5 355 millions de francs, alors qu'elle s'était soldée par un déficit de 10 015 millions pour la même période en 1974. Corrigé des variations saisonnières, le surplus s'est élevé à 6 474 millions.

Commentant ces statistiques, M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a déclaré : *« Ces résultats, qui permettront sans doute d'équilibrer notre commerce international sur l'ensemble de l'année 1975, restent fragiles, mais n'interdisent pas un optimisme raisonnable. La reprise de la demande mondiale se fait attendre plus longtemps que prévu, mais les signes avant-coureurs sont incontestables. Par ailleurs, si le dollar n'a pas encore retrouvé une parité économiquement raisonnable, je me félicite de sa tendance récente au redressement.*

*» Enfin, la reprise de nos ventes agricoles est très marquée. Elle semble se dessiner pour les exportations de biens de consommation, tandis que celles de biens d'équipement restent à un niveau très élevé, malgré une concurrence internationale particulièrement vive. Mais... nous devons nous attendre, avec la reprise de l'activité intérieure, à une augmentation des importations, celle-ci étant, il faut le souligner, déjà apparente dans les résultats du mois de juin. Plus que jamais, l'effort d'exportation considérable que les Français ont su faire depuis l'année dernière doit être poursuivi. »*

**[Cet effort s'annonce difficile, alors que moins de la moitié des industriels français interrogés lors d'une enquête de l'INSEE prévoyaient pour le proche avenir une augmentation de leur chiffre d'affaires à l'étranger et que plus d'un quart s'attendait à une baisse. Par ailleurs, si le redressement du dollar peut améliorer la compétitivité des produits français, il aura aussi pour effet d'accroître le coût des importations payées en monnaie américaine, notamment les achats de pétrole. Enfin, il ne faut pas oublier que les exportations plafonnent depuis juin 1974, alors que les importations n'ont cessé de diminuer depuis un an, à la suite de la chute de la production industrielle, revenue à son niveau d'il y a trois ans. — M. B.]**

## Le budget de 1976

### LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES NATIONALES PROGRESSERONT DE 17 %

Le conseil de direction du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui vient de se réunir sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a approuvé les programmes d'investissements des entreprises nationales pour 1975 et 1976. En 1975, ils s'élèveront à 20 295 millions de francs, en progression de 23,2 % par rapport à 1974 (contre + 12,5 % initialement prévus). Les investissements réalisés en 1974 par les entreprises nationales n'avaient pas dépassé 16 465 millions de francs, en hausse de 22,2 % par rapport à 1973.

La loi de finances rectificative du 29 mai a porté la dotation du F.D.E.S. de 2,8 à 4,05 milliards de francs, ce qui a permis d'élever les concours du Fonds de développement aux entreprises nationales à 1 552 millions de francs (au lieu de 700 initialement).

Les investissements approuvés pour 1976 sont de 23 798 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 17,26 % par rapport à ceux de cette année. La dotation du F.D.E.S. pour 1976 a été fixée à 3,6 milliards, qui seront inscrits dans le prochain projet de budget.

## BOURSE

### LA CAISSE DES DÉPOTS CHANGE SES MÉTHODES D'INTERVENTION

Sous les verrières du palais Brongniart, où chaque jour officient les agents de change près de la Bourse de Paris, une nouvelle rumeur a couru au sujet des opérations effectuées en ce lieu par la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci, qui détient un important portefeuille d'actions (5 milliards de francs) pour le compte des Caisses de retraite ou de prévoyance, achète environ pour 1,5 milliard par an de titres par l'intermédiaire d'une quinzaine d'agents de change (sur une soixantaine).

Or, revenant aux méthodes qu'elle employait il y a une quinzaine d'années, elle a décidé de confier à nouveau ses ordres à la Chambre syndicale des agents de change, qui encaissera les courtages pour le compte de la compagnie. Pour la Caisse des dépôts, cette procédure simplifia grandement ses opérations en les centralisant, ce qui lui permet de réduire son personnel à la Bourse de Paris. Ce changement a entraîné l'affectation du chef du service boursier de la Caisse à un autre poste.

Ce déplacement, et peut-être aussi le désagrément que l'opération entraînera pour certains agents de change privés des ordres d'achats de la Caisse — d'ailleurs plus réguliers qu'importants, — a conduit certains milieux boursiers à avancer d'autres explications, plus ou moins hasardeuses, qui soulèvent l'étonnement indigné de la Caisse. Celle-ci rappelle que les comptables du Trésor (trésoreries-paieries générales et recettes) utilisent déjà, pour leur part, les services de la Chambre syndicale des agents de change.

## GRÈVES ET REVENDICATIONS

## Compromis aux Câbles de Lyo[n]

### où les ouvriers reprennent le travail après sept semaines de conflit

*Les ouvriers de l'usine de Clichy des Câbles de Lyon (filiale de [la] C.G.E.) ont repris le travail jeudi 17 juillet, après un conflit de cin[-]quante et un jours marqué de nombreux incidents. Les grévistes, q[ui] n'ont pas entièrement obtenu satisfaction, assurent cependant rentre[r] à l'usine « la tête haute » et se déclarent décidés à poursuivre la lut[te] « sous d'autres formes ».*

Vêtus de djellabas rouge flamboyant, les grévistes de Clichy se sont, à plusieurs reprises, fait remarquer alors qu'ils défilaient au rythme des tams-tams pour mieux populariser leur combat. Du folklore ? Pas seulement. Derrière cette farandole infatigable, tout au long de plus de sept semaines de conflit, se dissimulaient en fait la force et l'unité des travailleurs. L'orchestre qui, tous les matins, se rassemblait devant les portes de l'usine — après l'évacuation des locaux par la police au bout de quatre semaines d'occupation — avait un rôle non négligeable dans cette lutte des mille trois cents ouvriers, pour la plupart immigrés. Marocains, Portugais et Algériens, mais aussi Espagnols, Yougoslaves ou Guadeloupéens, tous retrouvaient à Clichy un tant soit peu de l'ambiance de leur pays natal.

L'« accident » du 23 juin, au cours duquel neuf grévistes ont été blessés par une voiture, n'a pu entamer la cohésion des câbliers. Au contraire. Tandis que l'enquête de police et la décision du juge d'instruction écartaient l'hypothèse d'un acte volontaire, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ainsi que plusieurs élus communistes dénonçaient alors « *un véritable attentat* ».

Cet incident — quelles qu'en fussent les causes — a renforcé la détermination des grévistes. Il faudra, au total, plus d'un mois de grève pour que s'engagent, avec une direction « dure » elle aussi de sérieuses négociations dont les résultats sont assez limités.

Si la direction refuse de payer les jours de grève et d'accorder la prime de vacances de 1 000 francs qui était demandée, elle propose de distribuer deux avances (remboursables avant mai 1976) de 300 et 800 francs, versées respectivement avant et apr[ès] les congés.

Elle garantit également un salai[re] de base minimum (1 578 francs, po[ur] quarante heures, prime de rendeme[nt] comprise), l'abaissement du taux [du] « boni » (il passera de 24 % à u[ne] « fourchette » comprise entre 8 [et] 12 %) et l'établissement d'une gril[le] unique pour les catégories allant d[e] O.S. jusqu'aux P 3. Un glisseme[nt] sur la grille entraîne, d'autre pa[rt] une augmentation de 33 à 120 franc[s] pour environ 50 % des salariés. Enfi[n] la direction augmente de 3,5 % le[s] salaires (60 francs au minimum) et [de] 8 % la prime de fin d'année.

Le 16 juillet, les grévistes o[nt] accepté ces propositions, assez élo[i]gnées de leurs revendications initiale[s] (300 francs pour tous, prime [de] 1 000 francs, paiement des jours [de] grève, etc.). Pouvaient-ils faire autr[e]ment ? Devant la reprise chez Chau[s]son — un demi-échec, — chez Vél[o]solex — où aucune satisfaction n'a [été] obtenue, — devant la menace de fe[r]meture de dizaines d'entreprises e[t] surtout, à l'approche des vacance[s,] les grévistes ont préféré sauvegard[er] leur unité et les avantages duremen[t] gagnés.

*« La tête haute »* ? Certes, si l'on s[e] souvient de la force et de la fermet[é] qui ont animé l'action des grévistes[.] En cela, c'est une victoire. Mais, pou[r] le reste, entre un compromis et l[e] risque de l'échec et du pourrissemen[t] de la lutte, les grévistes n'ont pas e[u] le choix.

## SYNDICATS

### POURSUITE DE LA POLÉMIQUE ENTRE LA C.G.T. ET « LE NOUVEL OBSERVATEUR »

La C.G.T. a publié, mercredi 16 juillet, un communiqué qui critique les prises de position ou commentaires du *Nouvel observateur* sur son attitude (*le Monde* du 15 juillet), communiqué qui fait suite à la polémique menée par la centrale syndicale contre l'hebdomadaire à propos du Portugal et plus particulièrement de *Republica*.

La C.G.T. accuse *le Nouvel Observateur* de *« partialité »* et de *« malveillance » « assez systématiques ». « Dans ces conditions, il est impossible à un lecteur de ce journal,* estime la C.G.T., *de se faire une idée sérieuse de la réalité sociale de notre pays. »*

*« Bien des journaux et autres moyens d'information sont dans ce cas, il est vrai,* ajoute le communiqué. *La particularité du* Nouvel Observateur *est d'agir de cette façon en tant que journal « de gauche », prétendu ami du mouvement ouvrier et partisan affiché du socialisme. »*

## *Faits et chiffres*

● ARRET D'UN HAUT FOURNEAU D'USINOR, pour si[x] mois au minimum, à Trith-Saint-Léger (Nord) en raiso[n] de la crise économique. Le[s] quelque cent personnes qu[i] travaillent dans ce secteu[r] seront reclassées dans d'autre[s] services. — *(Corresp.)*

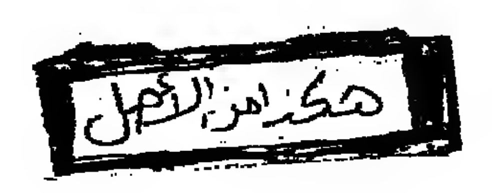
● TROIS JOURS DE CHOMAGE CHEZ BERLIET les 31 juillet 1er et 2 septembre, le marché du poids lourd ne donnant selon la direction, aucun signe de reprise. Cette décision concerne toutes les usines du groupe.

● LÉGÈRE BAISSE DE PRIX DU PAPIER-JOURNAL. — La bonne tenue du franc français sur le marché des changes permet d'envisager une diminution du prix du papier-journal. En effet, les besoins de la presse française sont couverts en majorité par les importations. La société professionnelle des papiers de presse, organisme chargé de l'achat et de la répartition, vient de demander au Bureau central des papiers de presse d'abaisser le tarif de péréquation à compter du 1er juillet. Le nouveau prix sera en diminution de près de 5 %, mais reste néanmoins supérieur de plus de 75 % à celui qui était pratiqué jusqu'au 31 décembre 1973.









*(Avis financier des sociétés)*

SPERRY

# Rapport sur les activités de la société pour les investisseurs européens

## Croissance continue en Europe et dans le monde entier, grâce à sa technique de pointe dans le domaine des Ordinateurs, des Machines agricoles, des Commandes hydrauliques et dans celui des systèmes de la Navigation aérienne, de Guidage et de Contrôle

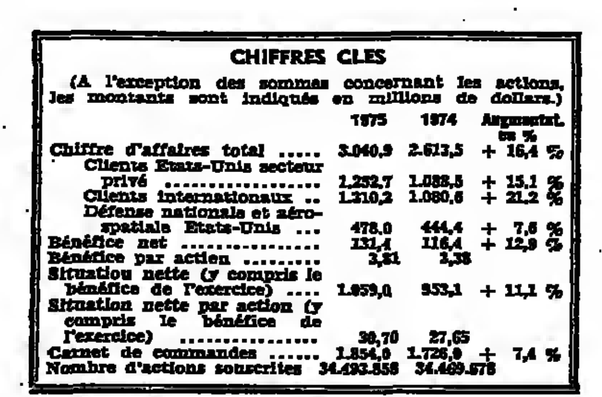
Le 31 mars 1975 a vu s'achever un nouvel exercice record pour Sperry Rand Corporation. En effet, on a enregistré au cours de celui-ci un chiffre d'affaires de 3,041 milliards de dollars et des bénéfices nets de 131 millions de dollars, ou 3,81 dollars par action. L'augmentation en chiffre d'affaires a été de 16,4 % par rapport à l'exercice 1974, et pour les bénéfices elle a atteint 12,9 %. Mais ce qui est encore plus important, c'est qu'au cours des cinq derniers exercices la chiffre d'affaires s'est accru de 75 % et les bénéfices nets de 100 %. Pendant cette même période, nos dépenses en recherche et études et nos investissements en biens d'équipement se sont accrus de 74 % et de 97 %, respectivement.

Notre siège se trouve aux Etats-Unis, mais nos activités s'étendent au monde entier. Le chiffre d'affaires de nos activités internationales a représenté 43 % du total pour l'exercice 1975, ce qui est encore supérieur aux 41 % de l'exercice précédent. Approximativement 800 millions de dollars du chiffre d'affaires total provenaient de nos activités sur le continent européen. Sperry compte plus de 24.000 employés en Europe.

### LES ATOUTS DE SPERRY

Nos atouts trouvent laur origine dans l'équilibre de nos gammes de produits diversifiés. Nous nous comptons parmi les chefs de file dans chaque secteur industriel où nous nous trouvons engagés, à savoir : les ordinateurs et les équipements de bureau (Sperry Univac), les machines agricoles (Sperry New-Holland), les systèmes da commandes hydrauliques (Sperry Vickers), les produits da granda consommation (Sperry Remington) et les systèmes de navigation et de guidage (Sperry). La condition da base à remplir pour conserver une position forte sur le marché à travers le monde entier est de continuer l'application d'une technologie de pointe, pour répondre aux besoins de nos clients.

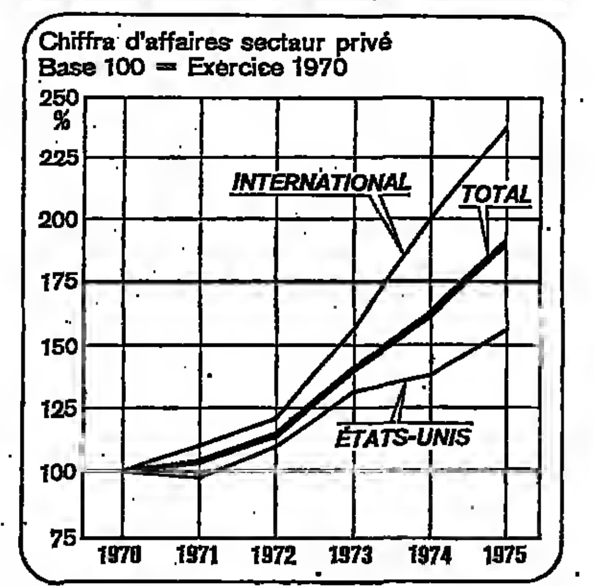
Nous avons résumé ci-dessous certains éléments dignes d'intérêt concernant notre société :



**CHIFFRES CLES**

(A l'exception des sommes concernant les actions, les montants sont indiqués en millions de dollars.)

| | 1975 | 1974 | Augmentat. en % |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires total | 3.040,9 | 2.613,5 | + 16,4 % |
| Clients Etats-Unis secteur privé | 1.252,7 | 1.088,5 | + 15,1 % |
| Clients internationaux | 1.310,2 | 1.080,6 | + 21,2 % |
| Défense nationale et aérospatiale Etats-Unis | 478,0 | 444,4 | + 7,6 % |
| Bénéfice net | 131,4 | 116,4 | + 12,9 % |
| Bénéfice par action | 3,81 | 3,38 | |
| Situation nette (y compris le bénéfice de l'exercice) | 1.059,0 | 953,1 | + 11,1 % |
| Situation nette par action (y compris le bénéfice de l'exercice) | 30,70 | 27,65 | |
| Carnet de commandes | 1.854,0 | 1.726,9 | + 7,4 % |
| Nombre d'actions souscrites | 34.493.858 | 34.469.878 | |




### SPERRY UNIVAC
**Ordinateurs et Equipements de bureau**

Sperry-Univac se classe parmi les plus importants fabricants mondiaux d'ordinateurs. Una átude récente a montré que la part du marché attribuée à Sperry Univac dans le secteur privé européen a augmenté dans une proportion supérieure à cella de tout autre constructeur important d'ordinateurs entre 1972 et 1974. An cours de l'exercice 1975, la chiffre d'affaires du secteur informatique est en progression an niveau mondial pour la treizième année consécutive et atteint 1,29 milliard de dollars, enregistrant ainsi une augmentation de 15 % par rapport à l'exercice 1974. Pendant cette même année, des chiffres records ont également été relevés pour les livraisons d'ordinateurs, les nouvelles commandes et le carnet de commandes les concernant.

Il faut ajouter plus da 300 millions de dollars da chiffra d'affaires provenant des activités de la division Machines et Equipements de bureau Sperry Remington, au cours du même exercice 1975. Cette division a fusionné avec Sperry Univac en 1974. La consolidation de ces opérations a pour but d'atteindre des rendements plus importants dans l'utilisation des effectifs, de la technologie et des installations pour les séries de produits complémentaires. Nous espérons ainsi obtenir des profits concurrentiels importants grâce à cette fusion.

### SPERRY NEW-HOLLAND
**Machines agricoles**

Sperry New-Holland est le plus grand fabricant mondial de machines agricoles spécialisées. Le chiffre d'affaires au cours de l'exercice 1975 s'est accru de 36 %.

De nombreux nouveaux produits et produits améliorés ont été lancés sur le marché, et ces derniers serviront de base à l'accroissement futur. En Europe, le chiffre d'affaires a augmenté da plus de 40 %. Un programme de modernisation a permis un accroissement da 30 % da la capacité de production en Belgique. La division s'installe à Bielefeld (République fédérale d'Allemagne) pour servir le marché allemand. Sperry New-Holland possède également des usines de fabrication importantes à Aylesbery, en Angleterre, et à Dijon, en France.

### SPERRY VICKERS
**Commandes hydrauliques**

Sperry Vickers, qui est la plus grand fabricant de systèmes de commandes hydrauliques du monde, a augmenté son chiffre d'affaires de 22 %, les bénéfices avant impôts se situant à 60 % da plus qna l'exercice précédent.

Du fait da la situation économique, nos activités dans le domaine des commandes hydrauliqnes qui sont liées à la capacité d'investissement en biens d'équipement ont subi un contrecoup défavorable, ce qui nous a condnit à instaurer des mesures de réduction des coûts. Nous nous attendons à des améliorations dans les nouvelles commandes vers la fin de cette année, mais les affaires dans leur ensembla n'atteindront pas le niveau de l'exercice 1975.

### SPERRY
**Systèmes de Navigation, de Guidage et de Contrôle**

La renommée de Sperry dans le domaine de ces systèmes existe depuis que Elmer Sperry inventa le gyrocompas il y a soixante ans. Sa fabrication a commencé en Grande-Bretagne en 1915. Le chiffre d'affaires mondial de la division Sperry, pour l'exercice 1975, a dépassé 300 millions de dollars, et le bénéfice, ainsi que les nonvelles commandes, ont été supérieurs à ceux de l'exercice 1974. Environ 90 % des activités de la division ont un rapport avec les programmes de défense. Mais les commandes émanant de la marine marchande ont augmenté de 19 % pour l'exercice 1975, et nous sommes en train de développer nos activités dans d'autres domaines pleins de promesses, qui n'ont pas trait à la défense, comme par exemple les systèmes de contrôle de trafic.

### SPERRY FLIGHT SYSTEMS
**Equipements pour l'Aviation et l'Espace**

Sperry Flight Systems contribue également de manière importante au développement de nos activités dans le domaine des systèmes de guidage et de contrôle. La division a enregistré les meilleurs chiffres d'affaires et prises de commandes depuis sa création.

La production de la division qui comprend les pilotes automatiques, les instruments de bord, les systèmes gyroscopiques, les ordinateurs et les installations de contrôle au sol, a permis à celle-ci de jouer un rôle de chef de file sur les marchés de l'aviation générale, militaire et commerciale, et dans le domaine spatial.

### SPERRY REMINGTON
**Rasoirs électriques et Articles de toilette**

Sperry Remington, la division des prodnits de grande consommation du groupe, a un nom mondialement connu dans le domaine des rasoirs électriques, des peignes soufflants, de l'horlogerie et dans celui d'autres produits de grande consommation. Au cours de l'exercice 1975, la baisse de la demande a affecté sérieusement le mouvement des affaires. Les activités aux Etats-Unis, qui représentent 56 % dn chiffre d'affaires total de Sperry Remington, ont enregistré une baisse, mais tous les marchés internationaux étaient bénéficiaires. La restructuration de la division au cours de l'année et le développement de nouveaux produits sont susceptibles d'amener une amélioration dans les opérations commerciales.

### EVOLUTION DANS UNE CONJONCTURE INCERTAINE

En dépit da nos prévisions pessimistes en ce qui concerne la conjoncture économique pour la plus grande partia da l'année 1975, l'objectif de Sperry sera d'accroître ses performances sur les marchés où elle occupe actuellement des positions fortes. Nous nous sommes promis da tirer avantage du développement du potentiel unique de l'industria informatique au niveau mondial et de maintenir notre position de chef de fila sur les autres marchés.

Nos investissements de base pour continuer notre croissance sur les marchés doivent être maintenus à un niveau aussi baut que possible. Le développement de Sperry est arrivé à un stade tel qu'il serait imprudent de relâcher nos efforts vers le futur, simplement pour réduire nos frais. Nos objectifs peuvent être atteints en mettant en œuvre une politiqua de commercialisation adaptée, en réalisant des produits de qualité sûre, des programmes de contrôle des coûts efficaces at en instaurant una gestion avisée da nos éléments d'actif et de nos ressources financières.

### PERSPECTIVES

Au sauil de l'exercice 1976, nous possédions un carnet de commandes qui se montait an chiffre record de 1,85 milliard de dollars, comprenant des commandes importantes dans le quatrième trimastre de l'exercice 1975 dans les secteurs de pointe. Nous nous attendons que les affaires au cours de l'année soient aussi difficiles que par le passé. La récessiou constituera la plus sérieuse menace pour nos objectifs dans le développement continu de nos bénéfices, nos chiffres d'affaires et nos nouvelles commandes. Toujours est-il que nous prévoyons una croissance pour l'exercice 1976 à un taux inférieur à celui des dernières années.

*Nous accueillerons avec plaisir toutes vos demandes d'informations au sujet de notre société. Compléter simplement le coupon ci-dessous et nous le renvoyer.*




**SPERRY RAND FRANCE S.A.**
**3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX**

J'aimerais recevoir des informations détaillées sur SPERRY RAND CORPORATION. Veuillez me faire parvenir les documents que j'ai cochés ci-dessous.

- ☐ Rapport provisoire Sperry
- ☐ Rapport annuel Sperry
- ☐ Etat des statistiques des 10 dernières années

NOM ....................................

ADRESSE ....................................

SOCIÉTÉ ....................................

Les actions de SPERRY sont cotées dans les Bourses suivantes : LONDRES, FRANCFORT, DUSSELDORF, PARIS, BRUXELLES, AMSTERDAM, ZURICH, BALE, GENEVE, LAUSANNE, MUNICH, VIENNE, TOKYO et NEW-YORK.



P.P.R. FRANCE

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## AGRICULTURE

APRÈS QUATORZE SEMAINES DE CONFLIT

### Les dirigeants de la Centrale laitière de Haute-Normandie sont condamnés pour entrave au droit syndical

**Est-ce l'épilogue du conflit qui oppose depuis avril les dirigeants de la Centrale laitière de Haute-Normandie aux organisations syndicales de l'entreprise ? Le président du conseil d'administration et le directeur général de cette importante coopérative agricole viennent d'être condamnés en appel par le *tribunal correctionnel de Rouen* pour avoir refusé de réintégrer des délégués syndicaux qui avaient été licenciés en dépit des décisions de justice. L'affaire pourrait en rester là si la présidence de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime n'était pas en jeu.**

Des militants syndicaux de la Centrale laitière de Haute-Normandie (C.L.H.N.) *sont licenciés* au cours d'une grève ; l'inspection des lois sociales en agricul*ture refuse ces licenciements* ; les tribunaux des référés de Rouen et Dieppe ordonnent la réintégration ; *la direction*, qui refuse d'appliquer les jugements, est condamnée pour entrave à l'exercice du droit syndical. Appel : le tribunal correctionnel de Rouen condamne M. Levavasseur, président du conseil d'administration de la coopérative, à 2 000 F d'amende, M. Lescanne, directeur général, à 5 000 F d'amende et à quinze jours de prison avec sursis. Les tribunaux des référés ordonnent à nouveau la réintégration des quatre délégués avec *une astreinte à 2 000 F par jour* de retard.

Comment une affaire, banale à l'origine, a-t-elle pris une ampleur de nature à mettre en effervescence les milieux agricoles normands ?

Le conflit syndical s'est pourtant déroulé dans une entreprise où les « patrons » sont des paysans, petits et gros, qui chantent les vertus de l'esprit mutualiste. La coopérative a même la réputation à l'extérieur d'une entreprise modèle : les salaires y dépassent les barèmes nationaux, les producteurs y touchent un prix au litre de lait parmi les plus élevés de France. Pourquoi, dès lors, un *mouvement* de grève, brisé par les agriculteurs qui ont pris la place des salariés ?

#### Une troisième génération de produits

La vente des produits laitiers transformés — yaourts aux fruits, desserts — ayant tendance à stagner, *la C.L.H.N.* a *songé* à une troisième génération de produits, alliant le lait concentré et le sucre en des sortes de plaquettes « bourrées » de vitamines. Pour distribuer ces nouveaux produits, la C.H.L.N a pris le contrôle de la société de confiserie Dupont d'Isigny, soit une dépense de 10 millions de francs environ. Et elle a construit à Aumale une usine entièrement automatisée. L'opération revient (avec les subventions obtenues) à 40 millions de francs. Du coup, la C.L.H.N. a besoin d'argent frais.

« *En dénonçant les accords d'entreprise, en septembre 1974, après avoir tenté de le faire en novembre 1973, la direction se libérait des hausses de salaires obligatoires, qui représentent pour une année entre 4 et 5 millions de francs*, estime la C.F.D.T. *En outre, la coopérative a trouvé d'autres ressources en ne payant pas de compléments de prix aux producteurs, auxquels on a dit : c'est de la faute aux ouvriers.* » Le syndicat ouvre le conflit. Grève, conciliation, grève à nouveau. Et début avril, le lait n'est plus ramassé à la ferme.

L'irritation gagne les paysans. Après dix jours de « blocage », des chauffeurs hostiles à la grève pénètrent de force dans l'usine ; des paysans l'occupent à leur tour. Le ramassage et les tournées de *livraison reprennent normalement.* M. Jean Léonard, responsable syndical, demande aux grévistes *de reprendre le travail. Quand* le leader de la C.F.D.T. se présente à son poste, un commando de paysans *l'attend* et le chasse.

Qui sont ces agriculteurs ? Des adhérents de l'Union syndicale agricole — section locale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) — que préside M. Michel Ledru, également vice-président du conseil d'administration de la C.L.H.N. Toutefois, ils ne font pas l'unanimité dans les milieux agricoles normands. En face d'eux il y a l'équipe de M. Rudi, qui prit la présidence de la Chambre d'agriculture en 1970, avec le soutien du collège des salariés agricoles, dans lequel la C.F.D.T. *remportait* tous les sièges.

En dépit de l'intervention répétée de la justice, l'affaire en reste là. Le ministre de l'agriculture, M. Bonnet, s'efforce d'arbitrer le conflit. Mais restera-t-il *sourd* aux interventions politiques ? La tendance que représente M. Ledru *ne* cache pas ses amitiés avec la majorité présidentielle et elle a l'intention de « reprendre » la chambre d'agriculture. Les élections professionnelles auront lieu dans quelques mois. Les amis de M. Ledru pourront alors rappeler que le président sortant a soutenu les grévistes qui tentaient de priver les agriculteurs de leur revenu, jouant d'une incompréhension quasi-viscérale entre le petit paysan, fier de son « *exploitation à responsabilité personnelle* » et le monde du travail, sensible à la notion « d'exploitation » tout court.

### L'U.R.S.S. A ACHETÉ 3,2 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES À DES FIRMES AMÉRICAINES

*Washington.* — Le département d'État américain à l'agriculture a annoncé *mercredi* 16 juillet que la firme Cook Industries avait vendu 2 millions de tonnes de blé à l'Union soviétique. Sur la base des cours *actuels*, le *montant* de la vente s'élèverait à quelque 294 millions de dollars.

De son *côté*, la société Cargill a annoncé qu'elle était sur le point de signer un contrat pour la livrai*son de 1,2 million de tonnes de blé* à l'U.R.S.S., ce qui représenterait 176 millions de dollars.

*Ce sont les deux premiers contrats* de livraison de céréales à l'U.R.S.S. connus, l'Union soviétique devant acheter *sur le marché mondial* quelque 16 millions de tonnes de grains pour couvrir ses besoins. Ces achats continuent d'alimenter la *hausse* du cours des céréales sur le marché mondial. — (A.F.P., Reuter.)

### LA C.E.E. VA DÉBLOQUER 764,5 MILLIONS DE F POUR L'AMÉLIORATION DES STRUCTURES

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a annoncé mercredi 16 juillet que le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.) allait débloquer *764,5 millions* de francs pour le financements de 496 projets d'amélioration des structures de production et de commercialisation dans l'agriculture européenne. Les aides, pour la plus grande part, reviendront à l'Italie (223,3 millions de francs).

La part de la France sera de 134,7 millions de francs. Elle permettra de financer 85 projets, dont 38 concernent l'amélioration des structures de production (restructuration foncière, travaux d'assainissement, reboisement, etc.) ; cinq concernent la construction d'usines d'aliments pour le bétail dans les Bouches-du-Rhône, le Loir-et-Cher et la Sarthe, le réencépagement du vignoble et la modernisation des caves coopératives dans l'Hérault et le Maine-et-Loire, l'installation d'appareils de réfrigération du lait à la ferme et l'équipement pour le ramassage *du lait en Basse-Normandie*; enfin 22 projets concernant la commercialisation. — *(A.F.P.)*

## ÉNERGIE

DÉNONÇANT LE « CHANTAGE » DE PAYS ÉTRANGERS

### Le Gabon menace de retirer leur permis de recherche à des sociétés pétrolières

**Libreville (A.F.P., Reuter). — Dans un communiqué publié mercredi 16 juillet par la présidence de la République, le Gabon a menacé de retirer les permis de recherche pétrolière aux sociétés dont les pays d'origine auraient cherché par « le chantage, les pressions, les manœuvres en tout genre, voire la création d'organismes parallèles, à entraver l'action des pays de l'OPEP ».**

La présidence dément les informations selon lesquelles la société américaine Ashland Oil Company aurait versé des commissions, d'un montant de 150 000 dollars (630 000 F), au président Bongo, à MM. Léon Mebiame, premier ministre, et Georges Rawiri, ministre d'État chargé des transports, de l'aviation et de la marine marchande.

Le communiqué ajoute : « *Ces accusations (...) témoignent* d'*un profond mépris pour les chefs d'État du tiers-monde. Comment pourrait-on comprendre autrement qu'une obole de 150 000 dollars puisse être proposée comme « pot-de-vin » à un chef d'État d'un pays comme le Gabon ? On pourrait en rire et en rester là si cette pratique ne dissimulait les intentions d'atteindre les responsables des pays producteurs de pétrole, en particulier ceux* d'*Afrique noire.* »

D'autre part, le gouvernement gabonais a décidé de mettre fin à tout commerce avec la Rhodésie et déclare son « *hostilité, surtout dans les circonstances présentes, à la politique de détente, de concertation et d'un certain dialogue avec les régimes minoritaires et racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie* ».

Une délégation du Congrès national africain (ANC), mouvement nationaliste sud-africain, est d'ailleurs attendu cette semaine à Libreville. Elle sera conduite par son président, M. Olivier Tambo.

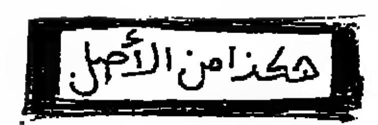
● LA CECA (pool charbon-acier) utilisera l'unité de compte européenne, fondée sur un panier de monnaies, à partir du 1er janvier 1976. Cette nouvelle unité, créée en avril dernier, est déjà utilisée *pour* toutes les opérations financières de la Banque européenne d'investissement. Son extension aux besoins de la CECA ne s'appliquera pas encore aux lancements d'emprunts CECA sur les marchés internationaux des capitaux. — *(A.F.P.)*

● AU JAPON, la production industrielle a augmenté en mai, *pour le troisième* mois consécutif et à un rythme plus rapide que prévu. L'indice s'est inscrit à 112,4 (base 100 en 1970), en hausse de 1,4 % par rapport à avril. Cependant, les livraisons de marchandises ont baissé de 2,6 % et les stocks augmenté de 0,2 %, ce qui, selon le ministre du commerce international et de l'industrie, traduit l'incertitude de la reprise. — *(A.F.P.)*



### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Francs suisses | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures | 5 1/4 | 6 1/4 | 3 1/4 | 4 1/4 | 1 1/2 | 2 1/2 |
| 1 mois | 5 7/8 | 6 3/8 | 3 1/2 | 4 | 4 | 4 1/2 |
| 3 mois | 6 5/8 | 7 1/8 | 3 7/8 | 4 3/8 | 3 7/8 | 4 3/8 |
| 6 mois | 7 1/2 | 8 | 4 5/8 | 5 1/8 | 5 | 5 1/2 |





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 16 JUILLET

### Marché atone

[illegible]éances se suivent et se [illegible]lent étrangement à la [illegible] de Paris. Celle de mer[illegible] a guère différé de la pré[illegible], sauf peut-être en ce qui [illegible]e l'activité. Le courant [illegible]ges, déjà extrêmement [illegible] encore faibli. La rapidité [illegible]tations, qui, à 13 h. 20, [illegible] pratiquement achevées, en [illegible]e. Les valeurs françaises, [illegible] elles, ont varié de droite [illegible]e, sans orientation bien [illegible] mais dans des limites [illegible] très étroites.

[illegible]lus a-t-on pu relever, en [illegible]nt bien encore, trente-[illegible] écarts de cours apprécia[illegible] % environ) : vingt-six à [illegible]se, dix-huit à la hausse. [illegible] bilan de la journée a [illegible] plus maigres et pour le [illegible]assez décevant.

[illegible] Bourse, l'on s'attendait [illegible] que le marché réagisse [illegible] soit peu à l'excellent [illegible]tement de Wall Street. [illegible]ulement il n'en a rien été. [illegible] effritement des cours, au[illegible]e l'on a pu en juger, a [illegible] tendance à se propager. [illegible] de la S.N.C.F., les résul[illegible]ujours défavorables de la [illegible] enquête de l'INSEE sur [illegible]duction industrielle, la [illegible]té, enfin, de la liquidation [illegible] — celle-ci débutera mar[illegible]chain par la réponse des [illegible] — expliquent, semble-[illegible]tte atonie persistante des [illegible]s. Dans un tel contexte, la [illegible]ce du marché est apparue [illegible]ins relativement satisfai-[illegible] Il est vrai qu'en période de [illegible] maigres l'on se contente de [illegible]

[illegible] le marché de l'or, la hausse [illegible]llar ayant compensé la [illegible] des cours à Londres, le [illegible] n'a perdu que 5 F à 22 805 F [illegible] 22 810 F) et le napoléon [illegible]10 F à 243,20 F. (contre [illegible] F). Le kilo en barre a [illegible] légèrement progressé : [illegible] à 22 780 F. Le volume des [illegible]ctions a encore diminué : [illegible] millions de francs contre [illegible] millions.

[illegible] valeurs étrangères, fermeté [illegible]méricaines. Recul des mines [illegible]

## LONDRES

### Recul

Défavorablement influencé par les incertitudes économiques et la baisse de Wall Street, le marché se replie jeudi matin à l'ouverture. Les industrielles perdent de deux à cinq pence. Tassement des Pétroles. Tendance hésitante aux Fonds d'État et aux mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 164 10

| VALEURS | CLOTURE 16/7 | COURS 17/7 |
|---|---|---|
| War Loan 3 ½ % | 25 1/8 | 25 1/8 |
| Beecham | 235 ... | 232 1/2 |
| British Petroleum | 545 ... | 542 1/2 |
| Shell | 309 ... | 307 ... |
| Vickers | 133 ... | 132 ... |
| Imperial Chemical | 258 ... | 255 ... |
| Courtaulds | 110 ... | 112 ... |
| De Beers | 327 ... | 325 1/2 |
| *Western Holdings | 34 3/4 | 34 2/4 |
| Rio Tinto Zinc Corp | 181 ... | 180 ... |
| *West Driefontein | 43 ... | 43 3/8 |

(*) En livres.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

| | 15 juill. | 10 juill. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 124,6 | 124 |
| Valeurs étrangères | 131 | 130,6 |

C^ie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 72,2 | 72,2 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16/7 | 17/7 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 296 10 | 296 25 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .. 7 1/4 %

### NOUVELLES DES SOCIETES

CHASE MANHATTAN CORP. — Après opérations sur titres, le bénéfice net du premier semestre s'établit à 135,7 millions de dollars (4,23 dollars par action) contre 74 millions de dollars (2,31 dollars).

La banque attribue la forte amélioration du bénéfice d'exploitation à l'augmentation de la marge nette sur les taux d'intérêt et à l'important développement des différentes activités de crédit.

EMPAIN-SCHNEIDER. — Le groupe a acquis 17 000 actions, soit 11,83 % du capital de la SAVOISIENNE au prix de 200 F par titre. Il a pris également une option d'achat portant sur 43 000 actions au même prix. Il s'est engagé auprès de la chambre syndicale des agents de change à acquérir en Bourse au prix unitaire de 195 F pendant quinze séances (17 juillet au 5 août inclus) les actions la Savoisienne qui seraient présentées à la vente.

## NEW YORK

### Ventes bénéficiaires

La baisse a fait sa réapparition mercredi à Wall Street après deux journées de hausse. En nouvelle avance durant la première heure de transactions, le marché a par la suite subi d'assez grosses ventes bénéficiaires, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 9,70 points à 872,11.

Une forte activité a encore régné : 25,25 millions de titres ont changé de mains contre 23,34 millions la veille.

Alimenté par l'annonce d'une reprise de la production industrielle en juin pour la première fois depuis neuf mois, mais aussi d'une augmentation record des revenus individuels le même mois, l'optimisme initial est peu à peu retombé au vu de la remontée des taux d'intérêt à court terme. D'autre part, le refus de l'Égypte de reconduire le mandat des soldats de l'ONU stationnés dans le Sinaï a ravivé la crainte de voir la tension monter au Proche-Orient et a, du même coup, incité de nombreux opérateurs à se dégager. Les professionnels, toutefois, affirment n'être pas très préoccupés par cette baisse qu'ils jugent normale alors que le Dow Jones approche le seuil des 900.

Presque tous les compartiments se sont alourdis. Les plus éprouvés ont été les mines d'or, les ordinateurs, les sidérurgiques, les aérospatiales, les automobiles et les produits pharmaceutiques.

Sur 2 859 valeurs traitées, 968 ont fléchi, 529 ont monté et 362 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 172,61 (— 1,27) ; services publics, 83,81 (— 0,93).

| VALEURS | COURS 15/7 | COURS 16/7 |
|---|---|---|
| Alcoa | 46 3/8 | 47 1/4 |
| A.T.T. | 50 7/8 | 50 5/8 |
| Boeing | 30 1/2 | 28 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 38 1/2 | 36 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 124 1/2 | 122 3/4 |
| Eastman Kodak | 104 ... | 103 1/2 |
| Exxon | 81 3/8 | 83 3/4 |
| Ford | 42 ... | 41 1/4 |
| General Electric | 50 3/8 | 50 1/2 |
| General Foods | 26 5/8 | 26 3/8 |
| General Motors | 53 3/8 | 52 1/2 |
| Goodyear | 18 7/8 | 18 3/4 |
| I.B.M. | 206 3/4 | 204 0/8 |
| I.T.T. | 25 ... | 24 5/8 |
| Kennecott | 38 1/8 | 39 1/2 |
| Mobil Oil | 48 3/8 | 48 1/4 |
| Pfizer | 30 3/4 | 28 5/8 |
| Schlumberger | 86 1/4 | 98 1/8 |
| Texaco | 26 1/8 | 27 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 28 5/8 | 26 ... |
| Union Carbide | 62 1/8 | 62 ... |
| U.S. Steel | 61 1/4 | 60 1/4 |
| Westinghouse | 18 3/4 | 18 3/4 |
| Xerox | 70 1/4 | 69 1/4 |

## BOURSE DE PARIS — 16 JUILLET — COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | 38 50 | 2 375 | France (La) | 375 .. | C375 | Séquanaise Banq. | 215 .. | 215 .. | Un. Imm. France | 112 .. | 111 10 |
| [illegible] | 55 30 | 6 274 | Préservatrice S.A. | 345 .. | 343 .. | SLIMINCO | 136 | 150 .. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### HORS COTE

### OBLIG. ECHANG.

### SICAV

| 17/7 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

[illegible] Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | 4,50 % 1973 | 534 80 | 533 50 | 532 10 | 532 50 |
| [illegible] | C.N.E. 3 % | 1218 | 1216 .. | 1217 .. | 1215 .. |
| [illegible] | Afrique Occ. | 377 50 | 378 20 | 377 70 | 377 80 |
| [illegible] | Air Liquide | 347 50 | 349 | 348 50 | 345 90 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 800 | Cie Gle Eaux | 796 .. | C798 .. | 798 .. | 800 |
| 186 | Electro-Méc. | 99 30 | 101 | 108 50 | 103 90 |
| 285 | Eng. Matra | 308 .. | 305 10 | 305 10 | 305 10 |
| 178 | E. J. Lefebvre | 165 60 | 169 08 | 168 50 | 135 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 152 | Olida-Caby | 168 .. | 164 .. | 164 .. | 163 .. |
| 74 | Opfi-Paribas | 77 .. | 80 .. | 80 | 80 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 235 | Talca-Luz. | 262 80 | 263 .. | 261 90 | 262 .. |
| 418 | T.R.T. | 456 .. | 447 .. | 451 .. | 460 .. |
| 900 | Tél. Electr. | 900 .. | 866 | 898 .. | 893 .. |
| 750 | Tél. Ericss. | 730 .. | 720 | 721 .. | 715 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 48 | Sony | 01 70 | 52 50 | 52 80 | 01 50 |
| 18 | Tanganyika | 17 25 | 17 70 | 17 80 | 18 .. |
| 173 | Unilever | 177 90 | 177 50 | 177 50 | 170 20 |
| 27 | Union Corp. | 28 50 | 30 40 | 30 40 | 30 40 |
| 150 | U. Min. 1/10 | 158 50 | 148 50 | 130 .. | 148 10 |
| 260 | West Driet. | 273 .. | 270 .. | 268 .. | 266 50 |
| 111 | West Deep. | 118 20 | 117 50 | 118 .. | 118 90 |
| 191 | West Hold. | 204 .. | 203 50 | 203 80 | 204 .. |
| 5 50 | Zambia Cop. | 3 20 | 3 20 | 3 10 | 5 20 |
| 195 | De Beers (S.) | 10 20 | 12 25 | 10 .. | 10 05 |
| 495 | Deuts. Bank | 564 .. | 562 | 558 .. | 560 .. |
| 200 | Dome Mines | 203 80 | 210 | 209 .. | 214 .. |
| 485 | DuPont Nem. | 524 .. | 528 | 525 .. | 527 .. |
| 420 | East. Kodak | 441 .. | 441 50 | 440 .. | 444 90 |
| 58 | East Rand | 60 80 | 59 95 | 63 .. | 60 05 |
| 235 | Ericsson | 236 60 | 235 50 | 236 80 | 233 50 |
| 365 | Exxon Corp. | 383 .. | 388 .. | 383 .. | 388 50 |
| 163 | Ford Motor | 177 50 | 178 50 | 179 20 | 178 50 |
| 155 | Free State | 172 50 | 172 | 171 70 | 170 20 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16/7 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 173 | 4 210 | 4 21 |
| Canada ($ can. 1) | 4 064 | 4 084 | 4 09 |
| Allemagne (100 DM) | 170 050 | 169 835 | 180 .. |
| Belgique (100 fr.) | 11 447 | 11 382 | 10 80 |
| Danemark (100 krs.) | 73 750 | 73 378 | 73 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 337 | 7 345 | 7 37 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 160 | 9 192 | 9 10 |
| Italie (100 lires) | 0 648 | 0 647 | 0 60 |
| Norvège (100 krs.) | 81 420 | 80 820 | 81 .. |
| Pays-Bas (100 fl.) | 165 180 | 150 ... | 180 .. |
| Portugal (100 esc.) | 15 660 | 15 580 | 15 35 |
| Suède (100 krs.) | 102 520 | 101 720 | 101 .. |
| Suisse (100 fr.) | 161 625 | 161 480 | 161 25 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 22760 | 22780 .. |
| Or fin (kilo en lingot) | 22815 | 22805 .. |
| Pièce française (20 fr.) | 243 30 | 243 20 |
| Pièce française (10 fr.) | 174 90 | 173 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 231 .. | 228 70 |
| Union latine (20 fr.) | 211 50 | 211 50 |
| Souverain | 218 10 | 218 20 |
| Pièce de 20 dollars | 1035 | 1040 .. |
| Pièce de 10 dollars | 538 .. | 528 .. |
| Pièce de 5 dollars | 350 .. | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 818 50 | 820 50 |
| Pièce de 10 florins | 199 50 | 201 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





Le numéro du « Monde » du 17 juillet 1975 a été tiré à 509 903 exemplaires.



### Après la décision de l'Egypte de ne pas renouveler le mandat des forces de l'ONU

## M. Kissinger affirme qu'un accord sur le Sinaï est possible

Le Conseil de sécurité des Nations unies pourrait se réunir lundi prochain 21 juillet, soit trois jours avant l'expiration du mandat de la force de l'ONU dans le Sinaï, pour étudier la *situation créée par le refus de* l'Egypte de le prolonger. Dans le rapport qu'il a adressé au conseil et qui a été publié mercredi 16 juillet, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'organisation assure que « *le maintien de la présence de la force d'urgence (FUNU) dans le Sinaï est essentiel non seulement pour maintenir le calme dans le secteur israélo-égyptien, mais également pour créer une atmosphère favorable à de nouveaux progrès vers l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient* ». Il a, d'autre part, confirmé que la « *condition posée par l'Egypte pour qu'elle accepte de reconduire le mandat des « casques bleus » est que le Conseil de sécurité adopte une résolution demandant à Israël d'évacuer les territoires occupés* ». M. Waldheim a exprimé l'espoir que dans quelques jours le « *Conseil prendra une mesure pour nous faire sortir de l'impasse* ».

Au cours de sa conférence de presse, M. Waldheim a encore affirmé qu'un retrait des « casques bleus » créerait, évidemment, une situation dangereuse mais ne rendrait pas impossible la poursuite des négociations. Il est évident, a-t-il ajouté, que l'Egypte ne consentirait à un renouvellement du mandat de la FUNU que si le Conseil de sécurité « *prenait certaines mesures assurant une utilisation adéquate de cette force* ». M. Waldheim a rappelé qu'il préconisait, depuis longtemps, qu'outre ses fonctions de maintien de la paix, la FUNU puisse jouer un rôle dans la recherche d'une paix durable. Selon le secrétaire général de l'ONU, la conférence de Genève sur le Proche-Orient pourrait se réunir même en cas de non-renouvellement du mandat de la FUNU.

● A MILWAUKEE (Wisconsin), M. Kissinger a tenu mercredi une conférence de presse dans laquelle il a déclaré : « *Il est possible que cette décision vise à stimuler le processus général de négociation et que les objections de l'Egypte concernent davantage l'impasse de la négociation que l'existence même des forces des Nations unies.* » Néanmoins, le secrétaire d'Etat a qualifié d' « *extrêmement regrettable* » le choix du moment de l'annonce de cette décision. « *Le retrait des troupes compliquerait sérieusement la possibilité des négociations, accroîtrait la tension.* » M. Kissinger a toutefois assuré que des progrès avaient été accomplis et qu'un accord demeurait possible.

● A JERUSALEM, où il a pris mercredi la parole devant la Knesset, M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien a déclaré : « *Si l'Egypte ne veut pas violer l'accord de dégagement conclu avec Israël, elle doit aussi respecter la présence continue et l'autorité de la force d'urgence des Nations unies, qui sont partie intégrante de cet accord... Si l'Egypte souhaite poursuivre des négociations en vue d'un accord intérimaire, qui constituerait un progrès vers la paix dans une atmosphère favorable, elle doit se garder de toute déclaration ou initiative qui contribuerait à la tension dans la région.* » M. Rabin a fait valoir la nécessité, pour parvenir à une solution, d'un climat d'entente avec les Etats-Unis. De source proche du gouvernement, on affirme, selon l'A.F.P., que le cabinet israélien « *est décidé à poursuivre l'étude d'un accord sur le dégagement avec la même prudence et la même sage lenteur que par le passé* ».

● AU CAIRE, M. Ismail Fahmi, ministre des affaires étrangères égyptien a affirmé mercredi, dans une interview à l'Agence du Moyen-Orient, que « *la FUNU dans le Sinaï ne se trouve nulle part ailleurs qu'en territoire égyptien* » et que, « *par conséquent, elle ne pourra jamais y stationner sans l'accord de l'Egypte* ». — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

### En Iran

## TRIBUNAUX MILITAIRES POUR LES FAUTEURS DE VIE CHÈRE

Le chah d'Iran a donné l'ordre à son gouvernement et au parti unique Rastakhiz de tout mettre en œuvre pour freiner la hausse des prix, qui atteint officiellement 16 % par an, et officieusement 25 %. Si les premières mesures prises ne donnent pas, d'ici un mois, les résultats escomptés, les fauteurs de hausse, spéculateurs et commerçants, seront traduits devant les tribunaux militaires.

Selon le ministre de l'économie et des finances, M. Ansary, les hausses sont totalement injustifiées, alors que les prix d'un certain nombre de produits de première nécessité comme l'alimentation et les vêtements baissent sur les marchés mondiaux. De son côté, le *Journal de Téhéran* écrit : « *Le commerçant, le marchand en gros, le détaillant, l'industriel et le producteur ne se sentent liés par aucune règle morale, ne connaissent nulle conscience professionnelle, ne sont prêts à aucune concession, ne respectent aucun droit, et ne posent en principe que la sauvagerie de leurs intérêts professionnels.* »

### Au Japon

## DES MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ASSAILLENT LE PRINCE HÉRITIER

Naha (A.F.P.). — Des militants d'extrême gauche ont lancé, jeudi 17 juillet, des cocktails Molotov en direction du prince Akihito, héritier de l'empereur du Japon, qui visitait des champs de bataille de la deuxième Guerre mondiale dans l'île d'Okinawa. Il était arrivé à Naha (capitale de l'île) mercredi 15 juillet pour inaugurer l'Exposition océanographique internationale. Le prince, qu'accompagnait la princesse Michiko, n'a pas été blessé.

A la suite de cette manifestation, des heurts se sont produits à la gare de Tokyo entre deux mouvements d'extrême gauche. Ils ont fait un mort et quinze blessés. La police a arrêté 140 personnes.

● *Les deux victimes de la fusillade* qui s'est produite le 16 juillet rue du Faubourg-Saint-Antoine à Paris (12e) étaient connus des services de police pour proxénétisme et divers vols qualifiés (nos dernières éditions). M. Guy Cathot, trente-cinq ans, originaire de Nevers, qui possédait de faux papiers au nom de Jean-Claude Le Mahoult, a été tué sur le coup. M. Lucien Turin, vingt-cinq ans, demeurant à Aubervilliers, atteint de deux balles à l'épaule a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Les inconnus qui ont

### Otage des rebelles du Tibesti depuis quinze mois

## Mme CLAUSTRE SERAIT LIBÉRÉE LE 1er AOUT

M. Stéphane Hessel, émissaire du gouvernement français au Tchad, a annoncé, mercredi 16 juillet au micro de France-Inter, que la libération de Mme Claustre, otage depuis quinze mois des rebelles du Tibesti, interviendrait le 1er août.

C'est au cours d'un entretien avec M. Hissene Habre, chef des rebelles, que M. Hessel est parvenu à un accord sur la libération de Mme Claustre, accord dont il a refusé de dévoiler les termes.

M. Hessel n'a pas vu Mme Claustre au cours de ce dernier voyage, mais il a eu d'elle « *des nouvelles tout à fait rassurantes* ».

D'autre part, l'émissaire français a eu la confirmation de la mort du commandant Galopin, « *tué dans l'exercice d'une mission qui lui avait été confiée* » et dans des circonstances « *qu'il reste à éclaircir* ».

M. Hessel a rendu hommage aux autorités tchadiennes, qui ont fait preuve, au cours de cette négociation, « *de compréhension et de bonne volonté* », et sans lesquelles l'accord n'aurait pas pu être conclu.

[Chargé de mission au cabinet de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, M. Stéphane Hessel est né à Berlin en 1917. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, diplômé d'études supérieures de philosophie, il s'engage dans les F.F.L. en mars 1941 et est déporté en juillet 1944. Admis au concours spécial d'entrée au Quai d'Orsay en octobre 1945, il est d'abord directeur administratif au secrétariat général des Nations unies à New-York, de 1946 à 1950. Attaché au cabinet de M. Pierre Mendès France en 1954, il est successivement conseiller du haut commissaire de France à Saigon (1955-1956), chef du service de coopération technique à la direction générale des affaires culturelles et techniques (1957-1959), puis directeur de la coopération avec la Communauté et l'étranger au ministère de l'éducation nationale (1959-1964).

Conseiller des affaires étrangères de première classe, détaché au secrétariat d'Etat aux affaires algériennes, conseiller d'ambassade à Alger (1964-1969), il est nommé ministre plénipotentiaire en 1965. En poste à l'administration centrale en qualité de chef de service des Nations unies et des organisations internationales, de 1969 à 1971, il est détaché auprès du secrétariat général des Nations unies à New-York comme sous-directeur du programme des Nations unies pour le développement, avant d'accéder à ses fonctions actuelles.]

### Les incidents de Vincennes et du foyer de Villejuif

## UN COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

Après la publication dans *le Monde* du 17 juillet d'un communiqué de l'Amicale des Algériens en Europe (1), celle-ci tient à préciser que ses protestations contre les « *ratonnades qui rappellent celles peu glorieuses de la guerre d'Algérie* » et les « *menées de caractère raciste* » dont elle a fait état se référaient essentiellement aux « *agissements de certains éléments de l'armée à l'encontre des travailleurs algériens de Vincennes (le Monde du 15 juillet 1975). Ces commentaires n'intéressaient donc en aucune façon les incidents entre ressortissants maliens et algériens au foyer de la Sonacotra de Villejuif* », indique l'Amicale.

D'autre part l'Amicale souligne que « *l'intervention de ses membres au cours des regrettables incidents de Villejuif a eu pour résultat de contribuer à l'apaisement des esprits et qu'elle n'a jamais eu l'intention de former des commandos pour protéger les camarades qui vont au travail* ».

(1) 23, rue Louis-le-Grand, Paris-2e.

### *La grève des agents de conduite C.G.T.*

## Les perturbations à la S.N.C.F. touchent surtout le trafic de banlieue

La grève de quarante-huit heures qu'observent, les 17 et 18 juillet, les agents de conduite C.G.T. a provoqué des perturbations dans les trafics de banlieue, tant à Paris que dans les grandes villes de province. Jeudi matin, le trafic de la banlieue parisienne n'était assuré qu'à 60 % environ sur les réseaux de Paris-Est, Paris-Nord, Saint-Lazare Montparnasse, la situation éta normale aux gares de Lyon d'Austerlitz.

Selon la direction de S.N.C.F., tous les trains grandes lignes devaient roul jeudi, à l'exception d'un se celui de Barcelona-Talgo, qui pa en temps normal à 21 heures la gare d'Austerlitz.

Vendredi 18 juillet, le trafic d grandes lignes devrait être assu six trains étant cependant su *primés à Austerlitz : pour Tou* à 6 h. 16, Toulouse à 7 h. 43, Bo deaux à 7 h. 52, 11 h. 30 et 17 h. 5 Barcelone à 21 h. Les trains banlieue devraient partir no malement vendredi de la gare l'Est, mais le trafic ne sera assuré qu'à 80 % à Montparnas et Saint-Lazare, à 60 % dans gares de Lyon et du Nord, à 30 à Austerlitz.

### Quarante-huit heures de grève à partir de vendredi dans les départements bretons

Trois syndicats de chemino — C.G.T., C.F.D.T. et Fédératio autonome des agents de condui — ont appelé leurs adhérents faire grève 48 heures, du vendre 18 juillet à 4 heures du mat jusqu'à dimanche 20 juille même heure, dans les départ ments bretons : Ille-et-Vilain Côtes-du-Nord, Finistère, Morb han et Mayenne.

### Les entretiens de M. Chirac

## DES NÉGOCIATIONS S'OUVRIRONT EN SEPTEMBRE SUR LA RETRAITE ET LA DURÉE DU TRAVAIL

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, devait recevoir séparément, jeudi 17 juillet, des représentants de plusieurs organisations syndicales ou professionnelles : le C.N.P.F. et la C.G.C. dans la matinée, la C.G.T. et la C.F.D.T. dans l'après-midi.

M. J. Chirac devait notamment confirmer l'annonce, faite la veille à M. A. Bergeron (F.O.), de l'ouverture, en septembre prochain, de négociations entre le patronat et les confédérations de salariés sur l'aménagement de l'âge de départ à la retraite et sur la durée du travail.

## La proportion des reçus au baccalauréat 197[5] est à peine inférieure à celle de 1974

Le ministre de l'éducation a rendu publics, mercredi 16 juillet, les résultats *définitifs* des baccalauréats 1975.

Pour les baccalauréats de l'enseignement secondaire, sur les 226 683 candidats qui se sont présentés, 152 000 ont été reçus, soit 67 %, proportion à peine inférieure à celle de l'an dernier (67,6 %), contrairement aux bruits qui avaient couru à la fin du premier groupe d'épreuves.

Le pourcentage d'admis reste le plus élevé dans la série C (mathématiques et sciences physiques) : 71,4 % contre 71,8 % en 1974, et s'accroît dans les autres séries scientifiques : 62,4 % de reçus en série D (mathématiques et sciences naturelles) contre 61,8 % en 1974 ; 57,6 % dans la série D' (sciences agronomiques et technique) contre 50 % ; 62,9 % en série E (mathématiques et technique) contre 56,5 %.

En revanche, il diminue légèrement dans les séries littéraires. En A (philosophie-lettres) il passe de 71,7 % à 69,7 % ; en B (économique et sociale), de 69,3 % à 67,7 %. Au total, il y a cette année 82 035 bacheliers « scientifiques », dont plus de la moitié pour la série D, et 67 133 « littéraires ».

Le mouvement amorcé depuis plusieurs années avec l'augmentation *du nombre des élèves dans* les séries scientifiques se poursuit donc.

Sur le plan géographique, les proportions d'admis sont peu différentes (à quelques points près en hausse ou en baisse) de celles de 1974, comme l'a souligné M. René Haby, aussi bien pour le premier que pour le second groupe d'épreuves. Les différences régionales traditionnelles tendent à s'estomper : la proportion maximale d'admis a été de 72,8 % dans l'académie de Strasbourg (*comme* l'an dernier), la proportion minimale de 65,3 % dans celle d'Aix-Marseille.

Le nombre de candidats (et de reçus) s'est accru beaucoup plus fortement pour les baccalauréats de techniciens. Sur les 82 162 candidats présents aux épreuves (contre 74 159 en 1974), 50 646 ont été admis, contre 45 137 en 1974, soit 61,6 % au lieu de 60,6 %.

Dans les séries F (industrielles), il y avait 33 652 candidats (contre 30 976 en 1974). 19 149 ont été reçus, soit 56,9 %. La proportion d'admis, plus importante qu'en 1974 (55,2 %), reste néanmoins inférieure à celle des autres séries. Dans les séries G (tertiaire), où 47 802 candidats se sont présentés (42 374 en 1974), la proportion d'admis a été de 65 %, taux presque identique à celui de 1974 ; 31 082 candidats ont été reçus.

Voici les résultats pour la France entière :

● SÉRIE A : présentés, 71 194 ; admis, 49 623, soit 69,7 % (71,9 % en 1974). Série B : présentés, 30 137 admis, 17 491, soit 67,7 % (69,3 %) Série C : présentés, 43 769 ; admi 30 382, soit 71,4 % (71,8 %). Série D présentés, 72 135 ; admis, 45 053, so 62,4 % (61,8 %). Série D' : présenté 2 318 ; admis, 1 326, soit 57,6 (50 %). Série E : présentés, 8 402, admis, 5 264, soit 62,9 % (57,6 %).

Total : présentés, 226 683 ; admi 152 002, soit 67 % (67,6 %).

● BACCALAURÉATS DE TECHN*CIEN : Séries F : présentés, 33 65*2 admis, 19 149, soit 56,9 % (55,2 %) Séries G : présentés, 47 802 ; admi 31 082, soit 65 % (63,7 %). Série H présentés, 708 ; admis, 415, soi 58,6 % (63,8 %).

Total : présentés, 82 162 ; admi 50 646, soit 61,6 % (60,8 %).

Voici les derniers résultats pa académie que nous n'avions pa encore publiés :

● **Académie de Bordeaux**
Série A (philosophie-lettres) 68,6 % (en 1974, 70,3 %) ; série (économique et social) : 74,8 (69,3 %) ; série C (mathématiques e sciences physiques) : 67,5 % (74 %) série D (mathématiques et science naturelles) : 53,8 % (63,2 %) ; série I (sciences agronomiques et techni ques) : 54 % (41,1 %) ; série E (ma thématiques et techniques) : 68,2 % (59,5 %). Total : 66 % (68,3 %).

● **Académie de Grenoble**
Série A : 70,7 % (68. %) ; série B 67,9 % (70,1 %) ; série C : 71,2 % (76,4 %) ; série D : 65,9 % (65,3 %) série E : 70,1 % (60,7 %). Total 68,8 % (68,7 %).

● **Académie de Lille**
Série A : 66 % (63,4 %) ; série B 63,9 % (65,2 %) ; série C : 78,7 % (66 %) ; série D : 61,6 % (60,4 %) série E : 59,3 % (54,5 %). Total 65,9 % (62,8 %).

● **Académie de Lyon**
Série A : 72,4 % (71,4 %) ; série B : 67,1 % (69,5 %) ; série C : 75,4 % (74,3 %) ; série D : 63,3 % (66,1 %) ; série D' : 52,4 % (33,1 %) ; série E : 61 % (55,6 %). Total : 68,4 % (68,6 %).

● **Académie de Montpellier**
Série A : 71,4 % (71,4 %) ; série B : 70,3 % (68,3 %) ; série C : 75,4 % (70,3 %) ; série D : 59,7 % (59,1 %) ; série D' : 48,8 % (55 %) ; série E : 53,7 % (64,8 %). Total : 66,6 % (66,5 %).

● **Académie de Nancy**
Série A : 74,1 % (74,2 %) ; série B : 62,8 % (73,2 %) ; série C : 73,3 % (68,4 %) ; série D : 64,7 % (53,7 %) ; série D' : 46 % (56,4 %) ; série E : 62,9 % (52,1 %). Total : 68,9 % (65,3 %).

● **Académie de Nantes**
Série A : 70,1 % (73,8 %) ; série B : 66,5 % (61,9 %) ; série C : 63,4 % (66,1 %) ; série D : 67 % (59 %) ; série D' : 59,3 % (48,4 %) ; série E : 65,8 % (62 %). Total : 67,2 % (65,4 %).

● **Académie de Nice**
Série A : 66,4 % (68,9 %) ; série B : 68,1 % (73,8 %) ; série C : 69,8 % (71,7 %) ; série D : 62,8 % (52,9 %) ; série D' : 60 % (50 %) ; série E : 60,5 % (57,2 %). Total : 65,9 % (64,7).

● **Académie d'Orléans**
Série A : 72,3 % (71,2 %) ; série B : 72,7 % (80,8 %) ; série C : 73,5 % (73,5 %) ; série D : 69,8 % (67,6 %) ; série D' : 73,4 % (68,2 %) ; série E : 66,7 % (66,3 %). Total : 71,6 % (70,2 %).

● **Académie de Rennes**
Série A : 69,2 % (70,5 %) ; série B : 68,1 % (67,5 %) ; série C : 69,6 % (68,4 %) ; série D : 63,4 % (61,1 %) ; série D' : 59,8 % (44,3 %) ; série E : 60,3 % (53,6 %). Total : 66,3 % (65,4 %).



A B C E F G H